

# LES CAHIERS DU CEDIMES

Vol. 10 - N°1 - 2016

*Dossier:*

*VARIA*



***Les Cahiers du Cedimes***

***Publication semestrielle  
de l'Institut CEDIMES et de l'Université Valahia de Târgoviște***

**Claude Albagli**

Président, *Institut Cedimes*

**Ion Cucui**

Président, *Senat de l'Université Valahia*

**Direction de publication:**

Marc Richevaux, *Université du Littoral Cote d'Opale, France*

**Comité de lecture du numéro:**

Fatima ARIB, *Université Caddi Ayyad de Marrakech, Maroc*

Ion CUCUI, *Université Valahia de Târgoviste, Roumanie*

Hervé CRONEL, *Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), France*

Abdellatif EDDAKIR, *Ecole supérieure de technologie Fès, Maroc*

Ahmed EL MOUTAOUASSET, *Institut Cedimes Marrakech, Maroc*

Faiz GALLOUJ, *Université Lille 1, France*

Pascal GROUIEZ, *Université Paris Diderot - Paris VII, France*

Amel GUEHARIA, *ENSSEA & LIRUE-Alger, Algérie*

Abdelhafid HAMMOUCHE, *Université Lille 1, France*

Assya KHIAT, *Université d'Oran, Algérie*

Mohamed M'HAMD, *Université Sidi Mohamed Ben Abdellah Fès, Maroc*

Maria NEGREPONTI DELIVANIS, *Fondation Delivanis, Grèce*

Sidi Mohamed RIGAR, *Université de Marrakech, Maroc*

Bruno ROUSSEL, *Université Paul Sabatier Toulouse 3, France*

Gervasio SEMEDO, *Université François Rabelais de Tours, France*

# **Les Cahiers du CEDIMES**

Publication Semestrielle

Vol. 10 – N°1 – 2016

Dossier:

Varia

Institut CEDIMES

Université Valahia de Târgoviște

© Les Cahiers du CEDIMES

ISSN - L : 1954-3859

« **Les Cahiers du CEDIMES** » est publié par l'**Institut CEDIMES**  
Campus de la Mondialisation et du Développement Durable  
Site du Jardin Tropical de Paris  
45<sup>bis</sup> av. de la Belle Gabrielle, 94736 Nogent sur Marne, France  
[www.cedimes.com](http://www.cedimes.com)

en partenariat avec l'**Université Valahia de Târgoviște**  
Bd. Regele Carol I, nr. 2, 130024 Târgoviște, Roumanie  
[www.valahia.ro](http://www.valahia.ro)

**Rédaction :**

Claude Albagli, Ion Cucui, Laura Marcu, Valentin Radu, Loredana Tănase

**Copyright © Janvier 2016**  
Institut Cedimes, France

**ISSN: 2110-6045**

**SOMMAIRE du Vol. 10, N°1. (2016)**

Inventaire et pistes de recherches. Editorial <i>Marc RICHEVAUX</i> .....	7
Pourquoi la croissance ? L'inclusion de la croissance dans les gènes de la société industrielle <i>Claude ALBAGLI</i> .....	11
Advocacy for Scientific Research's Competitiveness in Africa <i>Emil TCHAWÉ HATCHEU</i> .....	27
The Usage of Bioadequate Methodology in the Process of Education <i>Saltanat OMAROVA</i> .....	39
Droit linguistique et social dans le système éducatif en Afrique : perceptions et pratiques déclarées des enseignants pour une cohabitation nécessaire des langues nationales et du français à l'école primaire au Togo <i>Koffi Ganyo AGBEFLE</i> .....	47
L'enseignement de la communication interpersonnelle. Approches possibles <i>Claudia SAPTA</i> .....	55
Un modèle d'usure du pouvoir : une approche par l'information endogène et exogène <i>Jean-Louis MONINO, Christophe BOYA</i> .....	69
Refinancement bancaire des IMF : éléments de théorie et évidences empiriques dans l'UEMOA <i>Alain Latoundji BABATOUNDÉ</i> .....	87
De l'optimisation de la dimension relationnelle dans les banques algériennes : Analyse exploratoire <i>Rachid LALALI, Farid YAICI</i> .....	101
Commerce intra-industriel de produits différenciés : modélisation théorique <i>Souguir AFEF, Nacer BEN ZINA</i> .....	119
Intégration commerciale du Maghreb : Analyse par les indicateurs de régionalisation <i>Djalal REZKI, Farid YAICI</i> .....	135
Les villes face au phénomène du changement climatique : Quelles implications pour la planification urbaine et quelles particularités du cas marocain ? <i>Youssef TACHFINE</i> .....	155



## Inventaire et pistes de recherches

**Marc RICHEVAUX**

*Université du Littoral Cote d'Opale, France*

marc.richevaux@yahoo.fr

Les Cahiers du Cedimes pratiquent une alternance de numéros à thèmes (1/2012) et le présent qui ont permis de se pencher sur : *économie du développement* (1/2007), *économie de la transition* (2/2007), *géopolitique de la mondialisation* (1/2008), *pauvreté et développement* (2/2008), *mondialisation et croissance* (1/209), *développement durable* (2/2009), *la crise économique et ses conséquences* (1/2010), *développement durable et responsabilité sociale des entreprises* (2/2010), *microéconomie du développement* (3/2010), *logistique transport et développement* (4/2010), *TIC nomades et développement social* (1/2011), *management interculturel et performances d'entreprises* (2/2011), *le développement en manque de communication* (3/2011), *les processus de développement dans le monde: Prix CEDIMES 2011* (4/2011), *la Chine* (2/2012), *les limites de la mondialisation* (1/2013), *développement et structures territoriales* (2/2013), *éducation, formation, citoyenneté* (1/2014), *économie et gouvernance* (2/2014) qui sera prolongé par un dossier sur *instabilité politique et conséquences économiques ; Grèce et euros* (1/2015), qui a été prolongé par un ouvrage : sous la direction de Gérard LAFAY., *Grèce et euro quel avenir ?* paru dans la collection Mouvements Economiques et Sociaux, sur ces problèmes la réflexion qui se poursuit encore, pourrait donner lieu à un, ou plusieurs nouveaux dossier, les Cahiers ont aussi abordés les thème de *Commerce commercialisation* (2/2015). Les prochains numéros des cahiers devraient être consacrés à des retours sur des thèmes déjà abordés pour lesquels la réflexion se poursuit mais aussi sur des questions non encore abordées permettant de se pencher sur thèmes suivants :

- Entreprises gestion des ressources humaines mondialisation ;
- Modernisation et développement d'innovation des systèmes économiques : problèmes, stratégies, changements structurels XXV<sup>eme</sup> Colloque fédérateur - Moscou (Russie) ;
- Mondialisation et dynamiques de développement durable XXVI<sup>eme</sup> Colloque fédérateur du CEDIMES, 7 & 8 décembre 2015, Alger (Algérie) ;
- Compétitivité des entreprises et simplification des normes de droit du travail qui permettra d'aborder de manière critique droit du travail une demande de simplification du droit qui s'apparente à une revendication de régression sociale même si elle est, en apparence, justifiée par la création d'emplois ;
- Employabilité ;
- Chômage ;
- Economie verte ;
- Développement humain ;
- Management ;
- Santé ;
- Algérie réformes et développement ;

- Logistique ;
- Management ;
- L'économie de l'immatériel ;
- Monnaie et PVD ;
- Problèmes linguistiques ;
- Ukraine ;
- Et d'autres thèmes en fonction de l'actualité du moment et des recherches réflexions et propositions de nos lecteurs, qui peuvent être adressées à [marc.richevaux@numericable.fr](mailto:marc.richevaux@numericable.fr) ou [marc.richevaux@yahoo.fr](mailto:marc.richevaux@yahoo.fr) avec notamment des articles émanant des lauréats et anciens lauréats du prix Cedimes et des membres du réseau, et une alternance de numéro varia (1/2012), comme le présent dans lesquelles il n'y a pas d'unité recherchée entre les articles publiés dans un même numéro.

L'existence des numéros à thèmes, sur des thèmes déjà évoqués ou qui ne l'ont pas encore été, ou même n'ont pas encore été envisagés n'exclut pas des textes en dehors de ces thèmes et/ou la prise en compte d'autres thèmes. Ils sont alors publiés dans un numéro varia, soit dans une rubrique varia complétant un numéro à thème.

Les articles aux normes de la revue, que l'on trouve sur le site internet du Cedimes, et propositions de thèmes peuvent être adressés au directeur de publication, [marc.richevaux@yahoo.fr](mailto:marc.richevaux@yahoo.fr) (avec comme titre du fichier attaché le titre de l'article).

Le présent numéro est donc un numéro varia regroupant des articles n'ayant pas véritablement d'unité entre eux, en l'espèce elle n'est pas recherchée, même si quelques points communs affleurent entre certains.

Il s'ouvre par un texte, du président de l'institut Cedimes, le deuxième d'un tryptique dont le 1<sup>er</sup> a déjà été publié (Cahiers du Cedimes 2/2015), qui explique que dans les sociétés industrielles, à contrario des sociétés agraires, la croissance n'est pas simplement un adjuvant du consumérisme, mais qu'elle appartient à ses gènes, qu'elle en est un élément constitutif indissociable, qu'elle en exprime une nécessité absolue pour, paradoxalement, assurer ses équilibres. Mais aussi, qu'elle ne peut y parvenir que par une extension sans limites de ses marchés, d'où une invocation constante à la satisfaction de nouveaux besoins. Montrant que c'est justement cette dynamique qui, confrontée aux ressources limitées de notre planète, provoque aujourd'hui les limites et les contradictions de cette cohérence (« Pourquoi la croissance ? L'inclusion de la croissance dans les gènes de la société industrielle », *Claude Albagli, Président de l'Institut CEDIMES*).

Un autre article se penche sur la faible compétitivité de la recherche scientifique en Afrique et plus particulièrement en Afrique francophone qui n'est pas nécessairement liée à l'absence ou à l'insuffisance de financement, mais tient plutôt de la mauvaise façon de traiter des questions de gouvernance. Ce texte montre aussi que toutefois, l'avenir est prometteur, à cet égard, le rôle des associations de recherche pour le développement, pour la création de centres d'excellence, et l'organisation et l'animation des grandes conférences sont déterminants. ("Advocacy for Scientific Research's Competiveness in Africa", *Dr. Hacheu Emil Tchawe JCAD/bridge*).



La recherche est très largement liée à l'enseignement et actuellement l'enseignement scolaire ne répond plus aux exigences de la fin des XX - XXI<sup>ème</sup> siècle concernant la vitesse, et l'efficacité. Le conflit entre les volumes croissants d'informations et le manque de temps pour leur présentation parfaite cause des perturbations et des défauts dans le cerveau, la mentalité, le rythme et la vie des étudiants. L'auteur essaye de montrer comment la nature et les méthodes d'enseignement bioadéquates créent les conditions pour l'usage des possibilités du cerveau comme organe de la perception et du traitement de l'information (« The usage of Bioadequate Methodology in the Process of Education », *Saltanat Omarova, University Kainar, Vice-Rector for International Relations, Almaty*). Il y a lieu de noter que malgré le fait que notre revue comme dans le présent numéro, accepte parfois et continuera d'accepter la publication de texte en anglais, comme dans le présent numéro, est et entend rester une revue francophone.

Ces problèmes se compliquent dans des pays comme le Togo qui pratique le bilinguisme dans le système éducatif posant le problème de la politique d'introduction des langues nationales et de sa perception par les enseignants (« Droit linguistique et social dans le système éducatif en Afrique : perceptions et pratiques déclarées des enseignants pour une cohabitation nécessaire des langues nationales et du français à l'école primaire au Togo », *Koffi Ganyo Agbefle, Université de Ghana, Legon Accra*).

La langue est aussi un instrument de communication or la communication authentique est-elle un idéal ou un leurre ? Les interrogations persistent surtout si on aborde le domaine de l'enseignement de la communication interpersonnelle. Cet article porte un regard sur la manière d'aborder la communication à travers une approche mettant à l'honneur l'art (« L'enseignement de la communication interpersonnelle : Approches possibles », *Claudia Saptá, Chargée d'enseignement à l'Université Paul Sabatier Toulouse, membre du CIRET – Paris, France*).

La communication joue aussi sur le pouvoir et son usure qu'il est possible de modéliser, l'objectif de l'article consacré à cette question est de modéliser théoriquement la fonction d'usure du pouvoir pour les premiers ministres en France. Cette fonction est décomposée en deux parties, l'une déterministe de long terme et l'autre stochastique de court terme. La popularité varie entre un stock plafond de départ et un stock plancher de fin de mandat. Dans cet intervalle se manifeste l'érosion du pouvoir, de tendance déterministe décroissante sur le long terme. La popularité est également affectée par des informations endogènes et exogènes de nature stochastique de court terme. L'application empirique montre que les fonctions de popularité suivent un processus ARIMA. L'amélioration du modèle pour les travaux futurs est dans l'appréhension des informations endogènes et exogènes issues des médias (« Un modèle d'usure du pouvoir : une approche par l'information endogène et exogène », *Jean-Louis Monino, Directeur Laboratoire TRIS, Université Montpellier Sud de France et Christophe Boya, Chercheur Laboratoire TRIS, Université Montpellier Sud de France*).

Le problème du pouvoir n'est pas sans lien avec l'économie et la banque, l'importance du système bancaire dans le financement des activités de microcrédit de l'Institutions de Microfinance (IMF) montre théoriquement que l'offre de microcrédit s'ajuste à l'offre de dépôts décentralisés des agents non financiers ; seulement, cette offre de crédit décentralisé est bien supérieure à celle qui prévaudrait dans un système financier unifié ou cloisonné. Ce principal résultat du modèle met en relief le rôle des banques commerciales dans le

financement des IMF mais aussi, les implications monétaires et financières sous-jacentes suivant le taux de transformation financière de l'IMF, variable déterminant le type de régime. Les pays de l'UEMOA offrent un cadre d'analyse empirique approprié (« Refinancement Bancaire des IMF : Eléments de Théorie et Evidences Empiriques dans l'UEMOA », *Alain Latoundji Babatoundé Université d'Abomey Calavi, Bénin*). Tout cela pose des problèmes dans le management bancaire (« De l'optimisation de la dimension relationnelle dans les banques algériennes : analyse exploratoire », *Rachid Lalali et Farid Yaici, Faculté des Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales, Université A. Mira de Béjaïa, Algérie*).

La banque est aussi un moyen du commerce un article se penche sur les différentes sources et déterminants du commerce intra-branche et les différentes structures du marché qui permettent l'apparition de ce phénomène. Il montre aussi qu'il est difficile de rassembler les prévisions de ces modèles, parce qu'elles changent dans leurs prétentions concernant les préférences du consommateur, la distribution du revenu dans chaque pays, la différenciation de produit, les rendements d'échelles, l'avantage comparatif, les états d'entrée et de sortie, le nombre d'entreprises concurrentes à l'équilibre et les conditions du coût (« Commerce intra-industriel de produits différenciés : modélisation théorique », *Souguir Afef, Nacer Ben Zina Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax, Tunisie*).

La concentration et l'intensification des flux commerciaux à l'intérieur des groupes régionaux constituent les premiers piliers de la réalité régionale. Ils sont utilisés pour mesurer la réussite d'une expérience d'intégration économique. L'objet de cet article est d'évaluer la régionalisation commerciale à l'intérieur des pays du Maghreb (« Intégration commerciale du Maghreb : Analyse par les indicateurs de régionalisation », *Djalal REZKI, Doctorant en Economie et Gestion, Département des Sciences Economiques, Faculté des Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales et Farid YAICI, professeur en Sciences Economiques, Université Abderrahmane Mira de Bejaia, Algérie*).

De plus désormais, comme l'ont montré les travaux de la cop 21 mais aussi ses limites, autant que les problèmes économiques le changement climatique préoccupe les chercheurs l'objet de cet article, prélude à un prochain numéros des cahiers qui sera consacré à « Mondialisation et dynamiques de développement durable », XXVI<sup>ème</sup> Colloque Fédérateur Du CEDIMES, 7 & 8 décembre 2015, Alger- Algérie est de mettre en lumière certains défis que les villes en général devraient surmonter à cause du phénomène du changement climatique tout en essayant d'aborder quelques particularités du cas marocain. Il est montré qu'il s'agit non seulement pour les villes de réduire leur vulnérabilité et de s'adapter face au changement climatique, mais aussi de lutter contre ce phénomène. L'activité urbaine étant reconnue responsable d'une part très importante des émissions des Gaz à Effet de Serre. Mais, il faut également assurer la cohérence entre l'objectif de lutte contre le changement climatique et celui de développement urbain durable. Cela impose la mise en place d'un projet urbain instituant des règlements et des modes de gouvernance appropriés. Toutefois, la réussite d'un tel projet reste largement tributaire d'une très bonne assimilation des comportements individuels et collectifs pour les guider dans le sens du développement durable (« Les villes face au phénomène du changement climatique : Quelles implications pour la planification urbaine et quelles particularités du cas marocain ? », *Youssef Tachfine, professeur assistant en Sciences Economiques, chercheur en économie urbaine, Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales d'Agadir, Laboratoire de recherche en Gouvernance des Territoires, Sécurité Humaine et Durabilité*).

## Pourquoi la croissance ? L'inclusion de la croissance dans les gènes de la société industrielle<sup>1</sup>

Claude ALBAGLI  
Institut CEDIMES, France  
calbagli@club-internet.fr

### Résumé

*Les sociétés industrielles montrent, a contrario des sociétés agraires, que la croissance n'est pas simplement un adjuvant du consumérisme, mais qu'elle appartient à ses gènes, qu'elle en est un élément constitutif indissociable, qu'elle en exprime une nécessité absolue pour, paradoxalement, assurer ses équilibres. Or, elle ne peut y parvenir que par une extension sans limites de ses marchés, d'où une invocation constante à la satisfaction de nouveaux besoins. Mais c'est justement cette dynamique qui, confrontée aux ressources limitées de notre planète, provoque aujourd'hui les limites et les contradictions de cette cohérence. Alors, la croissance sur laquelle s'étaient érigée toutes les perspectives des politiques économiques, n'aurait-elle été qu'une référence éphémère pour moins de trois siècles, une parenthèse fugitive, une impasse imprudente, une bifurcation sans lendemain ? Le paradigme de la croissance sans passé préindustriel, n'aurait-il pas déjà plus d'avenir ?*

### Mots-clés

*croissance, sociétés industrielles, création de besoins, demande et marchés extérieurs, ressources planétaires.*

### Abstract

*The industrial societies show, in opposite of agricultural societies, the « growth » is not simply an additive of consumerism, but it belongs to its genes, it's a part of system, she expresses an absolute necessity, paradoxically, for assuring her balances. But she can reach it only by an unlimited extension of markets, with a constant conjuration for the satisfaction of new needs. But to-day, this dynamics confronted with resources limited by our planet, causes borders and contradictions of this coherence. Then, the growth had set up all perspectives of economic policy, this belief would have been only an ephemeral reference for less than three centuries, an escaped parenthesis, a careless dead end, a fork without following day? The paradigm of growth without preindustrial past would have no future?*

### Key words

*growth, industrial societies, needs, request and foreign markets, planetary resources.*

### Classification JEL

O40.

Les spécialistes du développement se sont employés à distinguer méticuleusement les symptômes d'une « croissance » que devaient entretenir les sociétés déjà industrialisées, des exigences du « développement » qui imposaient de laborieux préalables aux nations « en

---

<sup>1</sup> Cet article constitue le second volet d'un questionnement similaire sur les sociétés agraires. L'article fait apparaître que la *croissance* n'entre pas dans les aspirations courantes de ce type de société.

retard»<sup>1</sup>. Ils prenaient soin d'ajouter à l'ardente obligation d'une augmentation du PIB national qui définissait la *croissance*, une notion plus complexe d'un mécanisme long et continu seul susceptible d'enclencher un processus d'un *développement*. Mais la *croissance* semble devoir s'imposer à toutes les sociétés comme la promesse d'un Bonheur. Leur organisation repose désormais sur une dynamique économique capable de la favoriser et au final, la *croissance* paraît être paradoxalement, l'une des clefs essentielles de la stabilisation des sociétés industrielles. Autrement dit, la croissance n'est pas l'adjuvant qui enrichit les sociétés émergentes de dix millénaires de cohérence agraire, mais une des composantes mêmes de leur caractère industriel. S'il en est ainsi, la question d'une dynamique bloquée dans son extension par une limitation des ressources naturelles, serait de nature à transformer un système devenu écologiquement incompatible...

Nous montrerons comment la croissance a surgi brutalement dans notre société industrielle, comment elle a dû en endosser le principe pour assurer sa pérennité et enfin sous quels artifices, elle a pu y réussir.

### **A. La brusque émergence de la croissance**

Lorsque les premières sociétés basculèrent vers un monde industriel, la planète semblait offrir des ressources infinies pour lesquelles ne s'imposait qu'un devoir selon les Encyclopédistes : assurer leur exploitation pour les mettre au service des hommes. Lorsque les effectifs de la population mondiale ne comptaient que 650 millions d'habitants et que les moyens techniques étaient encore modestes, l'objectif ne paraissait pas déraisonnable. La Nature pouvait apparaître comme une ressource inépuisable. Les progrès qui en résultèrent furent fulgurants, assurant simultanément un mieux-être des populations incarné par une meilleure maîtrise de leur santé d'une part, et par un plus grand confort issu d'un accès grandissant au consumérisme d'autre part. L'intensité et la soudaineté de ce mouvement est totalement inédite en regard des 200.000 ans d'homo sapiens, mais l'est tout autant au regard de l'évolution historique de ces deux derniers millénaires. Au cours de ces derniers siècles, tant dans le domaine de l'explosion démographique que dans la fulgurante progression du niveau de vie, la rupture est prodigieuse. Voyons les faits :

- *Le bouleversement démographique* : la population mondiale entre le début de l'ère chrétienne et 1700 est passée de 250 à 650 millions d'habitants. Cela correspond à un accroissement moyen de moins de 25 millions d'individus par siècle. Mais si on observe les données entre 1800 et 2000, les effectifs mondiaux explosent de un à 6 milliards, soit une croissance moyenne de 2.500 millions d'habitants supplémentaires par siècle. ***C'est-à-dire une augmentation cent fois plus puissante que le rythme millénaire*** qui l'avait précédé. Ce résultat était dû, non pas à une natalité plus prolifique, mais à une mortalité mieux maîtrisée grâce à la vaccination (Jenner, 1798), à l'hygiène (Pasteur, 1885) et aux antibiotiques (Flemming, 1940) !

- *L'explosion du consumérisme* : le PIB mondial qui additionne les richesses produites par l'homme, ne bouge pratiquement pas au cours des 10 premiers siècles de notre ère. Il commence à progresser ensuite, mais il faut un demi-millénaire pour que la production mondiale double (1000-1500). Elle croît encore de 50 % au cours des deux siècles suivants (1500-1700). Ensuite, tout s'accélère, la population double quatre fois jusqu'en 1950. Puis

---

<sup>1</sup> Perroux François (1961), « *L'économie du XX<sup>ème</sup> siècle* », PUF.

dans les soixante années suivantes (1950-2010), le PIB est multiplié par près de... 14 ! Ce résultat est obtenu sous la double impulsion de la prolifération des hommes et des effets multiplicateurs du progrès technique. Globalement, **la production atteint le CENTUPLE de ce qu'elle fut au début du XIX<sup>ème</sup> siècle**<sup>1</sup>.

Ainsi depuis deux siècles, la croissance démographique est cent fois plus forte qu'elle ne fut et la production planétaire est cent fois plus élevée. Toutefois, la violence de ce décrochage n'écarte pas une très inégale répartition des richesses produites, ce qui donne paradoxalement à ces résultats, un goût d'insuffisance tant l'importance des populations démunies est grande et qu'environ un milliard d'individus cumulent les affres de la pauvreté par des ressources vivrières insuffisantes, un accès défaillant à l'eau potable, un habitat dans un bidonville, une éducation et des soins hors d'atteinte et un revenu inférieur à 1,5 \$ par jour pour survivre<sup>2</sup>. Pour combler les écarts de niveaux de vie et répondre aux attentes des populations, il faudrait un rattrapage de très grande ampleur. Pour que tout le monde accède effectivement au modèle du niveau de vie californien, une multiplication par 6,7 des performances actuelles serait nécessaire<sup>3</sup>. Autrement dit, le multiplicateur qu'il aurait fallu atteindre pour satisfaire les aspirations de toutes les populations, par rapport au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, n'aurait pas dû être 100 fois plus élevé, mais plus de 600 fois plus grand ! Cette exigence devient tout à fait extravagante au regard des ressources disponibles et des tensions qui pèsent déjà sur la planète dans les besoins d'énergie et de matières premières. L'objectif paraît aujourd'hui insoutenable s'il consiste à projeter simplement le mode de consommation contemporain à l'ensemble de nos contemporains. Cet objectif ne serait de surcroît qu'une étape, puisque la population mondiale est susceptible d'atteindre les dix milliards dans une trentaine d'années. Cette simple perspective associant le niveau de vie des pays riches d'aujourd'hui à un certain égalitarisme voudrait signifier que la production mondiale devrait être mille fois plus grande qu'à l'aube du XX<sup>ème</sup> siècle !<sup>4</sup>

Mais la mise en œuvre de cette *croissance* étayée par la puissance technique qui permet de modifier l'environnement naturel de façon considérable, commence à buter sur les limites des ressources planétaires fixant des bornes incontournables. Une rupture écologique se profile. L'impact de l'utilisation de ces nouvelles techniques rend désormais possible, un brusque changement de l'environnement, interfère périlleusement sur le climat et menace d'épuisement certaines ressources naturelles. Désormais, l'homme interfère de façon décisive sur les équilibres écologiques, ouvrant l'époque sur ce qu'il est convenu d'appeler

---

<sup>1</sup> 1800 : population 1 milliard; 2011 : population 7 milliards. 1820 : Production 700 mds de \$; 2010 : Production 74.000 mds de \$. Sources: Angus Maddison (2001). *The World Economy: A Millennial Perspective*, OCDE, Paris; Angus Maddison (2003). *The World Economy: Historical Statistics*, OCDE, Paris.

<sup>2</sup> Allbagli Claude, 2009, « *Les sept scénarios du nouveau monde* », L'Harmattan, Coll. MES, pp. 35-36.

<sup>3</sup> Allbagli Claude, 2009, op. cit. pp. 64 et 65. Il est à noter que pour le niveau de vie européen, le multiplicateur aurait été de 5,2 et 5,6 pour le niveau de vie moyen des Etats-Unis.

<sup>4</sup> Si l'on projette la croissance mondiale actuelle de l'ordre de 3%, cela signifie un doublement de la production au cours de cette période. Elle atteindrait alors le niveau de 200 au lieu des 1.000 nécessaires ! Encore faut-il noter que cela ne prend pas en compte un accroissement du niveau de vie dans les pays les plus avancés...

l'anthropocène !<sup>1</sup> Que reste-t-il de la poursuite du Bonheur consumériste de l'humanité que l'on avait cru discerner à l'aube de cette révolution industrielle ?

La *croissance* fait aujourd'hui question, elle suscite des débats aussi passionnés qu'alarmistes, l'évocation de son abandon et le frisson de la *décroissance* provoquent un succès intarissable de littérature<sup>2</sup>, mais provoque peu d'attraits dans les suffrages pour les candidats porteurs de cette démarche. L'enjeu parsème néanmoins tout discours politique voulant s'afficher sur un positionnement responsable en reprenant en échos, les inquiétudes écologiques initiées par le Club de Rome<sup>3</sup>. Toutefois, cet argumentaire est vite submergé par l'impératif social contemporain d'une résorption du chômage massif qui engage les édiles à invoquer toujours davantage de *croissance* pour résorber la situation calamiteuse des sans-emplois...

La quête de la *croissance* semble devoir être bordée dans l'espace-temps, d'une part, au passé, par son absence dans les référents du paradigme des sociétés agraires<sup>4</sup>, et d'autre part, au futur, par les inéluctables limites des ressources planétaires. Son concept ne relèverait que d'une tranche très délimitée de l'Histoire. Cependant, le fait que la notion de *croissance* ne soit pas associée aux dix mille ans de société agraire, nous interpelle. Comment se fait-il que la *croissance* a soudainement émergé comme une exigence primordiale, indispensable et indissociable des sociétés industrielles et consuméristes ? Par ailleurs, serions-nous capables de glisser volontairement d'une logique contemporaine de développement soutenue par la *croissance* vers une société rivée sur un modèle d'état stationnaire, sans renoncer à notre civilisation consumériste ? Et si cette *croissance* était l'un des chaînons indispensables au maintien de la société industrielle ? Alors, les trois petits siècles de civilisation consumériste ne seraient qu'une brève parenthèse de l'Histoire, un embranchement mortifère, une bifurcation imprudente ? Bref, nous pouvons nous interroger et nous demander si *la croissance a un avenir* ?<sup>5</sup> Mais il existe une question préalable : si la *croissance* fait partie des gènes de la société industrielle, c'est l'ensemble de la civilisation consumériste, de ses valeurs et de sa représentation de l'avenir qui serait soudainement remise en cause.

---

<sup>1</sup> Ce néologisme, associant les mots grecs « homme » et « récent », a été forgé par le néerlandais Paul Crutzen, Prix Nobel de chimie en 1995, pour rendre compte de l'influence désormais prépondérante des activités humaines sur le système terrestre. Toutefois, la datation du début de la période fait encore débat : le début du néolithique avec l'agriculture, 1800 avec l'industrialisation ou 1950 avec l'accélération.

<sup>2</sup> Latouche Serge, (2006), « *Le pari de la décroissance* », Fayard, p. 214 et Gesualdi Francesco, (2005), « *Sobrieta, Dallo spreco di pochi ai diritti per tutti* », Feltrinelli, Milan, p. 54 avec son objectif de sobriété : « Réduire, Réutiliser, Réparer, Recycler, Ralentir ». Aries Paul, (2008), « *La décroissance : un nouveau projet politique* », Golias.

<sup>3</sup> Delaunay Janine, Meadows Donella, (1972), « *Halte à la croissance ? Enquête pour le Club de Rome* », Fayard.

<sup>4</sup> Albagli Claude, 2001, « *Le surplus agricole, De la Puissance à la Jouissance* », pp. 135 et suivantes.

<sup>5</sup> Fitoussi Jean-Paul, (1996), « *La croissance a-t-elle un avenir ?* » Revue Politique Internationale, N° 72, Été.

## B. La logique de croissance du système industriel

La *croissance* avait bien été perçue dans la société industrielle en émergence à l'aube du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Les auteurs Classiques avaient bien saisi son importance et son rôle novateur, bousculant ainsi l'ordre millénaire, mais ils n'avaient pas, pour autant, imaginé comme possible, sa pérennité. Ils n'avaient pas davantage imaginé qu'elle ne constituait pas un simple adjuvant du nouveau système, mais une matrice fondamentale. L'idéal des sociétés consuméristes allait bientôt apparaître avec une nécessité d'extension permanente, sans exutoire. Jusque-là, en stratifiant le corps social en diverses fonctions (le Prince avec ses guerriers pour protéger la communauté, les religieux pour négocier la vie *post-mortem* et les paysans pour couvrir les besoins alimentaires)<sup>1</sup>, les sociétés agraires avaient assuré le renouvellement à l'identique de leur structure et donc, de leur demande. En effet, la satisfaction du besoin vivrier procurée par la classe paysanne (la plus nombreuse) confortait la probable survie de l'ensemble de la population et la réitération de sa propre demande. La mutation de l'enjeu est intervenue quand le système de production porta, non plus essentiellement sur les productions vivrières, mais sur des biens manufacturés. Dans ce cas, lorsque des consommateurs obtiennent satisfaction pour de tels besoins, il n'y a plus nécessité de retourner chez le fournisseur pour renouveler sa demande tant que ce bien n'est pas usé ou brisé. La demande acquiert ainsi, au sein de la société industrielle, une particularité inédite : sa satisfaction en éteint le renouvellement ! Si dans une société agraire, c'est la satisfaction du besoin vivrier qui est garante du renouvellement de la demande, dans une société industrielle, la satisfaction manufacturière provoque au contraire, l'extinction du besoin, au moins pour un certain temps. Autrement dit, la saturation des demandes n'appelle plus de nouvelles productions et provoque l'inadaptation de l'organisation productive et l'instabilité de sa structure sociale. Comment est-il alors possible d'organiser une société sur des bases de production industrielle aussi fragiles, si la demande a vocation à s'éteindre une fois qu'elle est satisfaite ? Pérenniser une structuration sociale sur des flux aussi volatiles mènerait au désastre, les fondements sociaux sur des bases aussi mouvantes développeraient de grandes incertitudes et une organisation chaotique.

Pour dépasser cette contradiction majeure, la seule réponse trouvée s'inscrit dans une stimulation incessante de la demande débouchant sur la nécessité d'une *croissance* infinie. Trois mécanismes principaux vont y pourvoir : l'engrenage de la *concurrence* au sein des marchés pousse les acteurs à innover pour l'emporter et à massifier leur production, l'arbitrage en faveur d'une *extension des besoins* quand la productivité aurait pu rendre disponible du temps libéré, provoque l'extension de nouvelles activités productives, la *convergence* internationale place toutes les sociétés dans une seule et même Histoire de l'Humanité où les plus avancées ne sont que la préfiguration du devenir de celles qui le sont moins. Ces trois éléments placent la *croissance* au cœur du devenir. Au final, c'est une sorte de fuite en avant permanente en faveur d'une *croissance* sollicitée de façon incessante qui s'impose et s'oppose à la cohérence désormais obsolète d'un *état stationnaire* préconisé autrefois par les sociétés agraires.

1) *La croissance pour affronter les lois du marché et la concurrence* – L'émergence industrielle a été rendue possible par une révolution agricole sans précédents qui a libéré une

---

<sup>1</sup>DUBY

fraction des paysans de la production vivrière et leur permet de migrer dans les villes sans craindre de ne pas être nourrie. Après dix millénaires de sociétés agraires, cette mutation combinant bouleversements institutionnels, progrès techniques et circonstances fortuites, souleva des questions inédites. En effet, celle-ci libérait des populations de l'agriculture pour produire à la ville des biens qu'elles pourront échanger contre les excédents des paysans restés ancrés à la terre. L'échange ville-campagne longuement développé par Adam SMITH, prenait son essor. Les activités pouvaient s'étendre et se diversifier, la Nature offrant elle-même peu de limites tant la population susceptible de l'exploiter était faiblement densifiée. Il fallait seulement comprendre les mécanismes de son environnement pour le mettre à son service comme le préconisait les Encyclopédistes. Le marché, au sens de force structurante de la société, émerge et s'impose comme une logique nouvelle. Certes l'agora grecque, le forum romain et le souk berbère faisaient état du marché depuis des temps millénaires, mais leur portée n'était en rien structurante pour la société, elle n'était qu'un adjuvant pour compléter des besoins très largement satisfaits par l'autoconsommation. Aujourd'hui, c'est le marché qui structure toute la société et laisse, le peu de temps non contraint des individus, à la périphérie de cette organisation. Auparavant, les échanges ville/campagne étaient marginaux et cadrés par des prix coutumiers. Saint Augustin parle du « juste prix », mais n'aborde pas de justification sous l'angle du calcul des coûts. D'ailleurs, les facteurs de production ne pouvaient livrer que peu d'informations sur leurs coûts réels pour induire un prix de revient : le *capital* était enserré dans des contraintes d'ordre religieux condamnant le taux d'intérêt tant chez les catholiques que les musulmans ; le temps de *travail*, faute d'horloge pour en calculer la durée, ne pouvait être étalonné et les rémunérations se fixaient à la journée avec cette amplitude variable de 8 heures en hiver, mais 12 heures en été ! Quant à la *terre*, elle dépendait le plus souvent du statut de celui qui la détenait ou qui cherchait à l'acquérir. Elle n'était donc pas librement négociable.

Ce n'est qu'au XVIII<sup>ème</sup> siècle que commencèrent à être remplies les conditions d'un calcul des coûts favorable à l'extension des marchés : l'intérêt du *capital* fut admis par les protestants avec l'investissement comme multiplicateur de revenus donc porteur de capacités de remboursement. L'horloge accaparée dans un premier temps à rythmer les prières et à placer le clergé régulier dans un mouvement perpétuel hors de toutes contingences, fut utilisée désormais pour décompter le temps d'activité dans les ateliers. C'est ainsi à l'usine que les aiguilles égrènent le décompte du temps, rendant possible la mesure de la productivité. Le temps n'est plus simplement, ni l'expression d'un cycle, ni le signe d'un inéluctable vieillissement, il définit une séquence abstraite au sein de laquelle on mesurera la quantité de *travail* fournie. Il faudra produire toujours davantage dans une même unité de temps. Quant à la *terre*, elle ne dépendra plus du statut de celui qui la possède ou la désire, mais simplement de la capacité d'achat du nouvel acquéreur. Ainsi, tous les facteurs de productions deviennent accessibles sur un marché libre, ce qui permet d'en délimiter le prix et de définir le coût d'un bien manufacturé. Adam Smith peut commencer à théoriser sur la science économique pour en devenir le fondateur<sup>1</sup>. Mais puisque le coût est clairement identifié, il incitera les acteurs économiques à constamment le réduire sous l'effet de la concurrence. L'une des voies choisies sera d'amortir les coûts fixes par la plus grande quantité de biens produits : la *croissance* devient un enjeu pour se protéger de la concurrence.

---

<sup>1</sup>Smith Adam (1976), « *Recherche sur la nature et les causes de la richesse (1776)* », Gallimard, NRF, Coll. Idées.



2) *La croissance pour compenser le travail libéré par la productivité* - Les avancées technologiques ont permis de produire en moins de temps qu'il ne le fallait antérieurement et ont entraîné le développement de nouvelles activités pour les plages horaires ainsi libérées. N'aurait-il pas été possible de réduire le temps de travail de la société plutôt que d'en faire une valeur cardinale. Les gains de productivité obtenus par une amélioration des techniques et du savoir-faire sur la confection d'un bien donné, auraient pu déboucher sur un partage du travail pour couvrir l'ensemble des besoins essentiels et une extension du temps libre pour s'adonner davantage aux préoccupations fondamentales de l'être, de sa vie familiale, sociale ou religieuse<sup>1</sup>. Il en a été décidé tout autrement. Une autre dynamique s'est imposée privilégiant l'accumulation des biens : si des besoins essentiels sont satisfaits avec moins de travail, on consacrerait le temps libéré à les produire, à la satisfaction d'autres besoins que l'on démultiplierait au fur et à mesure des progrès réalisés.

Quels en sont les justifications ? On peut en subodorer au moins deux :

- Le premier relève du contrôle social : que faire d'une population dont le temps contraint serait réduit à quelques heures quotidiennes ? Le temps libre inquiète toujours le Pouvoir, il préfère étendre le champ des besoins tant qu'il ne contrôle pas encore la société des loisirs<sup>2</sup>. On s'engagera résolument dans ce processus visant à combler le temps libéré par la quête de nouveaux besoins à satisfaire<sup>3</sup>.

- Le second s'inscrit dans une quête d'un Bonheur terrestre en complément des aspirations au Paradis céleste. Il était, selon Antoine de SAINT-JUST à la Révolution, « cette idée neuve » à convoiter sur cette terre au lieu des seules attentes paradisiaques promises après le trépas. Le Bonheur se justifiait par la démultiplication des besoins satisfaits avec une stimulation gourmande et accumulative des objets<sup>4</sup>. L'idée n'a pas tardé à être étalonnée par les économistes en référence à la quantité de biens consommés comme l'établit le syllogisme de Jean-Baptiste SAY<sup>5</sup>. Le classement des pays en fonction des résultats de leur PIB par habitant n'en sera que l'ultime avatar. Claudia SENIK reprendra l'antienne en posant : sans croissance, pas de progression, ni d'anticipation... ni de Bonheur. Seule la *croissance* s'avérait en mesure de nourrir cette quête permanente, cette collecte insatiable, cette avidité spasmodique.

Voici la société industrielle plongée dans la maniaquerie inextinguible d'un collectionneur impénitent accumulant les objets comme les signes manifestes de son accès supposé au Bonheur. La société consumériste conquiert des horizons infinis, tandis que la Nature semble devoir supporter l'injonction d'en comprendre les mécanismes pour l'exploiter au mieux afin

---

<sup>1</sup> Cotta Alain (1998), « *L'ivresse et la paresse* », Fayard.

<sup>2</sup> Lorsqu'en France, le gouvernement de Pierre Mauroy instaura la cinquième semaine de congés payés et les 39 heures en janvier 1982, le gouvernement se dota d'un Ministère du temps libre avec André Henry (Mai 1981 - Mars 1983) !

<sup>3</sup> Le temps de travail se réduit dans notre société contemporaine, mais si on prend soin d'ajouter dans le temps contraint, celui des transports pour aller à son travail, on observe que ce dernier ne cesse de grandir... Il dépasse l'heure et demie dans la région parisienne. Selon une récente enquête de l'Observatoire régional de santé au travail d'Ile-de-France, <http://www.evous.fr/Temps-de-transport-moyen-en,1128166.html#jj2xDk1FHCVk1dc.99>

<sup>4</sup> Senik Claudia (2015), « *L'Economie du bonheur* », coéd. Seuil-La République des idées.

<sup>5</sup> Say Jean-Baptiste (1972), « *Traité d'économie politique (1803)* », Préface G. Tapinos, Calmann-Lévy, Robin Jean-Pierre, « *Les économistes mettent le bonheur en équation* », Le Figaro, 6 juillet 2007.

de satisfaire tous les besoins en émergence. La *croissance* devient un horizon perpétuel indépassable.

3) *La croissance pour unifier un modèle universel de consommation* – Si la première mondialisation du XVI<sup>ème</sup> siècle avait visé une conversion religieuse universelle à la Rédemption christique, la seconde au XIX<sup>ème</sup> s'avérait d'ordre profane, en insérant désormais tous les hommes dans une seule et même Histoire, celle de l'Humanité en Progrès. Les pays ayant acquis les avancées les plus décisives dans la Science et les Techniques apparaissaient comme la préfiguration des autres nations en devenir. La première mondialisation sous la double emprise lusitanienne et hispanique avait fondé son irrédentisme prophétique sur un Salut évangélique, même si cette expansion n'était pas exempte de préoccupations très chrématistiques. La seconde mondialisation, initiée par les explorations française et britannique, était porteuse d'un tout autre message : celui du Progrès. Des sociétés plus engagées sur le chemin des productions industrielles et de la prospérité ouvraient la voie aux autres peuples pour qu'ils répandent les bienfaits de la fée scientifique. Cette projection à l'ensemble des peuples de la terre, réalisée sous l'impulsion coloniale, bouleversait l'ordre des civilisations. Jusque-là, chaque civilisation élevait son raffinement dans les usages, sa magnificence dans les palais et temples, sa virtuosité dans les arts pour se draper dans sa suffisance et considérer sa propre civilisation comme indépassable. Ainsi se constituait une mosaïque d'économies-mondes étrangères les unes aux autres par leurs valeurs, leurs structures, leurs coutumes. C'est encore ce que disait l'Empereur Qian Long à l'Ambassadeur britannique Macartney (1795) qui se plaignait du désintérêt chinois pour les productions manufacturières inédites alors que les Anglais raffolaient des soies et faïences de l'Empire du Milieu : « *Bien que leurs tributs soient ordinaires, mon cœur les accepte, l'étrangeté et l'ingéniosité si vantée de leurs inventions, je ne les apprécie pas. Bien que ce qu'ils aient apporté soit sans conséquence, dans ma bonté envers les hommes de l'extérieur, j'ai généreusement donné en retour* »<sup>1</sup>.

Mais cette mise en connexion de l'ensemble des civilisations en bouleversait le sens et substituait au foisonnement inventif, une hiérarchisation de chacune sous le double critère de leur maîtrise des Sciences et des Techniques et de leurs performances économiques pour leur mise en œuvre. Cette lecture univoque de toutes les sociétés plaquait une seule et même mesure à toute civilisation pour les évaluer et les reléguer inexorablement dans la rubrique du sous-développement pour celles encore incapables d'afficher des performances suffisantes. Il découlait nécessairement de cette supposée vocation, un sens de l'Histoire. Chaque communauté se plaçait, selon ces critères privilégiés, sur l'un des échelons dans l'espérance de progresser vers la finalité convergente du bien-être des populations... Cette incitation à gravir les degrés de la prospérité imposait la *croissance* comme une impérieuse et inévitable injonction. L'acquisition des connaissances, la restructuration sociale et l'accumulation des biens devaient aboutir à satisfaire une gamme plus élargie de besoins, sensés en retour procurer le Bonheur. Mais cette affriolante perspective avait un biais : la *croissance* !

---

<sup>1</sup> L'ambassade était issue de la politique d'expansion commerciale menée par William Pitt après la promulgation de l'India Act, qui réorganisait la Compagnie anglaise des Indes orientales (1784) afin d'obtenir l'installation d'un résident permanent britannique à Pékin, la suppression des contraintes commerciales à Canton, l'ouverture de nouveaux ports aux navires anglais. Aucune de ces requêtes ne fut satisfaite. Marx Jacques, « Mandarins hollandais à la cour de Qianlong : l'ambassade Titsingh (1795) dans le système tributaire » Colloque France-Chine de La Rochelle, 2012.

La quête d'une société industrielle se dotait d'un double mouvement : satisfaire toujours plus de besoins pour accroître le niveau de Bonheur quel que soit le niveau déjà atteint par les populations, engager les nations encore dans l'enfance du développement industriel dans un processus similaire. Le tout devait déboucher vers cette société consumériste qui sera la trame de la troisième mondialisation après la Seconde Guerre Mondiale. La planète était emportée par un seul et même mouvement, celui de croître pour répandre davantage de bienfaits sur ses populations. Le Pouvoir abandonnait sa prédation traditionnelle aux seules fins d'élargir sa *Puissance* pour susciter dans une configuration moderne, davantage de productions qui permettent aux populations de satisfaire de nouvelles *Jouissances*. C'est cette mise en marche générale pour étendre indéfiniment la demande de biens qui sauva, en fait, sa mise en œuvre.

L'élargissement des besoins au-delà des satisfactions vivrières avait transformé les enjeux. Si dans les sociétés agraires, la satisfaction de la demande induisait son renouvellement, dans les sociétés industrielles, elle assouvissait durablement le besoin. Pour dépasser cette contradiction, pérenniser l'option industrielle et stabiliser l'ordre social, une méthode s'imposait : la *croissance*. Alors sous la triple impulsion de la concurrence des producteurs au sein du marché, de la préférence pour la mobilisation du temps contraint et de l'appel à la convergence des sociétés vers le consumérisme, la *croissance* apparaissait comme la déesse magique des nations industrielles ou en quête de le devenir. Elle apparaissait comme intrinsèquement liée l'aventure industrielle et au nouveau destin forgé dans le consumérisme. Restait à en inventorier la méthode.

### **C. La croissance comme élément de... stabilisation !**

Aucune organisation sociale n'aurait pu se fonder durablement sur une demande si peu renouvelable qu'elle aurait dû renvoyer ses travailleurs une fois le marché saturé. Ces ouvriers n'auraient plus eu leur place ni dans leur usine privée de nouveaux débouchés, ni de possibilité de revenir aux champs. La crise sociale se profilait au terme des satisfactions obtenues à moins que le biais d'une croissance durable ne vienne différer cette mise au chômage et n'offre, à la société industrielle, le moyen de se pérenniser. Il fallait trouver de nouveaux débouchés ou imaginer des subterfuges pour faire revenir les consommateurs dans les magasins<sup>1</sup>. On peut répertorier cinq modes d'expansion des débouchés qui ont répondu à cette préoccupation majeure. Les deux premiers relèvent de l'extension du marché par la conquête de nouveaux consommateurs, les trois suivants de processus incitatifs pour entretenir le retour des anciens : 1) le passage d'une consommation de classe à une consommation de masse, 2) la conquête de marchés extérieurs, 3) la réduction de la durée de vie des biens proposés, 4) l'incitation à rendre obsolètes les produits précédemment convoités et acquis, et enfin, 5) la création incessante de nouveaux besoins, devenue aujourd'hui le ressort fondamental de notre société consumériste.

1) *Passer d'une consommation de classe à une consommation de masse*, fut l'objectif de la production industrielle du XIX<sup>ème</sup> siècle et ce fut rendu possible par la mise en œuvre de la décomposition des tâches qui permit une spécialisation plus performante des activités. Elle fut confortée par une mécanisation toujours davantage intensifiée et une organisation du travail à

---

<sup>1</sup>Albagli Claude (2009), « *Les sept scénarios du nouveau monde* », Coll. MES, L'Harmattan, p. 56 et suivantes.

la chaîne qui rendait possible une production de masse. L'accroissement des rémunérations des ouvriers contribua à étendre le marché potentiel et à faire entrer dans la logique consumériste de nouvelles catégories sociales. L'élévation du niveau de vie étendait le marché de biens réservés initialement à quelques couches privilégiées de population. Ford marqua les esprits en clamant qu'il n'augmentait pas tant ses coûts, que le nombre de ses clients quand il accroissait les salaires. La massification de la consommation devint une marque des sociétés industrielles. Mais lorsque l'ensemble de la population avait acquis ce qui n'était réservé autrefois qu'au plus fortunés, on se retrouvait devant le même questionnement : que faire de l'outillage industriel et de sa main d'œuvre manufacturière quand la demande venait à être saturée, non plus par une seule classe sociale privilégiée, mais par la quasi-totalité de la population ? Il fallait trouver d'autres sources d'extension.

2) *Conquérir les marchés extérieurs* constitue donc une option possible pour trouver les débouchés à l'extension et à la massification de la production. Pour dépasser les contraintes d'un marché intérieur limité par la taille de sa population et son pouvoir d'achat, il fallait tenter de se projeter vers l'extérieur, pour ouvrir de nouveaux débouchés susceptibles d'entretenir la structure sociale et industrielle mise en œuvre dans le pays d'origine. Cette étape n'avait pas échappé à Lénine qui la qualifiait imprudemment de phase ultime du capitalisme !<sup>1</sup> La conquête des marchés extérieurs se fit parfois fébrilement et les gouvernements des sociétés industrielles n'eurent pas de réticences à diligenter des politiques dites de la canonnière pour ouvrir les ports fermés aux activités commerciales de l'Occident. Cette rudesse dans l'exécution fut illustrée, au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, par les confrontations avec la Chine<sup>2</sup> ou le Japon<sup>3</sup> fermés aux étrangers. Mais cette extension était elle-même contenue par un pouvoir d'achat limité tant que ces pays ne s'étaient pas engagés eux-mêmes sur la voie du développement. Une fois ces marchés saturés à leur tour, la problématique retombait sur les mêmes enjeux : que faire pour entretenir la pérennité de ses capacités industrielles et de la structuration sociale qui lui était liée ?

3) *Limiter la pérennité des biens manufacturés par l'usure* fut une troisième approche plus tardive qui prit son essor avec force, dans les années soixante, au XX<sup>ème</sup> siècle. L'objectif industriel était différent : il s'agissait de fabriquer des produits dont la durée devait être limitée pour accélérer le retour des consommateurs dans les centres de distribution afin qu'ils puissent réitérer leurs achats. L'expérience fut menée avec un certain succès dans quelques secteurs emblématiques comme les équipements électroménagers. Les appareils étaient proposés à des prix très concurrentiels, mais conçus avec des coûts dissuasifs de réparation en cas de panne. On accompagna ce dispositif par un renouvellement des gammes d'articles, pour assortir les produits de perfectionnements techniques, de « design » novateur ou de

---

<sup>1</sup>Lénine (1976), « *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme* », Editions sociales, Editions du Progrès, Classiques du Marxisme Léninisme.

<sup>2</sup> Les guerres de l'opium entre la Grande Bretagne et la Chine (1839-1842) close par le Traité de Nankin, puis avec le renfort de la France (1856-1860) close par le Traité de Pékin (1860) ouvrent les ports chinois aux marchands anglais, suivie d'une généralisation avec les autres puissances russe, américaine... connue sous le nom de « Traités inégaux ».

<sup>3</sup> La mission américaine avec ses quatre vaisseaux noirs à vapeur de Matthew Perry (1853) va mettre un terme à deux siècles d'isolement du Shogunat pour se protéger des marchands étrangers et des missionnaires chrétiens (sakoku).

gadgets supplétifs. Les consommateurs étaient alors engagés à ne plus hésiter pour renouveler leur équipement défaillant dont la courte espérance de vie était programmée et proclamée. L'industrie italienne se dota d'une solide réputation dans l'industrie du blanc avec des biens peu onéreux qui contribuèrent à leur large diffusion. Toutefois, un biais écologique allait soulever des controverses et rendre discutable un tel processus : il gaspillait les ressources. Une utilisation plus parcimonieuse s'imposait pour un développement plus durable<sup>1</sup>. Mais, indépendamment de cette réserve, ce processus ne pouvait être en mesure d'assurer une dynamique industrielle suffisamment puissante. D'autres méthodes devaient intervenir.

4) *Favoriser l'abandon du bien par obsolescence programmée* fut un moyen plus judicieux et bien plus porteur que ne pouvait l'être la fragilité des biens proposés. Il s'agissait tout simplement de créer un désintérêt pour un bien précédemment acquis avant que celui-ci ne soit usé ou hors service. Cela pouvait se faire par une intense médiatisation du dénigrement et la mise en évidence de quelque archaïsme technologique. Dans l'habillement, on organisa une obsolescence de plus en plus rapide, par une démultiplication des modes se chassant les unes les autres, au rythme des années, des saisons, puis des demi-saisons. Dans le secteur électronique, la télévision joua ce rôle à merveille. On ajoutait sans cesse une innovation : la couleur, le magnétoscope, les angles carrés de l'écran, l'écran plat, la 3 D, ... afin d'inciter les consommateurs à toujours changer leurs appareils avant même qu'ils ne cessent de fonctionner. L'obsolescence programmée devenait un art de vivre. Elle était organisée à grande échelle par une médiatisation forcenée incitant chaque consommateur à ajuster sans cesse ses goûts et à abandonner sans délais, les biens acquis pour lesquels il avait pourtant consacré une part significative de ses revenus précédents<sup>2</sup>. Ce système avait une portée considérable et se révélait beaucoup plus efficace que la programmation d'une durée de vie restreinte. Avec le couplage médiatique, il s'assurait un impact décisif dans les stratégies d'achats. Mais les supports médiatiques amplifièrent leur rôle en ne jouant plus seulement sur le dépérissement des attraits d'un bien donné, mais en introduisant sans cesse de nouveaux besoins complémentaires que les industries allaient se proposer de satisfaire.

5) *Créer sans cesse de nouveaux besoins à satisfaire* fut l'atout maître de la société dite de consommation. Le système productif n'avait plus vocation à répondre mieux à des besoins essentiels prévalant dans toute société, mais à créer de toutes pièces, de nouveaux besoins avec une imagination sans bornes. Resterait au système économique à transformer l'émergence de ces désirs en une demande solvable. La création incessante de besoins devenait l'acte fondateur essentiel du nouveau système industriel. Il consistait à faire émerger le désir, pour le faire endosser avec un attrait suffisamment puissant pour qu'il s'érige en besoin pressant. L'appareil industriel devait répondre à chacune de ces opportunités dont il était en fait le propre artisan. Des perspectives infinies s'offraient alors pour inciter les consommateurs à revenir dans les galeries marchandes. Dès lors, le système industriel n'avait plus à redouter l'épuisement de ses débouchés, la gamme de biens et services susceptibles d'être proposés, n'avaient d'autres limites que celles d'une imagination insuffisamment féconde. Mais l'imagination se révéla prolifique et sa créativité, insoupçonnée. Les fondements de ces mécanismes médiatico-industriels étaient apparus aux Etats-Unis avant

---

<sup>1</sup> Comelieu Christian (2006), « *La croissance ou le progrès ? Croissance, Décroissance, Développement durable* », Seuil.

<sup>2</sup> Lipovetski Gilles (2001), « *L'empire de l'éphémère, la mode et son destin dans les sociétés modernes* », Gallimard, Folio Essais.

même que n'éclate la Seconde Guerre Mondiale. Ils se sont étendus à l'Europe et au Japon, puis dans toutes les mégapoles de la planète. Le renouvellement des engouements supportait la dynamique industrielle : magnétoscope, console de jeux, Smartphones, GPS, drone photographique, etc. La société consumériste renversait la dynamique des cohérences passées : il ne s'agissait plus de répondre aux besoins préexistants de nature pérenne, mais de satisfaire les besoins que le système lui-même suscitait jusqu'à les rendre indispensables<sup>1</sup>. Les consommateurs se sont lancés dans cette course haletante qu'ils ne pouvaient assouvir qu'en retournant au plus vite, dans les boutiques, pour satisfaire ces besoins inédits que venait de leur révéler la publicité. La démarche semblait se prêter à des succès toujours renouvelés, capable de stimuler de façon indéfinie l'activité industrielle et en mesure d'apporter en contrepartie, une stabilisation sociale. Cette expansion infinie des besoins, couplée avec l'accès à un nombre toujours plus grand de consommateurs issus de tous les continents, proposait un avenir indépassable.

La *croissance* qui n'avait guère d'intérêt dans les logiques des civilisations agraires s'était imposée comme une valeur centrale des sociétés industrielles à laquelle tous les gouvernements réservent des psalmodies incantatoires pour stabiliser l'emploi national et encouragent le système industriel à insuffler une fièvre consumériste inguérissable. Mais les ruses de l'histoire sont perverses. Le système allait devoir affronter deux graves défaillances :

1) La mondialisation offrait un modèle économique univoque, mais créait une concurrence menaçante avec des coûts de transports effondrés qui ne réduisait plus la concurrence aux seuls opérateurs de proximité. Les produits exportés par les nouveaux pays en cours d'industrialisation et aux coûts de main d'œuvre minimales pouvaient offrir leurs produits à des prix insoutenables pour les vieux pays industriels. Cela augmentait certes le pouvoir d'achat de leurs consommateurs, mais détruisait les emplois de leurs industries et les sources de revenus de leurs travailleurs contraints au chômage. Le système avait des difficultés à rendre solvable la demande potentielle que les médias insufflaient, en laissant sans emploi une fraction de sa population active.

2) L'ampleur démultipliée des besoins - par l'explosion des populations et par l'élargissement insoupçonné du spectre des attentes à satisfaire - venait buter sur les ressources d'un monde saturé et surexploité. L'ambition de la société consumériste ne pouvait plus se répandre à l'identique parmi toutes les populations de tous les continents. L'absence de ressources énergétiques et de matières premières en rapport avec ces besoins affichés, rendaient cette perspective illusoire et posaient les germes de nouveaux conflits pour la captation de ces richesses trop rares. Le paradigme de la *croissance* est-il en train de s'épuiser ?

## **Conclusion**

L'homme a envahi la quasi-totalité de l'espace vital de la planète aux dépens des autres espèces qui s'éteignent et il fait peser sur les ressources disponibles, une demande colossale, incompatible sans réussir néanmoins à satisfaire les besoins les plus élémentaires d'une fraction significative des populations<sup>2</sup>. Tandis qu'une fraction minoritaire de la population

---

<sup>1</sup> Baudrillard Jean, (1970), « *La société de consommation* », Gallimard, Coll. Folio Essais.

<sup>2</sup> Ehrlich Paul Ralph, (1972), « *La Bombe P* » (1968), Fayard.

veille à assurer le maintien de son niveau de vie et appelle la *croissance* de ses vœux pour préserver ses emplois, un milliard d'individus se débat dans la disette, les bidonvilles, l'insécurité, la non-scolarisation et l'absence d'un minimum de couverture sanitaire... La surexploitation des ressources appelle une déconstruction du modèle de *croissance* puisqu'en l'état, les indices d'un réchauffement climatique s'affirment, que l'épuisement des ressources énergétiques et minérales s'annonce et que la pollution de notre environnement est déjà actée<sup>1</sup>. D'autres paradigmes davantage frugaux, plus sobres, et plus vertueux peuvent-ils émerger sans remettre en cause les grands équilibres sociaux ? Est-il possible maintenant de choisir un modèle économique qui, devant la raréfaction des ressources, puisse se départir de la croissance, sans sacrifier les retombées qui en avaient assuré l'expansion et le succès ?<sup>2</sup>

La *croissance* n'aura été, somme toute, qu'une valeur éphémère portée par trois siècles de progrès matériels aussi fous que temporaires ? Outre les bornes écologiques, le modèle vacille, frappé par des promesses créatrices d'emplois qu'il ne parvient plus à tenir sous les effets d'une concurrence mondialisée. On s'interroge sur les capacités potentielles de cette troisième révolution industrielle, annoncée par Jérémy Rufkin<sup>3</sup>, à recréer autant d'emplois qu'elle n'en détruit dans les autres secteurs. La pensée devient brouillonne, les discours des dirigeants se perdent dans des invocations tant incantatoires que contradictoires : les voici appelant un autre développement durable comme une évidence factuelle, mais promettant toujours la croissance comme gage de l'employabilité. La croissance est indissociable de notre système industriel, or celle-ci est devenue mortifère pour notre planète. Renoncer à la croissance est socialement périlleux par l'instabilité que cela ne manquera pas de provoquer en désagrégeant les sociétés. John Stuart-Mill présageait déjà l'absence de possibilités de poursuivre le bond inédit des révolutions agricoles et industrielles et le retour inéluctable vers un nouvel état stationnaire en s'interrogeant non sur son avènement, mais sur son contenu<sup>4</sup>. Il avait mal évalué les effets potentiels des progrès cumulatifs de la science et des techniques, et le dépassement que pouvait provoquer la mise en œuvre d'une croissance pugnace, mais aujourd'hui, nous voici replacés dans un questionnement similaire. Toutefois en éliminant la *croissance*, c'est la logique de la société consumériste qui est touchée et la pérennité du modèle social qui est en péril. Les politiciens tentent maladroitement de tenir les deux logiques en se faisant simultanément les artisans d'un monde aux cohérences écologiques et les imprécateurs d'une croissance éradicatrice des affres du chômage. Comment inventer un modèle social stable qui ne soit pas assujéti au besoin indispensable de la *croissance* ? Celle-ci reste nous l'avons vu intrinsèquement liée à la survie du modèle industriel. Faire l'impasse sur la *croissance* serait une remise en cause du mode industriel.

Au final, depuis trois siècles, la croissance fut un paradigme aux espérances prométhéennes, se berçant de rêves pour un Bonheur attendu, mais se fracassant soudainement sur la réalité

---

<sup>1</sup> Orsenna Erik et le Cercle des Economistes, (2007), « *Un monde de ressources rares* », Edition Perrin, Tempus.

<sup>2</sup> Latouche Serge (1986), « *Faut-il refuser le développement ?* », PUF.

<sup>3</sup> Après le charbon et les chemins de fer, puis l'électricité et l'automobile, les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC).

<sup>4</sup> Maillefer Etienne (1999), « L'état stationnaire : tendance historique ou fiction analytique » in « Mélanges en l'honneur de Jean-Pierre Gern, Dialectiques économiques », Université de Neuchâtel. Stuart-Mill John (1861), « *De l'utilitarisme* ». Stuart Mill John (1848), « *Principes d'Economie Politique* ». Stuart Mill John (1843), « *A system of logic, ratiocinative and inductive* », Kindle Edition.

d'un monde fini, incompatible avec l'explosion démographique et la déflagration de besoins. La reconversion de notre monde à des valeurs plus frugales ne devrait pas être une affaire si simple tant la *croissance* a fini par nous subjuguier et à faire corps avec la logique industrielle...

### **Bibliographie**

- ALBAGLI Claude (1989), *L'économie des dieux céréaliers*, L'Harmattan.
- ALBAGLI Claude (2001), *Le surplus agricole, De la puissance à la jouissance*, Coll. MES, L'Harmattan.
- ALBAGLI Claude (2009), *Les sept scénarios du nouveau monde*, Coll. MES, L'Harmattan.
- ANGUS Maddison (2001), « The World Economy: A Millennial Perspective », OCDE, Paris.
- ANGUS Maddison (2003), « The World Economy: Historical Statistics », OCDE, Paris.
- ARIES Paul (2008), *La décroissance : un nouveau projet politique*, Golias.
- AUSTRUY Jacques (1965), *Le scandale du développement*, Marcel Rivière.
- BAIROCH Paul (1992), *Le tiers monde dans l'impasse*, Poche.
- BAUDRILLARD Jean (1970), *La société de consommation*, Gallimard, Coll. Folio Essais.
- BOSERUP Ester (1970), *Evolution agraire et pression démographique*, Flammarion.
- COMELIAU Christian (2006), *La croissance ou le progrès ? Croissance, Décroissance, Développement durable*, Seuil.
- COTTA Alain (1998), *L'ivresse et la paresse*, Fayard.
- DELAUNAY Janine, MEADOWS Donella, (1972), *Halte à la croissance ? Enquête pour le Club de Rome*, Fayard.
- DUBY Georges (1978), *Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, Gallimard.
- DUMEZIL Georges (1982), *L'idéologie des trois fonctions dans les épopées des peuples indo-européens*, NRF.
- EHRlich Paul Ralph (1972), *La Bombe P* (1968), Fayard.
- FOURASTIE Jean (1979), *Les trente glorieuses ou la révolution invisible de 1946 à 1975*, Fayard.
- GESUALDI Francesco (2005), *Sobrieta, Dallo spreco di pochi ai diritti per tutti*, Feltrinelli, Milan.
- GIDE Charles et RIST Charles (1947), *Histoire des doctrines économiques*, Tome 1, Sirey.
- LATOUCHE Serge (1986), *Faut-il refuser le développement ?*, PUF.
- LATOUCHE Serge (2006), *Le pari de la décroissance*, Fayard.
- LENINE (1976), *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, Editions sociales, Editions du Progrès, Classiques du Marxisme Léninisme.
- LIPOVETSKI Gilles (2001), *L'empire de l'éphémère, la mode et son destin dans les sociétés modernes*, Gallimard, Folio Essais.
- MAILLEFER Etienne (1999), « L'état stationnaire : tendance historique ou fiction analytique » in *Mélanges en l'honneur de Jean-Pierre Gern, Dialectiques économiques*, Université de Neuchâtel.
- MORIN Georges-André (2007), *La fin de l'Empire Romain d'Occident (375-476)*, Edition du Rocher.
- ORSENNA Erik et le Cercle des Economistes (2007), *Un monde de ressources rares*, Edition Perrin, Tempus.
- PERROUX François (1961), *L'économie du XX<sup>ème</sup> siècle*, PUF.
- RICARDO David (1977), *Des principes de l'économie politique et de l'impôt (1817)*, Flammarion, Coll. Champs.
- SAY Jean-Baptiste (1972), *Traité d'économie politique (1803)*, Préface G. Tapinos, Calmann-Levy.
- SENIK Claudia (2005), *L'Economie du bonheur*, coéd. Seuil-La République des idées.
- STUART Mill John (1848), *Principes d'Economie Politique*.
- STUART Mill John (1843), *A system of logic, ratiocinative and inductive*, Kindle Edition.



**Articles**

FEIERTAG Olivier (2011), « L'apogée de l'économie nationale », *La Documentation Française*, N° 8081.

FITOUSSI Jean-Paul (1996), « La croissance a-t-elle un avenir ? », *Revue Politique Internationale*, N° 72, Été.

ROBIN Jean-Pierre (2007), « Les économistes mettent le bonheur en équation », *Le Figaro*, 6 juillet.



## Advocacy for Scientific Research's Competitiveness in Africa

Emil TCHAWÉ HATCHEU

JCAD/bridge

hatcheuemil@gmail.com

### **Abstract**

*Although We dream that "If an African invented vaccine against malaria and win Nobel Prize that would change the world order, Africa entered the 21st century while many problems are yet to be resolved, including poverty, urban governance, regional integration, gender inequality, food insecurity, conflict, subordinate position in global governance."The main idea of this paper is that the poor competitiveness of scientific research in Africa is not necessarily linked to the lack of funding but deal with governance issues. African scientific research suffers especially its mode of organization and operation characterized by the Repression of merit and oppression of intelligence. However, the future is promising on condition that it fits resolutely in the dynamics of globalization. Scientific research in Africa will be more credible and more competitive if it refers to models that accompany economic growth in the United States. In this respect the role of research associations for the development for the creation of centers of excellence, organization and animation of major conference is decisive in several respects.*

### **Key words**

*Africa, competitiveness, governance, scientific research, university.*

### **Résumé**

*Autant nous rêvons toujours que "Si un jour un Africain invente le vaccin contre le paludisme et remporte le prix Nobel cela changerait l'ordre du monde » force est de constater jusqu'à l'aube de ce 21ème siècle l'Afrique a été incapable de relever de nombreux défis. De nombreux problèmes restent encore non résolus, notamment la pauvreté, la gouvernance, l'intégration régionale, l'inégalité des sexes, l'insécurité alimentaire etc. "L'idée principale de cet article est que la faible compétitivité de la recherche scientifique en Afrique et plus particulièrement en Afrique francophone n'est pas nécessairement liée à l'absence ou à l'insuffisance de financement, mais plutôt tient de la mauvaise traiter des questions de gouvernance. La recherche scientifique africaine souffre surtout de son mode d'organisation et de fonctionnement caractérisé par la répression du mérite et de l'oppression de l'intelligence. Toutefois, l'avenir est prometteur, à condition qu'il s'inscrive résolument dans la dynamique de la mondialisation. La recherche scientifique en Afrique sera plus crédible et plus compétitive si elle se réfère à des modèles qui accompagnent la croissance économique dans les pays occidentaux notamment aux États-Unis. À cet égard, le rôle des associations de recherche pour le développement, pour la création de centres d'excellence, l'organisation et l'animation des grandes conférences est déterminant à plusieurs égards.*

### **Mots-clés**

*Afrique, compétitivité, gouvernance, recherche scientifique, université.*

### **Classification JEL**

D83.

## **Introduction**

If Africa has a future that future depends on the recognition and enhancement of knowledge and know-how. Because its scientific research does not fulfil its functions of seeking solutions to development issues it had been facing gives reasons to Afro-pessimists who describe Africa as little inventive and unable of technological innovation. In the absence of clear response from African scientists, the dilemma of Genetically Modified Organisms remains. Silent Africa who questions its genius has the feeling of being taken hostage between multinationals promoter of biotechnology and other voluntary reapers<sup>1</sup>. That African chemists have not yet found local products such as raffia or palm wine formula packaging contrasts with the proliferation of state universities and Private Higher Education Institutes in many countries.

Although we dream that "If an African invented vaccine against malaria and win Nobel Prize that would change the world order, Africa entered the 21st century while many problems are yet to be resolved, including poverty, urban governance, regional integration, gender inequality, food insecurity, conflict, subordinate position in global governance." Far from being neutral, science and technology have become major players in the changes that occur in production systems, trade, intercultural relations, as well as in research and the formulation of responses to climate change.

Paradoxically late Professor Victor Ngu Anomah<sup>2</sup> regrets that local scientific community and government did not support his research on AIDS and "a lot of good scientific ideas are not pursued in Africa because we do not give them a chance." This senior researcher who has continued to collect honors and international recognition for his research to improve human life was almost unknown in his Cameroon native country and even more in other African countries. The challenge facing Africa is not only one to understand how new scientific findings may have an impact on this society, but also that of being a "continent of science" itself.

These sad facts raise the following questions: why scientific research is so poorly competitive in sub-Saharan Africa? Are its weaknesses linked to inadequate funding? Or are they inherent to its organization and to the modes of operation of scientific research institutions, and especially universities? What can African scientific research learn and gain from globalization?

---

<sup>1</sup>We make reference to the routine mowing campaigns organized by anti GMO activists in transgenic plantations.

<sup>2</sup>In 2003, Professor Victor Anomah Ngu (1926-2011) former Cameroonian Health minister announced the discovery of a therapeutic vaccine against HIV-AIDS. Since then, the scientific community has not formally validated the findings of the Cameroonian researcher. Nevertheless, Prof. Anomah Ngu claimed to have cured several formerly HIV-infected persons.

The main objective of this paper is to evidence the impact of the internal governance of universities on the low competitiveness of scientific research in Africa. The world forum of global competitiveness 2013 “define competitiveness as set of institutions, policies and factors that determine the level of productivity of a country. The level of productivity, in turn, set the level of prosperity that can be research by economic. The concept of competitiveness involves static and dynamic components. Although productivity of a country, determine its ability to sustain a high level of income.

It is also one of the central determinant of its return on investment which is one of the key factors explaining an economic growth potential, a country competitiveness is widely accepted as the key driver for sustaining prosperity and well-being of its citizens. Enhancing competitiveness is a long term process that requires improvement across many areas as well as long lasting commitments from relevant stakeholders to mobilize resources, time and effort, Accordingly to make right decision these stakeholders need information and data” provided by scientific research.

The article is part of a program of Comparative Research for Development which analyze the foundations of competitiveness and credibility of the African continent and the promotion of excellence and leadership on the continent (Hatcheu, 2007.2008). The Article is based on the online search and draws lessons of twenty years of scientific researcher in an African university on the one hand and of repeated contacts with scientific research in Europe and United States on the other hand.

### **Africa’s Share in Global Scientific Research**

The world forum of global competitiveness 2013 report notes that “sub-sahara African countries continue to underperform significantly with barely 0.36% of the global research potential, approximately 20,000 researchers and research engineers and 0.4% of global spending on research development (R& D). In terms of output Africa provides 0.3% of scientific production. Fields of research and choice of subjects are limited. Africa does not practice “heavy science” and devotes very little to the exact sciences and engineering and rather social sciences. Its efforts focus mainly on medical and agricultural sciences. The size and scientific efforts are very uneven across countries. According to recent reports, the total annual research output of the African continent including North African is 2700 papers per year. But sub-Sahara’s share (measured by output like article published rather than research program undertaken) has steadily declined. Sub-Sahara has lost 31% of its share in global research such that by 1996 its share had fallen to just 0.7% of international research. In many countries research level vary considerably between universities and departments, with some attracting greater level of external support. In most cases research is constrained by time as compared to heavy teaching burden. (Johnathan, 2010).

---

<sup>1</sup> Research Governance regulation, organization and management of science and defined how and with whose participation decisions are made for research, particularly on priorities and research topics, selection and design methods, cooperation and synergies between different parts of the research system and quality control results. The research governance also includes all the decisions and policies of key research actors such as researchers, politicians, industrialists, NGOs, donors.

*Table 1: Top 10 most competitive African countries without South African Republic and Arabic countries of North Africa*

	Countries	Rank	Score	Universities	Technology	Innovation
1	Bostwana	74	4.13	94	99	74
2	Namibia	90	3.93	111	88	96
3	Zambia	93	3.86	114	110	80
4	Kenya	96	3.84	96	101	56
5	Gabon	112	3.70	-	-	-
6	Senegal	113	3.70	110	93	55
7	Ghana	114	3.69	108	117	99
8	Cameroon	115	3.68	117	118	95
9	Nigeria	120	3.57	118	30	98
10	Tanzania	125	3.50	133	131	86

*Source: Klaus Schwals and Xavier I Martin (2013)*

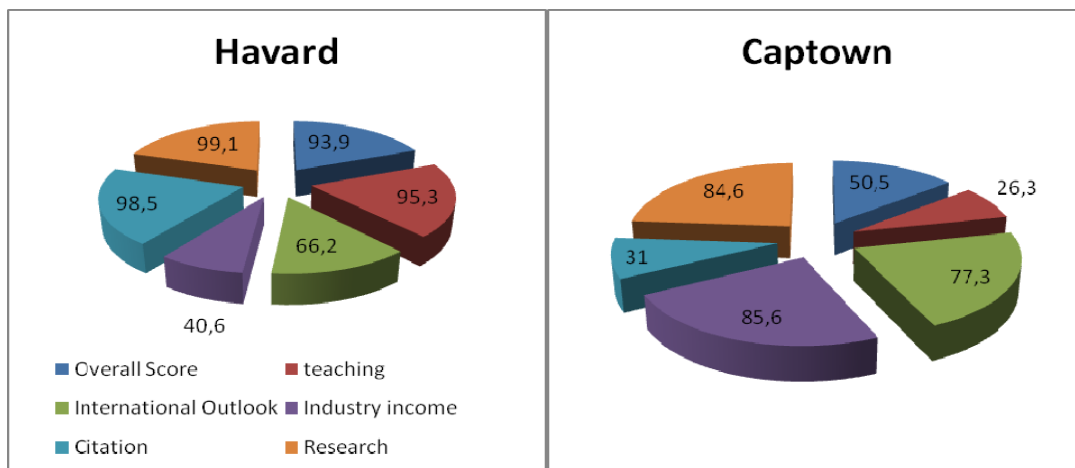
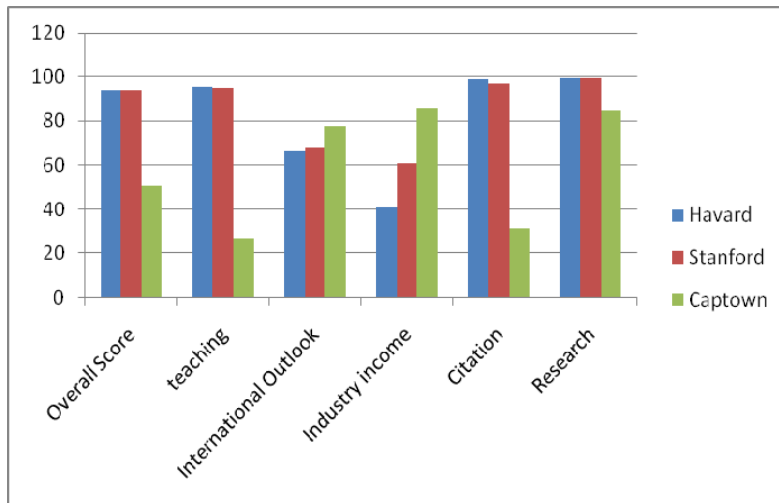
*Nigeria and Kenya with a third of sub Sahara Africa's total potential and more than half of the production are leading countries. Kenya strengths continue to be found in the more complex areas. Kenya innovative capacity is marked by high company spending on Research-development and good scientific research institutions that collaborate well with the business sector in research activities (Gaillard and Waast, 1988).*

### **Reasons of Poor Performances of Scientific Research in Africa**

The weight of history remains an important handicap for Africa. The effects of the slave trade, colonialism and neo-colonialism that Africa has suffered are still being felt. Slave trade, colonialism and neo-colonial domination have each and all had as consequences: suppression of freedoms, violation of human rights and dignity of the peoples of the continent, as well as the looting of human, natural and intellectual. Among the major handicaps of the continent, at the dawn of the twenty-first century, are also the low level of education of many Africans countries, the fragmented political space and, consequently fragmented and uncoordinated research team and programs. Consequently scientific research in Africa is not integrated because research programs mostly depend on external funding and priorities. Economies, higher education institutions and cultures of the elites were strongly marked, not by a philosophy and development strategies guided by the interests of the peoples of Africa, but by influences, not necessarily liberating , coming from former colonial powers. Scientific research and Innovation have never been a priority beyond the official statements. This had two consequences: The first is Poor allocation of human and financial resources for this industry. The second is the lack of clear strategic direction on key development issues.

This is especially the case of French speaking countries. The existence of a department devoted to supporting African partners within the French Institute for Research and Development (IRD) which could remove all misunderstandings persist. The weight of the "donor" is such that the coherence of scientific research programs in African universities and their consistency with the real needs of society and its economy remains a utopia and are not yet a priority. We switch from the control of politicians to the manipulation of scientists. The choice of teams led by senior administrators in countries where overlapping positions constantly practice it is more relevant than previous forms of choice?

The graphs below show the performances of the two top ten universities of the United States and the world (Harvard and Stanford) and of the first African university (Cap town) in the world university ranking.



**Poor Governance as Barrier to the Credibility and Competitiveness of University Research in Africa**

With 300 universities in the beginning of the 21st century against only 13 in 1960, Many African countries has chosen popular university mass served by a pedagogy of mass and socio-political priorities vocation. Such a situation inevitably creates a cohort of problems that have names: congested amphitheatres, lack of infrastructure, difficult working conditions for both teachers and students, increased pressure on resources (Edem Kodjo, 1985 opt cit). Prevention of student and faculty’s claim are a permanent psychosis to the heads of institutions in countries whose government are afraid of change. Research and promotion of excellence are more about slogan.

## **Beyond Funding**

The reasons of the low competitiveness of scientific research in Africa are more related to internal management of human and financial resources as illustrated by the y misadventure of a Cameroonian researcher now in exile.

In 1994 the African Development foundation (ADF) of the United States Congress calls for research proposal to assess the impact of the CFA franc devaluation on agricultural production in African countries of the CFA franc zone, which has just undergone the first currency depreciation. At this time he was a junior researcher in a multidisciplinary research team who refuses to integrate him into the team for answering the call. He then decided to write a personal and individual proposal and was finally selected and funded only for the quality his proposal.<sup>1</sup> The final review of this research concluded that it was a major contribution to the development of Africa. This recognition of merits by the American Congress then encouraged him to set up an association/ research team. In 2007 the French Ministry of Foreign and European Affairs launched the call a project in the framework of a so called "Integrated Support for Strengthening Scientific Teams in the South". (AIRES SUD). This team will be the only winning team selected among the 10 candidate teams of his University, and one of 33 successful teams out of 250 which had applied. Despite significant results obtained in term of publication and outreach with real impact in the university, the institution head finally break the dynamic<sup>2</sup>. We know that the results of previous research are warrant of the quality of future results insofar as itisan achievement demonstrating the capacity of the researcher or his team. Indeed, thanks to their previous work (including validated by publications), they demonstrate their abilities and skills to produce scientific evidence and thus earn credit within the terms of recognition from their peers and funding agencies. Thus, many African researchers are able to meet the requirements of international donors to support and enhance their work but can't get to the end of their program because of blockages and blackmail either from department or at the central administration of the university.

This sad example could seem anecdotic, but reality is that very often Excellence is sacrificed at the altar of the socio-political function in many African Countries. The weight of the administration is the consistency. In defiance of excellence and accountability for results, Heads of academic institution systematically impose friends and relatives as head of research projects and programs. Bosses are looking to "their share" of research funding projects underway in their respective structures. For authorities appointed as Head of universities first for their political activism, researchers are appraised not for their scientific outputs and their contribution to the progress of society, but especially for the redistribution of financial resources. As result, sustainability of scientific research programs in African universities and their suitability for real needs of society and the economy remain a utopia and are not yet a priority for policymakers. Many African governments have been criticized for having driven into exile an increasingly important number of researcher who leaved either for fear of political repression, either to escape the repression of merit, insofar systematic triumph of levelling down which sacrifice the most deserving, the most efficient and the most dynamics. Symposia organized by full professors who very often in positions of head of department or

---

<sup>1</sup>Leland Grant #920 cam

<sup>2</sup> Final report can be viewed online at [www. hatcheujcad.org](http://www.hatcheujcad.org)



dean are limited to ceremonies and protocol very rarely lead to the publication of the proceedings. For many reasons among which administrative authorizations, many researchers are rarely able to attend international or regional conferences, which mean they are isolated from their wider scholarly communities. This constitutes a further obstacle to the competitiveness of young African researchers. Prohibit the researcher to participate in international seminars and conferences returns to make him disappear gradually from the scientific and academic landscape (Gingras, 2002), since Presentations to colleagues, industry and donors constitute an important part of the vitality of a network. Further reduce opportunities for recognition is depriving the researcher, the team, the university and therefore the continent assets in access to competitive resources.

### **Excellence and Leadership as a Driver of a Competitive and Credible Scientific Research**

If the American scientific research is the most competitive<sup>1</sup> with the best universities in the world it is not necessarily because of the importance of allocated funding, but more by the leadership and excellence philosophy behind its organization and functioning. Leadership and excellence are far from being of rhetoric but a cult, a religion, a true obsession. Be it Institute or program, Leadership prepares the next generation to take its place in community and development arenas.

The Experimental Program to Stimulate Competitive Research (EPSCoR) of the National Science Foundation (NSF) was authorized by Congress in 1978, partly in response to concerns in Congress and the concerns of some in academia and scientific community about the geographic distribution of federal research and development (R&D) funds. EPSCoR is a university-oriented program, with the goal of identifying, developing, and utilizing the academic science and technology resources in a state that will lead to increased R&D competitiveness. The program is a partnership between NSF and a state to improve the R&D competitiveness through the state's academic science and technology (S&T) infrastructure.

The program is a partnership between the NSF and a state to improve the R&D competitiveness through the state's academic S&T infrastructure. The mission of EPSCoR is to raise the capability of a research institution or to assist in making a less-competitive institution more research intensive. Eventually, EPSCoR supporters hope those states receiving limited federal support would gain some level of equity in competing for federal and private sector funds through the regular grant system.

The goal of the program as described by NSF is to provide strategic programs and opportunities for participants that stimulate sustainable improvements in their R&D capacity and competitiveness, and to advance science and engineering capabilities for discovery, innovation and overall knowledge-based jurisdictions.

---

<sup>1</sup>Whether in the Shanghai or Time ranking the United States has eight of the top 10 universities in the world

EPSCoR achieves its objectives by:

- catalyzing key research themes and related activities within and among EPSCoR jurisdictions that empower knowledge generation, dissemination and application;
- activating effective jurisdictional and regional collaborations among academic, government and private sector stakeholders that advance scientific research, promote innovation and provide societal benefits;
- broadening participation in science and engineering by institutions, organizations and people within and among;
- using EPSCoR for development, implementation and evaluation of future programmatic experiments that motivate positive change and progression.

The Summer Research Science Institute (RSI) summer program is another example in this register of promoting leadership and excellence. Each summer, 80 of the world's most accomplished high school students gather at the Massachusetts Institute of Technology (MIT) for the Research Science Institute (RSI), to combine on-campus course work in scientific theory with off-campus work in science and technology research. Participants experience the entire research cycle from start to finish. They read the most current literature in their field, draft and execute a detailed research plan, and deliver conference-style oral and written reports on their findings. RSI scholars first participate in a week of intensive STEM classes with accomplished professors. The heart of RSI is the five week research internship where students conduct individual projects under the tutelage of mentors who are experienced scientists and researchers. During the final week of RSI, students prepare written and oral presentations on their research projects.

Centre of excellence refers to a team, a shared facility or an entity that provides leadership, best practices, research, support and/or training for a focus area. The focus area in this case might be a technology, a business concept, a skill or a broad area of study. A centre of excellence may also be aimed at revitalizing stalled initiatives. Within an organization, a centre of excellence may refer to a group of people, a department or a shared facility. It may also be known as a competency centre or a capability centre. In technology companies, the centre of excellence concept is often associated with new software tools, technologies or associated business concepts such as Service-oriented architecture or business intelligence. In academic institutions, a centre of excellence often refers to a team with a clear focus on a particular area of research; such a centre may bring together faculty members from different disciplines and provide shared facilities. [http://en.wikipedia.org/wiki/Center\\_of\\_excellence](http://en.wikipedia.org/wiki/Center_of_excellence) - cite\_note-NRC2000-5 In the healthcare sector, the term often refers to a centre that provides sufficient and easily accessible medical services to patients.

The Electronic Centre of the University of Virginia (“Etext”) served the University community’s teaching and research needs in the areas of humanities text encoding. Founded in 1992, the Electronic Centre of the University of Virginia Library fostered innovation through technology and set an early precedent for the creation and use of digital materials by scholars in the humanities. It pursued a simple, forward-looking goal: build and maintain an Internet-accessible collection of documents central to teaching and research in the humanities, and to nurture a user community adept at the creation and scholarly use of these materials. The Etext centre has become not only one of the first and best-loved digital repositories of a shared cultural record, but also the home of impressive new scholarly output. The Etext Centre receives substantial financial support from both individual donors and funding

agencies. In 1999, the Etext centre was awarded a \$200,000 challenge grant from the national Endowment for the Humanities (NEH), sowing the seeds for a \$1 million endowment. This endowment funds innovative work in information technology and humanities computing at the University of Virginia Library to this day. For the University of Virginia Library, support for the creation, dissemination, analysis, and preservation of digitized and born-digital works remains a primary goal. We are proud to continue the mission of the U.Va. Electronic Text Centre in fresh and sustainable ways.

The Centre of Excellence Food for Safety Research in Child Nutrition Programs within the College of Human Ecology under the administration of the Department of Hospitality Management and Dietetics (HMD) at Kansas State University (K-State) provides science-based solutions to problems impacting food safety in child nutrition programs across the United States and seeks to be at the forefront of providing safe food to American's school-aged children.

It is a national leader in food safety research and education within the food chain. The Kansas State University has identified food safety and security (food bioterrorism) as an area of targeted excellence for research, education, and outreach. K-State values and supports interdisciplinary research, especially in food safety and security, as is evidenced by interdisciplinary graduate degrees in Food Science and through the number of units focusing on this area of targeted excellence. Interdisciplinary research also is evident in the collaborative research projects currently being conducted on campus. Moreover, K-State is closely linked with the National Bio and Agro-Defence Facility which. K-State is home to many food safety units that cover a broad scope of food safety research within the food chain. The faculty in the Department of Hospitality Management and Dietetics (HMD) faculty has been involved in food safety and school related research for several years and has been pioneers in foodservice management education and research since the 1930s. In addition, food safety research has been identified as a research priority in the HMD's strategic plan.

### **Civil Society Associations and Scientific Research Organization and Animation**

Today it is even more critical to have dialogues with non-scientists who aren't familiar with our world. Through engaging and educating the public about research, conferences promote understanding, inspire curiosity, nurture respect for the field, and seed a future generation of scientists. As science budgets shrink and competition for research dollars increases, it is vital that research proposals clearly communicate what is done and why it matters. Increasingly, both public and private funding dollars rely on researcher ability to talk about science to non-scientists.

Annual meeting and conferences are period and moment scientist talks with one another about it our work. When scientists find out what others are doing and share the triumphs and trials of his research. Every poster interaction, every chance encounter in the aisles and eateries brings new thoughts to light and new ways to approach questions raised, for students and senior scientists alike.

Scientists find themselves communicating what they do in very simple terms to friends, family, and colleagues in other areas of the discipline. Even though it takes energy to do so,

describing your work to others who don't understand the jargon — from the person next to you on the plane to a broader lay audience — forces you to distill its essence.

The Society for Neuroscience is a nonprofit organization, devoted to understanding the brain and nervous system founded in 1969 with as nearly 42,000 members the world's.

SfN's mission is to advance the understanding of the brain and the nervous system by bringing together scientists of diverse backgrounds, by facilitating the integration of research directed at all levels of biological organization, and by encouraging translational research and the application of new scientific knowledge to develop improved disease treatments and cures.

Provide professional development activities, information, and educational resources for neuroscientists at all stages of their careers, including undergraduates, graduates, and postdoctoral fellows, and increase participation of scientists from a diversity of cultural and ethnic backgrounds. SfN's annual meeting is the venue for neuroscientists to present emerging science, learn from experts, forge collaborations with peers, explore new tools and technologies, and advance careers. It is the marketplace of ideas and tools for global neuroscience.

SfN awards honour and support neuroscientists at all career stages. Prizes, fellowships, and travel awards recognize scientific achievement and discovery, outreach efforts, contributions to the field, mentoring activities, and more.

Each year, SfN honours some of the best research and achievements by neuroscientists around the globe with more than \$500,000 in prizes and other compensation, such as complimentary travel and registration for SfN's annual meeting.

These awards recognize scientists at all stages of their careers for a variety of activities, including research that expands knowledge of the brain and its functions, outreach programs that educate the public about neuroscience, and mentoring efforts that cultivate achievement for the next generation of neuroscientists.

The Urban Affairs Association (UAA) is the international professional organization for urban scholars, researchers, and public service professionals. *The Urban Affairs Association is dedicated to creating interdisciplinary spaces for engaging in intellectual and practical discussions about urban life. Through theoretical, empirical, and action-oriented research, the association fosters diverse activities to understand and shape a more just and equitable urban world.*

As urban affairs developed a professional and academic field, the need for an organization that welcomed urban faculty, professionals, and students as well as urban program directors and deans became increasingly apparent. In recognition of this need, in 1981 the organization's name was changed to the Urban Affairs Association. Today, UAA includes over 600 institutional, individual, and student members from colleges and universities throughout North America, Europe and Asia. Among its other activities, UAA sponsors the *Journal of Urban Affairs*, a refereed annual journal, publishing manuscripts related to urban research and policy analysis of interest to both scholars and practitioners.

The Urban Affairs Association holds a conference each spring in an urban centre. These yearly conferences are an integral part of UAA's efforts to increase knowledge about urban places and promote the development of research activities. They provide an excellent opportunity for members to exchange ideas, information, and experiences. The conference program features both topics of institutional concern and those related to urban issues. Although formal papers are presented, with selected papers published, the conference format also allows opportunities for informal activities designed to foster professional networking and open discussion.

The UAA Best Conference Paper Award is presented to the author(s) of the paper judged to be the best paper presented at the Urban Affairs Association's (UAA) conference. Recipients are given a complimentary registration to the subsequent conference where the achievement is officially recognized, including the presentation of a plaque that describes the award. All conference papers submitted for review to the *Journal of Urban Affairs* are eligible for the award. Papers are subjected to the normal *Journal of Urban Affairs* review process, and finalists are determined by composite review comments. The award winner is selected by an ad hoc committee designated by the chair of the Governing Board. The committee reports its decision to the Executive Director and the Chairperson of the Board. The Executive Director informs the award recipient of the outcome.

On the contrary, in many African countries this kind of recognition of merit behind the promotion of excellence which drives effort and competitiveness is sacrificed to the altar of the race of appointment to administrative functions. Annual academic inaugural lecture used to be the unique occasion that valued a researcher and his research. The inaugural presentation of the annual academic ceremony in the university was a unique opportunity for a researcher to present the results of its research and its applications to the scientific community, the public and the business world and making young which engage in a scientific career dream. This have been replaced by annual greeting ceremonies marked by praise and gifts to rectors and Minister appointed more for their political activism and membership to network patronage than for their scientific radiance. Annual greeting ceremonies have become occasion when faculties make allegiance to budget manager and kingmaker.

## **Conclusion**

Research is still in its early stages in most African countries. Thus only South Africa appears in the top 30 countries in terms of investment in research and development (R&D). No French-speaking African country appears in the top 70 of countries investing in research. There are indications that the African continent has everything it needs to become the next large global scientific hub: The groundwork is there – knowledge, ingenuity, willingness to learn and adapt, coupled with the rapid expansion of digital technology. All of this is really allowing Africa to play a major part in global scientific collaborations. But despite promises of help from many governments, scientific research is missing the real support of public opinion, support which would allow it to put pressure on politicians to help research in a sustainable way. "Scientific and technical research that can actually have a use for Development in Africa (...) is a field and people practices research oriented." One of the most positive signs for Africa has been the recent increase in scientific research being conducted by local African scientists. From 1996 to 2012, the number of research papers published in

scientific journals with at least one African author more than quadrupled (from about 12,500 to over 52,000). During the same time the share of the world's articles with African authors almost doubled from 1.2% to around 2.3%.

The path of salvation for Africa is the multidisciplinary approach of development, field work priority, proximity to populations, policy makers and local officials, public recovery of junior researcher etc.. Unfortunately many are Africa researchers who pay full price for this kind of choice. Dream that door globalization will make sense for Africa only when the African Diaspora around the world can return freely and legitimately invest the continent and collaborate with local partner to build centres of excellence in research, to set up society of knowledge such UAA or SNF to host and participate to annual conferences in different research domain.

African University should redirect its actions, tasks, to do violence to adapt to a more challenging and hostile environment. Only these innovative and competitive scientists can reassure African ability to meet the demands of competitiveness in the field of science, creation, creativity and bring contribution to economic and social development to African peoples. At the heart of this exercise the nature of power and its relationship with civil society deserve a place of choice.

*April 2014*

## References

- Tricoire Aurelie (2007), « Le financement compétitif de la recherche Scientifique en Europe et aux Etats-unis », *Lieux communs*, No 10, [http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/34/48/08/PDF/A\\_\\_Tricoire\\_LIEUXCOMMUNS2007.pdf](http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/34/48/08/PDF/A__Tricoire_LIEUXCOMMUNS2007.pdf), 04/08/2007
- Gaillard J. and Waast R. (1988), « La recherché scientifique en Afrique », *Afrique Contemporaine*, 148 4e trimestre.
- Callon M., Mustar P. & Larédo Ph. (1995), *La gestion stratégique de la recherche et de la technologie: l'évaluation des programmes*. Paris, Economica, 427 p.
- Harle Johnatan (2010), "Growing knowledge: Access to research in East and southern African universities", The Association of Commonwealth Universities, [http://www.arcadiafund.org.uk/sites/default/files/arc\\_pub\\_africanconnectivity\\_theassociationofcommonwealthunis\\_0.pdf](http://www.arcadiafund.org.uk/sites/default/files/arc_pub_africanconnectivity_theassociationofcommonwealthunis_0.pdf), 3/30/2014.
- Klaus Schwals and Xavier I Martin (2013), "The Global competitiveness report", [http://www3.weforum.org/docs/WEF\\_GlobalCompetitivenessReport\\_2013-14.pdf](http://www3.weforum.org/docs/WEF_GlobalCompetitivenessReport_2013-14.pdf), 20.13.2014
- Larédo Ph. & Mustar Ph. (2001), *Research and Innovation Policy in the New Global Economy*, Northampton, Cheltenham, 524 p.
- Larédo Ph. & Mustar Ph., (2002) « Innovation and Research Policy in France (1980-2000) or the Disappearance of the Colbertist State », *Research Policy*, 31 (1): pp. 55-72.
- Neubauer Claudia (2012) Gouvernance de la recherche – Régulation, organisation et financement, <http://sciencescitoyennes.org/gouvernance-de-la-recherche-regulation-organisation-et-financement/>, 04/01/2014.
- \*\*\* "Kenya Vision 2030, A Globally Competitive and Prosperous Kenya" [http://www.kilimo.go.ke/kilimo\\_docs/pdf/Kenya\\_VISION\\_2030-final.pdf](http://www.kilimo.go.ke/kilimo_docs/pdf/Kenya_VISION_2030-final.pdf)
- \*\*\* [urbanaffairsassociation.org/about/mission](http://urbanaffairsassociation.org/about/mission) (04/03/2014)
- \*\*\* <http://cnsafefood.k-state.edu/> 04/04/2014
- \*\*\* <http://www.digitalcurationsservices.org/digital-stewardship-services/etext/>, 04/04/2014

## **The Usage of Bioadequate Methodology in the Process of Education**

**Saltanat OMAROVA**

*Université de Kainar Almaty, Kazakhstan*

*yerengaip\_omarov@gmail.ru*

### **Abstract**

*The conflict enters increasing volumes; information and the lack of time for their presentation causes disturbances and defects in the brain mentality, the rhythm and life of the students. The author tries to show like how nature and the methods; teaching of bioadequate create the conditions for; use of the possibilities of the brain as body of the perception and the treatment; information*

### **Key words**

*bioadequate methodology, education crisis, Noosphere education, work of the human being's, right to half of a brain, neurophysiology.*

### **Résumé**

*L'enseignement scolaire de sujets ne répond plus aux exigences de la fin de XX - XXI<sup>ème</sup> siècle concernant la vitesse, et l'efficacité. Le conflit entre les volumes croissants d'information et le manque de temps pour leur présentation parfaite cause des perturbations et des défauts dans le cerveau, la mentalité, le rythme et la vie des étudiants. L'auteur essaye de montrer comme comment la nature et les méthodes d'enseignement de bioadequate créent les conditions pour l'usage des possibilités du cerveau comme organe de la perception et du traitement de l'information*

### **Mots-clés**

*méthodologie de bioadequate, crise d'éducation, éducation de Noosphere, du travail de l'être humain, droite à la moitié d'un cerveau, neurophysiologie.*

### **Classification JEL**

*Z19.*

At present academic subjects teaching has no longer met the requirements of the end of XX - XXI cc. in speed, efficiency and effectiveness. The conflict between the growing volumes of information and lack of time for their perfect presentation and processing causes disturbances and malfunctions in the brain, mentality, rhythm of pupils and students' life tempo which reduces the health of population as a whole.

Academician Maslova N.V. gave a clear definition of civilization and education crisis of the end of XX - early XXI centuries, as the crisis of the left cerebral hemisphere type of thinking. The concept of the noosphere formation based on Laws of the World as a basis of the holistic education of mind developed by her, is fully correlated with the conclusions of the famous neurophysiologist Luria A.P. on the holistic integrative brain activity as a pair organ (1).

To the modern teacher as a personality and a specialist formed under the conditions of the left

cerebral hemisphere type of thinking is difficult to imagine himself the possibility of holistic thinking. The paradox is that the modern socio - economic conditions stimulate the aggravation of this situation. So what happens? Why do our children, our vital strategic resource, become the destruction carriers?

What factors, which are taking place in education, have a devastating effect on the physical, psychological and moral condition of young people? First of all, the existing educational system "forgot" about the biosocial nature of a human being. Together with the increasing amount of information and the emergence of a number of information technologies a crisis of thinking is observed.

The right-brain thinking, which leads to harmony, now almost does not develop. This means that it doesn't meet the requirements of the principle of ecological effectiveness. Non-disturbance of the natural development according to its nature allows organizing the nature like education. We understand that it depends on the fact that how perfect teaching of a person's perception will be the same would be an option of a person's manifestation in society. As a result a person realizes his place in the universe. It is important to teach the person to the positive thinking. Lord has given each of them a talent that is necessary to understand and develop. Relaxation used in the learning process is not so much the rest but a deep comprehension based on the individual experience. The practice uses all the senses: sight, hearing, smell, touch, intuition and so on. Students like to discuss images of thought-forms seen by them. All of them become joyful, happy. The fear of the subject is removed. In order to relieve the tension some music, scents, birds' singing is used. In the educational process images play a greater part. Older children create their own images. All this leads to the formation of a coherent picture of the world, to the ecological awareness (3).

Education is just image making, creating image of the World. The essence is formed in a word itself. However, during the educational process a holistic perception of the world and worldview is not provided. At school there is practically no creative thinking. The left hemisphere of the brain is loaded greatly. A child builds his model of the World, basing on those images that he sees around him. As stated, instantaneous remembering is provided in case when there are some emotions. And we know that there are no emotions without images. You cannot pay attention to those things which you are not interested in. A pupil finishes school, then becomes a college student, graduates it, but he has no ideal, example to follow in his life, what to strive for. It turns out that the present education system does not meet its intended purpose. It primarily educates a victim and a consumer who eventually destroys this world.

The psychological approach on which the noosphere education is based starts to work from the first meeting with a child (3). Our communication we begin with an appeal to the higher potential of every child and teenager, with the formation of your comfort zone to communicate with him, with the formation of the love area. The child feels a pleasant astonishment and joy when for the first time in his life, he gets to know that he is able to do something, to know something and he can do something. The basic concept in this system is a creation of a love area. It means a kind of love as it is, which allows everyone to be involved in the process of self-knowledge, self-actualization, self-acceptance. A child and a teenager learn to feel, to make a comfort zone of thinking and stay in it.



Fears, phobias, aggression are removed, there appears a positive approach to themselves and to others. The absence of these important elements in the life of the younger generation creates new additional problems in society. The youth begins to search for physical and emotional relaxation in fights, crime, alcohol and drugs.

Every child is known to have inherently positive - constructive personal potential. And at the age 2 he can and should exercise it. In case the potential is disclosed some complexes which already become the source of phobias, fear and aggression appear. The educational information through methods is perceived and assimilated without disturbing the natural cycles of the body, which allows us to call this process as health saving. In the process of learning the body is involved as well, because it is a biological antenna, and each cell is a repository of information. A lesson becomes as reviling himself, teaches to be in harmony with himself, to understand yourself and others.

Bioadequite technique (thinking with mental images) is based on a combination of long-term and short-term memories. Long-term memory is the image memory, a unit of which is a symbol. This is a memory of image and kind; it is associated with the unconscious things. A child comes into this world with symbols of the collective unconscious - the archetypes, first images, symbolic expression of the previous generations' experience.

The traditional "left-hemispheric" techniques is based mainly on the short-term memory with participation of a fewer number of neuronal groups of the brain, and primarily of the left hemisphere (centers of speech and hearing).

The civilized technocratic society has created a science based on logic. The logic in its turn does not make anything principally new, just dealing with the improvement and the development of events discovered long ago. All discoveries are made only intuitively. The discovery cannot be explained logically, it just comes as a revelation or enlightenment.

Precise sciences such as Physics, Mathematics, Chemistry, Economics and Finances are traditionally considered to be purely logical. That is why the discoveries are so rare in them. But thinking limited by short-term memory is aimed at problems solving and achieving immediate goals related to the current benefits. Thereupon a substantial portion of the subcortical structures connected with the limbic-reticular complex and emotions, is not only excluded from the process of perception and information processing, but is suppressed at each lesson.

This leads to the overstrain of the nerve centres associated with the biological motivations that predispose to the formation of pathological dominants in the first block of the brain (energetic one) (Ukhtomsky) (6).

The cerebral cortex inhibits the subcortex, and in personality's mind the social aspect suppresses the biological one, that leads to neurosis and psychosomatic diseases (6).

The situation is exacerbated in recent decades, as the volume of information is growing. Short-term memory is no longer withstand the load. As a result the sickness rate among both adults and children is increasing. But thinking beyond the limited short-term memory, aimed at solving problems and achieving the immediate objectives related to short-term gain.

The dominant motivation in the classroom does not mean to gain pleasure from the process of learning but a desire to avoid punishment (reprimand, a bad mark).

Non congruency that is "mismatching" of the information presentation of the brain work regularity can be seen in figure 1. We usually tend to blame and scold children in their low efficiency. This is fundamentally wrong. It is necessary to compliment your body for its functioning so well, taking into consideration the extraordinary complexity of the human being, as well as the number and variety of emotional and physical stress, which falls on us every day. It's so amazing how we can manage to live it all through.

Through a neurophysiologic model of brain working developed by the Almaty doctor neuropathologist Davydovskaya N.A. you can see the way of perceiving and processing information, and also the way of thinking, consciousness and personality forming as a whole. Thus, to assist the teaching community in realizing the prospects for holistic thinking and nature like method in learning (figure 3)

In this paper the author tries to show how the nature like and bioadequate teaching methods create the conditions for using the brain possibilities as a pair organ in the course of perception and information processing. The nature like technique restores the integrity of perception genetically inherited in the human being and outputs it to a qualitatively different, higher level of integration.

It's no use to know what parts the brain consists of in order to use it effectively. It is clear that the subject is extremely complex and we only superficially touch it, discussing only what is necessary in order to facilitate the perception and information processing. We know that in general and as a whole the anatomy of the human brain remains unchanged for two thousand years period, but only nowadays, thanks to modern technologies of scanning we begin to understand its biological mechanisms.

After 1990s, we could approve that 70% of the existing knowledge about brain has been discovered in recent years. At present the science continues to flourish, revealing the back of the body, providing the most direct impact on healthcare and education.

Our amazing brain contains too many cells, to be counted. It is estimated that there are about a trillion of them, including 100 billion of active nerve cells (neurons), 900 billion glial cells that feed and protect neurons.

The brain can form up each of the 100 million neurons to 20,000 branches connecting neurons to each other. In the brain, in a literal sense, everything is connected with everything!

The brain has two harmonically interacting hemispheres: Boolean (left) and imaginative (right), figure 2.

In order to achieve perfectness in any field it is necessary to obtain the integration of both hemispheres. It is flexible and unassuming: constantly creates new relationships and adaptations, raising the functional level of the development of cognitive skills.

I – energetic block, or regulation block of the brain activity level.

II - reception, processing and storage block (i.e, coming from outside) information.

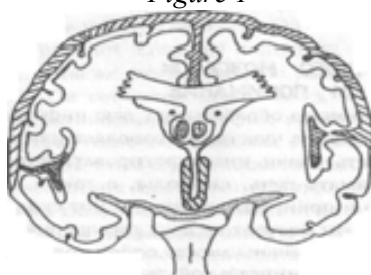
III - a block of programming, regulation and control over the flowing of mental activity.

Each higher mental functions (sensation, perception, attention, mentality, etc.) is carried out with the participation of all three blocks of the brain

Students' senses are specifically involved in the process of perception. The sight (central and peripheral) are stimulated. The central vision is stimulated by staring at the bright colorful illustrations of bioadequate textbook. The central vision is provided by 5-7 million receptors - cones. Peripheral vision is stimulated by the presence of bright designs of a lesson basic symbol (flower spike, wood).The presence of image well-known to the student stimulates positive emotions. Stimulation of peripheral vision helps to revitalize the long-term memory. Peripheral vision is provided by 110-125 million receptor cells that is rods, which are the receptors receiving the light rays under low light conditions, ie colourless or achromatic vision.(canals)

Mutually reinforcing relationships between the visual and audible, tactile, olfactory receptors are established. The natural increase in the tone of all the senses mobilizes the maximum greater number of receptor elements on a unit area of the receptive field and sets them on the perception of information. The pulses from all the senses, as included in the process of perception activate the reticular formation of the brain stem.

Figure 1



[endif][if gte vml 1]><o:wrapblock><v:group id="Group\_x0020\_9" o:spid="\_x0000\_s1026" style='position:absolute;left:0;text-align:left;margin-left:198pt;margin-top:184.7pt;width:225pt;height:180pt; z-index:251660288;mso-wrap-distance-left:1.9pt;mso-wrap-distance-right:1.9pt; mso-wrap-distance-bottom:29.05pt;mso-position-horizontal-relative:margin' coordorigin="3504,1186" coordsize="6062,5808"

Figure 2



The section of the brain showing the approximate relative positions of the main parts of the hindbrain, midbrain and cerebral cortex. in

[endif][if gte vml 1]></o:wrapblock><![endif]

Reticular formation, included in the process of perception in a large degree activates the posterior hypothalamus (energy supply activities and the stimulation of the sensory systems through the sympathetic section of the central nervous system) and nonspecific thalamic nuclei. Thus, block I of the brain implements the first type of activation process, which provides a high level of wakefulness and involuntary attention, in, provides "setting of brain structures and a willingness to accept. Through the limbic department and mediobasal cortex of big hemispheres the right hemisphere and directly associated with it long-term memory are involved. Due to the active psycho- sensor stimulation in the first moments of the lesson there appears a maximum activation of all analytic body systems, including primary cortical fields of both hemispheres. In the structure of the bioadequate lesson the phases of relaxation alternate with the phases of activation. (NV Maslova, "Noosphere education", 2002, pp. 126-140). In the phase of relaxation with closed eyes the peripheral vision is activated, i.e. a substrate for the playback of images from the long-term memory. At the lesson through organized system of student's movements activated in a certain way (turns of the head and eyes, rhythmic movements of hands and feet with pronunciation of new information) is achieved by activation of a wide vertical and horizontal connections of the cerebral cortex and subcortical structures, including the cerebellum and subcortical centres of rotation of the head and eyes.

At the same time, these actions "unloaded" motor skills, stimulate positive emotions, thus support the activity of limbic-reticular complex and the high level of attention throughout the lesson.

During the lesson the basic image animated in a long-term memory with a help of peripheral vision and full of information increases many times, passing through the maximum number of neurons in both hemispheres, through all analytic system including motility. Thus, the convolution of the information in the process of archiving is related to all senses and all divisions of the cerebral cortex. It makes easier to reproduce information put in the long term memory. During the linguistic stage of the lesson together with a teacher in the creative surrounding a pupil reproduces the gained information and feels success.

Logical hemisphere (left) <input type="checkbox"/> linearity <input type="checkbox"/> details <input type="checkbox"/> analysis <input type="checkbox"/> two-dimensionality <input type="checkbox"/> sense of time differences <input type="checkbox"/> verbal <input type="checkbox"/> thinking <input type="checkbox"/> mathematics <input type="checkbox"/> judgment expressiveness	Expressive figurative hemisphere (right) <input type="checkbox"/> simultaneity, The overall picture three-dimensionality <input type="checkbox"/> synthesis <input type="checkbox"/> sense of space, similarity <input type="checkbox"/> Emotions meaning <input type="checkbox"/> rhythmic movements <input type="checkbox"/> imagination <input type="checkbox"/> kinesthetics <input type="checkbox"/> susceptibility
---	---

**References**

1. Maslov N.V. (2002), *Noosphere education*, Moscow.
2. Maslova N.V. (2006), *Periodic system of the general laws of human society*, M. Institute holodinamiki. p. 292.
3. Antoneko N.V., Ulyanova M.V (2007), *Pedagogy of the noosphere development*, M.
4. Gromyko YU. V. (1998), *Design consciousness*, M.
5. Dahlin V.Ya. (1996), *Provisions of the human mind, seminar plans*, M.
6. Davydovskaya H. A. "Psychological and medical basis of health saving and nature like method of teaching", Autoreferat of dissertation pp. 9-10.



**Droit linguistique et social dans le système éducatif en Afrique :  
perceptions et pratiques déclarées des enseignants pour une  
cohabitation nécessaire des langues nationales et du français  
à l'école primaire au Togo**

**Koffi Ganyo AGBEFLE**

*Université de Ghana, Legon Accra*

*koffiganyoa@yahoo.fr*

**Résumé**

*La politique d'introduction des langues nationales (LN) dans l'enseignement primaire au TOGO connaît depuis près de trois décennies un immobilisme qui ne dit pas son nom, puisque les différents projets allant dans ce sens sont restés sans suite. Or on sait que la question de la langue d'enseignement constitue pour toute communauté humaine une préoccupation à laquelle il est pratiquement impossible d'échapper. Le présent article veut relancer le débat autour des LN au Togo et montrer la place de plus en plus indispensable de ces LN dans l'enseignement au vu de l'importance que leur accordent, de nos jours, les enseignants au niveau primaire au Togo.*

**Mots-clés**

*bilinguisme scolaire, médium d'enseignement, politique linguistique, langues nationales, langue officielle.*

**Abstract**

*The introduction of mother tongue languages in primary schools in Togo has been stopped since 25 years because the different projects concerning that policy has not grown. But we all know that the question of mother tongue languages in the schools is very important for any human being community. It means that any community cannot run away from that important question. This paper wants to show the very important place of mother tongue languages in school in Togo according to the point of view of the teachers in the primary schools.*

**Key words**

*school bilingualism, instruction language, language policy, mother tongue languages, official language.*

**Classification JEL**

*K19.*

**Introduction**

Depuis plus d'un demi-siècle d'indépendance des pays africains, il est reconnu que l'utilisation des langues maternelles comme langues d'instruction dans les systèmes éducatifs améliorerait la qualité de l'éducation. Dans ce sens, les organismes internationaux (UNESCO, OIF, Banque Mondiale...), les experts et chercheurs recommandent tous l'instruction en langue maternelle comme étant une nécessité. Cette nécessité a été exprimée à maintes

reprises à travers des publications et à l'occasion de nombreuses instances nationales et internationales (ACALAN, 2005). Les textes officiels sont donc nombreux et les dirigeants africains ont souvent rejeté la responsabilité du non enseignement des LN sur les enseignants. Au Togo, le débat autour de l'introduction des LN dans le système scolaire dort et ne semble plus préoccuper les premiers responsables en charge du secteur de l'enseignement. Or on sait avec Poth (1997 :7) qu'aujourd'hui refouler chez un enfant son parler maternel est préjudiciable pour le développement de ses capacités affectives et cognitives. Selon toujours Poth (ibid), les élans d'expression spontanée de l'enfant, dus aux pulsions d'une vie intérieure féconde sont dès lors artificiellement freinés et on nuit de la sorte au bon développement de ses facultés d'expression dans la langue d'alphabétisation elle-même que l'on croyait pourtant privilégier. Poth (1997 :7) le dit plus clairement en ces termes : « *La pédagogie moderne a compris que l'acquisition rationnelle des langues secondes en Afrique ne passe pas par leur utilisation exclusive dans les classes de l'école primaire. C'est finalement rendre un mauvais service aux langues européennes que de vouloir leur garantir un monopole qui les dessert* ».

Nous nous proposons carrément de ressusciter le débat des LN, en interrogeant les enseignants sur leur réelle perception du bilinguisme scolaire LN-français et les pratiques réelles qu'ils font du médium d'enseignement en cours c'est-à-dire la place qu'ils accordent aux LN par rapport au français. Les principales questions de cette étude sont les suivantes :

- *Quelle perception les enseignants ont-ils de l'introduction des langues nationales dans les écoles ?*
- *Constituent-ils un obstacle à cette politique linguistique scolaire bilingue ?*
- *Quelles pratiques linguistiques réelles font-ils du médium d'enseignement ?*

## **1. Configuration linguistique du Togo**

Le Togo est un pays plurilingue, où sont parlées une trentaine de langues et de dialectes d'importance inégale et répartis entre trois grandes familles linguistiques, dont l'une, la *famille indo-européenne*, est exogène, et les deux autres, les *familles afro-asiatique et nigéro-congolaise*, endogènes (Afeli, 2003).

1) la famille indo-européenne est représentée par le *français*, du groupe des langues romanes, ancienne langue coloniale, érigée par la Constitution togolaise en langue officielle du Togo depuis l'indépendance du pays en 1960. C'est une langue exogène, non nativement parlée par aucune communauté endogène du Togo ;

2) la famille afro-asiatique est la moins représentée des langues endogènes du Togo, avec le *hawsa*, du groupe tchadique, parlé dans des îlots localisés dans le Nord du pays et dans «Hawsa Zongo» à Lomé ;

3) la famille nigéro-congolaise est la plus représentée des autres langues endogènes du Togo, réparties en cinq groupes linguistiques :

- dans la moitié sud du pays, on a le groupe des langues kwa et le groupe des langues dites résiduelles ou rémanentes ;
- dans la moitié nord du pays on a le groupe des langues gur, le groupe des langues ouest-atlantiques et le groupe des langues mandé.



Nous détenons tout le regroupement de langues qui précède de Aféli (2003 : 119) qui affirme d'ailleurs ce qui suit : « *Malgré l'existence d'un atlas sociolinguistique du Togo réalisé dans le cadre du Projet Atlas Sociolinguistique (ASOL) initié par l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) à la fin des années 70, il n'est pas toujours possible de déterminer avec précision le nombre de langues parlées au Togo, encore moins le nombre exact de locuteurs par langue.* »

## **2. Les objectifs de cette étude**

Ce travail a pour objectifs de montrer le rôle des langues maternelles dans la mise en œuvre d'une politique d'éducation efficace. Nous envisageons notamment d'établir un rapport entre langue d'enseignement et performances pédagogiques. D'un point de vue spécifique, nous envisageons de :

- *décrire la pratique courante de l'utilisation du médium enseignement dans l'enseignement de base au Togo ;*
- *montrer la position réelle des enseignants par rapport au bilinguisme scolaire LN-Fr ;*
- *contribuer à l'élaboration d'une stratégie de mise en place d'une politique linguistique bilingue pour une coexistence conviviale entre le français et les langues togolaises.*

## **3. Approche méthodologique de l'enquête**

En ce qui concerne notre méthodologie d'enquête, nous l'avons axée sur une recherche documentaire complétée par une enquête de terrain pour ne pas se limiter à de pures théories. Nous avons donc enquêté des enseignants des cours primaires en les rassemblant en deux groupes distincts : les enseignants des écoles primaires publiques et ceux des écoles primaires privées. Cette distinction s'explique par le fait que très souvent, les écoles privées ne s'inscrivent pas dans la logique de la politique linguistique de l'Etat pour des raisons publicitaires comme on le verra à la suite de ce travail.

La collecte des données a été faite sur la base de questionnaires et d'entretiens, auxquels nous avons ajouté des observations de cours. Nous avons enquêté au total 200 enseignants des cours primaires de la Région Maritime au Togo à raison de 100 pour le secteur d'enseignement public et 100 pour le privé. Les principaux points du questionnaire portaient sur leur adhésion et avis quant à la langue d'enseignement dans la scolarisation de base. En d'autres termes, nous avons voulu savoir s'ils sont, en leur qualité de pédagogues, pour l'enseignement exclusif en langue française ou en langues nationales ou encore pour l'usage des deux langues dans les écoles de base. Une autre préoccupation de notre enquête est de voir avec ces « premiers acteurs de l'enseignement » lequel de l'usage du français ou des langues nationales favorise mieux la compréhension des apprenants. Bref, nous nous sommes intéressé à leurs pratiques pédagogiques quotidiennes de l'enseignement en langue officielle afin d'en déduire les incidences que peut avoir le médium d'enseignement sur le degré de réaction et de compréhension des cours par les enfants. Mais nous précisons qu'il s'agit essentiellement de leurs pratiques déclarées. En effet, nous ne sommes pas allé dans leur classe pour voir ce qui s'y fait, mais nous nous sommes limité à ce qui nous ont dit. C'est cela que nous appelons pratiques déclarées dans ce travail.

#### 4. La perception de la langue d'enseignement par les enseignants

Au sujet du médium d'enseignement, la variable « type d'école » nous permet d'analyser la perception que ces différents enseignants ont de la langue d'enseignement selon qu'ils sont des écoles publiques officielles ou privées.

##### 4.1. Analyse des données relatives aux enseignants

*Tableau 1 : Perception de la langue d'enseignement  
par l'ensemble des enseignants du secteur public enquêtés*

Français uniquement	LN uniquement	Bilingue Fr et LN	TOTAL
20	18	62	100
20%	18%	62%	100%

Ce tableau nous indique que :

- Sur 100 enseignants enquêtés dans le secteur public, 20 sont pour l'enseignement exclusif en français. Ceux-ci représentent seulement 20% de l'ensemble des enseignants enquêtés dans le secteur public.
- 18 enquêtés sur les 100, soit 18% de l'ensemble des enseignants du secteur public, prônent un enseignement en LN exclusivement.
- 62% de ces enseignants (soit 62 sur 100) optent pour un enseignement bilingue LN-français.

*Tableau 2 : Perception de la langue d'enseignement  
par l'ensemble des enseignants du secteur privé*

Français uniquement	LN uniquement	Bilingue Fr et LN	TOTAL
52	25	23	100
52%	25%	23%	100%

Le présent tableau indique que :

- 52% de l'ensemble des 100 enseignants enquêtés dans le secteur privé sont pour un enseignement en français exclusivement.
- 25 enquêtés sur les 100, soit 25% de l'ensemble des enseignants du secteur privé, prônent un enseignement en LN exclusivement.
- 23% de ces enseignants (soit 23 sur 100) optent pour un enseignement bilingue LN-français.

*Tableau 3 : La perception de la langue d'enseignement  
par l'ensemble des enseignants enquêtés*

Français uniquement	LN uniquement	Bilingue Fr-LN	TOTAL
72	43	85	200
36%	21.5%	42.5%	100%

Le tableau ci-dessus nous permet d'apprécier, de manière plus large, le point de vue de l'ensemble des enseignants enquêtés.

- sur l'ensemble des 200 enseignants enquêtés, 72 sont pour l'enseignement en français uniquement dans la scolarisation de base. Ceux-ci représentent 36% des enquêtés.
- 21.5% des enseignants enquêtés (soit 43 enseignants sur 200) sont favorables à l'usage exclusif des langues nationales comme médium d'enseignement.
- 42.5% de ces enseignants (85 enquêtés sur 200) trouvent qu'il faut enseigner en langue française et en langues nationales.

#### **4.2. Interprétations des résultats**

A partir de l'analyse des données contenues dans les différents tableaux et graphiques qui précèdent, nous trouvons que la question de la langue d'enseignement s'impose et il faut lui trouver une réponse. En effet, dans les écoles primaires, la majorité des enseignants interrogés souhaitent une coexistence du français et des LN ou tout simplement un enseignement exclusif en LN. Ces enseignants affirment que, dans les faits, la langue française n'est pas la seule en usage dans leurs écoles. Les langues maternelles des apprenants ou une des langues nationales, interviennent qu'on le veuille ou non, dans la pratique de l'enseignement de tous les jours. Ils sont 42.5% des enseignants enquêtés (secteur public et privé confondus) à marquer leur adhésion pour une introduction effective des LN dans nos écoles. Ils souhaitent que les LN soient officiellement introduites dans les écoles au même titre que le français ou encore qu'il soit accordé aux enseignants la liberté de recourir aux langues maternelles en vue, non seulement de détendre l'atmosphère scolaire, mais aussi de faciliter chez les élèves la compréhension des enseignements. Ce pourcentage d'enseignants optant pour un enseignement bilingue n'est pas du tout négligeable. D'ailleurs cela prouve que les enseignants depuis longtemps considérés comme une entrave à l'introduction des LN dans le système d'enseignement ont changé d'attitude. On voit donc qu'une bonne proportion des enseignants a compris la nécessité de recourir aux LN dans leur pratique pédagogique de tous les jours. Ainsi, de nos jours il serait difficile d'imputer la responsabilité du non enseignement des LN aux enseignants. En effet, à la question de savoir si les enseignants sont pour ou contre un enseignement en LN exclusivement, 21.5% des enquêtés des écoles publiques vont jusqu'à souhaiter un enseignement exclusif en LN dans les écoles primaires. Cette proportion d'enquêtés quoique moins importante n'est pas du tout négligeable. Elle affirme que le français, malgré son statut de langue officielle, ne favorise pas la fluidité de transmission des connaissances à l'école ; sinon il le fait moins qu'on ne le pense. Ce qu'il y a d'intéressant ici, c'est que les LN devraient devenir dès lors langue d'enseignement et, le français, matière d'enseignement. Si l'on considère la position des 42.5% d'enseignants qui optent pour un bilinguisme LN-français et celle des 21.5% qui prônent un enseignement exclusif en LN, on comprend que l'usage du français comme unique langue d'enseignement ne connaît plus l'adhésion de la majorité des enseignants qui sont, en fait, les acteurs immédiats de l'école. C'est dire que ceux qui sont sur le terrain et qui sont en contact direct et permanent avec les élèves ressentent la nécessité de recourir aux langues nationales. La situation n'est pas très différente dans les écoles primaires privées, même si dans leur « recherche de renommée », les directions ou fondateurs de ces écoles exigent des maîtres un enseignement exclusivement en français. En effet, 36% des enseignants enquêtés dans les écoles privées, souhaitent un enseignement bilingue (LN-français). Ils disent devoir faire beaucoup d'efforts pour enseigner exclusivement en français avec l'exigence des fondateurs de ces écoles privées.

Dans un cas comme dans l'autre, la plupart des enseignants interrogés dans les écoles primaires trouvent nécessaire une coexistence du français et des langues nationales dans

l'enseignement de base car cela facilite à l'enfant la compréhension des enseignements. Nous convenons donc avec Ferreira (1985 : 43) que pour ces enseignants, les avantages de l'enseignement en LN ne sont plus un secret. Il réduit les déperditions scolaires et met les enfants à l'abri d'éventuels blocages psychologiques dus à un enseignement précoce en langue étrangère. C'est sans doute ce qui explique la position LASCOLAF (2010 :12) selon laquelle « dans l'enseignement primaire l'utilisation des langues nationales vise à favoriser les apprentissages fondamentaux et à rendre plus aisée l'acquisition progressive d'une langue de communication internationale. La langue première de l'élève exerçant une influence déterminante sur son développement cognitif et affectif, le recours au bi/plurilinguisme scolaire à ce niveau d'apprentissage permet de réduire l'échec scolaire ».

Cette position se trouve réconfortée par les 21.5% d'enquêtés qui prônent l'usage exclusif des LN comme langue d'enseignement. De plus, nous pouvons justifier la position des 36% qui, eux, restent attachés à l'enseignement en français exclusivement par le fait qu'ils manquent de conviction ou parce qu'ils ont été eux-mêmes formés par le système scolaire colonial ; ainsi ils croient que l'école africaine ne peut trouver de salut qu'à travers un enseignement exclusif en français. Alidou (2010 : 46 cité par LASCOLAF, 2010) déplore cette attitude et écrit à ce propos : « Beaucoup d'enseignants qui sont formés par et pour l'éducation classique dans une langue étrangère ne sont pas convaincus des avantages de l'usage des langues africaines qui ont une valeur marginale dans le système éducatif classique ».

Dans tous les cas, la position de la majorité des enseignants que nous avons enquêtés est claire : voir les langues nationales promues au même statut que le français car cela favoriserait un cadre d'apprentissage plus détendu et moins stressant pour le jeune élève africain en général, togolais en particulier. De plus la promotion des LN dans nos écoles faciliterait la prestation pédagogique pour l'enseignant et les apprentissages pour les élèves et, de fait, agirait sur les résultats scolaires. La preuve est que certains enquêtés nous ont confié clairement que l'enseignement en langue française exclusivement est « un calvaire pour l'enfant et un véritable parcours de combattants pour l'enseignant » (Propos d'un enseignant enquêté dans la Région Maritime au Togo). Il y en a qui trouvent que l'enseignement en français seul est un idéal qu'on ne pourrait pas atteindre car la réalité sur le terrain est autre. C'est dire que dans la pratique, le français n'est pas en réalité la seule langue d'enseignement dans ces écoles ; d'autres langues (les LN) y interviennent également par nécessité, et cela se justifie surtout quand on sait que la plupart des enfants arrivent à l'école primaire avec une langue nationale comme langue maternelle.

## **5. Conclusion**

Cette contribution, nous a ainsi donné l'occasion de reposer le problème de la place réelle des LN dans l'enseignement en Afrique francophone en général, au Togo en particulier d'autant plus que le cas du Togo est très frappant. Les enseignants togolais enquêtés adhèrent majoritairement à l'idée d'introduire les LN dans les écoles et souhaitent que cela soit effectif. Dans leur pratique de tous les jours, une bonne place est déjà faite aux langues nationales (LN). C'est donc dans un rapport de complémentarité que le français doit trouver sa place aux côtés des langues nationales car son rôle et son avenir dépendent au premier chef du rôle qui sera reconnu aux langues nationales. Puisque le choix du français comme langue d'enseignement est un choix politique déterminé par des raisons historiques, cette langue ne

saurait s'imposer que si elle collaborait avec les LN car, comme le disait Duponchel (1976 : 385), le français est venu se superposer, en Afrique, à un tissu linguistique originel déjà diversifié. Les possibilités de développement du français ne peuvent se faire qu'à partir de l'importance accordée aux langues nationales. Dans tous les cas, la réalité sur le terrain nous fait découvrir que l'enseignement en langue française exclusivement est loin d'être une réalité d'autant plus qu'il ne favorise pas la compréhension des enseignements par les apprenants. Ainsi les enseignants n'arrivent plus à contourner les LN dans leurs pratiques pédagogiques de tous les jours. L'état doit y penser à nouveau. Ainsi, au vu des résultats auxquels nous sommes parvenus, nous formulons les recommandations à l'endroit des autorités chargées de l'éducation au Togo, en espérant qu'elles pourraient contribuer à améliorer les choses :

- Organiser un Congrès national sur la problématique du système éducatif togolais, avec la participation des différents acteurs de l'école et des partenaires de l'éducation, pour discuter de la réorientation de l'éducation de base dans sa totalité et du rôle que devrait jouer les langues nationales dans le système d'enseignement.
- Concevoir un schéma qui tienne compte de l'importance juridique des langues nationales et prendre des décisions pertinentes et coercitives concernant l'utilisation des langues nationale comme outils d'enseignement et comme matières.
- Concevoir et exécuter un programme d'urgence de formation des enseignants de l'éducation de base ; formation qui devra être axée sur l'utilisation des LN en classe.

### Références bibliographiques

- A.C.A.LAN (2005), *Politiques nationales : Le rôle des langues transfrontalières et la place des langues de moindres diffusions en Afrique*, Colloque du 14 au 16 Mars, Bamako.
- AFELI Kossi A. (2003), « Politique et aménagement linguistique au Togo : Bilan et Perspectives », Thèse de Doctorat d'Etat, UL, 613p.
- CALVET Louis-Jean (1974), *Linguistique et Colonialisme. Petit Traité de glottophagie*, Paris : Payot, 250p.
- DUPONCHEL Laurent (1976), « Le français en Côte d'Ivoire, au Dahomey et au Togo », in *Le français hors de France*, pp. 385- 417.
- FERREIRA Maria Solonilde (1985), « Evaluation de l'expérimentation de la réforme de l'enseignement », Rapport de mission de l'UNESCO au Niger, Niamey /UNESCO, 43p.
- MAURER Bruno (2010), « Les langues de scolarisation en Afrique francophone : Enjeux et repères pour l'action », Projet LASCOLAF, Rapport général, 87p.
- NAPON Abou (1994), « L'enseignement du français au Burkina Faso : méthodes et stratégies », dans les *Annales de l'Université de Ouagadougou*, série A, vol VI, pp. 23-41.
- POTH Joseph (1997), « L'enseignement des langues maternelles : une perspective psychopédagogique adaptée au contexte éducatif des pays plurilingues africains », *Collection guide pratique, LINGUAPAX*, Centre International de Phonétique Appliquée, 27p.

### Abréviations et sigles

- ACALAN : Académie Africaine de Langues  
DRE : Direction Régionale de l'Education  
Di.Fo.P : Division de la Formation Permanente, de l'Action et de la Recherche Pédagogique (actuelle)  
DF : Direction des Formations)  
EPTT : Education Pour Tous au Togo (projet initié par AFD : Agence Française de Développement).  
EPP : Ecole Primaire Publique  
EPL : Ecole Privée Laïque

EPC : Ecole Privée Confessionnelle

FR : Français

I.N.S.E : Institut National des Sciences de l'Education

LASCOLAF : Langues de scolarisation en Afrique Francophone.

LN : Langue (s) nationale (s)

MEPSA : Ministère des Enseignements Primaires et Secondaires et de l'Alphabétisation.

## **L'enseignement de la communication interpersonnelle. Approches possibles**

**Claudia SAPTA**

*Université Paul Sabatier Toulouse, France*  
claudia.sapta@gmail.com

### **Résumé**

*La communication authentique, un idéal ou un leurre ? Les interrogations persistent surtout si on aborde le domaine de l'enseignement de la communication interpersonnelle. Les problématiques communicationnelles relevant de la vie sociale et culturelle nous invitent à questionner des nouvelles perspectives corrélant paradigmes, méthodes et outils. Cet article porte un regard sur la manière d'aborder la communication à travers une approche mettant à l'honneur l'art.*

### **Mots-clés**

*communication, éthique, art, approche transdisciplinaire.*

### **Abstract**

*The authentic communication, an ideal or a lure? The interrogations persist especially if the field of is approached; teaching of the interpersonal communication. The communication problems concerned with the social life and cultural invite us to question new prospects correlating paradigms, methods and tools. This article carries a glance on the manner; to approach the communication through an approach putting at honor.*

### **Key words**

*communication, ethics, art, approach trans disciplinary.*

### **Classification JEL**

*I2- 20.*

### **Introduction**

Quelque part entre arts plastiques, arts musicaux et arts littéraires, l'art de la communication. Des interactions et des relations : formes, liens, images et contenus en quête de sens. Des nouveaux paradigmes : les approches de type transdisciplinaire.

Les manières d'aborder la communication étant multiples, il subsiste toujours la difficulté de choisir la plus appropriée, notamment dès qu'il s'agit d'évoquer un sujet comme celui de l'enseignement de cette discipline. Une discipline qui, nous le rappelons devrait rencontrer toutes les autres disciplines et cela indépendamment des filières scientifiques ou littéraires.

L'approche que l'on choisit dans l'enseignement de la communication répond souvent à un questionnement de finalités et implicitement de contenu. Si nous prenions par exemple

comme finalité la création des conditions propices favorisant la prise de parole et l'expression écrite, une interrogation surgit : quelle place accordera-t-on au contenu communicationnel par rapport au degré d'authenticité du message ? Peut-on exprimer véritablement un contenu<sup>1</sup> à la manière authentique soulignée par C. Rogers autrement que par les voies dites classiques que nous retrouvons dans les différents cursus ?

Comment la capacité d'opérer une transformation au niveau individuel et collectif se perçoit-elle à travers le processus d'apprentissage, et cela, d'un point de vue de l'acquisition des compétences et des savoirs transversaux ? A l'aide de quels moyens ?

Ces questionnements nous rappellent qu'une certaine difficulté d'enseigner la communication persiste et cela, malgré les qualités et le savoir d'un enseignant prenant très au sérieux son rôle et ses activités.

Par la suite notre analyse se concentrera plus particulièrement autour des points suivants :

- La démarche artistique ne serait-elle plus appropriée pour illustrer à la fois l'art et la manière de faire de l'enseignement de la communication une activité plaisante et stimulante pour l'ensemble des apprenants ?
- Dans quelle mesure l'art peut-il servir de liant dans le processus de construction si éphémère d'un semblant de communication ?

Il est évident que l'art de la communication ne peut se soustraire à un impératif constituant à la fois un gage de qualité et de sérieux de la part de l'enseignant : il s'agit de l'éthique dans une société où force est de constater, l'éthique se fait de plus en plus rare<sup>2</sup>. L'enseignement de la communication ne pourrait se faire sans cette prise en compte de l'éthique. L'éthique permet d'approfondir les voies d'expression possibles, voies requérant à la fois ouverture et respect de l'altérité.

En faisant référence au métier des artisans, P. Laszlo disait que le corporatisme (...) servait d'interface : les productions de la nature s'accordaient à celles d'une société. L'accent était mis non sur la consommation, comme c'est le cas aujourd'hui, mais sur le savoir-faire d'artisans qui poursuivaient et complétaient le travail de la nature. (Laszlo, 2007)

Par la suite nous tenterons de souligner le caractère artistique de la communication en plaidant pour une communication se construisant à la force de l'intelligence et de la passion pareillement à un travail d'artisan, aspects représentant tout le contraire d'une communication-consommation<sup>3</sup> que l'on propose à si grande facilité.

Nos propos se veulent interrogateurs, investigateurs d'une possible voie à travers laquelle la communication avant de pouvoir prétendre à être enseignée, peut se vivre d'une manière

---

<sup>1</sup> Cette notion étant pour le moins ambiguë, nous choisissons de nous référer aux savoirs implicites et explicites, transversaux de type « constitutifs d'expérience ». En ce sens, voir nos précédents travaux « *De l'utilité du savoir transversal : un renversement de paradigme* », (B. Roussel, C. Saptá, 2014).

<sup>2</sup> L'attribut relevant de la rareté fait que l'éthique reste l'un des sujets les plus transversaux que les sciences économiques et sociales font souvent un objet d'étude.

<sup>3</sup> Quant à la communication-consommation et ses quelques excès, voir notre travail « *Transdisciplinarité et nouvel ordre éthique* » (C. Saptá, 2013).



profonde et durable rappelant le dur labeur des maîtres artisans. Mais pour cela, à leur manière nous devons nous rapprocher à nouveau de ce que nous avons délaissé le plus : la nature. Le retour vers la nature et sa complexité étonnante qui nous est livrée sous des formes tellement simples qu'elles engendrent encore l'émerveillement, sera synonyme dans notre acception d'un retour vers la communication authentique.

### **Variations en marge du besoin de communication**

« *Evolutia sufletului omenesc de la antropoid la om e evolutia sentimentului social de la socializarea vietii biologice la socializarea valorilor etice transcendente.* » (Vasile Parvan)

Notre société moderne fonctionne selon des règles s'inspirant notamment du concept de communauté ouverte de type global. La plupart du temps la communication structure les relations sociales selon le modèle des interactions à double registre : communication/incommunication.

Nous pouvons traduire l'incommunication comme relevant d'un manque de compréhension causé par une l'absence de conditions propres à l'expression et à l'intégration de la connaissance dans un tout unitaire de savoir. Ainsi, comme le remarquait C. Lévi Strauss, « on pourrait presque dire que nos sociétés perdent progressivement leur charpente et tendent à se pulvériser, à réduire les individus qui les composent à la condition d'atomes interchangeable et anonymes ». Il s'avère que dans cette communauté de type virtuel, la société-même devient une société virtuelle à l'intérieur de laquelle les actes, les attitudes, les intentions des personnes communicantes sont réglés par des normes et des références sous-jacentes auxquelles ces mêmes personnes n'ont pas toutes le même accès.

Malgré le rapprochement apparent proposé par les communautés virtuelles, nous finissons souvent par adopter des conduites d'éloignement. Une explication pourrait être fournie par la capacité d'intégration d'une démarche apte à construire du sens dépassant le simple droit à l'opinion. Dans le cas des communautés souvent hétérogènes (espaces virtuels de prise de parole) cette capacité est souvent manquante.

Si nous prenions le cas de certains forums de discussion à usage informatif reconvertis en outil éducatif<sup>1</sup> nous constatons l'immense décalage persistant entre l'emploi d'une technique (ou d'un outil) et les finalités pédagogiques. D'où le fait que l'esprit critique et la formation préalable nécessaire non seulement à la compréhension mais également à la structuration d'un

---

<sup>1</sup> Nous notons la préférence de certains enseignants de l'enseignement secondaire pour le réseau social de type Facebook employé en tant que moyen de *communication* avec les élèves, tout comme le fait que ce réseau a pu servir d'espace de partage d'information, de *site*(lieu, *locus*) de dépôt de devoirs ou des consignes alors que sa fonction initiale ne correspondait en rien à ce type d'usage, sans parler des conséquences que cette pratique pseudo-pédagogique puisse engendrer. Ces aspects que nous qualifierons de dérives montrent clairement les limites de la compréhension de l'usage du moyen technique, presque parfait corolaire d'une modernité en rupture entre le calcul (la technique) et l'humain dans sa dimension identitaire, affective et communicative. A cet effet nous recommanderons la conférence sur les *limites de la raison scientifique moderne* d'Olivier Frérot (polytechnicien et enseignant) qui procède à un bref éclairage historique de l'évolution de la pensée moderne : <https://www.youtube.com/watch?v=GXMxxGfjuM0>.

processus d'apprentissage présupposant des codes clairs et des normes éthiques en dehors desquels il est impossible de communiquer, doivent être mis au centre de l'actualité d'un enseignement visant l'éducation globale aux médias. Cette éducation doit être conçue autant au niveau spécifique (durant les cours de communication) que d'une manière transversale traduisant un véritable projet éducatif destiné à la formation intégrale de la personnalité de l'élève ou de l'apprenant.

A notre avis il est important de conjuguer pratiques pédagogiques classiques dans l'enseignement de la communication et approches de terrain. En ce sens, le travail sur des outils comme documentaires, vidéos et immersions sur le vif (spectacles, réunions-débats, expositions, visites de galeries ou de musées, ..) reste un formidable moyen d'appropriation à la fois des nouveaux savoirs avec la sensibilisation à l'esthétique, et une mise en pratique des principaux concepts véhiculés par les sciences de la communication.

La mise en pratique outre le fait d'une visualisation génère très probablement des attitudes positives, respectueuses pouvant déboucher sur des pistes nouvelles d'exploration d'attitudes, de prédispositions, d'aptitudes et d'autres qualités correspondant au vocabulaire de la psychologie positive et à l'authenticité de l'apprentissage et que certains auteurs associent à un état positif de joie.

M. Csikszentmihalyi évoque dans son livre<sup>1</sup> l'importance de l'éducation accordée à la conscience et implicitement au bonheur. Selon ce psychologue, il est facile de traduire nos émotions, les émotions négatives inclus en y prêtant attention : ce n'est pas dans un monde pleinement heureux que nous vivons (sans peurs et sans dureté), mais c'est notre aptitude fondamentale de transcender ces obstacles qui pourrait constituer le premier pas vers le changement. Le changement est ici compris comme l'appropriation d'un nouveau monde potentiellement heureux.

Les travaux réalisés ont montré que les artistes et en général les esprits créatifs vivent ce qu'on appelle l'expérience optimale qui se manifeste comme bonheur. En y rattachant la conception d'une éthique comme ouvrant au passage obligé vers la rencontre avec soi et l'autre, il est possible de comprendre l'état de création artistique comme étant à la fois le résultat et la source d'un bonheur habitant la conscience de l'artiste et du spectateur. Cet état équivaut à une sorte d'oubli de soi, tout le contraire du repli. C'est l'ouverture, l'extériorité de l'intimité, le langage retrouvé dans un monde encombré par des images dépourvues de sens. Dans l'approche centrée sur la personne (approche à la fois éducative et artistique) on quitte le centre d'un soi égoïste pour retrouver le centre (la conscience) d'un bonheur partagé. Nous quittons la virtualité pour nous plonger dans le cœur du réel, ce réel qui n'est autre que la conscience de soi, condition fondamentale à la reconquête de notre place sociale.

---

<sup>1</sup> Il s'agit du livre *Vivre, La psychologie du bonheur* (en anglais, *Flow : the psychology of optimal experience*), paru aux Editions Laffont, 2004.

### **Cadre méthodologique**

*« Quand j'analyse très attentivement les maîtres en politique et en religion, je doute violement sur le sens profond de leur activité. Était-ce le bien ? Était-ce le mal ? En revanche je n'éprouve aucune hésitation devant certains esprits. Ils ne recherchent que les actes nobles et sublimes. Ils passionnent donc les hommes et les exaltent, sans qu'ils s'en rendent compte. Je découvre cette loi pratique dans les grands artistes et ensuite dans les grands savants. Les résultats de la recherche n'exaltent ni ne passionnent. Mais l'effet tenace pour comprendre et le travail intellectuel pour recevoir et pour traduire transforment l'homme. » (Albert Einstein, « Comment je vois le monde », Flammarion, 1979)*

Qu'est-ce que l'éthique si ce n'est une traduction des temps modernes ? Mais c'est avant tout l'effort de comprendre, cette exaltation faisant office de loi pratique dont parlait Einstein et qui nous pousse à travailler et à observer les transformations que nos actions engendrent, et en même temps nous encourage à nous exprimer, à apprendre à écouter les autres, à s'auto-responsabiliser en agissant à bons escient.

Pourquoi parle-t-on aujourd'hui tant d'éthique ? Quelle est la place de la morale, si toutefois il en reste encore une ?

L'éthique semble se montrer discrète en se relevant aux esprits recherchant un sens pour les actions qu'ils accomplissent. Elle semble s'emparer des mots qui ne peuvent pas toujours être dits mais seulement traduits, transformés, métamorphosés dans d'autres formes tout aussi tangibles que la parole, car l'éthique est respectueuse et soucieuse. De soi et des autres (P. Ricœur, 1994).

Pris par des préoccupations diverses nous nous exprimons, nous montrons tout ce que nous savons faire, parfois maladroitement, parfois avec plus d'adresse. Par contre, ce que nous montrons moins relève de notre individualité : nos peurs, nos soucis, notre altérité. Ces aspects sont-ils réservés à l'éthique et à la communication authentique ? Notre pratique en témoigne.

C. Rogers soulignait la posture authentique comme éminemment respectueuse. Malgré quelques interprétations fallacieuses donnant lieu à des dérives communicationnelles<sup>1</sup>, l'apport de C. Roger à la pédagogie souligne la nécessité de prendre en compte la communication comme étant respectueuse de la personne.

Pour notre part, cette approche est indispensable pour la compréhension des rapports complexes existant entre l'acte d'apprendre et la perspective humaniste d'éducation. Par conséquent il est impossible de dissocier notre démarche d'analyse du contexte et des enjeux éthiques.

---

<sup>1</sup> Il faudrait souligner le fait que ces dernières années les stages de formation en communication s'étant multipliés, les approches se révélant des travaux de C. Rogers n'ont le plus souvent rien à voir avec cette philosophie.

## **L'utilisation d'un cadre artistique dans une démarche de communication**

*« Je crois que l'art est la plus haute expression de l'esprit humain. Je crois que nous aspirons à transcender le fini et l'éphémère... que cette aspiration est aussi puissante chez l'être humain que le besoin de reproduire l'espèce. A travers le local ou le régional, à travers nos voix individuelles, nous travaillons à créer des œuvres d'art capables de parler à des gens qui ne savent rien de nous. Du caractère indirect même de cette relation naît une intimité inattendue. La voix individuelle est la voix collective. La voix régionale est la voix universelle. » (Joyce Carol Oates, La foi d'un écrivain, 2004)*

L'art est une forme de communication sociale. L'art transgresse les barrières, fait tomber les masques qui nous rendent opaques à nous-mêmes et à l'extérieur, œuvre à ébranler ce qu'on pourrait appeler l'équilibre statique synonyme d'immobilisme. L'art peut donner les moyens pour accéder à un état de joie, de paix, d'équilibre dynamique.

En ce sens il crée les conditions d'émergence du bonheur vers lequel nous aspirons tous : « L'art dans ses modes de dévoilement permanent, ouvre dans le monde ce qui jusqu'alors n'était nulle part ailleurs, ni en attente, ni en puissance, ni en acte, ni en sommeil. » (Salignon, 2006). C'est en cela que nous pouvons affirmer que l'art crée la vie, la récrée à sa manière, car il s'emploie à fouiller dans les endroits les plus obscures de notre conscience, de nos préjugés (autant de blocages psychiques et affectifs) qui nous habitent en nous rendant étrangers à nous-mêmes.

En étant animé par un sens de responsabilité sociale (le sens éthique de l'art), l'artiste se communique Soit tout en communiquant, en dialoguant avec l'Autre. A travers ces interactions, l'artiste crée les conditions (tout de moins c'est ce qu'il espère) pour que le spectateur puisse se comprendre soi-même car en se comprenant, le spectateur peut nouer à son tour des relations authentiques avec ses semblables et pourquoi pas, avec l'univers tout entier.

Le travail d'un artiste est avant tout un travail d'attention, tout comme une immersion dans les profondeurs d'un inconscient collectif. Souvent le détail symbolique revêt une valeur que l'on pourrait qualifier d'esthétique-éthique débouchant sur des approches qui sont également celles du monde de l'éducation et de l'apprentissage, les deux pilons « qui rendent la vie navigable » (J.C. Oates, 1973).

C'est pour cette raison que l'art joue le rôle d'éveilleur de consciences en apportant une présence, un regard, une vision.

La vision personnelle de l'artiste s'accorde à merveille avec l'ambition de l'enseignant en communication interpersonnelle quant à la mise au point d'une démarche d'authenticité stimulant la créativité à travers l'acte de communication. Œuvrer pour une "communication authentique" revient à développer des nouvelles voies d'expression personnelle dans une approche globale et c'est justement le fait de percevoir l'éducation comme une approche globale qui situe le paradigme transdisciplinaire comme l'une des références pédagogiques les plus abouties.

Dans la méthodologie de l'enseignement de la communication interpersonnelle on peut s'en servir de chaque approche artistique ou culturelle comme d'autant de projections de soi dont l'ambition serait la construction d'un soi plus ample fait de rencontres et de dialogues.

En faisant participer la classe à un événement artistique (le plus souvent il s'agit de visionner un film ou d'assister à une représentation théâtrale) l'enseignant choisit un cadre dynamique où les idées incorporées dans des contenus souvent statiques puissent s'incarner. L'étude d'œuvres littéraires est également un excellent moyen pour aiguïser la perception quant aux attitudes et aptitudes dont les élèves se voient tributaires dans presque toutes les circonstances de leur vie (cadre scolaire ou professionnel, ou cadre général de vie).

### **Le rôle de l'art dans l'enseignement de la communication**

*« Il y a dans l'art une présence qui dépasse la distribution du vrai et du faux. » (Bernard Salignon, « Les déclinaisons du réel - La voix, L'art, L'éternel retour », 2006)*

Si nous nous référons à l'art, ce n'est pas par une simple addition d'enseignement ; en ce cas nous parlerions plutôt d'une approche pluri ou multidisciplinaire. Ce que nous aimerions souligner vise davantage la perception globale des enjeux éducatifs qui restent profondément tributaires des logiques culturelles et politiques et de par cela soumis à des impératifs de résultat.

L'opérationnalité, l'employabilité, l'utilisation de la ressource humaine, ... voici quelques-uns des concepts de la sphère du management qui prennent petit à petit le pas sur le monde de l'éducation ; or nous sommes contraints de reconnaître que la modernité avec ses logiques duales, logiques de séparation voire de rupture<sup>1</sup> traverse une crise<sup>2</sup> sans précédent et qui se fait ressentir à tous les niveaux de la vie sociale.

Pour la question qui nous y préoccupe, cette crise se traduit par une impossibilité quasi généralisée de trouver ou de retrouver le sens perdu.

Cette situation est d'autant plus visible à travers la communication identifiant notamment une perte de langage et de sa richesse, une pléthore d'expressions hermétiques renfermant certaines catégories de jeunes dans des communautés très étroites (codes, normes sous-jacentes, appartenances - refus d'appartenance, désengagement, révolte) pour aboutir finalement à une profonde incompréhension et un état de lieux pour le moins navrant (l'incommunication) dont les enseignants continuent d'être désignés à la fois comme des porte-parole et des bâtisseurs de paix.

L'art en tant que domaine philosophique, esthétique, scientifique<sup>3</sup> fait partie intégrante de nos vies. Sans toujours afficher un objectif clairement identifié comme esthétique, l'art émeut, « transmue la réalité en rythme, en battement, en quelque chose qui n'offre plus de prise aux concepts, aux significations, aux formes formelles. C'est en ceci qu'il donne de l'avenir une idée légère et fuyante. » (Salignon, 2006)

---

<sup>1</sup> Nous soulignons la préférence quasi-systématique pour les sciences dites dures, la primauté des mathématiques permettant la modélisation du réel.

<sup>2</sup> Notre analyse de cette crise multi-niveaux a fait l'objet d'une étude précédente (C. Sapt, *Transdisciplinarité et nouvel ordre éthique*).

<sup>3</sup> Les découvertes technologiques nous permettent de parler de l'art numérique ou de ce qu'on pourrait appeler une approche virtuelle de l'art.

Dans la convergence transdisciplinaire, l'éthique de l'art traduit de nouvelles significations : « l'être, le savoir et le devenir ne sont plus séparés, mais s'expriment dans une même structure intégrant toutes les valeurs devenues ainsi riches d'une nouvelle signification qui sera à la fois évolutive et énergétique. Il est évident que cette dynamique ne peut plus se satisfaire de la morale traditionnelle conçue en fonction d'un monde statique. » (Pierrat, 1995)

Nous retrouvons ainsi la fonction esthétique intimement mêlée à la fonction éthique. L'esthétique de par son rôle tampon entre la métaphysique et le monde physique est intimement liée à une nouvelle vision structurante de la pensée.

Nombreuses sont les occasions où les sciences (le progrès technique) interagissent selon le modèle de la complexité avec les concepts philosophiques. Continuer à réfléchir selon des catégorisations fragmentaires en séparant les sciences et les différents domaines d'étude ce n'est qu'aggraver une situation de crise.

C'est la raison pour laquelle l'esthétique et l'éthique travaillent ensemble « (en) remett(ant) en question les fondements de la responsabilité ». L'éthique, en (re)cherchant « une conception de la vie toujours plus cohérente et personnalisante » (Pierrat, 1995), l'esthétique traduisant une autre recherche de la beauté en accord avec la philosophie contemporaine, autrement dit, recherche spirituelle de la vérité, en sachant que « l'essentiel de l'art n'est pas la beauté ; il est la communication ; une communication en profondeur. » (Jacquard, 1994)

L'art et l'éthique intègrent tous deux cette nouvelle conception de l'existence dans son urgence d'écologisation, à l'intérieur de laquelle la science (les sciences) joue un rôle qui est loin d'être négligeable. Mais la science seule ne suffit plus comme échappatoire. Nous avons vu que la révolution technique n'a pas apporté que du bonheur. Au contraire.

Par conséquent pourquoi ne pas pratiquer une révision des choses car « la science n'épuise pas la nature de l'être, il y a place pour l'au-delà de la réalité qui est la recherche de l'absolu, et cette recherche peut être menée par l'art, mais aussi par l'amour, parfois les deux réunis. » (Pierrat, 1995)

Une vision intégrative art-sciences n'est-elle préférable étant donné que c'est à la jonction de deux hémisphères que l'éthique s'exprime ?

L'éthique doit œuvrer plus que jamais car elle doit réenfanter la morale. (Pierrat, 1995)

### **Un exemple de situation en communication**

*« La survie des êtres vivants dépend de l'information convenable ou non qu'ils reçoivent sur leur environnement » (Paul Watzlawick, La réalité de la réalité, Éditions du Seuil, 1978)*

Afin d'illustrer nos propos quant au rôle de l'art dans l'enseignement de la communication nous avons choisi d'interpréter une situation artistique en termes d'interactions<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Nos propos s'inspirent de l'approche systémique en communication (la théorie des interactions) de l'École de Palo Alto dont les principaux promoteurs sont G. Bateson, P. Watzlawick, J. Weakland, en

Une situation artistique joue sur des registres de grande subtilité, en maniant des concepts, des idées, des engagements sociaux. Entrer en relation de communication avec une œuvre d'art (installation, sculpture, tableau, ..) présuppose la saisie d'une opportunité ouverte au dialogue. Car c'est grâce au dialogue, à l'implication consciente, réfléchie et responsable des êtres humains que la barrière de la peur, de la fuite, de l'incompréhension peut être franchie en toute liberté. Il faut reconnaître qu'entre la perspective visuelle et celle cognitive il y a une certaine distance et le chemin n'est pas sans encombre.

Dans sa théorie psychologique des interactions, J. Weakland (1977) montre qu'il est fréquent d'analyser une relation établie entre les différents éléments interagissant préférentiellement en fonction des principaux points d'intérêt (par ex., on se concentre plutôt sur le parcours voire sur les attitudes, sur la valeur qui est en jeu ou le sens qu'on donne à nos actes, ...). Tout compte fait, c'est l'analyse opérée qui est susceptible de modifier la relation, en intervenant dans la relation elle-même, et de par cela, en créant ce qu'on appelle les situations de communication. Cette évolution de parcours (on insiste plutôt sur la mouvance de la relation en cours que sur les causes initiales ou les effets attendus) implique un certain coefficient de « responsabilité partagée ». Arrivés à ce point, nous comprenons mieux le rapport entre responsabilité et éthique dans le cas précis de ce travail artistique.

Si nous suivions ce raisonnement, deux possibilités d'analyse s'ouvrent à nous :

- on peut prendre en compte l'interaction à travers le processus de création de l'œuvre sous l'impulsion de l'artiste à destination de la personne-spectatrice, ou
- on peut prendre en compte celle du processus de réception par la personne extérieure via sa propre perception, ses valeurs, sa vision esthétique ; en ce cas nous pouvons parler de possibilité de réponse - réaction engendrée par l'œuvre exposée.

C'est dans la structuration de cette relation duale et relativement complexe que l'on pourrait parler d'une éthique de la communication. L'interaction est définie par les éléments de la contribution. Ainsi il existe la possibilité de poursuivre ou non la relation proposée ou envisagée comme possibilité. Dans tous les cas on peut parler d'un engagement affectif et effectif en toute responsabilité. En conséquence on dispose d'un élément supplémentaire d'analyse de soi ce qui traduit le fait que l'on se construit dans la rencontre, respectivement « on perd son temps quand on ne sait pas rencontrer l'autre. » (Jacquard, 2010)

L'axe central constitutif de ce type d'interaction est repérable dans la valeur que chacun des actants est disposée à donner. Ce sont les graduations de valeur et de sens qui impriment le mouvement dont on ne sait souvent rien au départ et l'artiste encore moins. C'est la raison pour laquelle la véritable difficulté pour l'artiste faisant acte pédagogique - acte de communication réside dans le passage effectif à l'acte de communication de son œuvre<sup>1</sup>.

---

même temps des travaux en communication positive de C. Rogers. Quant à ce dernier, à notre avis il mériterait d'être souligné que sa vision de l'éducation ne peut s'appliquer que dans le cadre d'un enseignement facultatif concernant une population autonome et responsable (un enseignement universitaire, par ex.); contrairement à l'opinion communément formée quant au rôle passif de l'enseignant (souvent confondu avec un formateur), cette attitude ne dispense en rien l'enseignant d'assurer son rôle de spécialiste et dont incombe la charge de l'organisation de l'enseignement. L'enseignant se doit d'être capable d'impulser une dynamique d'apprentissage.

<sup>1</sup> En entendant par cela l'écho, la réaction que son œuvre produit.

## **Analyse de la situation**

L'apprentissage de la communication présuppose la mobilisation tour à tour de concepts, attitudes, prédispositions, intéressement (degré de motivation et/ou de satisfaction), compréhension du but et des enjeux, écoute, ouverture, capacité d'entrer en dialogue.

Le principal moyen de communication, le dialogue renvoie à l'incongruité des situations auxquelles nous sommes confrontés souvent à notre insu, aux aspérités qui ne nécessitent pas forcément un traitement de lissage mais se doivent avant tout d'être abordées. Les saisir correspond à une traduction prenant la forme et la consistance d'une nouvelle connaissance capable de structurer la précédente et d'en impulser la future. C'est donc sur la trajectoire que le potentiel d'apprentissage de chaque apprenant crée que s'inscrit le sens d'une communication authentique. Ainsi si nous nous y référons à C. Rogers, il s'agit de permettre à celui qui étudie d'être, à chaque niveau, en contact réel avec les problèmes qui concernent son existence de telle sorte qu'il distingue ceux qu'il désire résoudre. (Rogers, 1965)

En effet il serait illusoire de croire que l'enseignement de la communication sera synonyme d'une fourre tout où l'étudiant pourra trouver facilement réponses de type affirmatif, déclaratif. Le savoir communicationnel ne prend forme qu'à la lumière de l'expérience vécue, c'est la raison pour laquelle il doit rester en alerte. De par cela nous pouvons parler d'un savoir plutôt interrogatif. C'est également la raison pour laquelle un enseignement de ce type ne devrait pas afficher des grandes prétentions mais avant tout donner les conditions nécessaires à la compréhension de la logique communicationnelle, logique complexe qui se doit d'être abordée en conséquence.

Nous rappelons que la connaissance correspond à une imbrication complexe faite d'états, de dispositions et de perceptions qui peuvent être amplifiées et soutenues par des éléments comme l'attention, la connaissance préalable de certains faits ayant trait au sujet, la capacité d'interrogation de la perspective de pensée de l'émetteur et la réception du message. Le véritable message dialogique<sup>1</sup> de l'art réside dans le cheminement de la pensée et la constitution du savoir. Un cheminement consentant, car « devant l'œuvre d'art, l'être s'entrouvre, il passe du côté du réel, du vide, du souffle, où ce qui articule circule dans l'au-delà des formes et des catégories de la forme et au travers d'elles. Ces traversées nous traversent tout aussi – elles mettent le corps en mouvement. Y consentir est une chance » (Salignon, 2006)

Il est fort probable que lorsqu'on enseigne la communication, certaines personnes n'iront montrer aucun signe de curiosité : aucun signal envoyé par le regard, par le geste ou la prise effective de parole. Dans la première situation, les apprenants préfèrent se concentrer sur d'autres tâches surtout si les moyens numériques sont autorisés en cours. Concernant la réponse gestuelle nous entendons une absence de participation dans le sens visant l'essai d'une

---

<sup>1</sup> Ce terme est employé par E. Morin, en faisant appel à la complexité du dialogue permettant la cohabitation des logiques diverses, parfois contraires et antagonistes, mais agissant avant tout comme des vecteurs culturels en charge de la structuration d'un savoir requis par la société complexe. Afin d'approfondir ce concept, nous suggérerions la lecture de son livre, « Mes démons », Stock, 1994.



co-structuration des contenus, de l'apport d'éléments pouvant servir de base ou de modèle, ou de la création de mini desseins ou de prototypes communicationnels de type audio et/ou visuel. Quant à la prise de parole, les possibles interprétations de signification restent absentes.

Nous pourrions appeler cette attitude une attitude du type détournement qui dans l'acception de R. Feynman (Prix Nobel de Physique, 1965) revêt une certaine forme d'irresponsabilité sociale.

Ces aspects font que l'action de communication n'est pas seulement une nécessité, mais qu'elle se doit d'être une action profondément responsable, authentique et respectueuse de l'autre. C'est pour cela que l'étude et la pratique de la communication constituent des éléments indispensables à l'établissement des relations harmonieuses au sein d'une société.

Dans le cas d'une approche artistique de type visite de galerie ou d'exposition<sup>1</sup> avec explication du processus communicationnel engendré par l'acte artistique, c'est l'expérience de vie (au besoin réitérée) qui permet une mise authentique en dialogue.

Néanmoins afin qu'il soit constructif et porteur de connaissance, le dialogue nécessite écoute. L'écoute reste l'un des éléments prioritaires requérant développement dans un cadre de communication via une approche artistique ou autre, car en son absence nulle connaissance n'est possible.

C'est en fonction de ce savoir constitué que nous pouvons aborder cette fois-ci la résultante culturelle de l'expérience créative en termes d'effets. S'ouvrir à une autre pensée est parfois déconcentrant mais tellement formateur<sup>2</sup> !

Dans ce sens, il nous semble possible de dégager trois moments qui correspondent avant tout à des expériences de vie (expériences sociales et culturelles) :

- le moment où on s'arrête (on prête attention),
- le moment où on regarde (en essayant de comprendre, de saisir le sens qui dépasse le simple acte de voir) et enfin,
- le moment où on s'exprime.

L'absence du regard entraîne l'absence de deux autres possibilités d'expression, de même que la présence d'un regard (de loin ou furtif) n'indique en rien la présence d'une quelconque curiosité consistant en l'acte physique et mental du rapprochement. Toute la gestuelle du rapprochement traduit d'une manière sous-jacente la gestuelle de l'intimité avec l'œuvre d'art.

Notre analyse ne serait pas complète si nous ne prêtions pas attention au questionnement du concept d'auto-responsabilisation. Bien que chaque apprenant se place sur l'orbite d'une structure à dominante culturelle selon ses propres besoins<sup>3</sup> et représentations ou références,

---

<sup>1</sup> A ce titre, le cas des installations - performances (comportant notamment des sculptures) peut constituer un excellent cadre d'étude. Nous entendons par le terme visite également une possibilité de *visite virtuelle* si toutefois un déplacement n'est pas envisagé.

<sup>2</sup> Nous comprenons ce terme à travers l'angle de l'expérience de vie.

<sup>3</sup> Nous faisons référence aux *besoins* évoqués par C. Rogers.

l'enseignement de la communication interpersonnelle doit impulser rappelons-le, une dynamique favorisant l'auto-responsabilité.

La communication interpersonnelle mettant au centre la personne facilite la compréhension. Or compréhension veut dire responsabilisation. Ce va et vient incessant entre la mesure de la responsabilité et de l'irresponsabilité dont l'acte de communication se fait témoin, traduit une tentative plus ou moins aboutie de transformation que pourrait subir un « je individuel » à la recherche d'un « je capable de saisir des enjeux collectifs ».

### **Conclusion**

Pour une raison secrète, l'art et l'apprentissage restent universels et très personnels. E. Morin définissait la culture comme une pédagogie du savoir : on s'ouvre à la culture par la transmission, la découverte du sens et l'intégration des nouvelles formes et des nouveaux produits qui enrichissent les anciens. De par cela la culture est un processus dynamique à l'intérieur duquel la pédagogie joue le rôle catalyseur.

L'enseignement de l'art et de la communication comme art devrait être le premier pas vers une compréhension dynamique (en action) de la transdisciplinarité. L'acte de mener à bien nos actions repose sur nos attitudes face à l'action. Nous ne pouvons faire fi de nos attitudes dans l'acte de compréhension (de l'autre, de soi-même, de notre monde) car ce sont éminemment ces attitudes qui nous guident dans l'appropriation du savoir. L'un de ces savoirs serait de découvrir (et la communication sera là pour nous apprendre comment) le véritable message de l'art.

En comprenant l'œuvre d'art, nous nous comprenons. Cette action n'est guère simpliste car la compréhension dont il est question, dépasse l'idée que nous nous faisons généralement de la compréhension. Il s'agit de quelque chose de plus profond, allant au-delà de la compréhension intellectuelle (dont nous nous exerçons à l'aide des concepts) pour plonger au cœur de l'émotion. Cette émotion vraie traduit une action de résonance, de sympathie ou de bienveillance envers l'œuvre d'art. « C'est la raison pour laquelle il faut y consentir, se laisser accéder, sinon l'accès à la vérité est refusé et avec lui l'accès à l'œuvre et au réel échappe à toute précision, logique ou conceptualisation » (Salignon, 2006)

Il nous reste donc à « apprendre à comprendre » autrement que par l'intellect ou la raison et cela pour des raisons éthiques. C'est l'éthique entourant toute connaissance qui est capable de dévoiler le réel sous une multitude d'approches et non uniquement technicistes.

En tout cas, il est de notre devoir de tenter l'expérience car en retrouvant l'essence, nous oublions l'étrangéité qui nous habite pour retrouver notre humanité. Nous passerons ainsi du qu'est-ce que c'est ? à qui suis-je ? Et dans l'équation du savoir (perception – interaction – transformation) chacun d'entre nous (entre)tient un rôle actif pouvant changer le monde.

C'est à ce changement qu'œuvre la transdisciplinarité et l'éducation lorsqu'il est possible (et il est toujours possible) de mettre au centre l'humain et l'écologie de la formation.

**Bibliographie sélective**

- Csikszentmihalyi Mihaly (2004), *Vivre, La psychologie du bonheur*, Editions Laffont.
- Einstein Albert (1979), *Comment je vois le monde*, Flammarion.
- Jacquard Albert (1994), *Absolu, dialogue avec l'abbé Pierre*, Albert Jacquard, Ed. du Seuil.
- Laszlo Pierre (2007), *Histoire de sciences*, Ed. Le Pommier.
- Levi Strauss Claude (2011), *L'anthropologie face aux problèmes du monde moderne*, Seuil.
- Morin Edgar (2000), *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Seuil.
- Oates Joyce Carol (2004), *La foi d'un écrivain*, Philippe Rey.
- Odier Geneviève (2012), *Carl Rogers, être vraiment soi-même : l'approche centrée sur la personne*, Paris, Eyrolles.
- Pierrat Bernard (1995), *Le sens caché des choses*, Ed. La nuée bleue.
- Rogers Carl (1967, Dunod, et 2012, Eyrolles), *Le développement de la personne*.
- Roussel Bruno et Saptia Claudia (2014), « De l'utilité du savoir transversal : un renversement de paradigme » dans *Les Cahiers du CEDIMES*, Vol. VIII, N°1,
- Salignon Bernard (2006), *Les déclinaisons du réel, La voix, L'art, L'éternel retour*, Les éditions du Cerf.
- Saptia Claudia (2013), « Transdisciplinarité et nouvel ordre éthique. Quelques considérations en marge de la formation et de l'emploi », *Revue Européenne du Droit Social*, Vol. XVIII, Issue 1.
- Watzlawick Paul et Weakland John (1981), *Sur l'interaction*, Norton (1977), trad. Seuil.



## **Un modèle d'usure du pouvoir : une approche par l'information endogène et exogène**

**Jean-Louis MONINO, Christophe BOYA**  
*Université Montpellier Sud, France*  
jean-louis.monino@univ-montp1.fr

### **Résumé**

*L'objectif de cet article est de modéliser théoriquement la fonction d'usure du pouvoir pour les premiers ministres en France. Cette fonction est décomposée en deux parties, l'une déterministe de long terme et l'autre stochastique de court terme. La popularité varie entre un stock plafond de départ et un stock plancher de fin de mandat. Dans cet intervalle se manifeste l'érosion du pouvoir, de tendance déterministe décroissante sur le long terme. La popularité est également affectée par des informations endogènes et exogènes de nature stochastique de court terme. L'application empirique montre que les fonctions de popularité suivent un processus ARIMA. L'amélioration du modèle pour les travaux futurs est dans l'appréhension des informations endogènes et exogènes issues des médias.*

### **Mots-clés**

*popularité, usure du pouvoir, information, satisfaction.*

### **Abstract**

*The goal of this paper is to theoretically model the "erosion of power" function for prime ministers in France. This function is divided into two parts, one deterministic on long range and other stochastic on short range. The popularity moves between an upper bound and a lower bound at the end of electoral mandate. In this interval occurs the erosion of power, decreasing deterministic trend on long range. The popularity is also impacted by stochastic endogenous and exogenous information on short range. Empirical study shows that the popularity functions follow ARIMA process. The model improvement for future searches is to gain more insight into endogenous and exogenous information from media.*

### **Key words**

*popularity, erosion of power, information, satisfaction.*

### **Classification JEL**

*C32, D72.*

### **Introduction**

La littérature autour de l'influence des informations endogènes et exogènes sur la popularité des hommes politiques est large. Ces notions ont été considérées pour les domaines d'analyse tels que l'efficacité des marchés ou les représentations des agents en économie<sup>1</sup>, afin de classer et d'identifier la provenance des informations analysées dans une modélisation économétrique.

---

<sup>1</sup> Voir Walter et Brian (2009) ; Boya et Monino (2011).

Nous examinerons dans cet article les déterminants d'une modélisation de la fonction d'usure du pouvoir et son originalité se situe dans une décomposition économétrique en deux parties :

- Les processus de long terme, bien connus, admis, mais peu souvent mis en évidence de façon quantitative.
- Les processus de court terme, moins bien connus qui sont issus d'éléments de jonctures, qui peuvent apparaître aléatoire et donc non modélisable.

Les premiers modèles se sont attachés à montrer le lien entre popularité et facteurs économiques et politique. C'est l'hypothèse de responsabilité. Les électeurs tiennent les hommes politiques responsables des résultats économiques. Ils sanctionnent ou récompensent celui qui conduit la politique économique en cas de mauvais ou de bons résultats. La popularité a fait l'objet d'études approfondies, au niveau international (Borooah et Borooah, 1990, en Irlande ; Neck et Karbuz, 1997, en Autriche ; Veiga et Veiga, 2004 pour le Portugal ou encore Abrams et Butkiewicz, 1995, ou Swank, 1990 aux Etats-Unis). En ce qui concerne le cas français<sup>1</sup>, plusieurs études ont chiffrés ces liens évidents en introduisant la spécificité de la cohabitation (Lecaillon, 1980 ; Hibbs et Vasilatos 1981, 1983 ; Courbis, 1995 ; Alesina, Londregan et Rosenthal, 1996 ; Lewis-Beck, 1997 ; Bernhard, 2002 ; Lewis Beck et Nadeau, 2004).

Ces études n'utilisent que des données dites endogènes, qui affectent la popularité par son caractère direct et technique. Elles reflètent des aspects réels de la vie politico économique. Ces modèles ne tiennent pas compte des environnements économiques et sociaux.

Les analyses plus récentes, utilisent des informations externes à la fonction de popularité. En effet, ces données ne sont pas liées directement à la réalité économique et politique, mais elles affectent la popularité car, elles ont un affect sur les agents qui les reportent sur leur rapport à un politique. Nous sommes en présence de données ou d'informations exogènes. Ce sont des événements de politique extérieure inattendus comme les guerres, appelé effet ralliement autour du drapeau (Mueller, 1970 ; Kernell, 1978 ; Hibbs, 2001), ou des aspects de la vie comme une victoire en coupe du monde (Dubois, 2005), ou encore des données subjectives (Bélanger et Lewis Beck, 2004 ; Agamaliyev et al., 2008, 2010). Ces informations établissent le ressenti ou la perception des électeurs vis à vis des événements, affectant significativement la fonction de popularité.

Néanmoins, dans la majorité de ces études, la fonction d'usure du pouvoir n'a jamais été examinée théoriquement avec explications des mouvements. Son analyse s'est limitée en l'introduction d'une modélisation de type 'dummy' (Veiga et Veiga, 2004 ; Agamaliyev et al., 2008, 2010). Dans notre article nous mettons en évidence une nouvelle approche et qui permettra d'évaluer et de chiffrer la tendance décroissante et les mouvements de court terme.

Les hommes politiques jouissent d'un effet lune de miel suite à leur élection, et inversement à travers un effet 'renversé' avant la fin de leur mandat. L'usure du pouvoir présente des caractéristiques plus fines. Sa décomposition se divise en par un phénomène de long terme qualifié de déterministe et par des événements de court terme qualifiés de stochastique. La fonction d'usure du pouvoir apparaît décroissante sur le long terme (Veiga et Veiga, 2004).

---

<sup>1</sup> Une revue de littérature exhaustive est donnée par Dubois (2005) et Auberger (2007) dans le cas du premier ministre.

C'est une tendance déterministe que nous allons chiffrer. Or, les analyses de la littérature ont mis en évidence des corrélations entre les données endogènes et exogènes sur la fonction de popularité. Les électeurs sanctionnent ou récompensent les politiques suivant les résultats économiques. Il en est de même avec les données subjectives, les grèves, les affaires, les effets 'conflits ou coupe du monde'. Ces éléments peuvent nuire ou profiter à l'image des hommes politiques. Ces informations exogènes ou endogènes sont qualifiées de stochastique et viennent modifier la popularité à court terme que nous allons mettre en évidence. La fonction d'usure du pouvoir est divisée entre une partie l'une de long terme déterministe, qui semble inévitable ; et une partie stochastique de court terme qui se modifie au cours du temps.

Suite à cette introduction qui fait office de revue de la littérature sur la fonction de popularité et les notions d'informations endogènes et exogènes propres à la modélisation. La deuxième section propose un modèle de la fonction d'usure du pouvoir, en distinguant la fonction entre une partie déterministe de long terme et une autre stochastique de court terme. Nous présentons le stock de satisfaction plancher et plafond, la fonction décroissante, et les éléments endogène et exogène de court terme. La troisième section fournit une analyse empirique du modèle d'usure du pouvoir. Nous utilisons pour cela les données de popularité des premiers ministres en France depuis 1976. Enfin, la dernière section conclut l'article et élargit l'analyse sur des travaux futurs concernant l'analyse de la popularité du politique.

### **La fonction d'usure du pouvoir, ou la mesure de confiance des électeurs envers un politique**

Nous présentons une approche de modélisation de l'usure du pouvoir à travers la confiance des actions menées en France par les premiers ministres. Les modèles antérieurs se sont intéressés à l'influence des données économiques et politiques. Les variables choisies dans ces modèles étaient des données macroéconomiques. Ensuite, les facteurs politiques ont amélioré la qualité de la modélisation. Cette influence a été prise en compte en incluant la présence de la cohabitation spécifique au cas français, et l'effet lune de miel. Les effets lune de miel et lune miel renversé sont à rapprocher de la mesure d'érosion du pouvoir, caractérisés principalement pour le premier ministre.

#### *Un modèle théorique « d'érosion du pouvoir »*

Le modèle que nous proposons est axé sur ces aspects. Lorsqu'un homme politique exerce le pouvoir politique, il y a toujours au début des électeurs qui lui accordent leur confiance<sup>1</sup>. Puis au fil du temps, ces électeurs lui retirent cette confiance, car ils se sentent dans une certaine mesure trahis. Ce processus est généralement de long terme et structurant, il constitue un élément fondamental dans la partie endogène de notre modélisation.

Nous décrivons théoriquement l'usure du pouvoir par une fonction indexée dans le temps notée  $f^n(t)$ , où  $f$  est un polynôme de degré  $n$ . Le modèle théorique doit intégrer que la fonction de premier ministre est exercée par plusieurs politiques au cours du temps. Il est abordé de la manière suivante :

---

<sup>1</sup> Cette satisfaction se mesure par la popularité du politique.

Le modèle est nécessairement « discontinu ». En effet, tous les premiers ministres n'arrivent pas avec le même stock de confiance  $x_0$ .

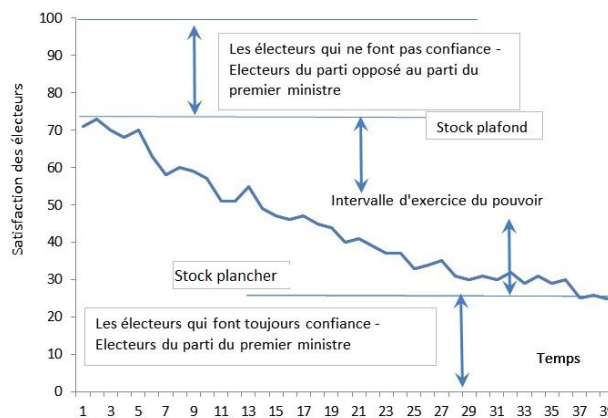
Ils ne consomment pas tous de la même façon leur stock  $x_0$ .

La fonction d'érosion est caractérisée par  $f^m(t)$  tel que :  $x_t = x_0 + f^m(t)$ , où  $t$  représente le temps. La série de l'exercice du pouvoir  $x_t$  est discrète et continue. Le stock de confiance en début de période,  $x_0$  est différent pour tous les premiers ministres, que l'on peut noter  $x_{min,0}$ .

Les électeurs qui votent pour un parti aux élections législatives engagent leur crédit dans un programme qui sera représenté par un homme politique, l'éventuel futur premier ministre. Généralement, chaque premier ministre débute son mandat avec un fort taux de confiance. Les électeurs confirment ainsi leur choix de vote pour un parti politique, en accordant un fort crédit au premier ministre mis en place. Le début d'un mandat de premier ministre est donc inéluctable d'un taux de confiance élevé, car il y a une attente forte entre les promesses électorales et leur mise en application. C'est en quelque sorte, son stock de départ ou son stock plafond. Lorsqu'un premier ministre est nommé par le président de la république, il débute sa fonction avec un capital de satisfaction de départ, dû à son image, ses actions et son implication dans la politique économique et sociale et à la fonction qu'il va occuper.

La confiance des électeurs pendant l'exercice du pouvoir par un premier ministre se traduit par un stock de départ et un stock de fin du pouvoir. En effet, si un premier ministre arrive au pouvoir avec un certain stock au début de son exercice, il peut être démissionnaire lorsque la satisfaction des électeurs est à un niveau jugé faible ; il existe donc un stock plancher. Le graphique suivant le matérialise :

*Figure 1: Les stocks de satisfaction*



Les deux stocks plancher et plafond définissent un intervalle de variation de la confiance, ainsi que de la tendance décroissante déterministe de long terme.

La part des satisfaits ne sera jamais égale à 100% d'où la définition d'un stock plafond, car il y a toujours une opposition minimale à la nomination d'un premier ministre. C'est une opposition idéologique qui n'accordera jamais de crédit à un premier ministre du bord politique contraire au sien.



Le stock plancher est dû à la décroissance de la confiance des électeurs au cours du temps. La satisfaction des premiers ministres varie et oscille autour d'une valeur au-dessous de laquelle ils ne descendent plus. Le stock plancher représente l'électorat partisan qui a une confiance inébranlable envers la politique engagée, par le représentant du parti et son représentant, le premier ministre. Lorsque le premier ministre atteint son stock plancher, il devient le « fusible » du président, qui peut le changer à tout instant. C'est l'analyse de « bouc émissaire » de Lewis Beck (1980) ou « d'écran protecteur » de Capron (1987).

Le dernier élément à prendre en compte dans notre modélisation sont les fluctuations de courte période autour de la tendance de long terme  $f^n(t)$ . Ce sont des éléments stochastiques qui correspondent à des tentatives de corrections que font les premiers ministres au cours de leur mandat (intervention dans les médias, résultats économiques, événements extérieurs, ...). C'est un essai de modification de la fonction d'usure du pouvoir à court terme pour préserver leur crédibilité.

Avec le temps, les électeurs mesurent l'écart entre les promesses de campagne et les réalisations effectives. L'érosion peut s'apparenter à la vitesse à laquelle chaque premier ministre perd des points au cours de l'exercice de ses fonctions ou des réalisations de son gouvernement. On peut supposer que le passé explique les actions présentes et éventuellement les actions futures. Soit  $g$  une fonction qui prend en compte les actions menées antérieurement, mais pas nécessairement entreprises par le premier ministre du moment. Dans ce cas, la mémoire du passé doit s'estomper au fur et à mesure des actions et des réalisations entreprises par le gouvernement en place. La confiance  $x_t$  de chaque premier ministre peut ainsi être modélisée de la manière suivante :

$$x_t = x_{\min,0} + f^n(t) + g(x_{t-1}, x_{t-2}, \dots)$$

Avec  $t = (t_1, \dots, t_n)$ , où  $t_1$  représente la date de nomination, et  $t_n$  la date d'arrêt de ses fonctions, les deux bornes  $x_{t_1}$  le stock plafond, et  $x_{t_n}$  le stock plancher. La fonction  $f$  polynomiale décrit la vitesse d'érosion, qui peut prendre la forme, par exemple, d'un polynôme du premier degré noté  $f(t) = a \cdot t + b$ , où  $a$  représente la pente<sup>1</sup> de cette fonction telle que  $a < 0$ ,  $b$  une constante et,  $g$  les actions menées par le passé.

L'utilisation du polynôme de degré entraîne l'hypothèse que lorsque le stock plancher est atteint, il est impossible de retrouver la confiance des électeurs. Seul le président peut profiter d'un retour de confiance, en changeant de premier ministre qui devient fusible.

Ainsi, en supposant que la fonction d'érosion est un polynôme de premier degré le modèle devient :

$$x_t - x_{\min,0} = (a \cdot t + b) + g(x_{t-1}, x_{t-2}, \dots) \text{ Avec } t = (t_1, \dots, t_n), \text{ et } a < 0.$$

Si l'on pose :

$$y_t = x_t - x_{\min,0}, \text{ alors } y_t = f(t) + g(y_{t-1}, y_{t-2}, \dots).$$

La première partie structurelle et déterministe décrit le phénomène d'érosion sur la période d'exercice du pouvoir. La seconde partie du modèle conjoncturelle et stochastique décrit l'impact des phénomènes ponctuels qui influent sur la confiance des électeurs. Nous généralisons le modèle pour l'ensemble des premiers ministres. Soit  $J$  l'ensemble formé par les différents premiers ministres sur une période  $T$  :

---

<sup>1</sup> Elle caractérise l'érosion moyenne sur la période de fonction du premier ministre.

$$y_{j,t} = f_j(t) + g_j(y_{t-1}, y_{t-2}, \dots)$$

Il faut également ajouter un indice supplémentaire pour décrire l'ensemble des premiers ministres sur la période d'étude tel que :

$$f_j(t) = a_j t + b_j + \mu_t$$

Avec  $t = (t_{j1}, \dots, t_{jJ})$  et  $J = (1, \dots, J)$ , où  $J$  représente le nombre de premiers ministres,  $t_{j1}$  la date de nomination du premier ministre  $j$ ,  $t_{jJ}$  la date d'arrêt des fonctions du premier ministre  $j$ , et  $\mu_t$  la fonction stochastique qui représente  $g_j(y_{t-1}, y_{t-2}, \dots)$ . La fonction  $f_j(t)$  est écrite  $x_{j,t}$

car le processus est généralement discret avec comme terme général  $x_{j,t}$ . Nous utilisons cette dernière notation tout au long de l'article. Le modèle devient donc :

$$x_{j,t} = a_j t + b_j + \mu_t$$

### *La partie stochastique dans le modèle d'usure du pouvoir*

Les études visant à expliquer la popularité des hommes politiques ont introduit à côté des variables économiques classiques, des variables subjectives, des indicateurs socio-économiques, ainsi que des éléments extérieurs. Bélanger et Lewis Beck (2004), Dubois (2005) ainsi que Agamaliyev et al. (2008, 2010) illustrent cela à travers le modèle suivant :

popularité = f (économie réelle, politique, socioéconomique subjective)

Notre modélisation d'usure du pouvoir a pris en compte la partie déterministe, mais a laissé de côté la partie stochastique, notée  $\mu_t$  la fonction stochastique qui représente  $g_j(y_{t-1}, y_{t-2}, \dots)$ . Ce sont des informations qui modifient la popularité des hommes politiques. Plusieurs types de variables sont à prendre en considération.

D'une part, nous avons les informations endogènes classiques largement détaillées dans l'introduction de cet article, à savoir les variables économiques, politiques. D'autre part, les informations exogènes qui influencent également la popularité. Ce sont les données issues des instituts de sondages mesurant un ressenti, ou encore des événements rares ou extraordinaires. C'est pourquoi nous proposerons dans la suite de l'article un modèle autorégressif, dans lequel la mesure de popularité elle-même explique la popularité.

Ainsi, à côté des variables standards économiques et politiques citées antérieurement se mêlent aujourd'hui des données, qui regroupent la confiance des ménages où les études d'opinions fournies par les agences de sondages, des variables dichotomiques telles que les effets coupe du monde, les grèves, le ralliement autour du drapeau

La part stochastique du modèle d'usure du pouvoir est caractérisée par les fluctuations incessantes de court terme sur la confiance des électeurs envers un politique. Ce sont des tentatives de corrections que font les politiques au cours de leur mandat à travers les actions et les résultats qu'ils mènent (intervention dans les médias, résultats économiques, événements extérieurs, ...). C'est un essai de modification de la fonction d'usure du pouvoir à court terme pour préserver leur crédibilité et leur réputation. Bien évidemment, des résultats économiques favorables, l'amélioration de la confiance des ménages, ... ont un impact positif sur la confiance qui leur est accordée, et inversement. La prise en compte de ces impacts positifs ou

négatifs reflète des informations économiques, sociales, politiques. Elles sont analysées par les électeurs et retranscrites dans la confiance qu'ils accordent à un homme politique d'une manière positive ou négative. Ces informations sont diffusées à travers un canal médiatique.

Boya et Monino (2007a, 2007b, 2009) considèrent dans la modélisation politique, des informations exogènes car issues des médias. L'objectif des auteurs est de montrer que ces données sont susceptibles d'avoir un impact sur les cotes de popularité des premiers ministres. Ils rapprochent les quantités d'informations sur la période de 1997 à 2004 aux cotes de popularité. La quantité de données exogènes sur les premiers ministres varie en fonction de l'actualité. Elle est prépondérante le jour de la nomination qui correspond d'ailleurs au moment où leurs cotes de popularité sont les plus importantes. Cependant, les résultats ne sont pas significatifs. Il apparaît que les variations des quantités d'informations exogènes n'ont pas d'incidences significatives sur les variations des cotes de popularité des hommes politiques.

Les électeurs interprètent les résultats et actions des hommes politiques à travers leur diffusion dans les canaux médiatiques. C'est le contenu du message des informations médiatiques qui fournit la tonalité ou l'interprétation des électeurs vis-à-vis de la confiance qu'ils accordent à un politique. Fournir la tonalité d'une information exogène est un principe connu depuis peu. C'est la notion de coloration informative développée par Boya et Monino (2010, 2011) et Boya (2013) qui est capable d'identifier à partir d'un modèle statistique issu de travaux sur la segmentation et l'analyse du discours. Dans le présent modèle, toutes les actions et les résultats des hommes politiques à travers les variables économiques, sociales, subjectives sont définis comme des informations positives ou négatives diffusées par les médias. Trois types de coloration de l'information sont possibles :

- La coloration positive qui représente une information exogène dont on anticipe un impact favorable sur la satisfaction du politique,

Ce sont des informations qui récompensent l'action politique par une amélioration de la confiance faite par les électeurs. Ce sont par exemple, de bons résultats en matière économique caractérisés par une baisse du chômage, une amélioration de la confiance des ménages, ...

- La coloration négative qui représente une information exogène dont on anticipe un impact défavorable sur la satisfaction du politique,

Ce sont des informations qui sanctionnent l'action politique par une dégradation de la confiance faite par les électeurs. Ce sont par exemple, de mauvais résultats économiques (hausse du chômage), baisse de la confiance des ménages, un conflit qui dure dans le temps...

- La coloration nulle qui représente une information exogène dont il est impossible d'anticiper la nature de l'impact sur la satisfaction du politique.

Ce sont des informations qui ne récompensent ni ne sanctionnent l'action politique.

Cependant, le traitement des informations diffusées par le canal média sur les actions politiques nécessite une collecte de ces données sur une longue période qui représente un coût élevé. La décomposition de notre modélisation distingue une partie déterministe et une partie stochastique. Elle se rapproche et s'inspire des travaux de Nelson Plosser (1982) qui distinguent ces deux types de processus dans la classe des processus non stationnaires. En effet, la série modélisée dans notre article reprend le modèle général. Nous sommes en présence d'un modèle avec tendance de type TS, qui est représentée par l'usure du pouvoir du politique sur le long terme. Cette tendance est très clairement décroissante est modélisée à travers l'information endogène. Néanmoins, les perturbations de courts termes liées à un

phénomène stochastique sont perceptibles dans le modèle. Elles sont représentées par l'information exogène. Ces chocs aléatoires proviennent des événements informatifs dus aux actions politiques menées par les premiers ministres. Ces derniers, soient positifs, soient négatifs entraînent des fluctuations autour de la tendance de long terme. Ils sont indépendants les uns des autres, et proviennent d'une source stochastique type DS. La popularité est décrite et définie comme un processus déterministe. La tendance de long terme est perturbée par des événements informatifs indépendants de nature stochastique.

## Application empirique

### Les données

Pour tester le modèle théorique, nous avons utilisé les cotes de popularité des premiers ministres. Ces données sont fournies par les enquêtes d'opinions mensuelles de l'institut TNS-Sofres. La question posée depuis 1978 est la suivante : « Faites-vous tout à fait confiance, plutôt confiance, plutôt pas confiance ou, pas du tout confiance à nom du premier ministre pour résoudre les problèmes qui se posent en France actuellement ? ». L'emploi de ces statistiques est bien sur contestable, mais il n'existe aucune autre série mensuelle de long terme.

La période d'analyse de notre article commence en octobre 1978 et se termine en avril 2012. La périodicité est mensuelle, ce qui fournit 403 observations. Notons que la période d'analyse des cotes de popularité dans le cas français est l'une des plus importantes de la littérature.

### Statistiques descriptives

Le tableau suivant présente les statistiques descriptives pour les différents premiers ministres de notre étude pour la période examinée.

*Tableau 1 : Statistiques descriptives des premiers ministres*

Statistiques	Barre	Mauroy	Fabius	Chirac	Rocard	Cresson	Bérégovoy	Balladur	Juppé	Jospin	Raffarin	de Villepin	Fillon
Moyenne	35,34	44,33	48,68	46,42	58,03	31,18	48,00	59,31	37,04	59,40	39,10	32,09	39,54
Médiane	35	41	49	45	57	30	50	58	35	60	33	29	38
Mode	35	31	47	43	57	26	54	68	36	62	26	29	38
Écart-type	4,79	14,65	5,74	4,88	4,46	8,20	7,01	8,10	11,47	5,79	12,85	8,56	5,97
Variance de l'échantillon	22,94	214,65	32,89	23,85	19,91	67,16	49,20	65,58	131,61	33,57	165,18	73,36	35,60
Minimum de la cote de popularité	25	25	38	41	48	22	39	45	23	40	22	17	30
Maximum de la cote de popularité	44	73	59	58	66	49	60	73	65	71	64	48	56
Minimum - maximum	19	48	21	17	18	27	21	28	42	31	42	31	26
Stock au départ	41	71	53	57	66	49	54	73	65	63	60	39	55
Stock à l'arrivée	32	25	44	46	50	22	39	47	28	40	21,8	30	35
Stock au départ - Stock à l'arrivée	9	46	9	11	16	27	15	26	37	23	38,2	9	20
Sommes des points	1131	1729	925	1207	2089	343	528	1542	889	3564	1447	738	2333
Nombre de mois d'exercice	32	39	19	26	36	11	11	26	24	60	37	23	59

Sur la période d'analyse, se sont succédés des changements de couleurs politiques, 6 premiers ministres de gauche (Mauroy, Fabius, Rocard, Cresson, Bérégovoy, Jospin) et 7 de droite (Barre, Chirac, Balladur, Juppé, Raffarin, Villepin, Fillon).

Nous remarquons que tous les premiers ministres n'ont pas le même stock de départ. Les plus importants sont pour Mauroy et Balladur avec respectivement 71% et 73% au début de leur mandat. Tous les premiers ministres ont à la fin de leur période d'activité un stock d'arrivée inférieur à celui de départ. L'amplitude entre le stock de départ et celui d'arrivée fournit un aperçu de l'érosion du pouvoir. Ainsi, Mauroy, Jupé et Raffarin ont des amplitudes très importantes respectivement 48, 42 et 42 points de perte de leur stock de départ.

Le nombre de mois en fonction montre également la vitesse d'érosion du pouvoir. Les premiers ministres qui sont restés le moins longtemps dans leurs fonctions sont Cresson et Bérégovoy, sous un gouvernement de gauche. Ceux qui sont restés le plus longtemps sont Jospin et Fillon avec un total de 60 mois, soit 5 ans. Le premier dans le cadre d'une cohabitation ; le second ou les têtes de l'exécutif étaient du même bord politique.

Globalement, les stocks planchers sont aux alentours de 20% à 30%. Il existe quelques exceptions Chirac, Jospin et Balladur, qui ont résisté avec des stocks de plus de 40%. Ces résultats s'expliquent car ces premiers ministres étaient les mois suivants candidats aux élections présidentielles. Rocard bénéficiait lui aussi d'un stock de 50% à la fin de son mandat. Ce dernier a été écarté par le président de la république qui le considérait comme un redoutable adversaire politique. L'histoire française de la cinquième république a montré que tous les premiers ministres sortants candidats à la présidence de la république n'ont jamais été élus.

#### *Résultats des estimations du modèle*

L'un des objectifs des études politiques était de s'intéresser aux problèmes de discontinuité des pentes à travers les informations contenues dans les séries chronologiques de popularité. Monino et Boussama (2005) indiquent que les cotes de popularité représentent en quelque sorte une « évaluation » par l'opinion publique de la politique économique et sociale des actions menées et de la « satisfaction » qu'elle a de cet homme politique. Le tableau suivant présente les estimations côtes de popularité pour chaque premier ministre en fonction sur la période analysée.

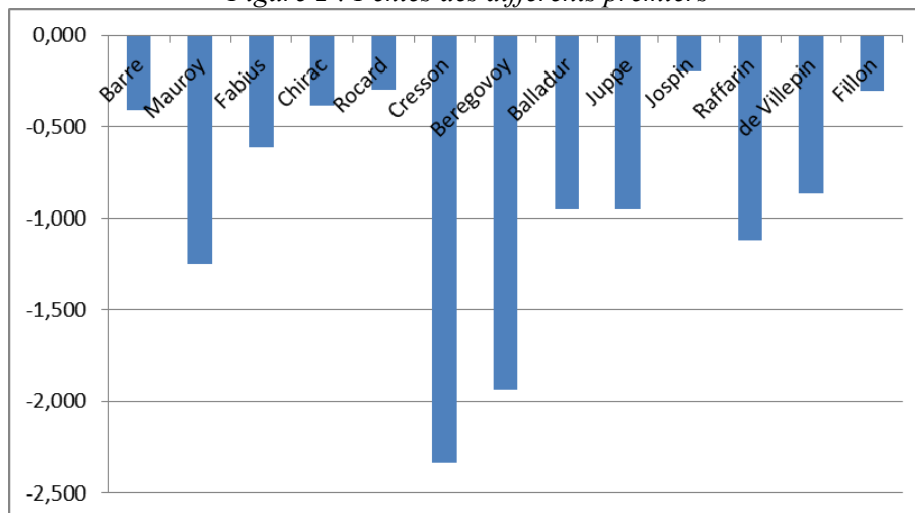
Les résultats montrent que les pentes et les ordonnées sont toutes significatives au seuil de 5%. Les cotes de popularité sont donc des fonctions décroissantes, caractérisées par l'usure du pouvoir. Plus la pente est forte, plus l'usure du pouvoir est rapide, et moins longue est la durée de vie du premier ministre en place. Le coefficient de pente pousse le président de la république à effectuer un remaniement. Par exemple, les coefficients de pente pour Mauroy et Raffarin sont respectivement de -1.25 et -1.1. Pour le premier, le président de la république a effectué un changement avec Fabius, pour le second, il y avait des élections présidentielles à venir. Dans les cas où, les pentes sont très fortes comme pour Cresson (seule femme premier ministre) avec un coefficient de -2.33, et Bérégovoy -1.9, le président doit agir. Dans ce cas précis, il a remplacé l'un par l'autre. Puis, de nouvelles élections législatives eurent lieu, mettant en minorité le président de la république de gauche (François Mitterrand). La pente pour le premier ministre Rocard, est la moins forte. Son changement était là aussi politique. En effet, le président Mitterrand le considérait comme un rival potentiel qu'il fallait écarter.

Tableau 2 : Estimation des tendances

		Coefficients	Erreur-type	Statistique t	Probabilité	No de mois
Barre	Constante	42,1452	1,0402	40,5169	0,0000	
	pente	-0,4122	0,0550	-7,4928	0,0000	32
Mauroy	Constante	109,3825	2,5671	42,6094	0,0000	
	pente	-1,2510	0,0483	-25,9273	0,0000	39
Fabius	Constante	98,1368	16,0694	6,1070	0,0000	
	pente	-0,6105	0,1975	-3,0845	0,0007	19
Chirac	Constante	86,3723	10,7754	8,0157	0,0000	
	pente	-0,3860	0,1038	-3,7172	0,0011	26
Rocard	Constante	98,2393	6,9413	14,1530	0,0000	
	pente	-0,2990	0,0515	-5,8104	0,0000	36
Cresson	Constante	400,3273	42,3778	9,4466	0,0000	
	pente	-2,3364	0,2682	-8,7126	0,0000	11
Bérégovoy	Constante	375,2455	47,9157	7,8314	0,0000	
	pente	-1,9364	0,2835	-6,8308	0,0001	11
Balladur	Constante	237,8974	17,7127	13,4309	0,0000	
	pente	-0,9525	0,0944	-10,0907	0,0000	26
Juppé	Constante	237,8974	17,7127	13,4309	0,0000	
	pente	-0,9525	0,0944	-10,0907	0,0000	26
Jospin	Constante	110,4414	8,8511	12,4777	0,0000	
	pente	-0,2006	0,0347	-5,7800	0,0000	60
Raffarin	Constante	378,8535	20,0123	18,9310	0,0000	
	pente	-1,1213	0,0660	-16,9876	0,0000	37
de Villepin	Constante	320,3360	66,8272	4,7935	0,0001	
	pente	-0,8656	0,2000	-4,3142	0,0003	23
Fillon	Constante	43152,0956	223,7730	192,8382	0,0000	
	pente	-76,7487	5,5968	-13,7130	0,0000	59

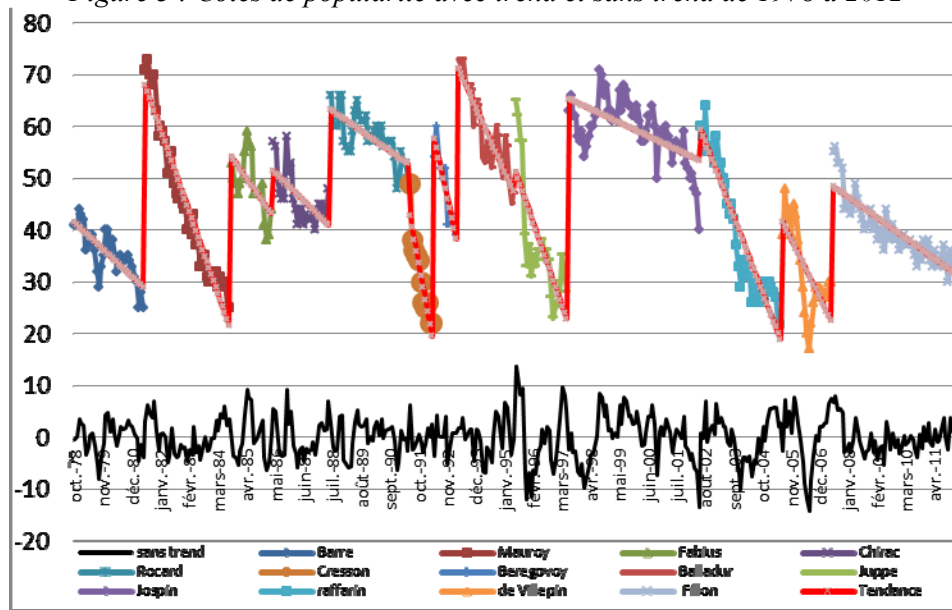
Le graphique ci-dessous représente les coefficients de pente. Les forts coefficients de pente pour les premiers ministres Mauroy, Cresson, Bérégovoy et Raffarin sont plus représentatifs.

Figure 2 : Pentes des différents premiers



Le graphique suivant présente les courbes avec et sans tendance des premiers ministres.

Figure 3 : Cotes de popularité avec trend et sans trend de 1978 à 2012



Ce graphique montre qu'au début de sa nomination, les électeurs attendent des actions de la part du gouvernement, et ce compte tenu des engagements pris durant les campagnes électorales. Les électeurs attribuent un point,  $x_0$ , qui est le résultat d'une certaine majorité. Le stock plafond n'est jamais supérieur à 75%, ce qui représente la part minimale des opposants à la nomination d'un nouveau premier ministre. C'est ce que nous avons nommé l'opposition idéologique qui n'accordera jamais de crédit à un premier ministre du bord politique contraire au sien.

Il peut arriver que le stock plafond de départ soit bas. Ce fut le cas avec Barre, Fabius, Cresson et Bérégovoy lesquels sont arrivés à des périodes de difficultés économiques. Le premier arriva avec le premier choc pétrolier ; le second se trouva confronté à une politique de rigueur pour lutter contre l'inflation. Enfin les deux derniers furent les boucs émissaires d'une lassitude des électeurs du pouvoir en place. Le président de gauche Mitterrand était en place depuis 1981.

Le stock plancher se situe aux alentours de 20% à 30%. Il représente la part des agents qui soutiennent toujours un parti quel que soit les difficultés. Ce sont des agents partisans de gauche ou de droite qui votent toujours pour leur candidat. Les premiers ministres Mauroy, Cresson, Raffarin, furent les plus impopulaires à la fin de leur mandat. Il est intéressant de noter que Raffarin fut maintenu plus longtemps que les autres à son poste malgré son déficit de popularité. C'était un choix politique du président en place, afin de mettre en place sa succession.

La bande d'intervalle entre les stocks plafond et plancher est la zone de variation de confiance. La popularité des premiers ministres varie entre la valeur plafond au-dessus de

laquelle ils ne retournent jamais après leur nomination et la valeur plancher, ou valeur minimale à partir de laquelle ils deviennent ‘fusible’ du président. Il devient le bouc émissaire.

L'érosion du pouvoir est en fait une mesure de la satisfaction ou de l'insatisfaction (ou déception) des électeurs vis à vis des promesses électorales et des actions menées. Il existe une lassitude concernant l'attente de la réalisation des engagements politiques du parti au pouvoir. Par conséquent, la fonction de représentation de la popularité des premiers ministres ne peut être que décroissante. En effet, il y a un décalage pour les premiers ministres entre la volonté d'application des mesures proposées et les possibilités d'applications ou d'exhaussements de ces dernières. Les électeurs sont déçus et l'expriment à travers leur insatisfaction, leur déception. Ils n'ont tout simplement plus confiance dans le premier ministre. Leurs cotes de popularité s'effondrent au cours du temps.

### **Modélisation ARIMA**

Nous avons réussi à modéliser théoriquement le modèle d'usure du pouvoir des cotes de popularité des premiers ministres. Nous avons fourni des explications sur les stocks plafond et plancher, ainsi que sur l'usure du pouvoir. Est-il possible de définir un modèle de prévision des cotes de popularité des premiers ministres en France ?

Nous tentons une approche en utilisant la méthodologie de Box et Jenkins discuté précédemment dans la distinction de notre modèle entre variable déterministe et stochastique. La procédure est largement connue<sup>1</sup>, néanmoins, elle permet l'identification de la tendance et la possibilité de prévisions. Dans notre cas, cette approche de modélisation est suffisante tout au moins dans un premier temps. Notre volonté est de tester la robustesse de la modélisation en l'appliquant sur l'ensemble des périodes d'exercice des derniers premiers ministres. Nous estimons les données à partir du logiciel STATISTICA, qui estime l'ensemble des modèles ARMA possibles pour souligner uniquement les meilleurs. Pour la période d'analyse de 1978 à 2012, le résultat de la modélisation est dans le tableau suivant :

*Tableau 3 : Résultats modèle ARIMA*

AR (1)	0,60073
Err. Type	0,04001
SC initiale	0,6775
SC finale	0,4337

Les résultats de la modélisation à travers le logiciel montrent que le meilleur modèle correspondant aux cotes de popularité des hommes politiques pour prendre en considération l'usure du pouvoir est un modèle de type AR(1). Le paramètre autorégressif a un coefficient de 0.6. En outre, il est significatif au seuil de 5%. Les fonctions d'auto corrélation et auto covariance confirment ce résultat (voir annexe 1). Afin de confirmer ce premier résultat, nous estimons la modélisation pour chaque période. Nous effectuons une modélisation en ôtant à partir des données globales, la période du dernier premier ministre. Ainsi, la seconde modélisation ne comprend plus que 344 points au lieu des 403 pour la période complète de 1978 à 2012. Les résultats sont dans le tableau suivant :

---

<sup>1</sup> La procédure de Box et Jenkins ne sera pas détaillée, dans le présent article.



*Tableau 4 : Résultats modèle ARIMA*

Coeff. AR(1)	Err. Type	Nb de mois
0,6007	0,0400	403
0,6103	0,0431	344
0,5850	0,0455	321
0,5961	0,0493	284
0,5519	0,0563	224
0,4730	0,0626	200
0,4839	0,0667	174
0,5241	0,0676	163
0,5568	0,0680	152
0,5784	0,0784	116

Les résultats confirment le modèle AR(1). Les coefficients varient entre 0.5 et 0.6. Cet élément démontre que le modèle varie peu. En outre, les coefficients sont tous significatifs au seuil de 5%. Il est important de relever que lorsque l'échantillon est réduit, les coefficients ne sont que très peu sensibles. C'est un signe manifeste de robustesse du modèle. Il semble donc que les cotes de popularité des premiers ministres dans le cas de la France suivent une modélisation de type AR.

### **Conclusion**

La cote de popularité des premiers ministres dépend de chacune des personnalités politiques, de leur idéologie, de leur pouvoir de convaincre, de faire passer leurs idées, et de bien d'autres événements qu'ils ont utilisés, avant et pendant l'exercice de leur fonction. Les cotes de popularité représentent en quelque sorte une « évaluation » par l'opinion publique de la politique économique et sociale des actions menées et de la « satisfaction » qu'elle a de cet homme politique. Cet indicateur est une agrégation de mesures faites par l'opinion. La « satisfaction » ou « l'insatisfaction » de l'opinion est mesurée sur une échelle de 0% à 100%.

La popularité est affectée par deux sources d'informations. Tout d'abord, l'information endogène, c'est-à-dire une information interne à la fonction de popularité. Ce sont les données économiques, les aspects politiques, ... Ensuite, l'information exogène, ce sont des données externes à la fonction de popularité. Ce sont des événements de politique extérieure, des aspects de la vie, ou encore des données subjectives. Toutefois, les cotes de popularité suivent une tendance de long terme qui est négative. C'est la notion d'usure du pouvoir.

Les premiers ministres ont lors du début de leur fonction un stock de confiance ou stock de départ, qui représente le stock plafond, c'est le niveau de confiance le plus haut. Ensuite, au fil du temps ce stock s'effrite. A la fin de leur exercice, ils ont un stock d'arrivée toujours inférieur et celui de départ, et qui correspond également au stock de confiance le plus faible de leur période ou stock plancher.

Le stock plafond est entre 55% et 70%. Le stock d'arrivée ou stock plancher se situe aux alentours de 20% à 30%. Cela représente la part des agents qui soutiennent toujours un parti quel que soit les difficultés. Ce sont des agents politiques partisans.

L'amplitude entre le stock de départ et celui d'arrivée fournit un aperçu de l'érosion du pouvoir. C'est également un intervalle de confiance entre les stocks plafond et plancher. La popularité des premiers ministres varie dans cette zone, tout en étant de pente négative. Lorsque les premiers ministres atteignent leur stock plancher, qui est la valeur minimale de confiance, ils deviennent 'fusible' du président. Ce dernier peut le changer à tout moment.

La cote de popularité du premier ministre est une mesure de cet écart. L'érosion du pouvoir est en fait une mesure de la déception des électeurs vis à vis des promesses électorales et des actions menées. Les agents sont impatients entre l'attente de la réalisation des engagements politiques et leur réalisation. Ainsi, la fonction des cotes de popularité des premiers ministres ne peut être que décroissante. Les résultats statistiques confirment ces résultats. Les pentes sont toutes négatives et statistiquement significatives. La modélisation ARMA utilisée démontre la robustesse du modèle décrivant ainsi un AR (1). Le coefficient de ce dernier ne varie pas suivant les périodes utilisées.

Les cotes de popularité suivent donc un processus AR. L'intérêt désormais est d'appréhender dans la modélisation la partie stochastique du modèle. Cette partie se caractérise par les variations de court terme à la hausse et à la baisse visibles sur la tendance de long terme. Ces informations sont des éléments agrégés qui comprennent à la fois les variables économiques mais aussi les informations politiques, .... Ces messages peuvent être retranscrits dans la presse médiatique, mais doivent être traités et analysés car ils sont très abondants.

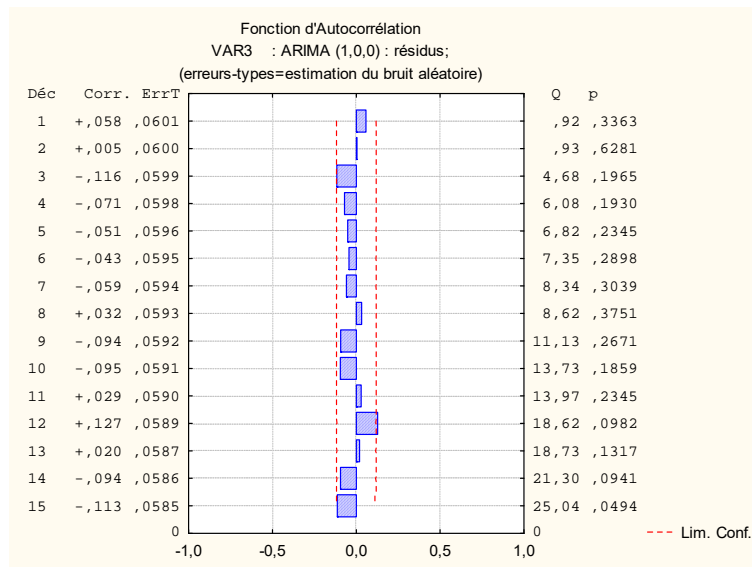
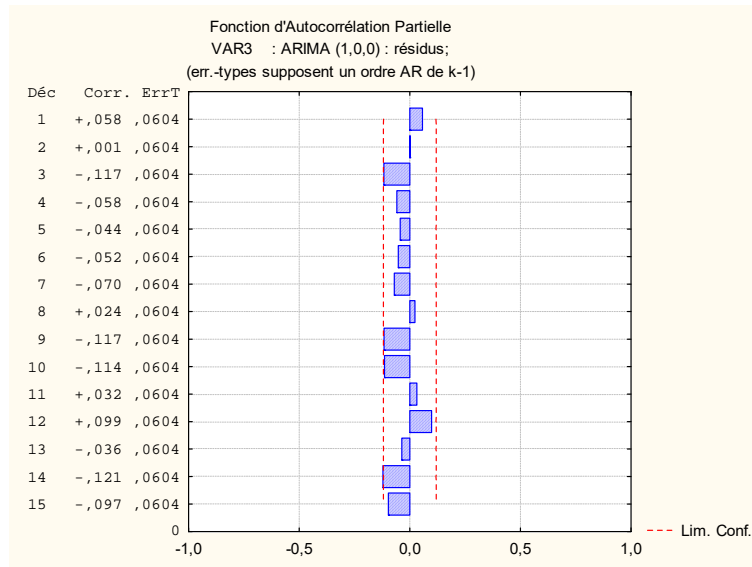
### **Bibliographie**

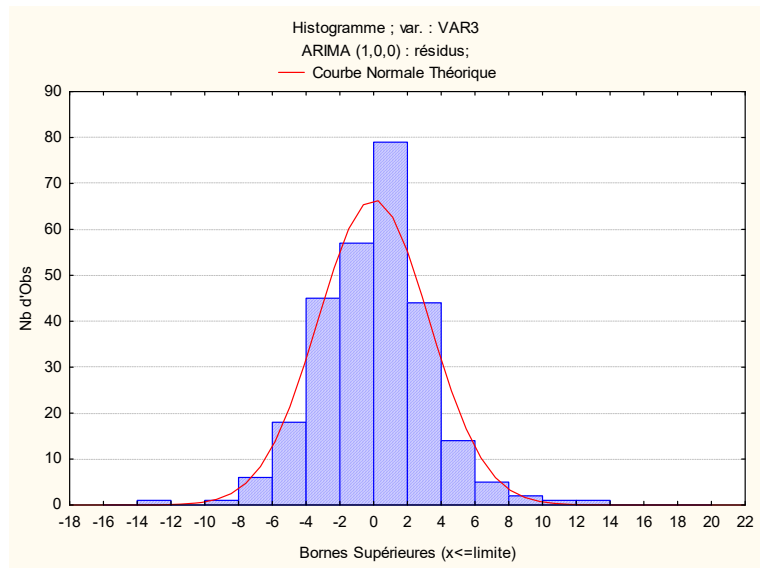
- Abrams B.A. and Butkiewicz J.L. (1995), "The Influence of State-Level Economic Conditions on the 1992 US Presidential Election", *Public Choice*, 85, 1-10.
- Agamaliyev E., Boya C. and Malizard J. (2008), "The Popularity's Determiners of Right Wing Populism and Left Wing Communism in France", *Brussels Economic Review*, 51 (4), 481-503.
- Alesina A., Londregan J. and Rosenthal H. (1996), "The 1992, 1994 and 1996 Elections: A Comment and a Forecast", *Public Choice*, 88, 115-125.
- Auberger A. (2007), "Popularity Functions for French Rulers (1995-2007)", Annual Meeting of the European Public Choice Society, march 2008, Jena (Germany).
- Belanger E. and Lewis Beck M.S. (2004), "National Economic Voting in France: Objective vs Subjective Measures", Lewis-Beck M.S. (ed.), *The French Voter, before and after the 2002 elections*, Palgrave MacMillan, 231-242.
- Bernhard W. (2002), *Exchange Rate Stability and Political Accountability in the European Monetary System*, Mimeo, European Union Center, University of Illinois.
- Borooah V.K. and Borooah V. (1990), "Economic performance and political popularity in the Republic of Ireland", *Public Choice*, 67, 65-79.
- Boya C. (2013), "Market Efficiency and Information: a Literature Review", *Zagreb International Review of Economics and Business*, à paraître.
- Boya C., Malizard J. et Agamaliyev E. (2010), « Fonction de popularité, hypothèse de responsabilité et dynamique des partis : le cas français », *Revue économique*, 61 (5), 859-874.
- Boya C. et Monino J.L. (2007a). "The prism of media", Applied Econometrics Association, 96th International Conference, Media and Communication, November, Paris.

- Boya C. et Monino J.L. (2007b). "Mediated Data and the Popularity of Politicians", Applied Econometrics Association, 96th International Conference, Media and Communication, November, Paris.
- Boya C. et Monino J.L. (2009), « Le prisme des médias », *REM*, 57 (228), 295-306.
- Boya C. and Monino J.L. (2010), "The impact of exogenous information on stock value through the coloration concept: a test model", *Journal of Innovation Economics*, 6 (2), 163-180.
- Boya C. et Monino J.L. (2011), « La coloration de l'information dans l'efficience semi forte », *Innovations*, 36 (3), 147-157.
- Capron H. (1987), « Cohérence et estimation des fonctions de popularité : une application au cas français », *Revue économique*, 38 (5), 1029-1042.
- Courbis R. (1995), « La conjoncture économique, la popularité politique et les perspectives électorales dans la France d'aujourd'hui », *Journal de la société de statistique de Paris*, 136 (1), 47-70.
- Dubois E. (2005), « Économie politique et prévision conjoncturelle : construction d'un modèle macro économétrique avec prise en compte des facteurs politiques », Thèse, Université Paris I.
- Dubois E. (2007), « Les déterminants économiques du vote 1976-2006 : trente ans de fonctions de vote en France », *Revue d'économie politique*, 117, 243-227.
- Fair Ray C. (2002b), *Predicting Presidential Elections and Other Things*, Stanford, CA, Stanford University Press.
- Goodhart C.A.E. and Bhansali R.J. (1970), "Political Economy", *Political Studies*, 18 (1), 43-106.
- Hibbs D.A. (2001), "The Politicization of Growth Theory", *Kyklos*, 54 (2-3), 265-86.
- Hibbs D.A. and Vasilatos N. (1981), "Economics and Politics in France: Economic Performance and Mass Political Support for Presidents Pompidou and Giscard d'Estaing", *European Journal of Political Research*, 9 (1), 133-145.
- Hibbs D.A. et Vasilatos N. (1983), « Performance économique et fonction de popularité des présidents Pompidou et Giscard d'Estaing », *Revue d'économie politique*, 93 (1), 44-61.
- Kernell S. (1978), "Explaining Presidential Popularity", *American Political Science Review*, 72 (2), 506-522.
- Kramer G.H. (1971), "Short term fluctuations in us voting behavior 1896-1964", *American Political Science Review*, 65, 133-143.
- Lafay J.D. (1985), "Political change and stability of the popularity function: the French general of 1981", In Eulau H. and Lewis-Beck M.S. (eds), *Economic conditions and electoral outcomes: the United States and the Western Europe*, pp. 78-97, New York, Agathon Press.
- Lafay J.D. (1989), « L'opposition dans le système politico-économique : analyse théorique et étude empirique du cas français », *Journal des économistes et des études humaines*, 1 (1), 43-59.
- Lecaillon J. (1980), *La crise et l'alternance*, Paris, Cujas.
- Lewis Beck M.S. (1980), "Economic Condition and Executive Popularity: the French Experience", *American Journal of Political Science*, 8, 265-288.
- Lewis Beck M.S. (1997), "Who's the Chef? Economic Voting Under a Dual Executive", *European Journal of Political Research*, 31, 315-325.
- Lewis Beck M.S. and Nadeau R. (2000), "French Electoral Institutions and the Economic Vote", *Electoral Studies*, 19, 171-182.
- Lewis Beck M.S. and Nadeau R. (2004), "Dual Governance and Economic Voting: France and the United States", in M.S. Lewis-Beck (ed.), *The French Voter, Before and After the 2002 Elections*, Palgrave MacMillan, pp. 136-154.
- Mueller J.E. (1970), "Presidential Popularity from Truman to Johnson", *American Political Science Review*, 64 (1), 18-35.
- Neck R. and Karbuz S. (1997), "Econometric estimations of popularity functions: a case study for Austria", *Public Choice*, 91, 57-88.
- Nelson C.R. and Plosser C.I. (1982), "Trends and Random Walks in Macroeconomic Time Series", *Journal of Monetary*, 10, 139-162.
- Norpoth H. (2001), "Divided Government and Economic Voting", *Journal of Politics*, 63 (2), 414-435.
- Powell G.B. and Whitten G.D. (1993), "A Cross-National Analysis of Economic Voting: Taking Account of the Political Context", *American Journal of Political Science*, 37 (2), 391-414.

- Swank O.H. (1990), "Presidential Popularity and Reputation", *De Economist*, 138, 168-179.
- Swank O.H. (1993), "Popularity functions based on the partisan theory", *Public Choice*, 75, 339-356.
- Veiga F.J. and Veiga L.G. (2004), "Popularity Functions, Partisan Effects and Support in Parliament", *Economics and Politics*, 16, 101-115.
- Walter C. and Brian E. (2008), *Critique de la valeur fondamentale*, Paris, Springer.

Annexe 1 : FAC et FAP modèle usure du pouvoir





## Refinancement bancaire des IMF : éléments de théorie et évidences empiriques dans l'UEMOA

Alain Latoundji BABATOUNDÉ  
Université d'Abomey Calavi, Bénin  
abtoundji@gmail.com

### Résumé

L'objectif de ce papier est d'apprécier aussi bien théoriquement qu'empiriquement, l'importance du système bancaire dans le financement des activités de microcrédit de l'Institutions de Microfinance (IMF). Nous montrons théoriquement que l'offre de microcrédit s'ajuste à l'offre de dépôts décentralisés des agents non financiers ; seulement, lorsque la relation de type micro refinancement existe entre la banque et l'IMF, cette offre de crédit décentralisé est bien supérieure à celle qui prévaudrait dans un système financier unifié ou cloisonné. Ce principal résultat du modèle met en relief le rôle des banques commerciales dans le financement des IMF mais aussi, les implications monétaires et financières sous-jacentes suivant le taux de transformation financière de l'IMF, variable déterminant le type de régime. Les pays de l'UEMOA offrent un cadre d'analyse empirique approprié : le ratio entre les crédits consentis et les dépôts est considéré comme une proxy des flux financiers entre la banque et l'IMF. Sur la période 1993-2008, nos résultats démontrent qu'au même titre que la banque, l'IMF opère au-delà de la simple fonction d'intermédiation financière traditionnelle alors qu'une extension de l'analyse aux systèmes bancaires nationaux indique une dynamique d'intermédiation financière orientée vers l'activité de collecte d'épargne. Nous concluons que le processus d'articulation financière entre les IMF et les banques constitue un mécanisme potentiel pour lever le paradoxe de la surliquidité bancaire, de contrainte de ressources des IMF et du sous financement de l'économie en général.

### Mots-clés

banque, IMF, micro refinancement, taux de transformation, UEMOA.

### Abstract

The aim of this paper is to highlight as well theoretically as empirically, the weight of the banking system in the financing of microcredit of the Microfinance Institutions (MFI). We show theoretically that the microcredit supply is adjusted with decentralized deposits supply of non financial agents; only, when relation such as micro refinancing exists between bank and MFI, this supply of decentralized credit is quite higher than that which would prevail in unified financial system. This main finding of the model highlights the role of the commercial banks in financing MFI but also, monetary and financial implications according to the financial transformation rate of MFI, the determinant variable of this financial regime. The WAEMU countries offer suitable framework of empirical analysis: the ratio between the lending and deposits is regarded as a proxy of financial flows between bank and MFI. Over the period 1993-2008, our results show that as well as bank, MFI operates beyond the simple function of traditional financial intermediation whereas an extension of this analysis to national banking systems indicates a dynamic of financial intermediation more oriented towards saving mobilization. We conclude that the process of financial articulation between the MFI and banks constitutes a potential mechanism to solve the paradox of the excess bank liquidity, MFI resources constraint and under financing of the economy in general.

**Key words**

*bank, MFI, micro refinancing, transformation rate, WAEMU.*

**Classification JEL**

*C81, G21, O17.*

**Introduction**

L'approfondissement financier dans la plupart des pays en développement s'accompagne du développement des institutions de financement alternatif dont les IMF notamment. Opérant sur un segment du système financier de plus en plus large avec des services quasi-concurrents de ceux des banques commerciales, ces institutions font face à des contraintes de financement au passif de leur bilan. Dans le cadre du processus d'articulation entre les deux structures, des mécanismes financiers naissent, offrant des possibilités de lever des ressources dans l'un ou l'autre des secteurs pour rendre effective l'activité de transformation financière. Théoriquement, les IMF peuvent connaître des contraintes de financement au regard de la clientèle cible (niveau d'activité, petits revenus, etc.) tandis que le système bancaire peut se révéler excédentaire compte tenu du niveau d'engagement dans le secteur réel. Dans plusieurs cas, la situation inverse peut émerger de même, avec le phénomène qualifié de biais urbain par Wickramanayake (2004). Ainsi, à la raréfaction des ressources ordinaires du secteur des IMF s'oppose une surliquidité systémique du secteur des banques.

C'est pour pallier ces limites intrinsèques du système financier dans sa globalité, que des mécanismes naissants par endroits sont à promouvoir à l'échelle des pays ou à celle des institutions financières elles-mêmes. Il s'agit de relations complémentaires de type vertical impliquant d'une part, le micro refinancement de l'IMF par la banque, puis d'autre part, la constitution de macro dépôts par l'IMF auprès de la banque : c'est ce qu'il convient de désigner par un régime "en banque" et un régime "hors banque" respectivement. Des expériences de coopération récente entre banques et IMF montrent que la banque commerciale peut jouer un rôle prépondérant dans une perspective de desserrer la contrainte de financement des institutions de microfinance. Lelart (2000) explore les différentes stratégies des banques face au secteur financier semi formel, c'est-à-dire, les IMF dans le présent contexte : ces relations financières constituent un mécanisme potentiellement efficace pour impliquer davantage les banques dans le processus de développement financier, de la bancarisation et de la formalisation des économies. Et si elles ne peuvent décider ou commander ce processus, elles peuvent le favoriser et elles doivent l'accompagner. Dans quelle mesure, l'excès de ressources liquides du système bancaire peut servir de refinancement des IMF dans les pays en développement ? Lorsqu'il existe, ce mécanisme de financement et d'emploi des ressources bancaires doit constituer un canal potentiel d'amplification du recyclage des dépôts bancaires : ce processus d'articulation entre banque et IMF a-t-il des implications monétaires et financières ?

Si sans conteste, le régime "hors banque" est largement répandu dans l'UEMOA, motivé par la réglementation PARMEC dans l'espace, le refinancement bancaire des IMF est aussi développé en Afrique Subsaharienne, notamment au Burkina Faso, au Bénin et au Mali. Fall (2007) note qu'un nombre croissant de banques sont particulièrement actives dans les opérations de refinancement des IMF, l'expérience de la Société Générale de Banque (SGB)



au Bénin puis de la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA) au Mali étant des plus captivantes dans la zone UEMOA (Haudeville et Dado, 2002). L'objectif de cette étude est d'apprécier aussi bien théoriquement qu'empiriquement, l'importance du système bancaire dans le financement des activités de crédit des IMF afin d'en dégager les implications de politique économique. En mettant en relief les deux relations de type vertical, le cadre d'analyse proposé lève l'une des contraintes de bilan simplifié de l'IMF, celle de financer les opérations de microcrédit par les ressources de dépôts décentralisés exclusivement. Contrairement aux hypothèses traditionnelles sur le recyclage exclusif des dépôts par les IMF (Eboué, 1990 ; Ary Tanimoune, 2007), des ressources additionnelles autres que les épargnes peuvent servir à satisfaire les demandes de prêts (instruction No. 6 relative aux modalités de détermination des ratios prudentiels de la loi PARMEC) : en l'absence de subventions et de réserves excessives, les dettes bancaires constituent une potentielle ressource additionnelle dont il faut tenir compte dans les stratégies de diversification.

En tout état de cause, le linkage entre les deux secteurs, non seulement servirait de levier pour améliorer les taux de remboursement mais aussi, contribuerait sensiblement à réduire les coûts de transaction du système formel classique (Adera, 1995). L'évolution du ratio crédit/dépôt permet de caractériser le type d'intermédiation financière pour les deux types d'institutions, la nature de la relation de complémentarité entre elles pouvant s'en déduire. Après cette première section introductive, la section 2 présente le cadre d'analyse et le modèle sous-jacent ; la section 3 est une mise en évidence empirique du modèle dans les pays de l'UEMOA pour identifier le régime prévalent. Enfin, la section 4 conclut le papier.

**Refinancement bancaire de l'IMF : un cadre d'analyse simplifié**

Le cadre d'analyse est emprunté à Babatoundé (2014). En sus de la monnaie, les agents choisissent de détenir leur actif soit en dépôts bancaires, soit en dépôts décentralisés auprès des IMF et il existe deux sources de financement au choix des agents non financiers, le crédit bancaire et le microcrédit. Les ressources des banques commerciales sont composées essentiellement des dépôts mobilisés auprès des agents (ménages, firmes). Etant donné ces différentes hypothèses, le bilan agrégé mais très simplifié des deux agents se présente ainsi qu'il suit.

*Table 1: Bilan simplifié de la banque et de l'IMF*

Agent	Banque Commerciale		Institution de Microfinance		Agent Non Financier	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Micro refinancement	$I_{B}^{SFD}$			$I_{M}^{SFD}$		
Dépôts bancaires		$D_{B}^{ANF}$			$D_{B}^{ANF}$	
Dépôts décentralisés				$D_{M}$	$D_{M}$	
Macro dépôts		$D_{B}^{SFD}$	$D_{B}^{SFD}$			
Crédits bancaires	$L_{R}^{ANF}$					$L_{R}^{ANF}$
Crédits décentralisés			$L_{M}$			$L_{M}$

Source : Babatoundé (2014).

Le cadre comptable ainsi présenté permet d'établir les différentes interactions entre les agents ; pour la banque commerciale, l'IMF et l'agent non financier, les principaux équilibres ci-après peuvent se dégager respectivement :

$$\begin{aligned} D_B^{ANF} + D_B^{SFD} &= L_B^{ANF} + L_B^{SFD} \\ D_M + L_B^{SFD} &= L_M + D_B^{SFD} \\ D_M + D_B^{ANF} &= L_M + L_B^{ANF} \end{aligned}$$

Le système financier spécifique qui dérive de ce bilan simplifié est caractérisé par la constitution de macro comptes de dépôts bancaires par l'IMF représentative d'une part puis le micro refinancement de l'IMF par la banque commerciale d'autre part. En référence à Ary Tanimoune (2007), il existe une préférence des agents pour les dépôts et/ou crédits décentralisés. Cette préférence des agents peut se révéler assez importante dans le cadre d'analyse, étant donné la faible bancarisation et les procédures bancaires potentiellement exclusives dans les économies en développement mais aussi, la proximité géographique, l'accessibilité, la confiance et la flexibilité qui gouvernent la relation client-IMF.

Comme la firme bancaire, l'IMF représentative est supposée choisir les niveaux de crédits ( $L_M$ ) au taux d'intérêt  $i_M$  et de dépôts décentralisés ( $D_M$ ) rémunérés au taux créditeur  $r_M$  de manière à maximiser son profit ( $\pi_M$ ) à chaque période sous les contraintes de ressources et de coût d'intermédiation financière ( $C_M$ ). Elle est supposée bénéficier du micro refinancement ( $L_B^{SFD}$ ) de la part de la banque au taux  $i_{BL}$  puis constituer de macro dépôts ( $D_B^{SFD}$ ) rémunérés au taux créditeur  $r_{BD}$ . Sous ces hypothèses, il convient de spécifier le profit de l'IMF comme suit,

$$\begin{aligned} \pi_M(\cdot) &= i_M L_M - i_{BL} L_B^{SFD} - r_M D_M + r_{BD} D_B^{SFD} - C_M(\cdot) \\ \text{avec } L_B^{SFD} &= w L_M \text{ et } D_B^{SFD} = (1 - \tau) D_M \end{aligned}$$

étant donné la proportion  $w$  du micro refinancement dans les crédits décentralisés d'une part et le taux de transformation  $\tau$  de l'IMF d'autre part.

Ainsi, le profit de l'institution peut être réécrit,

$$\pi_M(\cdot) = (i_M - i_{BL} w) L_M + [(1 - \tau) r_{BD} - r_M] D_M - C_M(\cdot) \tag{1}$$

Etant donné la contrainte de ressources-emplois de l'IMF résultant de son bilan simplifié, il est loisible d'écrire,

$$\tau D_M = (1 - w) L_M \quad \text{avec,} \quad L_M = \tau(1 - w)^{-1} D_M > \tau D_M \tag{2}$$

La relation (2) est l'expression de l'offre de crédit décentralisé de l'IMF, déterminée par les dépôts mobilisés. Plus spécifiquement, pour  $w = 0$ , l'équation (2) est équivalente à une situation où l'IMF exerce l'activité de transformation en l'absence de micro refinancement.

**Résultat 1**

L'offre de crédit décentralisé de l'IMF s'ajuste à l'offre de dépôts décentralisés des agents non financiers, confirmant le recyclage exclusif de dépôts collectés ; cependant, lorsque la relation de type micro refinancement existe entre la banque et l'IMF, cette offre de crédit décentralisé est supérieure à celle qui prévaut dans un système financier unifié ou cloisonné.

L'expression nouvelle de la contrainte de l'IMF représentée par l'équation (2) permet de déduire un taux de transformation au sens large, compte tenu du micro refinancement. Soit,

$$\frac{L_M}{D_M} = \frac{\tau}{1-w}$$

En référence au cadre d'analyse exposé précédemment, deux régimes peuvent prévaloir : suivant les flux nets de dépôts et de crédits entre les deux institutions, l'IMF est "hors banque" ou elle est "en banque".

Dans le premier régime "hors banque", les macro dépôts constitués en banque par l'IMF sont supérieurs au micro refinancement qu'elle bénéficie, c'est-à-dire  $D_B^{SFD} > L_B^{SFD}$ . De façon équivalente  $(1-\tau)D_M > wL_M$  ou définitivement,  $L_M/D_M < (1-\tau)/w$ . En substituant le taux de transformation au sens large, il vient  $\tau/(1-w) < (1-\tau)/w$ . Soit après arrangement,  $\tau < 1-w$ . A l'opposé, dans le second régime où le micro refinancement est supérieur aux macro dépôts avec un régime "en banque",  $\tau > 1-w$ .

A l'équilibre correspondant par ailleurs à un régime classique sans interactions entre les deux institutions, macro dépôts et micro refinancement s'égalisent et donc,  $\tau = 1-w$ . Pour rappel,  $(L_M - L_B^{SFD})/L_M = 1-w$ .

### Résultat 2

L'IMF est dans un régime de micro refinancement bancaire si et seulement si  $\tau > 1-w$ , c'est-à-dire, le taux de transformation est supérieur à la part du microcrédit qu'elle autofinance par dépôts recyclés ou sur ressources propres.

Compte tenu de la fonction de profit et de la contrainte définies respectivement par (1) et (2), l'objectif de maximisation de l'IMF s'écrit,

$$\begin{aligned} \text{Max}_{\{L_M\}} \pi_M(\cdot) = & -C_M(\cdot) \\ & + [i_M + (1-\tau)(1-w)\tau^{-1}r_{BD} - i_{BL}w - r_M(1-w)\tau^{-1}]L_M \end{aligned} \quad (3)$$

Contrairement au profit bancaire, le profit de l'IMF est donnée par la marge d'intermédiation sur les crédits, nette des coûts d'intermédiation représentés par  $C_M(\cdot)$ . La spécification de cette fonction est aussi déterminante dans la caractérisation de la fonction d'offre de crédits décentralisés.

Plus spécifiquement, lorsque le taux de transformation de l'IMF est égal à l'unité sans un mécanisme de refinancement de la part des banques, c'est-à-dire  $(\tau, w) = (1, 0)$ , l'objectif de maximisation de l'IMF représenté par (3) se réduit à un programme de maximisation en situation de cloisonnement. La fonction de profit considérée se retrouve ainsi être une généralisation du cadre d'analyse habituel du comportement de maximisation de l'IMF étudié par Van Wijbergen (1983), (Eboué, 1990) et Ary Tanimoune (2007).

La condition de premier ordre du programme de maximisation s'écrit :

$$\frac{\partial \pi_M}{\partial L_M} = i_M - i_{BL}w + (1-\tau)(1-w)\tau^{-1}r_{BD} - r_M(1-w)\tau^{-1} - \frac{\partial C_M(\cdot)}{\partial L_M} = 0 \quad (4)$$

Comme dans le cas d'un système cloisonné, à l'équilibre, les fonctions d'offre de crédit et de demande de dépôt de l'IMF sont telles que la marge d'intermédiation égalise les coûts marginaux de gestion correspondants. Par ailleurs, la condition de second ordre permet d'établir la non décroissance du coût marginal d'intermédiation à l'optimum, étant donné,

$$\frac{\partial \pi_M}{\partial L_M} = -\frac{\partial^2 C_M(\cdot)}{\partial L_M^2} \leq 0 \quad (5)$$

c'est-à-dire,  $\frac{\partial^2 C_M(\cdot)}{\partial L_M^2} \geq 0$ . Dans la suite de cette section, il est fait l'hypothèse que la fonction de profit est dérivable en  $i_M$ ,  $i_{BL}$ ,  $r_{BD}$  et  $r_M$ . Le lemme de Hotelling permet de déduire les fonctions d'offre et de demande ; soit respectivement,

$$\frac{\partial \pi_M}{\partial i_M} = L_M(i_M, r_M)$$

Et la relation (2) permet de déduire pour l'IMF, la demande de dépôts décentralisés correspondante, soit

$$D_M(i_M, r_M) = (1 - w)\tau^{-1} L_M(i_M, r_M)$$

Comment se comportent ces deux fonctions lorsque les taux d'intérêt varient ? Il est fait l'hypothèse que la fonction de coût dépend du seul facteur  $L_M$ , la gestion des dépôts étant indissociables de celle des crédits dans la pratique.

### Résultat 3

$$\frac{\partial L_M}{\partial i_M} \geq 0, \frac{\partial D_M}{\partial i_M} \geq 0$$

L'offre de microcrédit et la demande de dépôts décentralisés dépendent toutes positivement du taux d'intérêt débiteur  $i_M$  appliqué par l'IMF. Si en plus, l'IMF fonctionne sous régime "en banque" avec le bénéfice de micro refinancement, l'offre de microcrédit est plus sensible aux variations du taux débiteur que la demande de dépôts décentralisés, c'est-à-dire,  $\frac{\partial L_M}{\partial i_M} > \frac{\partial D_M}{\partial i_M}$ .

La différentielle totale de l'équation (4) par rapport au taux  $i_M$  donne,

$$\frac{\partial^2 C_M(L_M)}{\partial L_M^2} \frac{dL_M}{di_M} = 1$$

Soit,

$$\frac{dL_M}{di_M} = \left[ \frac{\partial^2 C_M(L_M)}{\partial L_M^2} \right]^{-1}$$

avec,  $\frac{\partial^2 C_M(\cdot)}{\partial L_M^2} \geq 0$ .

La demande de dépôts décentralisés de l'IMF se déduit de l'équation de contrainte avec  $\frac{\partial D_M}{\partial i_M} = (1 - w)\tau^{-1} \frac{\partial L_M}{\partial i_M}$ . Lorsque l'IMF est sous régime "en banque", les paramètres  $w$  et  $\tau$  sont tels que  $\tau > 1 - w$  ou de façon équivalente,  $(1 - w)\tau^{-1} < 1$ . Il vient que,  $\frac{\partial L_M}{\partial i_M} > \frac{\partial D_M}{\partial i_M} \geq 0$ . D'où le résultat 3.

L'effet prix direct du taux débiteur sur l'offre de crédit est trivial. Contrairement à la situation qui prévaut lorsque la fonction de coût est non séparable en des facteurs  $L_M$  et  $D_M$ , l'effet d'une variation du taux  $i_M$  sur la demande de dépôts est déterminé et positif. Au regard du résultat 1, l'accroissement de l'offre de crédit crée un besoin de dépôts étant donné

l'ajustement entre les deux grandeurs ; ainsi donc, en sus de l'effet prix direct, il y a un effet prix croisé se traduisant par une variation positive de la demande de dépôts décentralisés.

Plus spécifiquement, lorsque l'IMF est sous régime "en banque", l'effet prix direct est plus important que l'effet prix croisé. En termes absolus, toute politique de taux d'intérêt débiteur de l'IMF aura un effet positif plus important sur l'offre de microcrédit que sur la demande de dépôts décentralisés. Cette caractéristique du système financier décentralisé découle de l'hypothèse de micro refinancement auprès du système bancaire au titre des ressources complémentaires aux dépôts, et recyclables en microcrédit. Lorsque c'est le régime "hors banque" qui prévaut, toute politique de taux d'intérêt débiteur aura un effet positif relativement moindre sur l'offre de microcrédit.

**Résultat 4**

$$\partial D_M / \partial r_M \leq 0 \text{ et } \partial L_M / \partial r_M \leq 0$$

L'offre de crédit décentralisé et la demande de dépôts décentralisés dépendent toutes négativement du taux d'intérêt créditeur  $r_M$  appliqué par l'IMF. Si de plus, l'IMF fonctionne en régime "hors banque", la demande de dépôts décentralisés est plus sensible aux variations du taux créditeur que l'offre de crédit décentralisé, avec  $\partial D_M / \partial r_M < \partial L_M / \partial r_M$ .

En différenciant totalement l'équation (4) par rapport au taux d'intérêt créditeur  $r_M$ , il vient,

$$\frac{\partial^2 C_M(L_M)}{\partial L_M^2} \frac{dL_M}{dr_M} = -(1-w)\tau^{-1}$$

Soit,

$$\frac{dL_M}{dr_M} = -(1-w) \left[ \tau \frac{\partial^2 C_M(L_M)}{\partial L_M^2} \right]^{-1}$$

Avec,  $\partial^2 C_M(\cdot) / \partial L_M^2 \geq 0$ ,  $\tau > 0$  et  $(1-w) > 0$ . La demande de dépôts décentralisés de l'IMF se déduit de l'équation (2) avec  $\partial D_M / \partial r_M = (1-w)\tau^{-1} \partial L_M / \partial r_M$ . Sous un régime "hors banque", la contrainte (2) implique  $(1-w)\tau^{-1} > 1$ . En conséquence, il vient que  $\partial D_M / \partial r_M < \partial L_M / \partial r_M \leq 0$ . D'où le résultat 4.

Comme précédemment, l'effet prix direct du taux créditeur sur la demande de dépôts décentralisés est trivial. De même, à contrario du schéma pouvant prévaloir dans le système bancaire avec une fonction de coûts incluant les deux facteurs  $L_M$  et  $D_M$  fonctionnellement non séparable, l'effet d'une variation du taux  $r_M$  sur l'offre de microcrédit reste déterminé et négatif. En référence au résultat 1, étant donné que l'accroissement de l'offre de crédit s'ajuste au dépôt, en sus de l'effet prix direct, il y a un effet prix croisé se traduisant par une variation négative de l'offre de microcrédit.

Si l'IMF est sous régime "hors banque", l'effet prix direct est plus important que l'effet prix croisé. En conséquence, toute politique de taux d'intérêt débiteur de l'IMF aura un effet négatif plus important sur la demande de dépôts décentralisés que sur l'offre de microcrédit de l'IMF. Il est loisible de relier cette caractéristique du système financier décentralisé à la possibilité d'ouverture de compte de macro dépôts de l'IMF auprès du système bancaire. En

effet, si le régime "en banque" prévaut, toute politique de taux d'intérêt créditeur aura un effet négatif mais relativement moindre sur la demande de dépôts décentralisés.

En somme, le modèle simplifié ainsi que le cadre d'analyse subséquent mettent en lumière des implications assez importantes du type de régime prévalant entre banques et IMF dans un système financier dualiste. Suivant que l'IMF soit "en banque" ou "hors banque", les effets de politiques de taux d'intérêt débiteurs et créditeurs peuvent être optimaux ou non. En généralisant l'approche d'analyse traditionnelle des relations entre les deux segments du système financier, le modèle enseigne que la complémentarité verticale traduite par le micro refinancement bancaire des IMF et la constitution de macro dépôts auprès des banques par les IMF peut constituer un signal de politique monétaire ou financière.

### **Typologie du régime des IMF dans l'UEMOA : évidences empiriques**

Si le régime est aussi important dans la compréhension des effets de politique, il est utile de caractériser le système financier de l'économie étudiée. La vérification empirique prend principalement appui sur l'analyse de la structure des bilans des deux types d'institution, les pays de l'espace UEMOA étant considérés pour une mise en perspective. Comme il résulte du modèle d'analyse, les variables d'intérêt sont évidemment, les grandeurs d'emprunts bancaires dans les livres des IMF et de dépôts des IMF dans les livres des banques. Seulement, l'indisponibilité de ces statistiques dans les bilans des institutions ne permet pas de rendre compte empiriquement de cette comptabilité ; en outre, l'analyse de portefeuille permet une appréciation approximative de la structure aussi bien de l'actif que du passif.

Comme indiqué plus haut, le ratio Crédit/Dépôt<sup>1</sup> est utilisé comme proxy pour apprécier l'importance des dettes bancaires dans le bilan des IMF aussi bien au niveau des pays qu'au niveau des unités sélectionnées. L'absence de subvention et la baisse tendancielle des fonds propres prioritairement orientés vers les immobilisations, justifient entre autres cette hypothèse de travail. Par définition, ce ratio représente bien le taux de transformation ou de recyclage des dépôts en crédit au niveau de l'IMF. Lorsque le ratio est supérieur à l'unité, l'IMF octroie de prêt au-delà des dépôts mobilisés : c'est le régime "en banque", étant supposé qu'elle bénéficie de micro refinancement bancaire pour y faire face. A l'opposé, lorsque le ratio est inférieur à l'unité, le régime "hors banque" prévaut, l'excès d'épargne mobilisée devant nourrir les macro dépôts auprès de la banque. Les données agrégées sont issues des statistiques officielles de la BCEAO. La table 2 ci-après donne sur la période 1998-2008, l'évolution du ratio pour l'ensemble des pays de l'union à l'exception de la Guinée Bissau pour lequel les données sont indisponibles.

L'analyse des indications de la table permet de constater que le Mali, le Niger et le Sénégal sont les trois pays qui se retrouvent en permanence dans le schéma d'un régime "en banque" sur toute la période indiquée. A l'opposé, le taux de recyclage se révèle inférieur à l'unité au Togo et en Côte d'Ivoire, les deux pays se trouvant en permanence dans le schéma d'un régime "hors banque" sur les deux sous-périodes. Il transparaît par ailleurs que les excès de liquidité sont plus importants en Côte d'Ivoire comparativement au Togo. Enfin, le Bénin et le

---

<sup>1</sup> Le ratio ainsi défini est un indicateur du niveau de recyclage des dépôts de la clientèle en crédit par l'institution de microfinance.

Burkina Faso se retrouvent alternativement dans l'un ou l'autre des deux régimes, le secteur des IMF bénéficiant de flux nets sortants ou entrants suivant les sous périodes 1993-2000 et 2001-2008. Globalement, pour l'ensemble de l'union, le ratio indique un refinancement bancaire des IMF sur les deux sous-périodes. Aussi, la norme prudentielle fixée à 2 est rarement violée dans l'un ou l'autre des pays.

*Table 2 : Taux moyen de transformation des IMF dans l'UEMOA*

Période	Bénin	Burkina Faso	Côte Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
1993-2000	0,87	1,01	0,72	1,78	3,88	1,57	0,61	1,05
2001-2008	1,73	0,80	0,46	1,51	1,75	1,46	0,88	1,13

*Source: Auteur, sur la base des statistiques de la BCEAO.*

En conséquence, étant donné le résultat 3, au Mali, au Niger et au Sénégal, l'offre de microcrédit se montrerait plus sensible au taux débiteur de l'IMF que ne l'est sa demande de dépôts décentralisés : dans ces trois pays, il y a un avantage à ajuster les dépôts décentralisés aux microcrédits. Quant au Togo et à la Côte d'Ivoire où les institutions sont "hors banque", c'est plutôt le résultat 4 qui s'applique, avec une demande de dépôts décentralisés plus sensible que ne l'est l'offre de microcrédit par rapport aux variations du taux créditeur. Pour les deux derniers pays, la conclusion dépendrait de la période d'observation.

Les données agrégées peuvent en effet cacher des caractéristiques et spécificités propres à l'une ou l'autre des institutions. La base de données Mix Market permet de disposer des statistiques individuelles sur les IMF. Compte tenu de la disponibilité des données, trois ratios permettent de rendre compte de la structure des bilans des IMF en 2005 et 2010 : il s'agit du ratio de dettes par rapport au capital, du ratio des dépôts par rapport au crédit et à l'actif des institutions. Par pays, une IMF est identifiée compte tenu de son poids dans le secteur, mais aussi en raison des données disponibles. Les données sont synthétisées dans la table 3 ci-après. Le ratio diffère d'une institution à une autre à l'intérieur de l'union. Comme il a été indiqué pour les pays au niveau agrégé, deux régimes sont repérables : d'une part, les institutions qui recyclent moins que le volume de l'épargne mobilisée (cas de CMS au Sénégal, de FUCEC au Togo et de UNACOOPEC en Côte d'Ivoire) puis d'autre part, les institutions qui recyclent plus qu'elles ne mobilisent de dépôts (cas de PADME au Bénin<sup>1</sup>, de Kafo Jiginew au Mali et de Kokari au Niger). Les mêmes observations sur les régimes alternatifs de besoin et d'excès de liquidité prévalant au niveau agrégé peuvent être relevées.

L'analyse empirique de la structure du bilan des IMF à travers notamment le taux de recyclage des dépôts montre ainsi qu'au même titre que la banque, les institutions de microfinance opèrent au-delà de la simple fonction d'intermédiation financière traditionnellement reconnue. Ceci confirme assez l'impertinence de la différence hypothétique entre les deux types d'intermédiaires avancée par Tobin (1963), adressant le pouvoir de création monétaire des banques. Suivant le modèle décrit, un taux de recyclage supérieur à l'unité implique l'exercice d'une fonction traditionnellement et statutairement dévolue aux seules banques classiques : l'octroi de crédit sans une épargne préalable ou la création de

<sup>1</sup> Le régime prévalant pour le PADME avec un faible ratio Dépôt/Crédit équivalent à un fort taux de recyclage, est davantage justifié par la spécificité de l'institution qui reste un projet à volet crédit.

monnaie ex-nihilo laquelle détermine par ailleurs, la nature spécifiquement monétaire de l'intermédiation bancaire.

*Table 3 : Statistiques comparées de structures de bilan des IMF*

Pays	Institution	Ratio		Ratio		Ratio	
		Dettes/Capital		Dépôt/Crédit		Dépôt/Actif	
		2005	2010	2005	2010	2005	2010
Bénin	PADME	1,74	1,28	0,19	0,23	0,15	0,14
Burkina Faso	RCPB	6,37	4,75	0,97	1,18	0,70	0,73
Côte d'Ivoire	UNACOOPEC-CI		-31,86	-	4,04	-	0,95
Mali	Kafo Jiginew	5,17	4,11	0,80	0,98	0,55	0,59
Niger	Kokari	0,74	0,97	-	0,13	-	0,13
Sénégal	CMS	4,09	4,54	1,12	1,06	0,73	0,64
Togo	FUCEC Togo	17,83	7,17	1,40	1,28	0,88	0,84

*Source: Mix Market.*

*Notes : RCPB = Réseau des Caisses Populaires du Burkina ; PADME = Association pour la Promotion et l'Appui au Développement des Micro-Entreprises ; CMS = Crédit Mutuel du Sénégal est l'un des sept grosses structures ; FUCEC = Fatière des Unités Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo ; UNACOOPEC-CI = Union Nationale des Coopératives d'Epargne et de Crédit de Côte d'Ivoire.*

Les banques exercent-elles effectivement leur pouvoir de création monétaire dans l'espace UEMOA ? Comme précédemment, l'analyse de la structure de bilan des banques permet d'apprécier l'effectivité de cette fonction spécifique à travers notamment le taux de recyclage qui doit théoriquement excéder l'unité ; autrement, l'intermédiation bancaire n'est pas monétaire. La table 4 ci-après montre l'évolution du ratio Crédit/Dépôt à un niveau agrégé pour les pays de l'UEMOA, étant donné l'indisponibilité de statistiques individuelles sur les banques exerçant dans l'espace.

*Table 4 : Taux de transformation du système bancaire de l'UEMOA*

Période	Côte d'Ivoire	Bénin	Burkina Faso	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
1990-1992	1,55	0,68	0,74	0,71	0,71	1,18	0,63	1,12
1993-2000	0,92	0,42	0,59	0,69	0,64	0,81	0,86	0,78
2001-2008	0,80	0,64	0,84	0,76	0,76	0,75	0,69	0,76

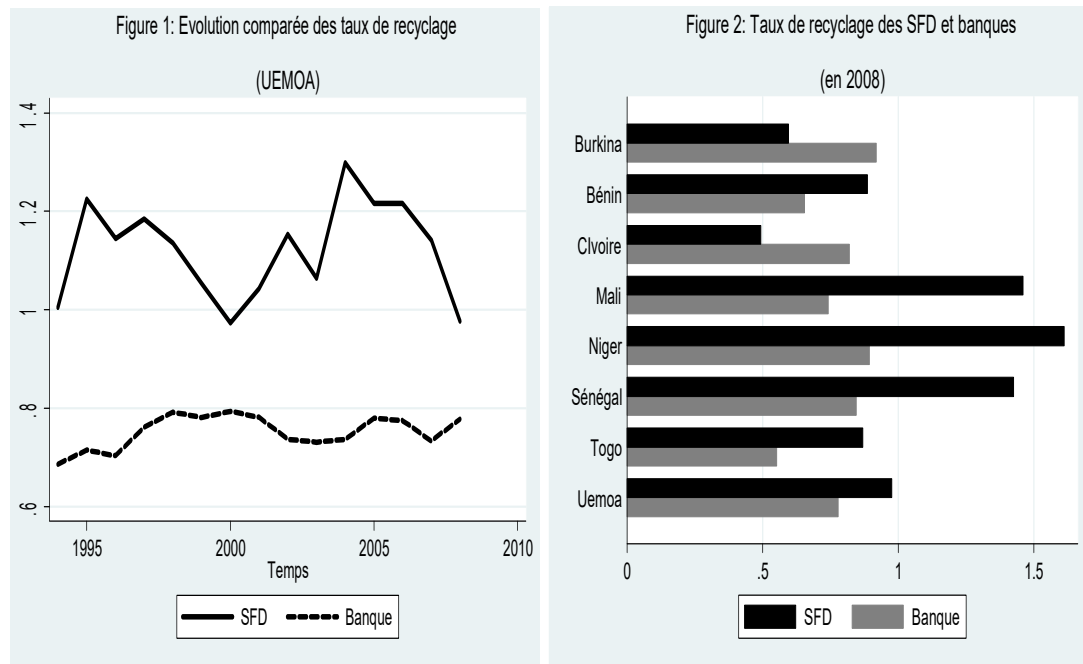
*Source: Auteur, sur la base des statistiques de la BCEAO.*

Dans une perspective globale, à l'échelle nationale, le système bancaire dans la plupart des pays de l'union a enregistré sur la période, un taux de transformation moyen en dessous de l'unité : plus précisément, les banques ont moins émis le crédit comparativement aux dépôts collectés. Seuls les systèmes bancaires de Côte d'Ivoire et du Sénégal ont enregistré sur la sous-période 1990-1993 uniquement, un volume de crédit supérieur à l'épargne mobilisée. Les systèmes bancaires nationaux sont donc caractérisés par une dynamique d'intermédiation financière orientée vers l'activité de collecte d'épargne, laquelle reste prépondérante. De l'observation du ratio, il se dégage une baisse tendancielle du taux de transformation à partir de 1994. Enfin, globalement pour l'union, le taux de transformation est resté constamment inférieur à l'unité sur les trois sous-périodes considérées. Avec un tel schéma, non seulement,



les banques exercent une fonction de "conseillers purs" au sens de Diamond et Rajan (2000), mais aussi, elles semblent recycler des dépôts préalablement mobilisés auprès de la clientèle. En conséquence, leur fonction spécifique traditionnelle de création de crédit et de monnaie ex-nihilo devient absolument désuète, caduque et inopérante.

Justifiée en partie par le rationnement de crédit compte tenu des asymétries informationnelles (Stiglitz et Weiss, 1981 ; Battacharya et Thakor, 1993), la faible activité de transformation des banques cause et entretient une surliquidité bancaire dans la plupart des pays de l'union. Amoussouga et Eggoh (2010) montrent d'ailleurs pour le compte du Bénin, que les sources de cette surliquidité sont diverses mais ne semblent pas relever de la décision d'épargne des agents à savoir, la préférence pour les dépôts à vue en lien avec une préférence pour le présent. Les figures 1 et 2 ci-après donnent une illustration des différentes dynamiques décrites pour les pays de l'union suivant le sous secteur.



Source : Auteur, sur la base des statistiques de la BCEAO.

Comme le suggère Pagano (1993), au-delà du volume de l'épargne mobilisée par les institutions financières, c'est la proportion recyclée en crédit à des fins d'investissement productif qui est déterminante. A cet effet les enseignements des figures sont assez indicatifs. D'une part, il y a un faible taux de transformation des banques versus un fort taux de recyclage des IMF ; d'autre part, la progression des taux de recyclage du secteur des IMF contraste avec la baisse tendancielle du taux de transformation du secteur bancaire à l'origine de la surliquidité. Entre autres implications majeures de cette dynamique d'intermédiation financière, le système bancaire fonctionnerait moins par création de crédit et de monnaie ex-nihilo : en effet, une référence au système bancaire de l'Europe des 15 avec un ratio prêts/dépôts de 123% en 2003 notamment (Doumbia, 2009), signifiant une création monétaire à hauteur de 23% des dépôts, permet de conclure ainsi. Avec des taux de transformation structurellement inférieurs à l'unité, les banques ont un pouvoir monétaire mais qu'elles

n'exercent effectivement, agissant de fait en intermédiaires financiers au même titre que les IMF supposées opérer avec la monnaie fiduciaire essentiellement (Tobin, 1963). D'une part, la double dynamique de l'architecture financière profondément duale avec une expansion et une prépondérance du secteur des IMF puis d'autre part, un taux de recyclage des institutions de microfinance au-delà du niveau d'activité de transformation des banques, altèrent l'approche traditionnelle des fonctions d'intermédiation des deux secteurs.

Des mesures correctives du paradoxe de la surliquidité bancaire et du sous-financement de l'économie doivent viser alors les différentes causes indirectes pour améliorer sensiblement le taux de transformation des banques avec une intermédiation financière effectivement monétaire : le processus d'articulation financière entre les IMF et les banques constituent un mécanisme potentiel. Dans le cadre de ce linkage et de cette complémentarité à promouvoir, deux mécanismes sont plausibles, le refinancement bancaire des IMF d'une part puis la constitution de dépôts bancaires par les IMF d'autre part. Comme le précise Nsabimana (2004), l'articulation des IMF avec les banques qui bénéficient d'une couverture de la banque centrale, permettrait de dissocier leurs possibilités de crédit du volume des épargnes mobilisées. Non seulement, elle améliore la transformation financière des banques par un meilleur recyclage des ressources au niveau des IMF mais aussi, elle confère une fonction d'intermédiation financière monétaire implicite à ces dernières. C'est pourquoi, compte tenu des implications de politique financière et monétaire que le processus d'articulation des deux secteurs peut recouvrir, les résultats ci-dessus soutiennent son institution comme le suggère Adera (1995), dans un cadre réglementaire sous l'impulsion de la banque centrale. La promotion de cette intégration permettrait d'affecter durablement les performances économiques des pays en développement (Islam et Osman, 2011).

## **Conclusion**

Empruntant à Babatoundé (2014), le cadre d'analyse qui inclut les deux institutions, nous examinons d'autres types d'interconnexions. Il s'agit de relations complémentaires de type vertical impliquant d'une part, le micro refinancement de l'IMF par la banque puis d'autre part, la constitution de macro dépôts auprès de la banque par l'IMF : dans le cadre de ce papier, c'est ce que nous avons convenu de désigner par régime "en banque" et régime "hors banque" respectivement. L'objectif de cette étude est d'apprécier aussi bien théoriquement qu'empiriquement, l'importance du système bancaire dans le financement des activités de crédit des IMF afin d'en dégager les implications de politique économique. Principalement, on montre théoriquement que l'offre de crédit décentralisé de l'IMF s'ajuste à l'offre de dépôts décentralisés des agents non financiers, confirmant ainsi l'absence de création monétaire ex-nihilo à l'opposé du système bancaire ; seulement, lorsque la relation de type micro refinancement existe entre les banques et l'IMF, cette offre de crédit décentralisé est bien supérieure à celle qui prévaut dans un système financier unifié ou cloisonné.

Ce principal résultat du modèle met en relief le rôle des banques commerciales dans le financement des IMF mais aussi, les implications monétaires et financières sous-jacentes. Entre autres implications, l'offre de microcrédit et la demande de dépôts décentralisés dépendent toutes positivement (négativement) du taux d'intérêt débiteur (du taux d'intérêt créditeur) appliqué par l'IMF. Etant donné les deux régimes qui peuvent prévaloir, le centre et l'intérêt des politiques de taux s'apprécient différemment. Si l'IMF fonctionne sous régime

"en banque" avec le bénéfice de micro refinancement, on montre que l'offre de microcrédit est plus sensible aux variations du taux débiteur que ne l'est la demande de dépôt décentralisé. A l'opposé, si l'IMF fonctionne en régime "hors banque", la demande de dépôt décentralisé est plus sensible aux variations du taux créditeur que l'offre de crédit décentralisé. Le taux de transformation financière de l'IMF permet d'établir la condition de classification dans l'un ou l'autre des régimes.

Les pays de l'UEMOA offrent un cadre d'analyse empirique approprié. C'est pourquoi, le ratio entre les crédits consentis et les dépôts mobilisés par l'IMF est considéré comme une proxy des flux financiers avec la banque dans le cadre des relations de complémentarité verticales entre les deux institutions que l'étude suggère. Cet exercice empirique permet de constater que le Mali, le Niger et le Sénégal sont les trois pays qui se retrouvent en permanence dans le schéma d'un régime "en banque" sur toute la période 1993-2008. A l'opposé, le taux de recyclage se révèle inférieur à l'unité au Togo et en Côte d'Ivoire, les deux pays se trouvant en permanence dans le schéma d'un régime "hors banque" sur la période, les excès de liquidité étant plus importants en Côte d'Ivoire. Enfin, le Bénin et le Burkina Faso se retrouvent alternativement dans l'un ou l'autre des deux régimes, le secteur des IMF bénéficiant de flux nets sortants ou entrants suivant les sous-périodes 1993-2000 et 2001-2008. Globalement, pour l'ensemble de l'union, le ratio indique un refinancement bancaire des IMF sur les deux sous-périodes ; ce qui suppose que la norme prudentielle fixée à 2 pour le ratio, est rarement violée dans l'un ou l'autre des pays de l'union.

Ce résultat démontre qu'au même titre que la banque, les institutions de microfinance opèrent au-delà de la simple fonction d'intermédiation financière traditionnellement reconnue, confirmant ainsi l'impertinence de la différence entre les deux types d'intermédiaires Tobin (1963) du point de vue du pouvoir de création monétaire. Une extension de l'analyse aux systèmes bancaires nationaux indique pour les banques, une dynamique d'intermédiation financière orientée vers l'activité de collecte d'épargne. En conséquence, non seulement, les banques exercent une fonction de "conseillers purs" au sens de Diamond et Rajan (2000), mais aussi, elles semblent recycler des dépôts préalablement mobilisés auprès de la clientèle, rendant inopérante, leur fonction spécifique traditionnelle de création de crédit et de monnaie ex-nihilo.

Nous concluons que des mesures correctives du paradoxe de la surliquidité bancaire et du sous-financement de l'économie doivent viser alors les différentes causes indirectes pour améliorer sensiblement le taux de transformation des banques avec une intermédiation financière effectivement monétaire : le processus d'articulation financière entre les IMF et les banques constitue un mécanisme potentiel. Dans le cadre de ce linkage et de cette complémentarité à promouvoir, deux mécanismes sont plausibles, le refinancement bancaire des IMF d'une part puis la constitution de dépôts bancaires par elles d'autre part. Ils s'insèrent parfaitement dans le processus d'articulation financière entre les deux sous-systèmes dans le cadre d'une nouvelle sphère d'intermédiation dans les pays en développement. En mettant en relief les deux relations de type vertical, le cadre d'analyse proposé lève l'une des contraintes de bilan de l'IMF, celle de financer exclusivement, les opérations de microcrédit par les ressources de dépôts décentralisés.

**Bibliographie**

- Adera A. (1995), "Instituting effective Linkages between the Formal and the Informal Financial Sector in Africa: A Proposal", *Saving and Development*, Vol. 19, No. 1, pp. 5-27.
- Amoussouga Gero F. et Eggoh J. (2010), "Libéralisation Financière et Pouvoir de Marché des Banques Béninoises", *Conseil d'Analyse Economique*.
- Ary Tanimoune N. (2007), « Système Financier Dualiste et Impacts des Politiques Financières : Essai de Modélisation », *L'Actualité Economique*, Vol. 83, No. 1, pp. 55-70.
- Babatoundé L. A. (2014), « Dualisme financier et canaux de transmission monétaire : Essais théorique et évidences empirique dans l'UEMOA », Thèse PhD, Université d'Abomey Calavi.
- Bhattacharya, S. and Thakor A. (1993), "Contemporary Banking Theory", *Journal of Financial Intermediation*, Vol. 3, pp. 2-50.
- Diamond D. and Rajan R. (2000), "A Theory of Bank Capital", *The Journal of Finance*, Vol. LV, No. 6, pp. 2431-2465.
- Doumbia S. (2009), "Le Sous-financement des Entreprises dans un Contexte de Surliquidité Bancaire : le Paradoxe de l'UEMOA", 11<sup>ème</sup> Journées scientifiques du Réseau Entrepreneuriat, INRPME-AUF-AIREPME, Colloque international, 27-29 Mai.
- Eboué C. (1990), "Les Effets Macroéconomiques du Dualisme Financier: les Enseignements d'un Modèle", *L'Entrepreneuriat en Afrique Francophone*, pp. 27-41.
- Fall F. S. (2007), "Panorama de la Relation Banques/Institutions de Microfinance à travers le Monde", *Working Paper* No. 07-79.
- Haudeville B. et Dado C. (2002), « Vers un Système Financier de Type Mixte dans l'UEMOA », *Mondes en Développement*, No. 119, pp. 33-45.
- Islam M. and Osman J. (2011), "Development Impact of Non-Bank Financial Intermediaries on Economic Growth in Malaysia: An Empirical Investigation", *International Journal of Business and Social Science*, Vol. 2, No. 14, pp. 187-198.
- Lelart M. (2000), « La Stratégie de la Banque Africaine face aux Secteurs Informel et Semi Informel », *Savings and Development*, Vol. 24, No. 2, pp. 141-159.
- Nsabimana A. (2004), "Articulation entre les Activités Bancaires et Microfinancières: Une Nouvelle Sphère d'Intermédiation?", *Mondes en Développement*, No. 126, pp. 37-50.
- Stiglitz J. and Weiss A. (1981), "Credit Rationing in Market with Imperfect Information", *The American Economic Review*, Vol. 71, Issue 3, pp. 393-410.
- Tobin J. (1963), "Commercial Banks as Creators of Money", Cowles Foundation Paper 205, Reprinting from Dean Carson (ed.), *Banking and Monetary Studies for the Controller of the Currency*, US. Treasury, Richard D. Irwin, pp. 408-419.
- Van Wijnbergen (1983), "Interest Rate Management in Less Developed Countries", *Journal of Monetary Economics*, Vol. 12, Issue 3, pp. 433-452.
- Wickramanayake J. (2004), "Financial Structure, Rural Credit and Supportive Institutional Framework in Sri Lanka: An Empirical Analysis", *ABERU Discussion Paper 2*.

**De l'optimisation de la dimension relationnelle dans les banques algériennes : Analyse exploratoire**

**Rachid LALALI, Farid YAICI**  
*Université A. Mira de Bejaia, Algérie*  
rachidlalali@yahoo.fr

**Résumé**

*Cet article présente les résultats d'une étude de terrain, par questionnaire, menée en Algérie et réalisée auprès des banques de la région de la Kabylie (Bejaia et Tizi Ouzou). Il vise à confronter la réalité du management des services bancaires avec les objectifs de la transformation de la nature des transactions bancaires. Il s'intéresse, entre autres, aux sujets de l'orientation à long terme de la relation, de l'informatisation et du développement des systèmes d'information, de l'introduction des TIC et de l'adoption d'une approche marketing relationnel. Il montre, enfin, que la dimension transactionnelle l'emporte sur la dimension relationnelle des échanges entre les banques et leurs clients.*

**Mots-clés**

*Banques, multicanal, relation de long terme, marketing, TIC.*

**Abstract**

*This paper presents the results of a study based on a questionnaire, conducted in Algeria among banks in the region of Kabylia (Bejaia and Tizi Ouzou). It aims to confront the reality of management of banking services with the objectives of the transformation of the nature of banking. It concerns, among other things, long-term orientation of the subjects of the relationship, computerization and development of information systems, the introduction of ICT and adopting a marketing approach relational. It shows, finally, that the transaction dimension outweighs the relational dimension of exchanges between banks and their customers.*

**Key words**

*Banks, multichannel, long-term relationship, marketing, ICT.*

**Classification JEL**

*G21.*

**Introduction**

La problématique de la transformation de l'intermédiation financière en Algérie est soumise aux défis de la transformation de la nature et de la qualité des relations qu'entretiennent les banques avec leurs clients. Ces dernières ne peuvent être valables que par la construction d'une relation de confiance, de communication et d'engagement qui doit être inscrite dans une perspective temporelle dans laquelle l'objectif de la satisfaction et de la fidélisation de la clientèle l'emporte sur celui de la production (Berry, 1983 ; Mayer, 1988; Morgan et Hunt, 1994 ; Eber (1999) ; Ongena et Smith, 2000 ; Palmatier *et al*, 2006 ; Theron *et al*, 2010; etc.).

L'introduction des TIC (technologies de l'information et de la communication) dans le management des services bancaires a fortement renforcé la nature et la qualité de ces relations (Domegan, 1996 ; Nelson, 1999 ; Davis, 1989 ; Lang et Colgate, 2003). Ces technologies ont provoqué une profonde mutation des stratégies de gestion et de distribution des services bancaires et, par voie de conséquence, ont donné naissance à de nouvelles approches de fidélisation et de management des relations.

Le présent article propose une confrontation de la réalité du management des services bancaires avec les objectifs affichés en matière de transformation de la nature des échanges entre la banque et ses clients. Il présente les résultats d'une étude de terrain de type exploratoire. L'étude est réalisée auprès des banques de la région de la Kabylie (Bejaïa et TiziOuzou). Pour les besoins de cet article, nous avons choisi certaines variables que nous supposons, pour le contexte algérien, les plus adéquates pour décrypter la réalité de l'administration de la qualité des services offerts et le renforcement de la dimension relationnelle banque-clients. Ces variables sont supposées fondamentales pour le développement d'une approche relationnelle au sein de l'entreprise bancaire :

- Variable 1 : Orientation à long terme de la relation ;
- Variable 2 : Informatisation et systèmes d'information ;
- Variable 3 : Introduction des TIC ;
- Variable 4 : Adoption d'une approche marketing relationnel.

Nous allons procéder en deux étapes. Dans la première, nous allons présenter une revue de la littérature portant sur l'analyse de l'importance de l'approche relationnelle dans le milieu bancaire. Elle fera l'objet de l'analyse de l'apport des variables que nous avons choisies pour le renforcement de la dimension relationnelle. Dans la deuxième étape, nous allons analyser les résultats de l'étude exploratoire que nous avons façonnée par rapport aux variables sélectionnées.

## **I. Du relationnel dans le milieu bancaire : revue de la littérature**

Il est pratiquement, aujourd'hui, unanimement admis que le développement du relationnel est la clé de voûte de la réussite des entreprises du secteur des services en général et de celui des banques en particulier. L'examen de la littérature portant sur l'analyse de la nature des échanges entre les banques et leurs clients nous enseigne que ceux-ci, sous l'influence de l'intensification de la concurrence, de la déréglementation financière et de l'importance des innovations financières, ont évolué d'une logique transactionnelle, centrée sur le produit, vers une logique relationnelle, centrée sur la valeur du client.

### ***1.1. L'orientation à long terme des relations banque-clients***

La notion du relationnel dans le milieu bancaire est d'abord appréhendée à partir des manifestations théoriques portant sur les avantages informationnels dont disposent les banques sur leurs clients. La théorie microéconomique de la banque a largement traité la question de la supériorité du savoir bancaire en matière de gestion et de réduction des problèmes de *sélection adverse* et de *hasard moral*. En effet, la question de la production d'informations à moindres coûts par la banque *via* ses fonctions de surveillance déléguée et de fourniture de la liquidité a suscité beaucoup d'intérêt chez les économistes de la théorie bancaire (Benston et Smith,

1976 ; Stiglitz et Weiss, 1981 ; Diamond et Dybvig (1983) ; Diamond, 1984, 1991 ; Williamson, 1986 ; Boyd et Prescott, 1987). Les paradigmes théoriques développés par Diamond et Dybvig en 1983 et Diamond en 1984 ont été repris et approfondis dans le cadre des nouveaux modèles d'analyse de l'intermédiation financière en la présence des asymétries d'information et des problèmes d'incitations. La problématique de l'endogénéisation de la relation de long terme qu'entretient la banque avec sa clientèle est placée au cœur de ces nouveaux modèles d'analyse. L'analyse de la question est dorénavant inscrite dans le cadre de la continuité de la relation qui tient compte de la durée et de la complexité des clauses du contrat (Deffains et Guigou, 1997 ; Boot, 2000). Ce type de relations est souvent évoqué dans la littérature comme un signe de l'efficacité de l'intermédiation des banques. Il permet une sorte de réalisation d'économies d'échelle, de gamme et de contrôle à travers, notamment, son rôle de *monitoring*, comme il présente un ensemble d'atouts en matière de réputation et d'incitation au bon comportement des clients. Cela conduit, d'une façon implicite, au renforcement de la performance de l'établissement bancaire tout en diminuant l'intensité du rationnement du crédit (Fama, 1985 ; Mayer, 1988 ; Haubrich, 1989 ; Sharpe, 1990 ; Webb, 1991 ; Nakamura, 1993 ; Boot et Thakor, 1994 ; Petersen et Rajan, 1994 ; Von Thadden, 1995 ; Eber, 1999, 2001 ; Ongena et Smith, 2000 ; Freixas, 2005).

La notion du relationnel dans le milieu bancaire est ensuite appréhendée sur le plan pratique, à travers les nouvelles formes de concurrence inter-banques. Les établissements bancaires, en vue de s'ajuster aux nouvelles conditions, ont été pris dans un mouvement de reconfiguration de leurs stratégies relationnelles en plaçant, par-là, l'approche de rétention clientèle au cœur de leurs préoccupations fondamentales. Pour reprendre l'allégation de Kotler *et al* (2012) qui supposent «*qu'aujourd'hui l'unique valeur réellement créée par l'entreprise provient de ses clients, c'est-à-dire ceux d'aujourd'hui et de demain*»<sup>1</sup>, nous saisissons que la construction d'une approche relationnelle est synonyme de la création de la valeur et de renforcement du positionnement de la banque sur le marché. La question qui se pose est, alors, non pas en termes d'attractivité d'une nouvelle clientèle qui revient extrêmement coûteuse, mais plutôt en termes de rétention d'une clientèle potentielle sur une longue durée. C'est dans ce contexte que s'inscrivent les stratégies de fidélisation de la clientèle comme nouvelles formes d'organisation et de gouvernement des relations banques-clients. Dans cette perspective, l'introduction de la méthode CRM (*Customer Relationship Management*), en tant que stratégie qui s'inscrit sur le long terme, est souvent présentée, dans la littérature, comme une nouvelle approche de gouvernance et de développement de relations personnalisées, rentables et profitables pour les parties prenantes de l'échange (Zablah *et al*, 2004).

La notion du relationnel dans le milieu bancaire est, enfin, appréhendée à travers ses principaux facteurs déterminants : la confiance, la satisfaction, l'engagement et la communication (Crosby *et al*, 1990 ; Morgan et Hunt, 1994 ; Palmatier *et al*, 2006 ; Theron *et al*, 2010). Premièrement, la qualité de la relation bancaire est d'autant plus importante que la dimension des rapports de confiance entre le client et sa banque sont plus solides (Perrien et Ricard, 1994). Cette confiance est conçue sous forme d'un processus qui se nourrit d'une manière progressive dans le temps. Elle émane de l'esprit de contentement et de satisfaction des clients concernant la fiabilité des services qui leur sont offerts, ce qui permet de stimuler la coopération et de générer une plus grande fidélisation clientèle et, d'une façon implicite,

---

<sup>1</sup>Kotler *et al* (2012). *Marketing management*. Ed. Pearson, Paris. 14<sup>e</sup> édition, p.452.

une source d'avantages concurrentiels *via* notamment la réduction des coûts de transaction, l'amélioration des conditions de production d'informations et l'atténuation de la probabilité de l'exposition aux risques bancaires (Morgan et Hunt, 1994 ; Doney et Cannon, 1997 ; Benamour, 2000 ; Palmatier *et al.*, 2006 ; Theron *et al.*, 2010). Deuxièmement, le caractère durable de la dimension relationnelle est identifié par rapport à la bonne volonté d'engagement à long terme qui se manifeste par les parties prenantes en vue de maintenir et de renforcer la qualité de la relation (Moorman *et al.*, 1992 ; Morgan et Hunt, 1994). Troisièmement, le développement de la qualité de la dimension relationnelle est apprécié à travers la politique de communication perçue comme une forme de partage d'informations entre les parties prenantes de l'échange (Morgan et Hunt, 1994). Celle-ci est placée au centre du développement de l'approche relationnelle (Morgan et Hunt, 1994 ; Benamour, 2000 ; Li *et al.*, 2006).

## ***1.2. La dématérialisation et le développement de la relation bancaire***

S'il ya un secteur d'activité le plus bouleversé par l'incorporation des TIC, il ne peut être autre que celui de l'industrie bancaire. L'association de l'informatique avec les nouvelles technologies a conduit vers des niveaux de performance, de fiabilité et de fonctionnalité extraordinaires dans le domaine bancaire (Domegan, 1996 ; Badoc *et al.*, 2000). Cette approche est particulièrement pertinente dans le renforcement des relations clientèle dans lesquelles les approches d'interaction sont fortement affectées (Emerson, 1998 ; Davis, 1998 ; Nelson, 1999 ; Lang et Colgate, 2003 ; Des Garets *et al.* 2009), ce qui a débouché sur la multiplication des points de vente bancaires. Ils sont de nature à influencer les modes de fonctionnement des institutions bancaires de telle sorte qu'ils permettent de réduire d'une façon substantielle leurs coûts de gestion et de distribution ainsi que d'accélérer le traitement et l'exécution des opérations clientèles. Ainsi, et compte tenu de leur diversité et de leur complexité, il importe de rappeler, dès l'abord, que les technologies auxquelles nous sommes intéressés dans notre cas sont celles qui ont pour objet de renforcer et de mieux organiser les points de contact avec la clientèle. Les effets de leur adoption sur la qualité de la relation clientèle sont d'abord appréhendés à travers les nouvelles formes d'organisation et de structuration des systèmes d'information garantissant le traitement, la circulation et le stockage d'une information codifiable au sein des différents établissements bancaires. Grâce au développement des réseaux informatiques et multimédia et à l'émergence de la technologie Internet, le traitement des informations et des communications devient beaucoup plus efficace et moins coûteux, ce qui permet de renforcer davantage les déterminants clés de la relation clientèle (Ching et Ellis, 2006). A cet effet, l'EDI (échange de données informatisées) fût une des innovations bouleversantes dans les modes d'organisation et de gestion des relations clientèles. Cette nouvelle technologie fait des nouveaux systèmes d'information bancaires une véritable opportunité pour les banques en vue d'optimiser leur relation clientèle et de renforcer leur performance concurrentielle. C'est dans cette perspective que sont adoptés les logiciels de gestion de type CRM, comme nouveaux outils stratégiques, permettant une gestion électronique de la relation clientèle.

Ils sont ensuite appréhendés à travers l'émergence du concept de multicanal. A cet égard, l'introduction des TIC et le souci de développement relationnel comme réponse aux pressions concurrentielles dans le milieu bancaire sont traduits par la multiplication des réseaux de commercialisation, de communication et des points de contact de la banque avec ses clients (Filsler, 2001 ; Helfer et Michel, 2006 ; Belvaux, 2006). De plus, l'adoption du système



multicanal exerce un effet positif sur la gestion des coûts de transaction et d'infrastructure tout en permettant le renforcement des bases de données clients et l'accroissement de la création de la valeur pour l'établissement (Benavent et Gardes, 2006 ; Des Garets *et al.*, 2009). Il permet, au client, la disponibilité du service en tout temps, à tout moment et à un coût relativement moindre. À cet effet, l'émergence des canaux virtuels, de l'Internet précisément, et leur forte pénétration dans le domaine bancaire a fortement modifié la nature des services bancaires (Soussa et Voss, 2006). Cette nouvelle technologie est à l'origine de l'apparition de nouveaux modèles de banques dits à réseaux sans guichets. Son introduction conduit, entre autres, vers une plus grande disponibilité des services bancaires à distance et, par voie de conséquence, à une individualisation de la relation clientèle de telle sorte qu'elle permet de répondre aux attentes de chaque client.

### ***1.3. Le marketing relationnel, outil de pérennisation des clients***

La conception de l'approche relationnelle dans le milieu bancaire ne peut être appréhendée sans pour autant l'associer à une approche marketing centrée sur le client. En effet, l'optimisation des interactions avec les clients, pour une entreprise de services, est conditionnée par l'efficacité de son approche marketing relationnel. S'inspirant de la définition de Berry (1983), cette dernière désigne l'ensemble des actions entreprises par l'établissement en vue d'établir et de maintenir de bonnes relations avec ses partenaires tout en permettant une adéquation permanente de ses offres aux attentes de ces derniers. Son avantage théorique réside dans le fait qu'elle s'inscrit dans une optique temporelle, stratégique et sociale dont l'objectif ultime est de construire une relation interactive et personnalisée avec le client (Berry, 1983 ; Morgan et Hunt, 1994 ; Payne *et al.*, 1998 ; Benamour et Prim, 2000 ; Palmer *et al.*, 2005 ; Lendrevie et Levy, 2006 ; Durif *et al.*, 2008).

La nouvelle perception de l'approche marketing dans le domaine bancaire est appréhendée par rapport à la conception d'une approche de fidélisation des clients. Cette dernière tire sa raison d'être dans la transition de la conception elle-même de l'approche qui passe d'une stratégie offensive, basée sur l'acquisition de nouveaux clients, vers une stratégie défensive, marquée par le souci de rétention et de fidélisation des clients (Benoit et Ray, 2006). Ainsi, les actions entreprises par la banque s'inscrivent dans une perspective de nouer des relations étroites et stables avec ses clients. À cet effet, la fidélisation semble être une stratégie déterminante dont la banque doit tenir compte dans le cadre de son approche de valorisation clientèle (Reichheld, 1993). Grâce au renforcement de l'interactif et à l'utilisation croissante des TIC, les nouvelles stratégies de fidélisation sont beaucoup plus orientées vers des politiques de personnalisation des échanges (Laborde, 2005). Cette personnalisation, visant une relation individualisée, concerne aussi bien la politique de produit que celle de la communication.

C'est dans cette perception que la notion du marketing multicanal est introduite dans la littérature marketing pour répondre aux objectifs de valorisation des stratégies multicanal issues des processus de la numérisation de l'information et du développement des nouvelles technologies dans le milieu bancaire. Il désigne une nouvelle perception de l'approche marketing organisée autour des quatre variables stratégiques suivantes : l'information, la technologie, la logistique et la ressource humaine (Badoc *et al.*, 2000). L'enjeu fondamental d'une telle stratégie réside dans le fait de l'assurance d'une meilleure relation clientèle évoluant dans un contexte de multicanal. L'objectif à rechercher est, non seulement la

minimisation des coûts de la commercialisation, mais aussi et surtout l'augmentation de la valeur client.

## **II. De l'étude empirique : analyse exploratoire par échantillonnage**

Dans l'objectif d'aborder la problématique de la transformation de l'intermédiation financière des banques *via* le volet de l'incorporation de la dimension relationnelle dans les services bancaires, nous avons eu recours à la collecte de données empiriques, par le biais d'un questionnaire, auprès d'un ensemble d'agences bancaires de la région de la Kabylie (Bejaïa et TiziOuzou). L'enquête est réalisée durant le deuxième semestre de l'année 2014 (*mars, avril, mai*). De même, et en vue de s'assurer de la qualité de l'information désirée, l'enquête est réalisée directement sur le site auquel nous nous sommes déplacés (*face to face*). L'opération s'est déroulée en deux étapes. La première consiste en la distribution des questionnaires d'enquête sur l'ensemble des agences sondées (*en mars 2014*). La seconde étape est consacrée à la récolte de l'information recherchée (*recupération des questionnaires*). Dans le même sillage, l'opération s'est complétée par des entretiens directs avec les enquêtés.

Le choix d'une telle démarche s'explique par le souci de l'établissement des traits caractéristiques de la nature des rapports existant entre la banque et ses clients. Elle nous permet, non seulement d'évaluer les banques commerciales sur les critères de l'ancrage des TIC dans leurs stratégies de développement, mais aussi de collecter des informations utiles pour la compréhension de la logique de la gouvernance des services clientèles au sein de ces mêmes banques.

### **II.1. La construction de l'échantillon d'enquête**

Le choix de l'unité de sondage, *agence bancaire*, s'explique *a fortiori*, par le fait que celle-ci, en raison de ses rapports directs en tant que pivot central de la relation clientèle (point de vente/contact), est mieux placée pour nous fournir les données souhaitées. Cette unité, comme le note (Des Garets et *al*, 2009), est devenue, grâce aux TIC, un rouage d'une organisation plus complexe intégrant d'autres canaux de communication et de distribution<sup>1</sup>.

Pour la constitution de l'échantillon d'agences, nous nous sommes appuyés sur les résultats d'un recensement, élaboré par nos soins, de toutes les agences bancaires de la région, de leur répartition par banque et de leur localisation par zone géographique. A ce titre, le questionnaire a été administré auprès de 104 unités recensées dans la région (soit 84 unités publiques et 20 unités privées étrangères). A travers cet échantillon, qui se veut le plus exhaustif possible, nous avons souhaité travailler sur toutes les unités de la place<sup>2</sup>. Les réponses valides indiquent un taux de non réponse de l'ordre 6,12% (02 unités publiques et 4 unités privées).

---

<sup>1</sup> D'où l'émergence de la notion du multicanal comme une nouvelle stratégie de gouvernement des relations bancaires.

<sup>2</sup> A ce propos, nous rappelons que la couverture géographique de l'enquête est l'ensemble du territoire dans lequel se localisent les agences, soit 25 communes sur les 119 que compte la région.

L'échantillon sélectionné pour la recherche est affecté de trois biais. Le premier est lié au statut des répondants. Dans certains cas, l'information recueillie est de mauvaise qualité du fait que le questionnaire est rempli par les subordonnés du directeur d'agence sondée. Le second est lié au refus de certains interrogés de répondre à certaines questions qu'ils qualifient de « caractère confidentiel »<sup>1</sup>. Le troisième biais est relatif au fait que certaines informations fournies par les directeurs ont un caractère incertain du moment qu'elles ne relèvent pas de leur prérogative.

## ***II.2. La structuration du questionnaire d'enquête***

Partant du principe de la distinction entre la dimension transactionnelle et la dimension relationnelle des échanges, que nous avons emprunté à la littérature en la matière (Payne *et al*, 1998 ; Hamon *et al*, 2004), le questionnaire élaboré est composé à la fois de questions ouvertes et fermées. Les *items* ont été sélectionnés proportionnellement aux objectifs souhaités. Ils traitent quatre volets et ce, relativement aux quatre variables choisies pour l'étude. Chaque volet correspond à un ensemble de variables explicatives permettant d'avoir les données nécessaires pour mesurer le phénomène que nous voulons tester (variable à expliquer).

## ***II.3. L'analyse descriptive des résultats de l'enquête***

Dans cette sous-section, nous procéderons à la clarification de la réalité de la dimension des relations au sein des banques enquêtées. Corrélativement aux variables retenues, nous évoluerons en quatre étapes.

### ***II.3.1. L'orientation à long terme de la relation bancaire***

La compétitivité de la banque est soumise, non seulement à son pouvoir de capter de la clientèle, mais aussi à sa capacité de construire avec elle une relation de longue durée. Pour bâtir une relation rentable et profitable, les banques algériennes ont mis en œuvre un certain nombre d'outils, insérés dans une stratégie de forme CRM, leur permettant de construire une approche dont la finalité est de fidéliser leurs clients qui sont désormais placés au centre de leur *front office*.

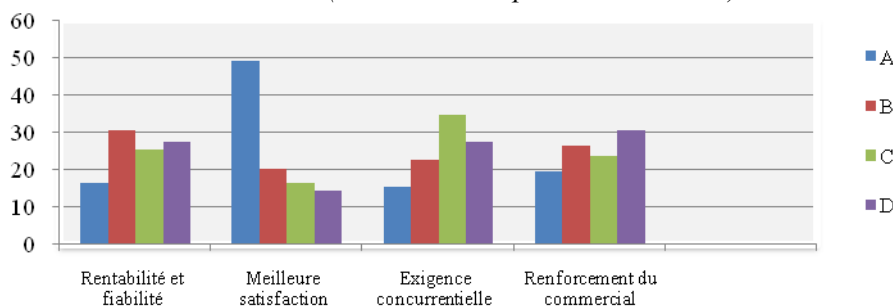
Dans cette optique, la satisfaction de la clientèle est placée au centre de la stratégie de développement des relations clientèles (49% des cas). Elle est, par ailleurs, le synonyme de l'efficacité relationnelle et facteur de fidélisation clientèle<sup>2</sup> sur le long terme, ce qui va dans le sens des analyses de Theron *et al* (2006) et de Palmatier *et al* (2010) qui placent la variable satisfaction au cœur du développement de l'approche relationnelle dans le milieu bancaire.

---

<sup>1</sup> Ce qui a donné lieu, dans certains cas, à des données manquantes ou encore inférieures au nombre d'unités sondées.

<sup>2</sup> Elle représente l'articulation stratégique du succès de la banque qui peut la conduire vers l'objectif de l'optimisation de sa rentabilité commerciale et de renforcement de ses capacités en vue de conquérir de nouveaux segments de marché.

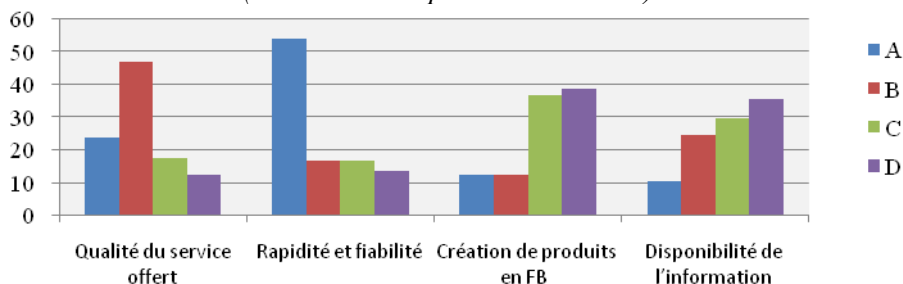
Graphique 1 : Les déterminants de la dimension relationnelle  
(Par ordre d'importance de A à D)



Source : Données de l'enquête, 2014.

Partant de l'idée fondamentale dans laquelle l'affichage d'un sentiment de satisfaction envers le banquier est facteur de l'accroissement de la fidélisation du client, la banque recourt à la création de nouveaux produits et services comme l'élément fondamental lui permettant de réaliser cet objectif. L'utilisation des nouvelles technologies et la multiplication des canaux de distribution et de communication comme leviers de satisfaction sont, cependant, cités respectivement en deuxième (24,5%) et en troisième positions (20,4%).

Graphique 2 : Critères de satisfaction clientèle  
(Par ordre d'importance de A à D)



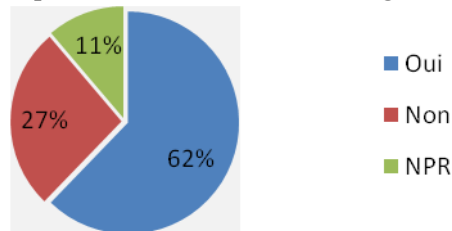
Source : Données de l'enquête, 2014.

L'effet de la transformation du comportement du consommateur manifestant un certain mécontentement envers la manière dont certaines opérations ont été traitées ainsi que la rapidité et la fiabilité de l'exécution et du traitement des opérations bancaires apparaissent au premier rang des exigences de la clientèle (54,1%). L'amélioration de la qualité du service reçu vient en second rang (23,5%). En effet, en dépit des réformes entreprises au cours des dernières années (automatisation du traitement des données, introduction de la télécompensation, informatisation, normalisation des instruments de paiement, etc.), certaines opérations, tout comme la gestion de certains dossiers, sont encore exécutées manuellement et les délais de leur réalisation sont extrêmement longs. L'investissement dans l'économie du temps, d'échelle et de l'amélioration de la qualité des services offerts constitue, ainsi, pour la banque, un enjeu majeur pour le développement aussi bien de la relation clientèle que de sa force de vente.

Par rapport aux stratégies de segmentation clientèle, comme leviers de satisfaction, trois principaux segments sont retenus pour la clientèle des particuliers : le salaire reçu (60% des agences interrogées), la fonction exercée (étudiants, retraités, fonctionnaires, cadres, etc.) avec un pourcentage de 50% et l'âge (40%). La clientèle entreprise est réorganisée, par ordre d'importance, en fonction du secteur d'activité (93% des cas), du chiffre d'affaires réalisé (80% des cas) et de la taille de l'entreprise avec 70% des cas. Ce qui ressort de l'analyse de ces critères est l'absence de critères portant sur l'évaluation de la valeur client et du degré de sa satisfaction envers la banque, ce qui ne va pas dans le sens des théories expliquant la notion de développement de l'approche relationnelle par l'investissement dans la connaissance de la valeur client (Morgan et Hunt, 1994). En fait, et en plus de l'objectif d'un traitement différencié des besoins de la clientèle de la banque, la segmentation retenue répond beaucoup plus à une logique financière. C'est le souci de la rentabilité et de la gestion du risque de crédit<sup>1</sup> qui prime sur la logique de la satisfaction et de la fidélisation clientèle et ce, malgré que l'objectif de la construction d'une relation personnalisée avec la clientèle est placée au cœur même de sa fonction d'intermédiation financière (pour plus de 90% des unités sondées).

Comme variable permettant le renforcement de la qualité relationnelle sur de longues durées, les banques recourent à la création du poste de chargé de clientèle au sein de leurs agences.

*Graphique 3 : De l'existence de chargés de clientèle*



*Source : Données de l'enquête, 2014.*

Toutefois, et compte tenu de leur engagement envers les structure centrales, les chargés de clientèle exercent, en premier rang, une fonction de prospection et de vente de produits et services, soit plus de 60% des observations, ce qui explique, encore une fois, la prééminence de la culture transactionnelle en raison de la primauté de la réalisation des objectifs à court terme (productivité de la force de vente) sur ceux du long terme (maintien et renforcement de la relation bancaire)<sup>2</sup>.

### *II.3.2. L'informatisation et l'automatisation des systèmes d'information*

Le développement et le maintien de la qualité de la relation dépend également du degré de l'accélération du processus d'informatisation des opérations bancaires et de l'investissement

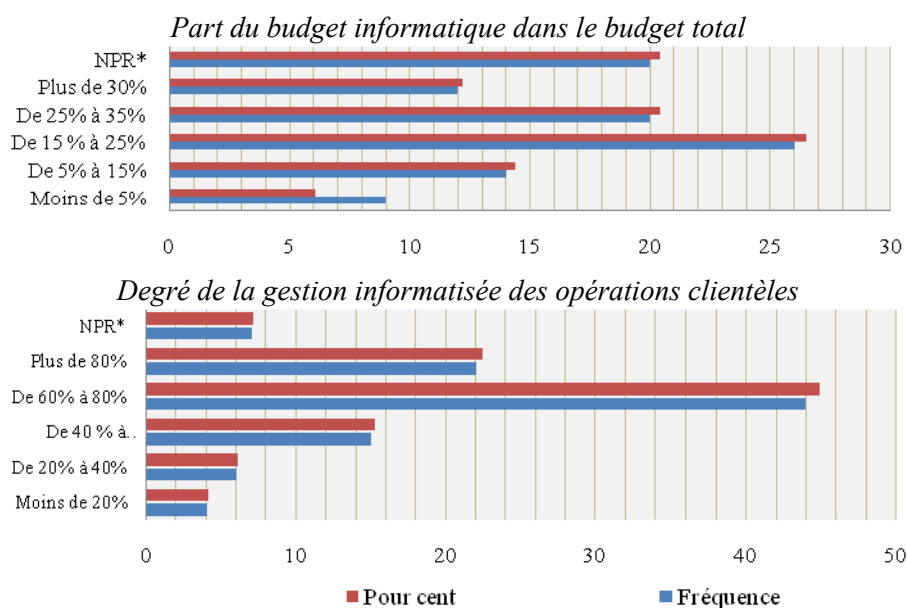
---

<sup>1</sup> Du fait que l'octroi de crédit est fonction de la disponibilité financière et de la capacité de remboursement du client.

<sup>2</sup> Dans le même sillage, il importe de noter, qu'au-delà des fonctions du chargé de clientèle, 60% des agences ne disposent pas d'une enseigne structurée devant tenir compte de l'information et des réclamations de la clientèle. Celles-ci sont prises en compte par le chef d'agence, les chefs de services, le secrétariat de l'agence, ou encore par un personnel désigné par le chef d'agence.

engagé dans le renforcement, la modernisation, et la sécurisation des systèmes d'information informatisés<sup>1</sup>.

*Graphique 4 : De l'informatisation dans les agences*



Source : Données de l'enquête, 2014.

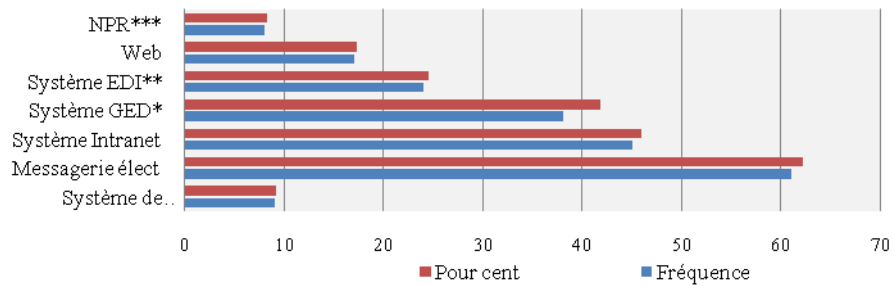
Compte tenu de l'importance de l'automatisation du traitement des données et la dématérialisation des opérations accomplies, plus de 47% des agences interrogées consacrent entre 15% et 35% de leur budget global aux opérations d'investissement dans l'outil informatique, la sophistication de leur réseau d'information et de communication et le renforcement des nouvelles technologies.

La gestion des opérations réalisées avec la clientèle est hautement informatisée avec un pourcentage de plus de 67% des agences qui supposent que le degré de la gestion informatisée de leurs opérations dépasse les 60%. Seulement 10 agences des 98 interrogées déclarent avoir un degré relativement faible (moins de 20%). Ce constat semble, à première vue, être satisfaisant. Néanmoins, d'importantes disparités géographiques sont enregistrées. Les agences localisées aux chefs lieu de wilaya et dans les grandes zones d'activité sont mieux équipées (en nombre et en qualité) que les autres agences de la périphérie.

L'introduction des procédés informatiques dans les processus de la collecte, le stockage, le traitement et la diffusion de l'information (messagerie électronique, *groupware*, Intranet, GED, EDI, etc.) est synonyme de l'amélioration de son efficacité organisationnelle et garant de sa transparence et de sa gestion efficiente de l'information.

<sup>1</sup> Et ce, en vue de permettre une plus grande rapidité et fiabilité du traitement de l'information et de l'exécution de l'opération bancaire.

Graphique 5 : Composants du système d'information des banques



\* Gestion Electronique de Documents ; \*\* Echange de données informatisées ; \*\*\*N'ont Pas Répondu  
Source : Données de l'enquête, 2014.

Relativement à ce volet, force est de constater que le recours à la messagerie électronique est fortement avancé comme support emblématique dans le traitement et la diffusion de l'information entre les différentes structures des réseaux bancaires<sup>1</sup>. L'interconnexion des réseaux locaux au réseau central et l'intégration du système Intranet ont permis d'échanger et de partager, sur fichiers électroniques, un nombre important d'informations en un temps record et à coût relativement faible. C'est dans cette optique que l'EDI est invoqué en seconde position comme une technique de transmission, par ordinateurs connectés, de l'information et de la communication au sein des réseaux des banques interrogées. Cependant, la GED, qui revêt un caractère extrêmement important dans la gestion et la valorisation du capital documentaire de la banque en se substituant aux documents en format papier, est faiblement intégrée dans les processus de la gestion de leur système d'information. Enfin, le travail collaboratif, *via* l'insertion de l'application *groupware* est loin d'être une réalité dans la gestion des systèmes d'information dans les banques algériennes qui obéissent beaucoup plus à une organisation hiérarchique et verticale.

Toutefois, et malgré les avancées enregistrées, les banquiers soulèvent le fait que le degré de l'informatisation de leurs opérations, tout comme celui de leurs systèmes d'information et de communication, demeure encore insuffisant par rapport aux attentes de la clientèle et aux besoins de leur exploitation, ce qui constitue un frein majeur pour le développement de l'efficacité relationnelle avec leurs clients :

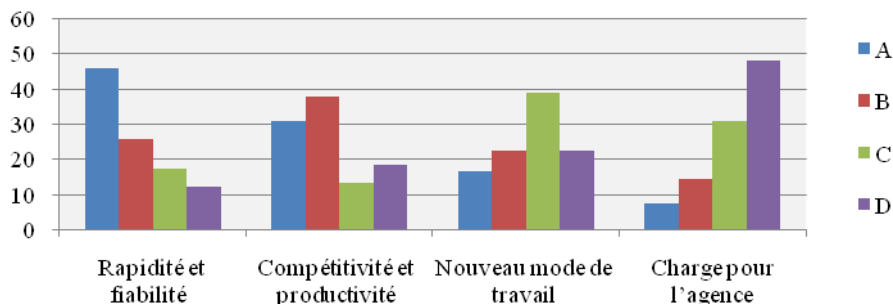
- L'état du matériel utilisé ne suit pas l'évolution technologique en la matière et son entretien s'effectue occasionnellement.
- L'insuffisance, parfois l'absence, d'un personnel technique devant prendre en compte les opérations d'entretien et de maintenance du matériel technique.
- La faible qualification du personnel employé quant à la gestion des systèmes et réseaux informatisés et automatisés, ce qui peut se transformer en un impact négatif avec notamment l'augmentation des risques opérationnels liés aux erreurs informatiques.

<sup>1</sup> Ce qui leur permettrait de mieux gérer leur temps, de bien organiser leur travail et de bien renforcer leurs relations verticales.

*II.3.3. L'intégration des TIC et le développement du multicanal*

L'intégration des TIC dans les systèmes de pilotage des relations dans les banques algériennes relève d'une décision stratégique pour l'amélioration de la productivité de leur force de vente et de la fidélisation de leur clientèle (Des Garets et al, 2009).

*Graphique 6 : Facteurs clés de l'adoption des TIC  
(Par ordre d'importance de A à D)*



*Source : Données de l'enquête, 2014.*

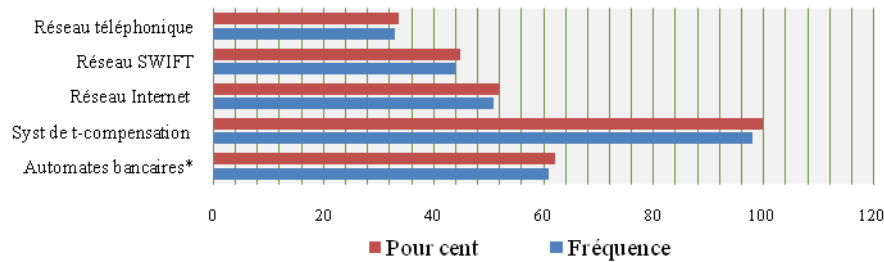
L'insertion des TIC dans la fonction de production des banques conduit vers une plus grande rapidité et fiabilité de leurs opérations et, par conséquent, à une meilleure satisfaction de leurs clients, ce qui se traduit par la réalisation d'économies d'échelles (en termes de délais et de coûts). En effet, en raison de l'intégrité de l'information véhiculée, de la pertinence des processus de prise de décision et de la bonne connaissance du client, elles sont perçues, en second rang, comme une opportunité pour l'amélioration de la compétitivité et de l'efficacité de ces banques. Pour 16,3% des personnes interrogées, l'introduction des TIC représente un nouveau mode d'organisation de leur travail dans lequel l'homme est fortement associé à la machine. Enfin, 7,2% des interrogés renvoient la notion de l'intégration des TIC à une sorte de charge pour leur banque et ce, sous l'effet de sa sous-utilisation par le personnel qui vient pour amplifier les risques d'erreurs, d'une part, et accroître les charges de sa formation, d'autre part.

L'entrée en vigueur, dès 2006, du système de télécompensation bancaire<sup>1</sup> (ATCI) constitue une avancée majeure dans la modernisation de l'infrastructure bancaire en Algérie, ce qui peut être d'un apport positif dans le renforcement du relationnel du fait de sa capacité à conduire vers une plus grande célérité, rapidité, fiabilité et sécurité des paiements en monnaie scripturale.

<sup>1</sup> ATCI : *Algérie Télé-Compensation Interbancaire*. C'est un système qui est introduit dans l'optique de remplacer l'ancien système des chambres de compensation qui fonctionnait suivant une logique d'échange physique de papiers (instruments de paiement) par l'incorporation d'une nouvelle logique reposant sur l'automatisation des mécanismes de compensation des dits instruments (*échange de fichiers numériques*).



Graphique 7 : TIC et développement du multicanal



Source : Données de l'enquête, 2014.

Les automates bancaires (DAB, GAB et TPV) sont invoqués en seconde position, avec un pourcentage de 60%, comme des banques électroniques permettant de réduire les risques inhérents aux opérations de paiement manuel et d'avoir des liquidités sans contraintes de place et de temps<sup>1</sup>. Le réseau SWIFT (*Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication*), avec plus de 45% des interrogés, est relevé comme une autre technologie d'envergure introduite dans le management des opérations bancaires internationales. L'Internet qui s'est imposé depuis plus d'une décennie comme le principal média dans les relations bancaires est encore faiblement pénétré dans les réseaux de communication et de commercialisation des produits et services de la banque algérienne. Les banques, si elles disposent de sites Web et d'adresses E-mail, leur utilisation au sein de l'agence<sup>2</sup> est exclusivement réservée aux opérations de recherche de l'information, de téléchargement de fichiers et de consultation du courrier électronique. Il est encore loin d'être une possibilité pour le développement de son approche commerciale et relationnelle. Enfin, la téléphonie bancaire comme support communicatif en vue de réaliser certaines opérations à distance n'est pas encore accessible pour l'ensemble des clients. Son utilisation avec les clients est essentiellement orientée vers les prises de rendez-vous, fourniture de renseignements, saisie de clients, mais rarement vers l'exécution d'une opération bancaire. Cette dernière est réservée uniquement à une catégorie de clients privilégiés.

#### II.3.4. L'adoption du marketing relationnel

Au plan organisationnel, la démarche marketing revêt deux cas figures essentiels : un cas de figure d'ordre *hiérarchique* et un cas de figure d'ordre *fonctionnel*. Le premier relève de son intégration directe dans l'organigramme de l'entreprise en la rattachant directement à la structure centrale (direction générale), tandis que le second relève de son incorporation au sein de toutes les fonctions et à tous les niveaux de l'entreprise.

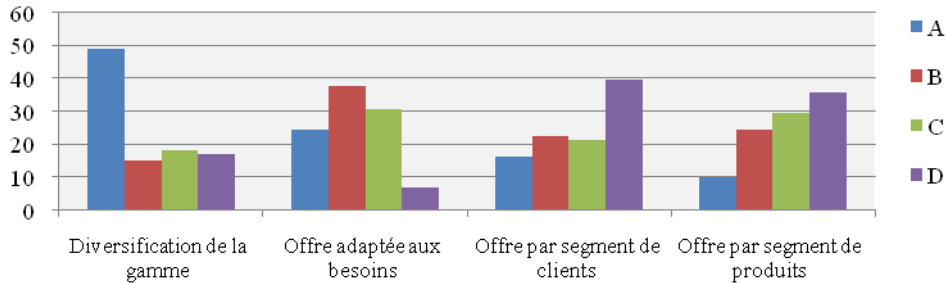
A cet effet, la totalité des agences sondées déclarent avoir disposé d'une structure marketing au niveau des directions générales de leur réseau d'exploitation (*incorporation hiérarchique*). La plupart des actions marketing menées au sein des agences relèvent de la démarche globale

<sup>1</sup> Ce qui explique parfois la faible utilisation de la carte bancaire dans les transactions financières en Algérie.

<sup>2</sup> Il importe de rappeler à ce titre, que son utilisation n'est pas accessible à l'ensemble du personnel de l'agence. Quelques ordinateurs uniquement sont connectés (ceux du chef d'agence et de certains responsables).

conçue par la direction générale (structure marketing). Toutefois, la nécessité d'une *incorporation fonctionnelle* leur paraît d'une extrême importance pour le renforcement de leurs relations avec les clients. La forte hétérogénéisation de la clientèle manifestant des besoins différenciés réclame une organisation spécifique et des actions accommodantes aux spécificités de leur marché.

*Graphique 8 : Le marketing par rapport à l'offre  
(Par ordre d'importance de A à D)*



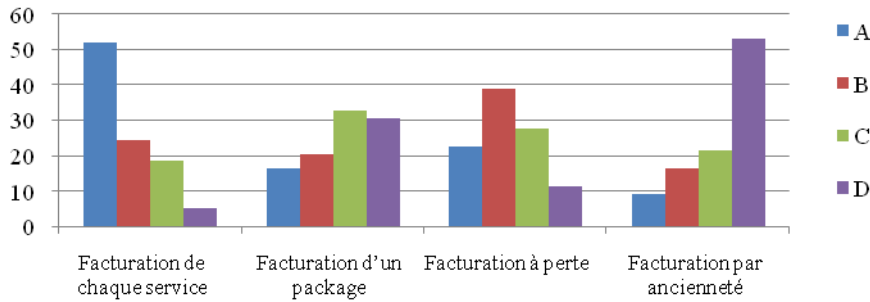
Source : Données de l'enquête, 2014.

Du fait de la diversité de la clientèle de la banque, d'une part, et de la complexité de traitement de leurs besoins séparément, d'autre part, la diversification de la gamme des produits et services et la vente standardisée au nombre maximum de clients figurent, dans ce sens, au premier rang avec un pourcentage de 49%, suivies de celles adaptées aux besoins de chaque client avec 24,5% et de celles adaptées aux segments de clients (16,3%). En raison de sa complexité, la politique de l'offre de package (segments de produits) est relativement faible. L'importance donnée au volet de la production, comparativement à celui du client, nous laisse conclure, conformément aux conclusions théoriques (Payne *et al*, 1998 ; Hamon *et al*, 2004), que c'est plutôt l'approche du marketing transactionnel qui prime encore sur l'approche relationnelle, ce qui n'est pas conforme aux consignes de la littérature marketing orientée vers la valorisation de l'approche client (Berry, 1983 ; Morgan *et Hunt*, 1994 ; Payne *et al*, 1998 ; Hamon *et al*, 2004). Les banques devront alors orienter leur stratégie vers la rétention de la clientèle en la plaçant au centre de leur préoccupation.

Le développement des TIC n'a pas beaucoup servi les banques algériennes, notamment publiques, à développer une stratégie *multicanal*. Le guichet physique (*face to face*) demeure encore le point de contact et de vente principal de leur réseau. Les nouveaux canaux de distribution faisant recours à ces technologies sont faiblement incorporés dans les relations des banques avec leurs clients. Ils sont classés respectivement, par ordre d'importance de leur utilisation, comme suit : le guichet automatique (DAB, GAB), le courrier postal, la téléphonie bancaire et l'Internet. L'investissement dans le développement de leur utilisation relève d'une importance capitale pour l'enrichissement de la qualité des relations bancaires et de l'ouverture du champ au multicanal.

Compte tenu de l'impact des commissions facturées par la banque sur le comportement du client, les stratégies de développement de la dimension relationnelle font de la politique de la tarification des services une variable stratégique importante pour la fidélisation de leurs clients.

*Graphique 9 : Critères de facturation des services  
(Par ordre d'importance de A à D)*



*Source : Données de l'enquête, 2014.*

La facturation de chaque service revêt un caractère important dans la stratégie de la tarification des services offerts sur le marché. L'offre de services à perte est placée en seconde position. Elle est pratiquée essentiellement dans l'objectif de maintenir et de satisfaire la clientèle de la banque en escomptant des profits ultérieurs à travers la création d'attitudes positives et durables à son égard. La facturation d'un package est invoquée en troisième position. Cependant, et en dépit de l'objectif de développement d'échange relationnel orienté vers le long terme, nous constatons que la variable «*ancienneté*» est faiblement incorporée dans les stratégies de tarification de la banque, ce qui suppose l'absence de l'interactif et de lien social dans les composantes de la relation liant la banque avec ses clients et ce, en donnant plus d'importance à la valeur transactionnelle.

## **Conclusion**

A travers cet article, nos investigations ont été orientées sur quatre variables : l'orientation à long terme de l'échange, l'informatisation et le développement des systèmes d'information, l'introduction des TIC et l'adoption d'une approche marketing relationnel. Elles ont abouti au constat que, même si des signes d'une orientation clientèle sont apparus, il n'en demeure pas moins que la dimension transactionnelle (orientée produit) prime sur la dimension relationnelle (orientée client). Les quatre variables observées n'ont pas encore fait l'objet d'effets positifs sur la transformation de la nature des transactions banque-clients :

- L'imperfection de la qualité des services rendus comme résultat de l'insuffisance des fonctions permettant le renforcement de la relation témoigne de la déficience des efforts fournis par la banque en vue de permettre une meilleure satisfaction de sa clientèle. Les exigences de cette dernière, quant à l'attente, à la rapidité d'exécution des opérations, à l'acquisition de l'information et la nature de l'accueil qui lui est réservée sont de nature à s'éloigner de l'objectif de la construction d'une relation de type personnalisée et interactive.
- L'insuffisance des processus d'informatisation des opérations clientèles et de l'automatisation des systèmes d'information, faute de maîtrise de l'outil informatique et progiciel, d'une part, et de l'insuffisance des investissements relatifs à l'acquisition des

nouvelles technologies et des systèmes de leur sécurisation, d'autre part, a négativement affecté le processus de la transformation de la nature des transactions bancaires.

- L'utilisation des TIC dans le renforcement et le développement des relations bancaires suppose une meilleure valorisation des ressources humaines, un développement de la logistique et une adaptation des méthodes organisationnelles du travail.
- Les actions marketing orientées vers le client ne sont pas encore appréhendées et leur utilisation en tant que démarche stratégique en vue de maintenir et de renforcer le relationnel ne sont pas encore d'actualité au sein de la banque.

Les éléments présentés ci-dessus nous ont permis d'ouvrir le champ sur des pistes de réflexions utiles pour expliquer le phénomène de la transformation de la nature des échanges au sein de la banque. Néanmoins, il serait fort intéressant de tester les variables auprès du client lui-même afin d'appréhender les attitudes vis-à-vis des services qui lui sont offerts.

### **Bibliographie**

- Badoc M. (2004). «Rénover le marketing bancaire », *Revue Banque-Stratégie*, n°216.
- Badoc M., Lavayssiere B. et Emmanuel C. (2000), *E-Marketing de la banque et de l'assurance : Innovations technologiques et mutations marketing*, Paris, Ed. D'organisation.
- Belvaux B. (2006), «Du e-commerce au multicanal, les différentes implications d'Internet dans le processus d'achat du consommateur», *Revue Française du Marketing*, Vol. 209, N°4.
- Benamour Y. et Prim I. (2000), «Orientation relationnelle versus transactionnelle du client : développement d'une échelle dans le secteur bancaire français une étude exploratoire», *Cahier de recherche*, n°0279.
- Benoît L. (2003), «Du monocanal au multicanal infernal : tend-on vers un point d'équilibre ? », *Les Cahiers du numérique*, 2003/1 vol. 4.
- Benston G J. et Smith C. W. (1976), "A transaction cost approach to the theory of financial intermediation", *The Journal of Finance*, vol. 31, n°1.
- Berry L. (1995), "Relationship Marketing of Services : Growing Interest, Emerging Perspectives", *Journal of the Academy of Marketing Science*, n°4, vol. 23.
- Berry L. (1983), "Relationship Marketing", *Emerging Perspectives on Services Marketing*, Chicago, Ed. Berry, Shostack and Upah, AMA.
- Boot A. A. (2000), "Relationship Banking : What Do We Know ?", *Journal of Financial Intermediation*, n° 9.
- Boot A. A. et Thakor A. V. (1994), "Moral hazard and secured lending in an infinitely repeated credit market game", *International Economic Review*, vol. 35.
- Boudreau C. (2009), « L'amélioration de la qualité des services publics et ses leviers technologiques dans un contexte de gouvernement électronique : le cas du Québec », *La revue de l'innovation*, Vol. 14(2).
- Boyd J. et Prescott E. (1986), "Financial intermediary-coalitions", *Journal of Economic Theory*, n°38.
- Clayssen Y., Deydier A., Riquet Y. (2011), *Le marketing client multicanal*, Paris, Ed. Dunod.
- Caudamine G. et Montier J. (1998), *Banque et marchés financiers*, Paris, Ed. Economica.
- Colgate M. (1998), "Creating sustainable competitive advantage through marketing system technology: a triangulation method within the banking industry", *The International Journal of Bank Marketing*, vol. 16, n°2.
- Ching H. L. et Ellis P. (2006), «Does Relationship Marketing Exist in Cyberspace?», *Management International Review*, vol. 46, n°5.
- Christopher M., Payne A. and Ballantyne D. (1991), *Relationship Marketing : Bringing Quality, Customer Service and Marketing Together*, Oxford, Butterworth-Heinemann.

- Crosby L., Evans K. et Cowles D., (1990), "Relationship Quality in Services Sellings: An Interpersonal Influence perspective, *Journal of Marketing*, 54 (3), 68.
- Dampérat M. (2006), «Vers un renforcement de la proximité des relations client», *Revue française de gestion*, 2006/3 n°162.
- Davis F. (1989), "Perceived usefulness, perceived ease of use, and user acceptance of information technology", *InMIS Quaterly*, 13.
- Des Garets V., Paquerot M. et Sueur I. (2009), «L'approche relationnelle dans les banques. Mythe ou réalité?», *Revue française de gestion* 2009/01, n°191.
- Deffains B. et Guigou J. D. (1997), «Relation de clientèle et barrières à l'entrée dans l'industrie bancaire», *Revue d'Economie Politique*, n°3.
- Diamond D. (1984), "Financial Intermediation and Delegated Monitoring", *Review of Economic Studies*, vol. 51.
- Diamond D. (1991), "Monitoring and reputation: The choice between bank loans and directly placed debt", *Journal of Political Economy*, vol. 99.
- Domegan C. (1996), "The Adoption of Information Technology in Customer Service", *European Journal of Marketing*, vol. 30, n° 6.
- Doney P. M. et Cannon J. P. (1997), «An examination of the nature of trust in buyer-seller relationships», *Journal of Marketing*, 62(2).
- Durif F., Graf R. et Ricard L. (2009), «Twenty five years after Berry, where does relationship marketing stand?», *Actes de la 38<sup>ème</sup> conférence de l'European Marketing Academy (EMAC)*, 26-29 May.
- Eber N. (2001), « Les relations bancaires de long terme : une revue de la littérature », *Revue d'économie politique*, 2001/2, vol. 11, mars-avril 2001.
- Eber N. (1999), «*Les relations de long terme banque-entreprise*», Paris, Ed. Vuibert.
- El Fidha C. et Hédi C. M. (2008), «Le rôle des technologies de l'information et de la communication dans le développement de la qualité de la «relation client»», *La Revue des Sciences de Gestion*, 1/ 2008, n°229.
- Freixas X. (2005), "Deconstructing relationship banking", *Investigaciones Economicas*, vol.29, n°1.
- Gardes P. (2007), «Banque de détail, des clients aisés mais pas privilégiés », *Revue Banque*, n°694, septembre.
- Hamon C., Lezin P. et Toullec A. (2004), *Gestion de la clientèle*, Paris, Ed. Dunod.
- Haurbich J. (1989), "Financial Intermediation, Delegated Monitoring and Long-Term Relationships", *Journal of Banking and Finance*, vol. 13(1).
- Helfer J. P., Michel G. (2006), «La stratégie de contacts multicanal : opportunité, risques et facteurs clés de succès », *Décisions Marketing*, No. 41.
- Kotler F., Keller K. et Manceau D. (2012), *Marketing management*, Paris, Ed. Pearson, 14<sup>e</sup> édition.
- Lalali R. et Yaici F. (2005), «Bancarisation de l'économie, comportement des banques et contribution au développement économique », *Revue Economies du Nord Africain*, n°2.
- Lang B. et Colgate M. (2003), "Relationship quality, on-line banking and the information technology gap", *International Journal of Bank Marketing*, vol 21, n°1.
- Lehu J. M. (2000), *La fidélisation client*, Paris, Ed. D'organisations.
- Lendrevie L. et Levy J. (2006), *Mercator*, Paris, Ed. Dunod, 8<sup>e</sup> édition.
- Mayer C. (1988), "New Issues in Corporate Finance", *European Economic Review*, vol. 32 (5).
- Morgan R.M. et Hunt S.D. (1994), «The commitment-trust theory of relationship marketing», *Journal of Marketing*, n° 3, Vol. 58, July.
- Moorman C., Deshpandé R. et Zaltman G. (1993), «Factors affecting trust in market research relationships », *Journal of Marketing*, 57.
- Nakamura L. I. (1993), "Monitoring loan quality via checking account analysis", *Journal of Retail Banking*, vol. 14.
- Nelson N. (1999), "Bank Marketing and IT: a historical analysis of the post-1970 period", *The International Journal of Bank Marketing*, vol. 17, n°6.
- Ongena S. et Smith D. (1997), "Empirical Evidence on the Duration of Bank Relationships", *Working Paper*, n° 97-15, Wharton School, University of Pennsylvania, Philadelphia.

- Ongena S. et Smith D. (2000), "What Determines the Number of Bank Relationships ? Cross-Country Evidence", *Journal of Financial Intermediation*, 9 (1).
- Ongena S. et Smith D. (2001), "The duration of bank relationships", *Journal of Financial Economics*, 63 (1).
- Palmatier R. W., Dant R. P., Grewal D. et Evans K. R., (2006), « Factors influencing the effectiveness of relationship marketing: A meta-analysis », *Journal of Marketing*, vol. 70, n°4.
- Payne A., Christopher M., Clark M. et Peck H. (1998), "Relationship Marketing for competitive advantage", *Butterworth Heinemann*.
- Payne A. (1995), "Relationship marketing: a broadened view of marketing", *Advances in Relationship Marketing*, London, Payne A. (Eds), Kogan Page.
- Perrien J. et Ricard L. (1994), «L'approche relationnelle dans le secteur bancaire». *Revue Gestion*, déc.
- Perrien J., Bergeron J. et Ricard L. (2003), «Les déterminants de la fidélité des clients commerciaux dans l'industrie bancaire canadienne», *Canadian Journal of Administrative Sciences*.
- Petersen M. A. et Rajan R. G. (1994), "The benefits of lender relationships: Evidence from small business data", *The Journal of Finance*, vol. 49, n°1.
- Reichheld F. F. (1993), "Loyalty-based management", *Harvard Business Review*, Vol. 71, Issue 2.
- Roux M, (2001), «La politique de facturation des services bancaires : problématiques et voies de recherche », *Revue Market Management*, 2001/1, Vol. 1.
- Sharpe S. A. (1990), "Asymmetric information, bank lending and implicit contracts: A stylised model of customer relationships", *The Journal of Finance*, vol. 45.
- Soussa R., Voss C. A. (2006), «Service Quality in Multi Channel Service Employing Virtual Channels», *Journal of Service Research*, Vol.8, n°3.
- Stiglitz J. et Weiss A. (1981), "Credit rationing in markets with imperfect information", *The American Economic review*, vol. 71, n°3.
- Theron E. et Terblanche N. S., (2010), «Dimensions of relationship marketing in business-to-business financial services», *International Journal of Market Research*, vol. 52, n°3.
- Von Thadden E L. (1995), "Long-Term Contracts, Short-Term Investment and Monitoring", *Review of Economic Studies*, vol. 62.
- Webb D. (1991), "Long-Term Financial Contracts Can Mitigate the Adverse Selection Problem in Project Financing", *International Economic Review*, vol. 32(2).
- Williamson S. D. (1986), "Costly monitoring, financial intermediation and equilibrium credit rationing", *Journal of Monetary Economics*, vol. 18.
- Zablah A. Bellenger D. et Johnston W. (2004), "An evaluation of divergent perspectives on customer relationship management: Towards a common understanding of an emerging phenomenon", *Industrial Marketing Management*, 33.

**Commerce intra-industriel de produits différenciés :  
modélisation théorique**

**Souguir AFEF, Nacer BEN ZINA**

*Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax, Tunisie  
afifamrz@yahoo.fr*

**Résumé**

*L'objet de ce travail consiste à expliquer théoriquement les différentes sources et déterminants du commerce intra-branche et les différentes structures du marché qui permettent l'apparition de ce phénomène. Dans cette configuration où les échanges sont uniquement de type intra-industriel, le bien être des deux pays se trouve amélioré pour trois raisons : l'exploitation des rendements d'échelles, l'avantage comparatif et l'existence d'un plus grand nombre de variété des biens. Cependant, il est tout à fait difficile de rassembler les prévisions de ces modèles sous le même toit, parce qu'elles changent dans leurs prétentions concernant les préférences du consommateur, la distribution du revenu dans chaque pays, la différenciation de produit, les rendements d'échelles, l'avantage comparatif, les états d'entrée et de sortie, le nombre d'entreprises concurrentes à l'équilibre et les conditions du coût.*

**Mots-clés**

*commerce intra-branche, horizontal, vertical, modèles néo-Chamberliniens, modèles néo-Hotelling, modèles néo-Heckscher-Ohlin.*

**Abstract**

*The purpose of this work is to explain theoretically the different sources and determinants of intra-industry trade and the different market structures that allow the emergence of this phenomenon. In this configuration where exchanges are only intra-industry type, the well being of both countries is improved for three reasons: the exploitation of returns to scale, comparative advantage and the existence of more variety of goods. However, it is quite difficult to collect the predictions of these models under one roof, as they change in their claims about consumer preferences, income distribution in each country, product differentiation, the yields of ladders, comparative advantage, the input and output states, the number of competitors in equilibrium and the conditions of the cost.*

**Key words**

*Intra-industry trade, horizontal, vertical, neo-Chamberlinian models, neo-Hotelling models, neo-Heckscher-Ohlin models.*

**Classification JEL**

*F14, O4.*

**Introduction**

Dans les théories traditionnelles, le commerce extérieur a pour rôle de fournir les biens non produits dans le pays. Cependant, au début des années 60 des théoriciens du commerce international ont observé l'échange croissant des produits semblables, échanges intra-industriels, dans le commerce mondial. Ainsi une grande littérature a émergé pour expliquer la

présence du commerce intra-industriel (intra-industry trade, IIT), après que la réalisation du fait que le commerce intra-industriel est devenu une partie très importante du commerce mondial. Une des distinctions qui sort de ces modèles est celle entre le commerce intra-branche horizontal (horizontal intra-industry trade (HIIT), où les marchandises sont différenciées par les attributs) et le commerce intra-branche vertical (vertical intra-industry trade (VIIT), où les marchandises sont différenciées par la qualité). L'importance de la distinction dérive du fait que différentes caractéristiques d'industrie (et pays) seront associées aux échanges des deux types de produit. Le commerce intra-branche vertical peut être lié plus aux théories traditionnelles d'avantage comparatif tandis que le commerce intra-branche horizontal s'insère beaucoup plus dans les dispositifs des théories modernes du commerce. A la fin des années 70, les théoriciens du commerce international ont commencé à analyser le commerce intra-industriel entre les pays développés (le commerce intra-branche horizontal) et le commerce intra-industriel entre les pays séparément développés et en voie de développement (le commerce intra-branche vertical), parce que leurs caractéristiques étaient différentes.

Le travail pionnier dans les modèles du commerce intra-industriel est dû à Krugman (1979, 1980), à Lancaster (1980) et à Eaton et Kierzkowski (1984). Tous ces modèles considèrent que les produits sont horizontalement différenciés (les différentes variétés d'un produit sont d'une qualité semblable). Les modèles néo-Chamberliniens, tels que les modèles de Krugman, considèrent que toutes les variétés décrivent la fonction d'utilité d'une façon symétrique. En revanche, le modèle néo-Hotelling, par exemple le modèle de Lancaster, suppose l'asymétrie. Dans ces modèles chaque variété est produite sous des coûts décroissants et quand les économies s'ouvrent au commerce la similitude des demandes mène au commerce intra-industriel. Ainsi, le commerce intra-industriel horizontal (HIIT) est plus probable entre les pays ayant les dotations factorielles semblables et ne peut pas être expliqué par les théories traditionnelles du commerce.

Dans la différenciation verticale, les différentes variétés sont de qualités différentes et il est supposé que les consommateurs classent les variétés alternatives selon la qualité du produit. Falvey (1981) et Shaked et Sutton (1984) ont présenté les modèles de la différenciation verticale. Il est accepté généralement que le commerce intra-industriel vertical peut être expliqué par les théories traditionnelles d'avantages comparatifs. Les pays abondants en travail ont l'avantage comparatif dans les produits relativement intensifs en travail (variétés de qualité inférieure) et les pays abondants en capital ont l'avantage comparatif dans les produits relativement intensifs en capital (variétés de plus haute qualité). Donc, selon la loi de l'avantage comparatif, les premiers pays exporteront les variétés intensives en travail et les autres pays exporteront les variétés intensives en capital.

Dans la littérature, cependant, les modèles du commerce intra-branche de biens homogènes<sup>1</sup> ne sont pas aussi importants que les modèles du commerce intra-branche de biens horizontalement différenciés (les modèles HIIT) ou les modèles du commerce intra-branche de biens verticalement différenciés (modèles VIIT). Dans ce chapitre les modèles HIIT et VIIT seront analysés séparément.

---

<sup>1</sup>Pour de plus amples détails concernant le commerce intra-industriel de biens homogènes, voir Brander (1981) et Brander et Krugman (1983).



## **1. Modèles du commerce intra-industriel horizontal**

Les modèles du commerce intra-industriel horizontal (HIIT) sur les marchés de concurrence monopolistique ont en commun des hypothèses explicites des rendements d'échelle croissants, entrée et sortie libres et une prétention que les préférences des consommateurs sont suffisamment diverses pour s'assurer qu'un grand nombre d'entreprises d'un seul produit peuvent coexister dans l'équilibre final (Greenaway, 1987). Ces modèles peuvent être classés par catégorie en tant que « néo-Chamberlinien » et « néo-Hotelling ». Tous les deux modèles existent sous conditions de « concurrence monopolistique ». Cependant, le traitement des préférences des consommateurs diffère d'un modèle à un autre.

Bien que les modèles de HIIT surgirent sur les marchés concurrentiels monopolistiques et assument la libre entrée et un petit niveau d'économie d'échelle, dans la pratique ceci peut ne pas être le cas. L'entrée peut être restreinte et/ou le niveau d'économies d'échelles peut être élevé relative à la demande totale du marché. Dans ces circonstances, le nombre d'entreprises fonctionnant sur le marché sera tout à fait petit, en d'autres termes, la structure du marché sera oligopolistique. Eton et Kierzkowski (1984) étaient le premier pour affirmer l'existence de HIIT dans des conditions d'oligopole. Par conséquent, il avance qu'un marché oligopolistique est une structure alternative du marché sous laquelle HIIT peut avoir lieu.

Ces trois modèles diffèrent par la structure du marché sur laquelle ils sont basés. Tandis que Les modèles néo-Chamberliniens et néo-Hotelling sont basés sur les marchés concurrentiels monopolistiques, l'autre est basé sur les marchés oligopolistiques.

### ***1.1. Les modèles néo-Chamberlinien: L'approche "love-of-variety"***

Les travaux néo-Chamberliniens de Dixit et Stiglitz (1977), Krugman (1979, 1980, 1981), représentent un essor plus radical au modèle traditionnel d'Heckscher-Ohlin (H-O). Ces modèles fournissent une explication du commerce indépendante des dotations relatives de facteurs. Une de ces imperfections de ces modèles, cependant, est indéterminée dans la direction du commerce et, pour rectifier ceci, un travail plus récent (Lawrence et Spiller (1983), Helpman et Krugman (1985)) ont inclus le modèle néo-Chamberlinien de concurrence monopolistique dans un cadre des dotations différentielles de facteurs.

Les modèles néo-Chamberliniens considèrent la concurrence monopolistique et les biens horizontalement différenciés du côté de l'offre. Du côté de la demande, le modèle est basé sur l'approche « love of variety ». La demande d'une plus grande variété de la part des consommateurs, la libre entrée et sortie, et les coûts de la production décroissants sur la gamme pertinente de la production réunissent pour constituer le commerce intra-industriel dans les produits différenciés. Les dispositifs essentiels du modèle néo-Chamberlinien peuvent être illustrés en se référant à Krugman (1979). Dans ce modèle, chaque pays a seulement une industrie qui produit une gamme de marchandises différenciées sous des économies d'échelles croissantes. L'équilibre de l'économie fermée sera analysé en premier.

Du côté de la demande, il est supposé que tous les consommateurs partagent la même fonction d'utilité (qui implique immédiatement le goût semblable parmi tous les consommateurs). Dans

lequel toutes les marchandises entrent de façon identique (symétrique) dans la fonction d'utilité des consommateurs :

$$U = \sum_i v(c_i) \quad (1)$$

L'utilité marginale de la consommation de chaque bien est positive et décroissante :

$$\frac{dv}{dc_i} > 0 \text{ et } \frac{d^2v}{dc_i^2} < 0$$

$C_i$  est la consommation de l'individu de la variété  $i$ . il peut montrer que (1) a la propriété signifiant que le niveau de l'utilité augmente avec le nombre de variétés. Cette caractéristique de la fonction de l'utilité connue comme l'approche "love-of-variety". Cette fonction d'utilité est le seul aspect le plus important de ce modèle du commerce intra-industriel, puisque comme nous allons le voir, ce sera la demande des consommateurs pour la variété qui déterminera tout le commerce entre les pays semblables.

Se tournant vers le côté de l'offre, Krugman (1979) suppose une économie à un seul facteur (travail) capable de produire une certaine combinaison d'un grand nombre de marchandises, on suppose que les entreprises ont des fonctions de coût identiques :

$$L_i = \alpha + \beta x_i \quad \alpha, \beta > 0 \quad (2)$$

Le coût de production est représenté par la quantité de travail  $L_i$  nécessaire pour produire une quantité  $x_i$  du bien  $i$ . Les coûts fixes sont représentés par  $\alpha$  et le coût marginal constant par  $\beta$ . Le coût moyen est donc décroissant.

En raison du fait que toutes les variétés décrivent la fonction d'utilité des consommateurs symétriquement et puisque la différenciation est sans frais, deux entreprises ne produisent jamais la même variété dans le modèle néo-Chamberlinien, par conséquent, la production de n'importe quelle firme sera :

$$x_i = L c_i \quad (3)$$

Finalement, supposons le plein emploi, afin que le travail total  $L$  soit utilisé dans la production de différentes marchandises :

$$L = \sum_{i=1}^n L_i = \sum_{i=1}^n [\alpha + \beta x_i] \quad (4)$$

Les entreprises maximisent leur profit<sup>1</sup> sous contrainte de coût et les individus leur utilité sous contrainte de revenu<sup>2</sup>.

<sup>1</sup>  $\pi_i = p_i x_i - (\alpha + \beta x_i)w$

L'état zéro de profit est une propriété du modèle néo-Chamberlinien de la concurrence monopolistique.

<sup>2</sup> Chaque entreprise essaiera de maximiser ses profits en égalisant son revenu marginal  $MR_i$  avec ses coûts marginaux  $MC_i$ , c'est<sup>2</sup> :

$$MR_i = p_i \left(1 - \frac{1}{\epsilon_i}\right) = MC_i = w \beta$$

Avec  $w$  représente le salaire horaire compétitivement déterminé.

En conclusion, la symétrie dans le modèle néo-Chamberlinien s'assure que toutes les variétés se vendent au même prix à l'équilibre. Ces dispositifs sont valides pour une seule économie fermée.

Pour fournir une explication du commerce intra-industriel Krugman (1979) suppose simplement l'existence d'une deuxième économie identique de l'économie domestique (dimension de la population ( $L=L^*$ ), goût, technologie, dotations de facteurs, entre d'autres). Supposant qu'il n'y a aucun coût du transport, le commerce bilatéral sur les marchandises différenciées aura lieu même si une gamme des variétés identique était produite dans chaque pays avant le commerce. Après le commerce, une entreprise à affronter les consommateurs  $2L$  dans l'économie mondiale. Bien que la consommation de chaque personne diminue, la consommation totale de chaque variété sera plus haute. Les gains du commerce apparaissent parce que les consommateurs bénéficient de la variété des produits et également les prix inférieurs accrus.

Chaque entreprise peut vendre la même quantité de la nouvelle variété que celle que précédemment. Une variété donnée sera produite dans seulement un pays, où la moitié est vendue sur le marché intérieur et l'autre moitié sera exportée. L'utilité des consommateurs augmentera dans la mesure ils font face à un choix plus large. Nous devons donc réécrire (1') :

$$U = \sum_{i=1}^n v(c_i) + \sum_{i=n+1}^{n+n^*} v(c_i) \quad (1')$$

A l'intérieur des pays, comme dans la situation précédente, la consommation se répartit de façon égale. Où les marchandises  $1, \dots, n$  sont produites dans le pays domestique et  $n+1, \dots, n+n^*$  dans le pays étranger. Le nombre de marchandises produites dans chaque pays sera proportionnel aux forces du travail.

$$n = \frac{L}{\alpha + \beta x} \text{ et } n^* = \frac{L^*}{\alpha + \beta x}$$

L'intérêt de cette analyse est que des économies d'échelles peuvent être mises en relief pour provoquer le commerce et induire des gains même lorsqu'il n'y a aucune différence internationale dans le goût, la technologie, ou les dotations de facteurs.

Dans son article 1980, Krugman considère un modèle plus général dans lequel les dimensions de pays peuvent être différentes, les coûts de transports sont positifs et les préférences peuvent être différentes entre les pays. Krugman conclut qu'en présence des rendements d'échelles croissants, un pays tendra à exporter les marchandises qui ont de grands marchés domestiques.

Krugman (1981), prolonge autre fois son modèle en supposant qu'il y a deux industries, chacune utilise un facteur spécifique. Les marchandises sont de meilleurs substituts dans une industrie. Comme le commerce se produit entre les différentes variétés de marchandises dans la même industrie, le facteur spécifique sera redistribué pour produire les variétés avec les plus grandes échelles et ce en fonction à l'existence des rendements d'échelles croissants. Cependant, le commerce inter-industriel n'aura pas d'effets. Si les dotations sont plus semblables, alors il est plus facile de capturer des rendements d'échelle croissants par le commerce intra-branche.

La généralité du modèle de Krugman a été remise en cause par Venables (1984). Deux points importants émergent du l'article de Venables. D'abord le modèle montre un potentiel pour les équilibres multiples. D'ailleurs, les changements relativement petits des paramètres du modèle

peuvent le décaler d'un équilibre à l'autre. En second lieu, dans certaines circonstances la spécialisation complète d'une économie dans le produit différencié est un résultat faisable et stable. Le commerce intra-branche n'est pas, par conséquent, le résultat d'intégration des deux économies.

Plusieurs autres limites peuvent être identifiées dans ce modèle. Bien que le nombre de variétés après-commerce puisse être indiqué, l'endroit des entreprises, et donc le sens du commerce sont indéterminés. Lawrence et Spiller (1983) ont réagi à cette imperfection et ont prolongé le modèle de Krugman, pour inclure deux facteurs de production, le travail et le capital. Ils supposent que les deux pays ont des dotations différentes de facteurs, l'un est abondant en capital et l'autre a un excès de travail. Deux biens sont produits, un bien horizontalement différencié et intensif en capital, et un bien homogène intensif en travail. Le nombre de variétés produites dans le pays abondant en capital augmentera, alors que le nombre de variétés dans le pays abondant en travail tombera.

### ***1.2. Modèles néo-Hotelling : L'approche " idéal variété "***

Les modèles néo-Hotelling du commerce intra-industriel sont essentiellement basés sur la différenciation horizontale des produits, les préférences des consommateurs pour la variété et l'ajustement structurel de l'industrie en conséquence. L'article de Lancaster « intra-industry trade under perfect monopolistic competition » publié en 1980, a marqué le début de ce flux des modèles. Lancaster a en fait suggéré une variété de modèles du commerce. Les plus simples d'entre ceux-ci supposent que la variété différenciée d'un produit se compose de différentes combinaisons de deux caractéristiques spécifiques et que les préférences de consommateurs reportent dans lequel chaque consommateur considère un certain mélange des deux propriétés de base dans le produit comme l'idéal. Nous supposons que chaque consommateur est prêt à payer le maximum pour cette variété idéale (c'est-à-dire la plus favorisée).

Ainsi, ces modèles se basent sur le travail de Lancaster (1980) et Helpman (1981), et suggèrent que le commerce intra-industriel aura lieu si la diversité de préférence et les coûts décroissants coexistent. Comme dans le cas néo-Chamberlinien, le modèle néo-Hotelling est également basé sur la concurrence monopolistique et les produits horizontalement différenciés du côté de l'offre de l'économie. Cependant, du spectre de demande, les caractéristiques de préférences du consommateur du modèle néo-Hotelling sont complètement différentes de celles du modèle néo-Chamberlinien. Si le modèle du Dixit-Stiglitz-Krugman est basé sur l'approche de « love-of-variety », le modèle néo-Hotelling introduit une nouvelle approche « idéal variété ».

Dans le modèle de base, le modèle néo-Hotelling opère dans des conditions d'économie fermée, les préférences du consommateur sont distribuées uniformément à travers un spectre de produit, ou autour d'un cercle (comme en Helpman (1981)). Les coûts décroissants dans la production assurent que le nombre de variétés produites est fini. Ainsi quelques consommateurs obtiennent leur variété idéale, d'autres consomment une variété qui n'est pas idéale, ou ne la consomment pas du tout. Quand un consommateur devient plus loin de sa variété idéale, le prix qu'il sera disposé à payer (pour un revenu donné) diminue proportionnellement à sa distance de la variété idéale. C'est-à-dire que, plus la variété

disponible est loin de son idéal, plus le prix qu'il est disposé à payer est inférieur. Afin d'illustrer cet effet, Lancaster a présenté le concept de la fonction de compensation.

Du point de vue de la production, les états d'équilibre d'économie fermée dans le modèle du néo-Hotelling sont très semblables à ceux du modèle néo-Chamberlin. Chaque entreprise fait face à deux variables de décision, le prix et les spécifications de produit. Dans ce modèle, les entreprises sont considérées comme ayant deux 'demi-marchés' (par exemple une entreprise qui produit la caractéristique « c » aura un demi-marché à gauche, en correspond à la gamme  $[\underline{c}, c]$  et à un demi-marché à droite, correspondant à la gamme  $[c, \bar{c}]$ ). Le profit maximisant la solution pour n'importe quelle entreprise individuelle est réalisé quand le revenu marginal est égal au coût marginal (RM=CM) « condition de profit zéro » et le revenu marginal est égal pour les deux demi-marchés de chaque côté de spécification de produit. Cette condition terminera en sorte que :

- Deux entreprises ne produisent pas la même variété.
- Sur le spectre, les variétés produites se situent à égales distances les unes des autres.
- Les parts de marché sont identiques pour tous les produits.
- Tous les biens sont vendus au même prix et produits dans les mêmes quantités (ils ont donc aussi les mêmes coûts).

Pour capturer le commerce intra-industriel, Lancaster suppose l'existence de deux pays et deux secteurs. Les pays ont des conditions économiques qui exposent toutes les caractéristiques précitées, et par conséquent identiques à tous les égards, aussi bien du côté de l'offre que du côté de la demande. L'un des secteurs (l'agriculture) produit un bien homogène sous des rendements d'échelle constants en situation de concurrence monopolistique pure et parfaite. L'autre (le secteur manufacturier), sous des rendements d'échelles croissants, se situe en concurrence monopolistique pure et produit en conséquence des biens différenciés. Donc l'équilibre autarcique caractérisant les deux économies est identique. Sans barrières et sans coûts de transport, l'ouverture des économies influence seulement la taille du marché (qui est doublée). Dans l'autarcie, l'équilibre serait le même dans chaque pays, avec les mêmes variétés et quantités étant produites dans chacun. Cependant, les facteurs de la production ne sont pas mobiles entre les pays.

L'ouverture du commerce et les ajustements résultants sont analogues à ceux associés avec le cas de l'économie fermée discuté ci-dessus. En d'autres termes, chaque variété différenciée est produite par seulement une entreprise, et donc dans seulement un pays. La moitié de la production de chaque variété produite est vendue sur le marché domestique tandis que l'autre moitié est exportée. D'ailleurs, la distribution finale des variétés le long du spectre sera telle que chaque variété domestique est également placée entre deux variétés importées. La distance moyenne entre les variétés sur le spectre diminue après commerce, alors que tout le nombre de variétés produites sera plus grand. En outre, puisque les pays sont semblables de tous points, le nombre de variétés produites dans chaque pays sera le même, c'est-à-dire  $n_1=n_2$ , où les indices 1 et 2 dénotent le pays domestique et étranger, respectivement. Cependant, à cause de l'existence d'économies d'échelle croissantes, le nombre total de variétés produites,  $n_1+n_2$ , après le commerce, a augmenté.

Ainsi dans le modèle de base de Lancaster le commerce intra-branche s'ouvre comme une conséquence de la diversité de préférence, et des coûts décroissants. Comme dans les modèles

néo-Chamberliniens, la tendance générale et le niveau du commerce peuvent être prévus, mais la direction du commerce est indéterminée.

Cependant, les gains du commerce sont différents. Dans l'approche love-of-variety, puisque toutes les marchandises décrivent la fonction d'utilité symétriquement, une augmentation dans le nombre de variétés disponibles augmente le bien-être pour tous les consommateurs. Dans le modèle de variété idéale, le fait que les marchandises entrent d'une façon asymétrique dans la fonction d'utilité implique qu'une augmentation dans la variété sera profitable pour quelques consommateurs et nuisible aux autres. Cette configuration est affirmée par le fait que certains consommateurs, après le commerce, pourront consommer des produits près de leurs caractéristiques idéales que dans l'autarcie puisque la distance moyenne entre variétés offertes et variétés idéales, sur le spectre, est plus petite avec le commerce, donc augmente l'utilité. En outre, les gains du commerce pour les deux pays proviennent également de l'abaissement du prix d'une variété quelconque lié à l'agrandissement du marché qui engendre une diminution de coût, aussi bien des gains d'une plus grande diversité de produit.

Lancaster (1980) et Helpman (1981) prolongent le modèle de base en modérant l'hypothèse selon laquelle les pays sont identiques en tout point. Mais qu'ils varient par la taille (mesurée par le nombre de consommateurs). Ainsi le pays le plus grand, dans l'autarcie, produira un plus grand nombre de variétés dû à l'existence de plus grandes économies d'échelles. Donc, le niveau du commerce intra-industriel sera plus élevé que si les pays sont semblables dans la taille. En outre, bien que les revenus par habitant avant le commerce soient différents (évidemment le plus grand pays a un revenu par habitant plus élevé), après le commerce les revenus par habitant seront identiques. Ceci implique que le plus petit pays récoltera les gains du commerce les plus grands (en termes de revenu par habitant). Par opposition avec le cas de pays identiques où les gains par habitant sont les mêmes dans les deux pays. Aussi, le pays le plus petit aura les gains du commerce les plus grands (en termes de bien-être du consommateur), puisque l'augmentation dans le nombre de variétés disponibles aux consommateurs sera plus grande pour le pays le plus petit que pour le pays le plus grand.

En outre Lancaster (1980), aussi bien que Helpman (1981), a également prolongé le modèle dans le cadre d'Heckscher-Ohlin-Samuelson (HOS) où les différences dans les dotations des facteurs entre les deux pays existent. Sous l'hypothèse que le secteur manufacturier soit relativement intensif en capital tant que l'agriculture est relativement intensive en travail, on constate que le pays abondant en capital a un rapport plus élevé des produits manufacturés à l'agriculture (et vice versa pour le pays abondant en travail). Le pays abondant en capital sera un exportateur net de produits manufacturés alors que le pays abondant en travail est un exportateur net des biens agricoles. Pendant que dans l'analyse traditionnelle d'H-O-S tout le commerce sera des échanges inter-industriels, dans ce modèle, en plus du commerce inter-industriel il y aura aussi le commerce intra-industriel de produits manufacturés puisque chaque variété sera produite seulement dans un pays. Cela mène à la conclusion que plus les économies partenaires sont semblables (du point de vue dotations de facteurs et taille du marché) plus le commerce intra-industriel est plus haut.

### ***1.3. Modèles d'Eaton et de Kierzkowski***

Eaton et Kierzkowski (1984) ont développé un modèle du commerce intra-industriel qui est basé sur des marchés oligopolistiques et des produits horizontalement différenciés. Avec la

libre entrée au marché, l'équilibre est obtenu dans un jeu séquentiel où la décision d'entrée et le choix de la variété sont pris avant la décision concernant le prix et la qualité. Le modèle a été la preuve de l'idée qu'un marché oligopolistique est une structure alternative du marché sous laquelle le commerce intra-industriel horizontal peut avoir lieu.

Dans leur modèle Eaton et Kierzkowski (1984) réalisent une description des choix du consommateur. D'après la littérature récente sur les échanges de produits différenciés, les auteurs supposent qu'il y a seulement deux produits de base disponibles pour la consommation. Un de ces produits, bien A, est homogène tandis que l'autre, bien B, est différencié. Le bien différencié contient  $Z$  caractéristiques.

Eaton et Kierzkowski (1984) ont construit les dispositifs de base sous l'autarcie. Ils ont employé la formulation de Lancaster (1971)<sup>1</sup> pour caractériser la demande du produit différencié. Chaque consommateur  $i$  a une variété idéale de bien B qui peut être caractérisée par un paramètre  $\theta_i$ . Un individu achètera une variété alternative qui dévie de l'idéal si le prix de l'alternative est suffisamment inférieur. Alors la fonction de l'utilité est :

$$V(Y, P_i, \theta_i, Z_i) = \max \left[ Y - P_i - |\theta_i - Z_i|, Y - \bar{P} \right] \quad (5)$$

Avec  $Z_i$  représente la variété consommée par un individu  $i$ ,  $P_i$  est le prix du bien différencié,  $\bar{p}$  est le prix maximum, et  $Y$  dénote le revenu de l'individu. La fonction de l'utilité (5) a les caractéristiques suivantes : au plus une unité du bien différencié sera acheté. Le prix maximum qu'un individu  $i$  est disposé à payer est  $p$  à condition que la variété disponible corresponde exactement à  $\theta_i$ . Ce prix tombe linéairement avec la distance  $|\theta_i - Z_i|$ . Quand le prix de tous les produits différenciés disponibles excède  $\bar{p} - |\theta_i - Z_i|$ , le consommateur dépensera son revenu entier sur le bien homogène A.

Le côté de la demande du modèle est essentiellement identique à celui discuté en détail à propos du modèle du Lancaster (1980). La production du bien B est caractérisée par les rendements d'échelle croissants. Le coût total pour produire une unité de  $x$  du bien différencié est :

$$K + cx \quad (6)$$

Avec  $c$  est un coût marginal constant et  $K$  représente un coût fixe. Contrairement à une grande partie de la littérature récente sur les marchés de concurrence monopolistique, une entreprise encourt les coûts fixes quand elle choisit une variété à produire, avant qu'elle décide le niveau de la production et du prix. Les décisions d'entrée et de prix sont ainsi prises séquentiellement plutôt que simultanément.

Un préalable essentiel pour générer une solution d'oligopole est la restriction que les auteurs imposent sur le nombre de variétés qui sont demandées. Deux cas sont considérés, d'abord où il y a un seul type de consommateurs qui exigent une variété spécifique, en second lieu, où il y a deux types de consommateurs chacun exige une variété idéale différente. Bien que les auteurs ne fassent aucune tentative de rationaliser cette restriction on peut la voir comme une représentation d'une situation où le goût est lié autour des spécifications particulières. Dans le

---

<sup>1</sup> Lancaster, K.J. (1971), "Consumer Demand : A new approach", New York : Columbia University Press. Cité par Eaton et Kierzkowski (1984).

cas de deux consommateurs, Eaton et Kierzkowski (1984) affirment que dans l'équilibre il n'y aura pas de deux entreprises, chacune se spécialisant dans une variété. Afin de tirer cet équilibre particulier, des règles spécifiques en ce qui concerne l'entrée sont indiquées, et des prétentions spécifiques en ce qui concerne le comportement concurrentiel sont faites.

L'entrée dans le marché pour le bien différencié est libre dans le sens où si un concurrent potentiel croit qu'il peut gagner un profit positif il entrera. Cependant, l'entrée est séquentielle plutôt que simultanée. En d'autres termes, une entreprise décide d'entrer au marché avec une variété spécifique. Les concurrents potentiels subséquents prennent cette variété comme donnée. Prendre le cas de deux consommateurs où les  $n_1$  consommateurs souhaitent acheter la variété  $\theta_1$  et les  $n_2$  consommateurs souhaitent acheter la variété  $\theta_2$ . Le nombre d'entreprises dans le marché dépend de  $K$ ,  $c$ ,  $n_1$ ,  $n_2$ , et les prix de différentes variétés, et la distance économique entre  $\theta_1$  et  $\theta_2$ . Par exemple si  $K$  et  $c$  sont relativement grands mais  $n_1$ ,  $n_2$  et  $p$  sont relativement petits, il pourrait être peu rentable pour que n'importe quelle entrée se produise. Supposer, cependant, que  $c$  et  $K$  sont suffisamment petits et  $n_1$ ,  $n_2$  et  $p$  suffisamment grands pour encourager l'entrée, Eaton et Kierzkowski montrent que le marché sera servi par un, ou au plus deux entreprises. Quand la première entreprise entre elle peut essayer de produire les deux variétés, où elle peut produire seulement une mais essaye d'empêcher l'entrée supplémentaire, mais si la menace d'entrée n'est ni faisable ni profitable alors une deuxième entreprise entrera au marché. Tant que deux entreprises en fonction produisent  $\theta_1$  et  $\theta_2$ , donc l'entrée d'une troisième entreprise est non profitable (Greenaway 1987).

Le commerce international dans les marchandises horizontalement différenciées peut émerger dans ce cadre. Eaton et Kierzkowski (1984) ont fourni une explication d'un passage de l'autarcie au commerce en présentant une deuxième économie. Dans ce modèle les entreprises protègent leur position sur le marché domestique par le biais des coûts d'entrée, cependant, si les entreprises étrangères produisent des variétés voisines de celles des entreprises autarciques, la concurrence sur le marché international mène à la disparition de certaines variétés et ainsi de certaines entreprises qui ne sont plus protégées. En d'autres termes, si par exemple les économies sont identiques et, dans chacune d'elle, deux groupes de consommateurs avec une 'variété idéale' différente, alors l'ouverture au commerce aura comme conséquence un seul producteur de chaque variété, avec chacune étant vendue à un prix inférieur. Au cas où un producteur serait situé dans chaque pays nous aurions clairement des échanges intra-industriels des marchandises horizontalement différenciées.

En effet, l'ouverture au commerce peut être néfaste pour quelques consommateurs puisque l'échange peut réduire la variété des produits à long terme. Ainsi, une certaine ambiguïté dans le bien-être du commerce existe dans ce modèle.

## **2. Modèles du commerce intra-industriel vertical**

Les déterminants et les conséquences des échanges intra-industriels de produits horizontalement différenciés sont différents de ceux de la différenciation verticale. Dans le premier cas, les produits vendus aux mêmes prix sont des parfaits substituts, alors que dans le second un classement commun des préférences des consommateurs peut être associé aux différences de la qualité, basée sur les dotations factorielles (Falvey, 1981) ou sur des coûts fixes dans la R&D (Gabszewicz, Sutton, Shaked, et Thisse, 1981).



**2.1. Modèles néo-Heckscher-Ohlin: Approche de différenciation de la qualité.**

Falvey (1981) a prolongé le modèle traditionnel d'Heckscher-Ohlin (H-O) d'un mode comparativement mineur. Le modèle est en structure  $2 \times 2 \times 2$ , deux facteurs sont utilisés pour produire deux produits dans deux pays. Ce modèle suppose que les dotations différentielles de facteurs qui causent des différences autarciques des prix de facteurs entre les partenaires commerciaux potentiels sont la raison du commerce. Il y a également l'acceptation des rendements d'échelles constants dans le modèle d'H-O. Falvey (1981) maintient ces deux acceptations centrales de la théorie traditionnelle. Le modèle diffère, cependant, du modèle Heckscher-Ohlin à deux égards cruciaux.

D'abord, le capital est un facteur spécifique : sa mobilité est uniquement intra-industrielle (il ne peut se déplacer d'une industrie à l'autre). La deuxième différence, chaque industrie n'est plus évidente pour produire un seul bien homogène, mais elle peut produire une gamme de produits en utilisant comme input le travail et son propre capital 'industrie spécifique', en d'autres termes, au moins on suppose qu'une industrie produit un bien différencié, le produit concerné est verticalement différencié, différencié en ce qui concerne la qualité. Ce qui signifie qu'il existe un bien supérieur et un bien inférieur, le premier étant toujours préféré au second ; le bien supérieur est capital-intensif, le bien inférieur est travail-intensif, le revenu par tête est supérieur dans le pays fortement doté en capital. Le commerce intra-industriel apparaît alors si le pays se spécialise dans la production de cette gamme. Cette approche peut être considérée comme une alternative à la modélisation du commerce intra-industriel qui est une conséquence d'économies d'échelles et de la concurrence monopolistique.

Après avoir abordé ses modifications de base, Falvey (1981) construit les dispositifs d'économie fermée dans un cadre du modèle H-O. Nous supposons que l'industrie considérée possède un stock donné de capital (K) et être capable d'embaucher le travail à un taux de salaire horaire donné (w). En utilisant ces inputs, l'industrie peut produire une gamme de produits, qui seront de qualités différentes et indiqués par  $\alpha$  ( $\underline{\alpha} < \alpha < \bar{\alpha}$ ).

Falvey (1981) considère deux pays (domestique et étranger), deux industries ((K, W) et (K\*, W\*), respectivement), avec K le stock du capital donné et W les salaires horaires donnés. K immobile internationalement mais mobile entre les variétés au sein du même pays. Les rendements du capital (R et R\*, respectivement) s'ajustent afin de maintenir le plein emploi des deux stocks de capital. Nous supposons que, chaque industrie est parfaitement concurrentielle et, sans perte de généralité, nous supposons que le pays étranger a le salaire horaire inférieur (c'est-à-dire  $W^* < W$ ). Alors pour tous les rendements indiqués au capital dans les deux pays, les coûts de production domestique ( $\pi$ ) et les coûts de production étrangères ( $\pi^*$ ) pour  $\alpha_i$  donné sont:

$$\pi(\alpha) = w + \alpha R \quad \text{domestique}$$

$$\text{et } \pi^*(\alpha) = w^* + \alpha R^* \quad \text{à l'étranger.}$$

L'analyse dit que le pays domestique (qui possède la plus forte dotation en capital) a un avantage comparatif dans les produits de basse qualité. Pour tout  $R^* > R$ , il existe quelque qualité marginale ( $\alpha_1$ ) tels que

$$\pi(\alpha_1) = \pi^*(\alpha_1) \quad , \text{ et également}$$

$$\alpha_1 = \frac{w - w^*}{R^* - R} \quad (7)$$

Pour toute autre qualité

$$\pi(\alpha) - \pi^*(\alpha) = \left(\frac{w - w^*}{\alpha_1}\right)(\alpha_1 - \alpha) \quad (8)$$

Il est évident de (8) que  $(w-w^*)/\alpha_1$  est toujours positif et ainsi ;

$$\begin{aligned} \pi(\alpha) > \pi^*(\alpha) & \quad \text{avec } \alpha_1 > \alpha \\ \pi(\alpha) < \pi^*(\alpha) & \quad \text{avec } \alpha_1 < \alpha \end{aligned}$$

D'après l'équation (8) il est évident que le pays d'origine a un avantage comparatif de coût dans ces qualités qui exigent des techniques intensives en capital que la qualité marginale, et a un désavantage comparatif de coût dans les autres qualités (inférieures). Par conséquent le pays d'origine avec le plus haut salaire se spécialisera et exportera ces qualités au-dessus de la qualité marginale ( $\alpha > \alpha_1$ ) ou dans la gamme  $[\alpha_1, \alpha]$ , et importe les qualités au-dessous de la qualité marginale ( $\alpha < \alpha_1$ ) ou dans la gamme  $[\underline{\alpha}, \alpha_1]$ . Le pays d'origine de travail rare (dans le sens que  $w/R > w^*/R^*$ ) exporte les qualités relativement intensives en capital, comme prévoit la théorie d'Heckscher-Ohlin.

En concordance avec l'approche factorielle, le pays abondant en capital exporte relativement des produits de haute qualité tandis que le pays abondant en travail exporte relativement les produits de basse qualité et le commerce intra-branche se produit par suite de la spécialisation des pays dans la production de différentes variétés. Le modèle de Falvey (1981) est important puisque beaucoup de marchés internationaux sont caractérisés par le commerce intra-branche dans les marchandises verticalement différenciées.

## **2.2. Modèles de Shaked et Suttan**

Les dispositifs centraux de ces modèles peuvent être illustrés en se référant à une série d'articles (Shaked et Suttan 1982, 1983 et 1984). Shaked et Suttan (1984) ont examiné le cas de « l'oligopole naturel » et des échanges des produits verticalement différenciés appliquant ainsi leurs modèles (1982, 1983) à une économie ouverte. Ils se sont concentrés sur des situations où le nombre d'entreprises qui peuvent accéder à un marché avec des variétés de plus haute qualité est lié aux caractéristiques de la demande et d'approvisionnement du marché. Du côté de la demande l'économie suppose que tous les consommateurs ont des goûts identiques et classifient uniquement des produits selon leurs qualités, il existe un intervalle de qualités réalisables  $[\underline{u}, \bar{u}]$ ,  $\bar{u} > \underline{u}$ . La motivation des consommateurs à payer des qualités alternatives dépend de leur revenu et nous supposons que les consommateurs sont uniformément étendus sur l'intervalle de revenu  $[a, b]$  avec 'a' étant le consommateur de plus bas revenu et 'b' le plus haut ( $a < b$ ). Les consommateurs ont la même fonction d'utilité.

Shaked et Sutton (1982) formalisent la fonction de densité de la distribution des consommateurs par  $Th(x, R)$  où T désigne la taille du marché et  $h(x, R)$  est une fonction non négative et uniformément bornée dans  $[0, 1] \times [\underline{R}, \bar{R}]$ , qui est représentée comme suit :

$$\int_0^1 \int_{\underline{R}}^{\bar{R}} h(x, R) dx dR = 1$$

Où

$x$  : la variété de qualité préférée d'un consommateur sur l'intervalle  $[0, 1]$

$R$  : les revenus des consommateurs qui varient dans  $[\underline{R}, \bar{R}]$  avec  $\underline{R}$  et  $\bar{R}$  désignent respectivement le plus bas et le plus haut revenu.

Dans un cadre d'une économie fermée, Shaked et Sutton (1984) supposent la situation où une entreprise 1 déjà installée sur le marché et produit la variété  $u_1$  sur le spectre allant de  $u_0$  à  $u_1$  classé par ordre de qualité croissante. Les coûts fixes d'entrée sont définis par  $F(u)$  et croissent avec la qualité dans une fonction convexe. Une amélioration dans la qualité mène à une augmentation des coûts fixes. Dans un cadre de concurrence les entreprises suivent un jeu à trois phases :

- l'entreprise décide d'entrer ou ne pas entrer au marché,
- l'entreprise choisit la qualité du produit,
- les entreprises choisissent leurs prix.

Le nombre d'entreprises qui existeront dans une situation donnée dépend en fait du goût du consommateur, de la distribution du revenu et de la manière dans lequel les coûts variables moyens changent en réponse aux variations de la qualité du produit. Le point important à noter est que, en général, le nombre d'entreprises qui survivent est borné, et cette limite dépend clairement de la répartition du revenu et les goûts des consommateurs. Il est indépendant des qualités des divers produits offerts par les entreprises concurrentes.

Deux entreprises ne choisissent pas de qualités identiques. Le profit de chaque entreprise croît avec la qualité choisie, la courbe qui les représente se déplace vers le haut suite à une extension dans la dimension du marché (figure 1).

Si la firme 2 qui désire entrer sur le marché choisit  $u=u_1$ , alors son profit est zéro (le modèle ici se réduit à un modèle de duopole de Bertrand, les produits des deux entreprises étant identiques). Si d'autre part, elle choisit  $u > u_1$ , le revenu est plus grand. Une condition nécessaire pour l'équilibre est que la pente de la fonction de revenu  $R_2$  coïncide avec la pente de la fonction de coût (tangentes parallèles) ; cette condition définit  $u_2$ , dans la figure 6, comme 'réponse optimale' à  $u_1$ . Nous pouvons raisonner de manière similaire en supposant que, cette fois, c'est  $u_2$  qui est donné,  $u_1$  atténue les pressions de la concurrence exercée par  $u_2$  en se déplaçant à gauche, mais en abaissant trop la qualité, ainsi un deuxième effet opère parce que la chute de la qualité de la variété 1 signifie un déclin dans la motivation des consommateurs et risque de voir une partie de sa clientèle se retourner vers  $u_2$ . Ainsi, nous montrons que nous obtenons un équilibre de Nash : l'entreprise 1 obtiendrait des profits moins élevés en « sautant » par dessus  $u_2$ , et l'entreprise 2 en se plaçant « sous »  $u_1$ .

Saked et Sutton (1984) examinent à long et court terme les effets de l'ouverture du commerce international dans une situation où les entreprises dans deux pays différents produisent différentes qualités. A court terme, joindre des économies par l'intermédiaire du commerce est associé en général à la sortie des producteurs (de basse qualité). Et une chute dans les prix des divers produits offerts, avec un gain conséquent dans le bien-être du consommateur.

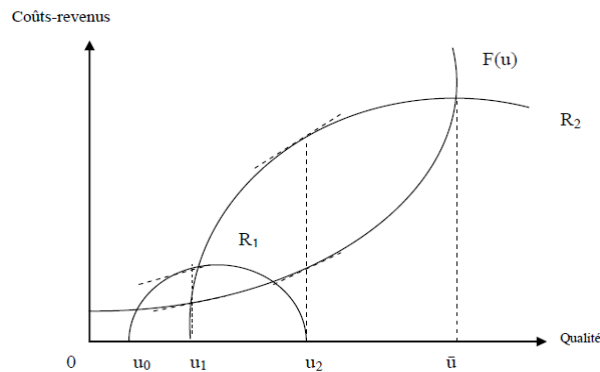


Figure 1 : L'équilibre en économie fermée en présence de charges fixes

Nous tournons maintenant à la question de la façon dont le commerce international se heurtera à long terme. L'ouverture des économies augmente la taille des marchés qui conduit les entreprises à améliorer la qualité du produit et donc exige un déplacement vers la droite des variétés sélectionnées par les deux entreprises (nous aurons donc  $u'_1 > u_1$  et  $u'_2 > u_2$ ). Or, l'amélioration des qualités permettra aux deux entreprises d'augmenter leurs revenus, et par conséquent un déplacement vers le haut des courbes de revenu ( $R'_1$  et  $R'_2$ ). Les pentes de celles-ci sont donc plus fortes (Figure 2).

Le modèle de Shaked et Sutton analyse les impacts de l'ouverture commerciale dans deux différentes approches : l'approche des économies identiques<sup>1</sup> et l'approche des économies différentes. Si les deux économies sont identiques dans tous points, leurs imperfections du marché combinées soutiennent toujours seulement deux entreprises. Compte tenu de la concurrence en qualité et en prix le nombre d'entreprises qui peuvent être pris en charge est indépendant de la taille du marché. Quand le commerce s'ouvre, par conséquent, deux des entreprises sortiront et deux resteront pour servir le marché commun. A priori il est impossible de prévoir la direction et le type de commerce impliqué dans ce cas-là. Pourtant, au cas où une entreprise de chaque pays existe, un commerce intra-branche de type vertical se met en place. Mais si les deux économies sont différentes, les différences dans la répartition des revenus renfort une spécialisation des pays à revenu élevé dans une gamme des produits de haute qualité et une spécialisation des pays à revenu faible dans les produits de qualité inférieure. Comme le commerce fait baisser les prix en général et les consommateurs préfèrent la qualité supérieure, ce sont les entreprises de basse qualité qui tendent à être conduites par le marché. Ainsi toutes choses étant égales, le commerce intra-branche de type vertical est plus probable, plus le degré de chevauchement de goût entre les économies est grand. Cependant, pour satisfaire la demande hétérogène des consommateurs dans les deux pays, un commerce intra-branche de type vertical dans tous les deux cas ci-dessus sera réalisé, puisque la concurrence entraînera une réduction des prix, alors que l'expansion du marché incitera l'amélioration de la qualité globale.

<sup>1</sup> Le critère qui est utilisé pour apprécier le degré de similitude entre les pays est la distribution des revenus. Alors que, le revenu national indique la taille des pays.

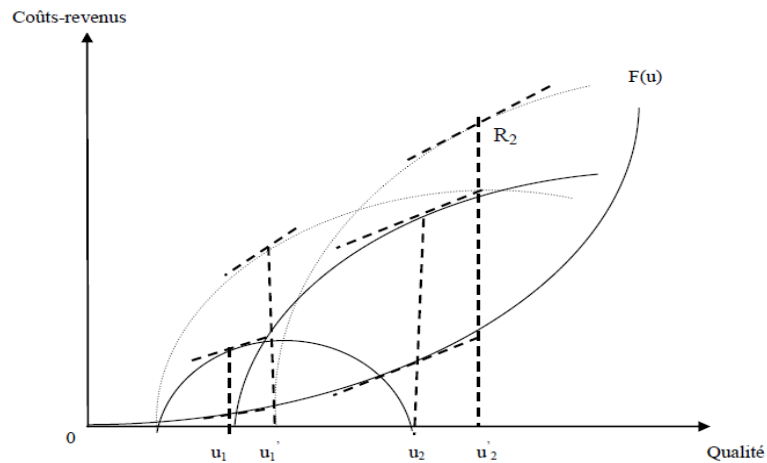


Figure 2 : Les conséquences de l'ouverture des marchés

Ces modèles prévoient que le commerce aura clairement amélioré le bien-être. A court terme les gains du commerce surviennent des effets pro-concurrentiels sur le prix résultant d'une réduction des bénéfices (où le nombre d'entreprises est fixe). Ou d'une augmentation dans l'échelle de production (où il y a libre entrée). A long terme ces gains sont complétés par des gains provenant de l'amélioration de la qualité (par l'investissement dans la R&D).

### Conclusion

Il y a deux volets dans la littérature récente sur le commerce international. Le premier traite les modèles de concurrence monopolistique et le seconde traite les modèles oligopolistiques. Les modèles du commerce de la concurrence monopolistique soulignent le résultat que le commerce profite à tous les pays partenaires. Le gain du commerce surgit par une plus grande variété de produits différenciés disponibles à l'équilibre (par exemple Krugman, 1979) ou par une plus grande variété et une réduction des prix résultant d'une concurrence plus dure que dans l'autarcie (par exemple Lancaster, 1980). Un des dispositifs de l'axe oligopolistique du commerce international est qu'il s'écarte des résultats sur les gains du commerce, qui ne sont plus évidents.

Les ambiguïtés dans le bien-être demeurent dans les modèles de différenciation de produit pendant que l'intégration de deux pays distincts nécessite généralement la sortie d'entreprises. Ce qui se passe dans le cas de différenciation horizontale (comme proposé par Eaton et Kierzkowski, 1984), et pour le cas de différenciation verticale avec les disparités de revenu (comme dans Shaked et Sutton, 1984).

En effet, dans le modèle de Shaked and Sutton (1984), en court-terme (quand les qualités du produit sont données), l'intégration de deux pays distincts nécessite en général la sortie des producteurs de mauvaise qualité. Les consommateurs sont en meilleures situation, à la fois parce qu'un plus grand nombre d'entre eux peuvent se permettre d'acheter les produits de haute qualité et parce que ceux-ci peuvent être obtenus à un prix inférieur. Deux points qui sont mentionnés par les auteurs devraient être notés. D'abord, leur modèle ne peut pas

expliquer la nationalité des entreprises qui quittent l'industrie. En second lieu, un effet négatif possible sur le bien-être provoqué par la sortie des entreprises (de mauvaise qualité) peut surgir : les pertes soutenues par les producteurs peuvent l'emporter sur les gains du commerce obtenus par les consommateurs, entraînant une perte nette pour les économies concernées. A long terme (quand les qualités sont variables), Shaked et Sutton montrent que les qualités combinées à des produits d'équilibre sont plus élevées que ces découlant des deux pays en autarcie, cependant les effets de bien-être des échanges ne sont pas encore claires.

### **Bibliographie**

- Brander J. (1981), "Intra-industry trade in identical commodities", *Journal of International Economics*, vol. 11, pp. 1-14.
- Brander J. and Krugman P. (1983), "A' reciprocal dumping' model of international trade", *Journal of International Economics*, vol 15, n°3-4, pp. 313-321.
- Dixit A. K. and Stiglitz J. E. (1977), "Monopolistic competition and optimum product diversity", *American Economic Review*, vol. 67, n°3, pp. 297-308.
- Eaton J. and Kierzkowski H. (1984), "Oligopolistic competition, product variety and international trade", *Monopolistic Competition and International Trade*, Oxford, Henryk Kierzkowski (ed), pp. 69-83.
- Falvey R. E. (1981), "Commercial policy and intra-industry trade", *Journal of International Economics*, vol. 11, n°4, pp. 495-511.
- Gabszewicz J., Shaked A., Sutton J. and This J. (1981), "International trade in differentiated products", *International Economic Review*, vol. 22, n°3, pp. 527-534.
- Greenaway D. (1987), "The new theories of intra-industry trade", *Bulletin of Economic Research*, vol. 39, n°2, pp. 95-120.
- Helpman E. (1981), "International trade in the presence of product differentiation, economies of scale, and monopolistic competition", *Journal of International Economics*, vol. 11, pp. 305-340.
- Helpman E. and Krugman P. R. (1985), *Market structure and foreign trade : increasing returns, Imperfect Competition and the International Economy*, Cambridge, Mass, MIT Press.
- Krugman P. R. (1979), "Increasing returns, monopolistic competition and international trade", *Journal of International Economics*, vol. 9, n°4, pp. 469-479.
- Krugman P. R. (1980), "Scale economies, product differentiation and the pattern of trade", *American Economic Review*, vol. 70, n° 5, pp. 950-959.
- Krugman P. R. (1981), "Intra-industry specialization and gains from trade", *Journal of Political Economy*, vol. 89, n°70, pp. 959-973.
- Lancaster K. (1980), "Intra-industry trade under perfect monopolistic competition", *Journal of International Economics*, vol. 10, n°2, pp. 151-175.
- Lawrence C. and Spiller P. T. (1983), "Product diversity, economies of scale, and international trade", *Quarterly Journal of Economics*, vol. 98, n°1, pp. 63-83.
- Shaked A. and Sutton J. (1982), "Relaxing price competition through product differentiation", *Review of Economic Studies*, vol. 49, pp. 3-13.
- Shake A. and Sutton J. (1983), "Natural oligopolies", *Econometrica*, vol. 51, n°5, pp. 1469-1483.
- Shaked A. and Sutton J. (1984), "Natural oligopolies and international trade", *Monopolistic Competition and International Trade*, Oxford, Henryk Kierzkowski (ed), pp. 34-50, Veeramani (2007) : "Trade barriers, multinational involvement and intra-industry trade : Panel data evidence", *Applied Economics*, 1-13.
- Venables A.J. (1984), "Multiple equilibria in the theory of international trade with monopolistically competitive industries", *Journal of International Economics*, vol. 16, pp. 103-121.

**Intégration commerciale du Maghreb :  
Analyse par les indicateurs de régionalisation**

**Djalal REZKI, Farid YAICI**

*Université A. Mira de Bejaia, Algérie*

*djalal\_rezki@hotmail.fr*

**Résumé**

*La concentration et l'intensification des flux commerciaux à l'intérieur des groupes régionaux constituent les premiers piliers de la réalité régionale. Ils sont utilisés pour mesurer la réussite d'une expérience d'intégration économique. L'objet de cet article est d'évaluer la régionalisation commerciale à l'intérieur des pays du Maghreb. Pour ce faire, nous utilisons des indicateurs d'analyse proposés par la théorie du commerce international tels que la part du commerce intra-régional, la matrice des échanges commerciaux, l'indice d'intensité commerciale et les taux de croissance du commerce. Le but de l'étude est de fournir quelques conclusions sur la régionalisation commerciale au Maghreb.*

**Mots-clés**

*intégration économique, régionalisation, commerce, échange, Maghreb.*

**Abstract**

*The concentration and intensification of trade flows inside the regional groups constitute the first pillars in the regional realities. They are used to measure the success of economic integration experience. So, the object of this article is to evaluate the commercial regionalization within the Maghreb countries. To do this, we use analytical indicators proposed by the theory of international trade such as the part of intra-regional trade, the matrix of trade, the trade intensity index and the growth rate of trade. The purpose of the study is to provide some conclusions about the commercial regionalization in the Maghreb.*

**Key words**

*economic integration, regionalization, trade, exchange, Maghreb.*

**Classification JEL**

*F14, F15.*

**Introduction**

Depuis la fin des années quatre-vingt, le système économique international est modelé par des dynamiques d'intégration régionale actives. Ce regain d'intérêt pour la régionalisation s'explique par l'augmentation des échanges économiques et culturels résultant du phénomène de la mondialisation.

Face à la montée en puissance des firmes multinationales et des ouvertures économiques, les pays maghrébins s'interrogent sur leur devenir. De ce fait, le projet de construction d'une

communauté économique maghrébine est mis en avant, depuis déjà quelques années comme une nécessité et un impératif qui permettront aux pays maghrébins de dépasser leur impasse actuelle. L'Union du Maghreb Arabe (UMA), qui fait référence à l'intégration économique maghrébine, a été créée officiellement le 17 février 1989 à Marrakech (Maroc). Elle désigne l'organisation économique et politique formée par les cinq pays du Maghreb à savoir, l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la Libye et la Mauritanie qui avaient fixé comme objectif de coordonner les politiques économiques entre les Etats membres, assurer progressivement le libre-échange entre eux et, enfin, renforcer des liens économiques et financiers dans tous les secteurs de la région<sup>1</sup>.

L'intégration régionale entre les pays maghrébins semble a priori pertinente et les arguments en sa faveur sont nombreux. Elle pourrait être un facteur susceptible de libérer leur potentiel économique (Banque africaine de développement, 2012), et un levier de croissance pour chacun des pays concernés (Banque africaine de développement, 2013).

La concentration et l'intensification des flux économiques, y compris les échanges commerciaux, constituent les premiers piliers du processus d'intégration économique régionale et ils sont utilisés pour mesurer la réussite d'une telle expérience. L'objet de cet article est donc l'évaluation de l'intégration commerciale des pays maghrébins à travers l'analyse de leurs échanges commerciaux.

Notre méthode d'approche consistera à utiliser la panoplie des outils statistiques qu'offre la théorie du commerce international, à savoir : la part du commerce intra-régional, la matrice des échanges commerciaux, l'indice d'intensité du commerce et le taux de croissance du commerce.

Le premier indicateur, qui est la part du commerce intra-régional, donnera un aperçu sur le degré de concentration des échanges commerciaux intra-régionaux. La matrice des échanges commerciaux complètera le premier indicateur et expliquera le déroulement des échanges commerciaux entre les pays du même groupe régional. L'indice d'intensité commerciale relative donnera des indications sur l'intensité des relations commerciales entre les pays membres. Quant au taux de croissance des échanges, il permettra de mesurer le dynamisme (évolution ou recul) des échanges commerciaux au cours des années.

L'étude porte sur la période allant de 1990 à 2013. Ce choix trouve son explication dans deux principales raisons. D'une part, 1990 représente l'année qui a suivi la création de l'UMA après la signature l'accord de Marrakech en 1989. D'autre part, 2013 représente la dernière année pour laquelle les statistiques sont disponibles avant la soumission de notre article. Enfin, la période représente celle de l'émergence des groupes régionaux dans tous les continents du monde. On parle du développement de la régionalisation et de la mondialisation.

Pour ce faire, nous progresserons en trois sections. La première section expliquera ce qu'on entend par la régionalisation et présentera les principales études empiriques sur la réalité commerciale au Maghreb. La deuxième section présentera les principales caractéristiques des

---

<sup>1</sup>Darrat A.F and Pennathur A. (2002), "Are the Maghreb countries really integratable; Some evidence from the cointegrated systems", *Review of financial Economics*, n°11, p. 80.



économies maghrébines. La troisième section procédera à une évaluation de l'intégration commerciale dans les pays du Maghreb à travers les indicateurs de régionalisation.

### **1. Régionalisation et quelques études antérieures relatives à l'intégration commerciale du Maghreb**

Pour répondre aux exigences de performance de la mondialisation de l'économie, beaucoup de pays ont constitué des regroupements économiques régionaux, connus sous le nom d'intégrations économiques régionales. Dans la littérature économique, plusieurs définitions sont associées à l'intégration économique régionale. Selon les travaux de B. Balassa (1961), il existe cinq niveaux d'intégration évolutive qui commence par une ouverture commerciale et se prolonge vers une intégration complète. B. Balassa a classé ces différentes étapes d'intégration selon l'ordre croissant suivant : zone de libre-échange, union douanière, marché commun, union économique et monétaire, union politique. Cette classification peut renvoyer à deux types d'intégration économique régionale (A. E. Agbodgi, 2007) qui sont l'intégration commerciale composée de la zone de libre-échange et de l'union douanière et l'intégration par les marchés<sup>1</sup> constituée du marché commun, de l'union économique et monétaire, et de l'union politique.

La définition qui semble appropriée à notre étude est celle C. Figuiere et L. Guilhot (2006, p83) qui définissent l'intégration régionale comme une combinaison du régionalisme<sup>2</sup> et de la régionalisation. En effet, « un espace régional sera dit intégré régionalement, si et seulement si il enregistre une concentration des flux entre les nations qui le constituent et s'il révèle une coordination institutionnelle instaurant durablement des règles communes ». Cette définition nous pousse à nous interroger sur ce qu'on entend par la régionalisation. Ces mêmes auteurs définissent la régionalisation comme une concentration des flux économiques au sein d'une région géographique donnée. Il s'agit d'un constat empirique de recentrage des relations sur une zone (P. Hugon, 2003, p. 10). Selon J-M. Siroen (2000, p 6), ces flux peuvent être des services, des biens, de la monnaie, des investissements directs, des facteurs de production.

La régionalisation est souvent comparée à la mondialisation pour savoir si elle constitue un frein ou une variante de celle-ci. Selon F. Sachwald (1997, p. 260), la régionalisation est une composante et un facteur d'adaptation qui rendrait la mondialisation plus supportable au niveau national. Ces deux mouvements ont progressé en parallèle depuis les années quatre-vingt. Ils se renforcent mutuellement et participent d'une même logique d'intégration au marché mondial, alimentant ainsi la dynamique de développement (F. Nicolas, 1997, p. 293). Effectivement, la régionalisation contribue à renforcer le processus de libéralisation multilatérale des échanges (P. J. Liyod, 1992). C'est ainsi que les pays membres s'ouvrent aux échanges extérieurs et deviennent plus compétitifs pour faire face à la concurrence intense qu'exige la mondialisation qui abolit les frontières des différents pays et qui se caractérise par

---

<sup>1</sup> L'intégration par le marché nécessite une unification et une harmonisation des politiques macroéconomiques dans les pays membres. On parle alors d'une intégration financière et monétaire.

<sup>2</sup> Le régionalisme se définit comme une construction politique menée par les Etats et matérialisée par un accord, en vue d'organiser les relations entre les pays et de favoriser la coopération de ces derniers dans différents domaines.

le développement d'un grand nombre de firmes multinationales qui menacent tout système économique et toute structure organisationnelle non compétitive.

L'objet de notre étude est d'analyser l'intégration commerciale du Maghreb. Le terme régionalisation sera donc mobilisé dans cet article pour qualifier le pilier commercial de l'intégration économique dans les pays du Maghreb.

Dans la littérature économique, il existe deux principales méthodes pour évaluer la réalité commerciale régionale. La méthode économétrique basée sur le modèle de gravité qui est l'outil le plus utilisé pour estimer et mesurer les affinités commerciales entre les pays. Il permet d'expliquer l'intensité et la nature des échanges bilatéraux et mesure les effets de la formation des unions douanières et des politiques du commerce extérieur (Fontagné *and al*, 2002).

Les principales études qui ont porté sur l'évaluation des flux commerciaux entre les pays du Maghreb à l'aide de ce modèle sont au nombre de quatre.

La Banque mondiale (2006) montre, en utilisant des données de panel à partir d'un échantillon de 170 pays sur la période 1980-2004, que le potentiel pour le commerce intra-régional de marchandises au Maghreb est limité.

Achy L. (2007) se concentre sur les pays d'Afrique du nord. Il a évalué le niveau potentiel du commerce des pays de la sous-région par rapport à son niveau actuel, compte tenu des caractéristiques économiques, historiques, géographiques et culturelles en utilisant le modèle gravitationnel. Les résultats obtenus ont montré que les exportations simulées seraient dix fois plus élevées par rapport à leurs niveaux actuels.

L'étude sur le projet de création d'une communauté économique maghrébine (CEM) réalisée par le groupe IDEACONSULT (2007/2008) a tenté de quantifier les potentialités et les retombées liées à la création de la CEM à travers une analyse sectorielle pour l'année 2006 en passant de la zone de libre-échange jusqu'à l'union monétaire en appliquant le modèle gravitationnel. Les résultats ont montré que les pays du Maghreb possèdent des avantages comparatifs qui pourraient être exploités pour réussir leur intégration commerciale et un impact positif non négligeable sur les échanges commerciaux intra-maghrébins en passant de la zone de libre-échange à l'union monétaire.

Oueslati A. et Brini R. (2013) ont évalué le niveau potentiel des exportations par secteur pour quatre pays du Maghreb (Algérie, Tunisie, Maroc et Libye) dans un échantillon de 57 pays en appliquant le modèle gravitationnel pour une période allant de 1980 jusqu'à 2007. Les résultats obtenus ont montré que les pays du Maghreb ont à la fois des similitudes et des diversités selon certains avantages comparatifs qui pourraient contribuer à stimuler le commerce intra-régional et à améliorer les perspectives commerciales au Maghreb.

Dans cet article, nous utilisons la méthode économique basée sur le calcul d'un ensemble d'indicateurs économiques à savoir : la part du commerce intra-régional, la matrice des échanges commerciaux, l'indice d'intensité du commerce et le taux de croissance du commerce qui sont couramment utilisés dans la littérature économique (Sachwald, 1996 ; Unal-Kesenci, 1998 ; Sakakibara et Yamakawa, 2003, Petri 2006, etc.) pour valider des

résultats sur les flux commerciaux. Nous privilégions cette méthode pour sa simplicité afin d'éviter les problèmes économétriques inhérents au modèle de gravité et pour la pertinence des indicateurs proposés par la théorie du commerce international.

## 2. Caractéristiques économiques des pays du Maghreb

Avant de procéder à l'évaluation de la régionalisation commerciale du Maghreb, nous pensons qu'il est d'abord utile de présenter les caractéristiques économiques individuelles de chacun des pays maghrébins dans le but de déduire le type de spécialisation économique de ces pays et la contribution de leurs exportations, y compris les produits dominants dans leurs développements économiques. Ceci donnera également des indications sur la similarité et la complémentarité économique qui pourraient exister entre ces pays.

*Tableau 1: Caractéristiques économiques des pays du Maghreb en %*

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Analyses sectorielles</b>						
<b>Algérie</b>						
Hydrocarbures	97,56	97,64	97,33	97,19	97,13	96,90
Hors hydrocarbures	02,44	02,36	02,67	02,81	02,87	03,10
<b>Libye</b>						
Hydrocarbures	96,73	95,80	95,80	94,00	97,10	96,60
Hors hydrocarbures	03,27	04,20	04,20	06,00	02,90	03,40
<b>Tunisie</b>						
Textiles, habillements et cuirs	25,79	28,54	25,66	25,41	22,32	22,47
Industries mécaniques, électriques	26,36	30,82	34,31	36,97	36,59	37,41
Energie et lubrifiants	17,26	13,54	14,09	14,54	16,76	15,19
Produits agricoles et agroalimentaires	09,11	09,49	07,99	10,33	09,70	09,89
Mines, phosphate et dérivés						
Autres industries manufacturières	14,05	08,52	09,17	05,18	06,21	05,98
	07,39	09,05	08,75	07,54	08,40	09,02
<b>Maroc</b>						
Alimentation, boisson et tabac	16,22	22,29	17,91	16,36	16,28	18,15
Produits finis d'équipement agricole et industriel	9,95	14,44	15,46	15,16	14,88	17,02
Produits bruts d'origine minérale	13,73	06,52	09,57	11,08	10,18	08,05
Produits finis de consommation	21,56	29,04	23,45	21,76	24,19	25,68
Produits bruts d'origine animale et végétale	01,53	02,10	02,51	01,92	01,75	01,52
Demi-produits	34,14	2,79	29,02	30,83	28,54	24,37
Energie et lubrifiants	02,15	02,32	01,06	02,60	04,01	04,93
Or industriel	0,01	0,02	0,09	0,02	0,01	0,02
<b>Mauritanie</b>						
Minerai de fer	47,54	38,61	44,72	56,88	38,53	47,37
Cuivre	07,87	10,93	06,09	07,29	13,66	11,32
Pétrole	20,06	15,51	13,15	04,37	11,98	08,09
Produit de la pêche	16,98	22,73	16,58	17,63	23,48	17,03
Or	07,42	11,88	12,14	13,44	12,09	13,16
Autres produits	0,10	0,30	7,30	0,38	0,33	3,03
<b>Indice de diversification des exportations</b>						
Algérie	0,762	0,792	0,782	0,719	0,724	0,733
Libye	0,793	0,820	0,801	0,778	0,786	0,785
Tunisie	0,551	0,548	0,546	0,541	0,483	0,497
Maroc	0,717	0,696	0,695	0,686	0,655	0,683
Mauritanie	0,743	0,782	0,789	0,808	0,796	0,787
<b>Taux de couverture (X/M)*100</b>						
Algérie	201,39	110,96	140,93	155,55	142,63	120,15
Libye	311,25	162,23	187,24	201,99	256,33	143,97
Tunisie	75,90	72,90	72,40	72,95	67,84	68,80

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Maroc	46,55	41,55	47,25	47,65	45,48	48,61
Mauritanie	102,91	82,42	85,04	87,74	68,07	70,14
<b>Taux d'ouverture (X+M)/2/PIB</b>						
Algérie	34,16	31,30	30,25	30,15	29,24	28,80
Libye	46,66	44,98	42,90	35,93	43,46	47,45
Tunisie	48,19	38,12	42,83	44,34	44,66	42,70
Maroc	32,18	24,68	27,75	31,77	31,74	30,98
Mauritanie	57,61	52,77	54,23	63,70	68,20	68,68
<b>Taux d'exportation (X/PIB)*100</b>						
Algérie	46,36	32,93	35,39	36,70	34,38	31,44
Libye	70,68	55,66	55,93	48,06	62,53	56,00
Tunisie	41,52	32,14	35,97	37,40	36,11	34,81
Maroc	20,44	14,49	17,81	20,50	19,85	20,26
Mauritanie	58,44	47,69	49,85	59,54	55,25	56,63

*X* : Les exportations. *M* : Les importations. *PIB* : Produit intérieur brut.

Source : (1) FMI ; (2) Institut National des Statistiques de la Tunisie ; (3) Office des Changes du Maroc ; (4) Direction Générale des Douanes d'Algérie ; (5) Office National des Statistiques de la Mauritanie ; (6) Manuels Statistiques de la Cnuced (2010, 2011, 2012, 2013, 2014), (7) <http://www.unctad.org>; (8) Calcul des auteurs.

## 2.1. Caractéristiques économiques de l'Algérie

L'Algérie se caractérise par une économie dominée par le secteur des hydrocarbures qui représente la locomotive de l'économie nationale et le principal pourvoyeur de fonds pour le budget de l'Etat. Selon le rapport annuel de la Banque d'Algérie pour 2013, ce secteur a engendré 65,6% du total des recettes budgétaires de l'Etat en 2009, 66,1% en 2010, 68,7% en 2011, 66% en 2012 et 61,9% en 2013. Sa contribution au PIB durant la même période a été respectivement de 31,2%, 34,9%, 36,1%, 34,4% et 30%(Rapport de la Banque d'Algérie, 2013).

Avec 97,29% d'exportations d'hydrocarbures et 2,71% d'exportations hors hydrocarbures pour la période (2008-2013), l'économie algérienne est considérée comme une économie peu diversifiée et peu compétitive mais extravertie. Son indice de diversification<sup>1</sup> est de : 0,762 en 2008, 0,792 en 2009, 0,782 en 2010, 0,719 en 2011, 0,724 en 2012 et 0,733 en 2013. Les taux d'ouverture de l'économie nationale exprimés par le rapport entre la valeur des échanges commerciaux et le produit intérieur brut se situent à : 34,16% en 2008, 31,30% en 2009, 30,25% en 2010, 30,15% en 2011, 29,24% en 2012 et 28,80% en 2013. Par ailleurs, en termes de couverture des importations par les exportations, l'Algérie a réalisé des taux de couverture<sup>2</sup> assez importants qui sont de 201,30% en 2008, 110,96% en 2009, 140,93% en 2010, 155,55% en 2011, 142,63% en 2012 et 120,15% en 2013.

<sup>1</sup> Plus l'indice de diversification est proche de zéro plus les exportations sont diversifiées. S'il est proche de 1 les exportations sont plutôt concentrées.

<sup>2</sup> Le taux de couverture du commerce extérieur est utilisé pour mesurer l'indépendance économique d'un Etat. Lorsque le taux de couverture est inférieur à 100%, la balance est déficitaire. Lorsque le taux de couverture est égal à 100%, la balance commerciale est équilibrée. Lorsque le taux de couverture est supérieur à 100%, la balance commerciale est excédentaire.

## **2.2. Caractéristiques économiques de la Libye**

L'économie libyenne est presque similaire à l'économie algérienne. C'est une économie peu diversifiée et peu compétitive comme le montre son indice de diversification des exportations qui est évalué à 0,793 en 2008, 0,801 en 2010, 0,786 en 2012 et 0,785 en 2013. Le secteur des hydrocarbures est le principal pilier de son économie. La part des exportations des hydrocarbures dans les exportations totales durant la période (2008-2013) est estimée à 96%. Il constitue à lui seul plus de la moitié du produit intérieur brut. Sa contribution au PIB était de<sup>1</sup> 68,37% en 2008, 53,32% en 2009, 53,58% en 2010, 45,18% en 2011, 60,71% en 2012 et 53,76% en 2013. La contribution de la Libye dans l'économie mondiale est fortement excédentaire, les taux de couverture des importations par les exportations sont supérieurs à 100%. Ils sont de 311,25% en 2008, 162,23% en 2009, 187,24% en 2010, 201,99% en 2011, 256,33% en 2012 et 143,97 en 2013. En outre, ses taux d'ouverture sont de 44,66% en 2008, 42,90 en 2010, 43,46% en 2012 et 47,45% en 2013.

## **2.3. Caractéristiques économiques de la Tunisie**

La Tunisie est le pays le plus compétitif au niveau du Maghreb en raison de la diversification de son économie. L'indice de diversification de ses exportations est de 0,551 en 2008, 0,548 en 2009, 0,546 en 2010, 0,541 en 2011, 0,483 en 2012 et 0,497 en 2013.

L'analyse sectorielle effectuée à partir des données de l'Institut National des Statistiques de la Tunisie montre que la structure de ses exportations durant la période (2008-2013) reste prédominée par les textile, habillement et cuir qui représentent 25,03% du total de ses recettes d'exportations et par les industries mécaniques et électriques avec 33,74%, suivi par les énergies et lubrifiants qui contribuent à hauteur de 15,23%. Le reste des exportations tunisiennes composées de la rubrique des produits agricoles et agro-alimentaires et la rubrique des mines, phosphates et dérivés et autres industries manufacturières contribuent chacune respectivement à 9,41%, 8,18% et 8,35% du total des exportations tunisiennes. Les taux d'exportation de la Tunisie qui représentent la contribution de la totalité de ses exportations dans la formation du PIB pour la période 2008-2013 ont été respectivement de : 41,52% ; 32,14% ; 35,97% ; 37,40% ; 36,11% ; 34,81%.

L'analyse des autres indicateurs du commerce extérieur montre que l'économie tunisienne est une économie ouverte vers l'extérieur avec des taux d'ouverture qui sont de : 48,19% en 2008, 38,12% en 2009, 42,83% en 2010, 44,34% en 2011, 44,66% en 2012 et 42,70% en 2013. Quant aux taux de couverture qui sont de : 75,90% en 2008, 72,90% en 2009, 72,40% en 2010, 72,95% en 2011, 67,84% en 2012 et 68,80% en 2013, ils sont inférieurs à 100%, ce qui explique que la balance commerciale tunisienne est déficitaire.

## **2.4. Caractéristiques économiques du Maroc**

Le Maroc se caractérise par une économie similaire à l'économie tunisienne, mais moins compétitive et moins extravertie. L'indice de diversification de ses exportations durant la

---

<sup>1</sup> Calculs effectués par nous-mêmes en divisant les exportations totales des hydrocarbures de la Libye sur son PIB.

période allant de 2008 à 2013 a été respectivement de : 0,717 ; 0,696 ; 0,695, 0,686, 0,655 et 0,683. Son degré d'ouverture vers l'extérieur durant la même période a été respectivement de : 32,18 ; 24,68 ; 27,75 ; 31,77 ; 31,74 ; 30,98. Les taux de couverture de ses importations par les exportations sont inférieurs à 100%. Ils sont de 46,55% en 2008, 41,55 en 2009, 47,25% en 2010, 47,65% en 2011, 45,48% en 2012 et 48,61% en 2013.

Selon l'Office des Changes du Maroc, trois groupes constituent les principales marchandises exportées du Maroc vers le reste du monde durant la période (2008-2013). Les demi produits incluant (les engrais naturels et chimiques, les acides phosphoriques, les composantes électriques, etc.) se placent en première position avec 28,28% du total des recettes d'exportation. Les produits finis de consommation formés principalement (des vêtements confectionnés, les articles de bonneterie et les voitures du tourisme, etc.) viennent en seconde position avec 24,28%. L'exportation des produits d'alimentation, de boisson et de tabac se situe en troisième position avec 17,86% des recettes totales. Le reste des exportations concerne les produits finis d'équipement constitués notamment des fils et des câbles avec 14,48%, l'énergie et les lubrifiants avec 2,84%, les produits bruts d'origine animale et végétale avec 1,88% et l'or industriel avec 0,03%. La contribution de la totalité des exportations marocaines dans la formation de son PIB est de : 20,44% en 2008, 14,49% en 2009, 17,81% en 2010, 20,50% en 2011, 19,85% en 2012, 20,26% en 2013

### ***2.5. Caractéristiques économiques de la Mauritanie***

La structure des exportations de la Mauritanie vers les autres pays du monde reste stable et peu diversifiée. L'indice de diversification de ses exportations est de : 0,743 en 2008, 0,782 en 2009, 0,789 en 2010, 0,808 en 2011, 0,796 en 2012 et 0,787 en 2013. Les taux de couverture pour la même période ont été respectivement de : 102,91%, 82,42%, 85,04%, 87,74%, 68,07% et 70,14%. Quant aux taux d'ouverture, ils sont de 57,61% en 2008, 54,23% en 2010, 68,20% en 2012 et 68,68% en 2013.

Selon l'Office National des Statistiques de la Mauritanie, les exportations mauritaniennes restent dominées par les minerais de fer qui représentent 45,60% du total de ses exportations au cours de la période (2008-2013). Les produits de pêche viennent en deuxième position avec environ 19,07%. Les produits pétroliers occupent la troisième place avec environs 12,19%, suivi par l'exportation de l'or avec 11,68% des exportations totales. Le reste des exportations mauritaniennes qui représentent 9,52% concerne le cuivre. La contribution de la totalité des exportations mauritaniennes dans la formation du PIB est de : 58,44% en 2008, 47,69% en 2009, 49,85% en 2010, 59,54% en 2011, 55,25% en 2012 et 56,63% en 2013.

### **3. Evaluation de l'intégration commerciale régionale au Maghreb**

Pour évaluer l'intégration commerciale régionale au Maghreb, nous avons choisi de le faire en calculant des indicateurs d'analyse qui sont complémentaires dans l'interprétation des résultats sur les flux commerciaux à l'intérieur d'un groupe régional et qui sont de l'ordre suivant : la part du commerce intra-régional, la matrice des échanges commerciaux, l'indice d'intensité du commerce et les taux de croissance du commerce.

**3.1. Part du commerce intra-maghrébin**

Dans la littérature économique, pour évaluer un processus d'intégration économique régionale, des auteurs comme (Sachwald, 1996 ; Unal-Kesenci, 1998 ; Sakakibara et Yamakawa, 2003...) utilisent en premier lieu un suivi sur l'évolution du poids des échanges intra-régionaux dans le but de qualifier les modalités de régionalisation. Ce suivi est effectué pour les exportations, les importations ou encore pour le commerce intra-régional. Cet indicateur sera appliqué sur l'UMA, pour une période allant de 1990 qui représente le début de sa création jusqu'à 2013.

*Tableau 2 : Echanges commerciaux des pays du Maghreb, en % des flux totaux*

	1990	1995	2000	2005	2010	2011	2012	2013
<b>Exportations</b>								
Intra UMA	3,30	3,90	2,26	1,92	2,63	3,05	3,26	3,68
RDM	96,70	96,10	97,74	98,08	97,37	96,95	96,74	96,32
<b>Importations</b>								
Intra UMA	3,50	3,63	3,27	3,04	3,04	3,03	3,91	3,56
RDM	96,50	96,27	96,73	96,96	96,96	96,97	96,09	96,44
<b>Echanges commerciaux globaux</b>								
Intra UMA	3,40	3,76	2,76	2,48	2,83	3,04	3,60	3,62
RDM	96,60	96,24	97,24	97,52	97,17	96,96	96,40	96,38

Source : (1) : Les manuels statistiques de la Cnuced ; (2) : <http://www.unctad.org>

**Les échanges commerciaux globaux =  $(X+M)/2$**

**X** : Les exportations. **M** : Les importations. **RDM** : Reste du monde.

L'indicateur met en évidence que les échanges commerciaux intra-maghrébins représentent une part relativement faible de leurs échanges globaux. Ils gravitent autour de 3%. De plus, cette situation ne semble pas s'améliorer, ils sont passés de 3,4% en 1990 à 3,62% en 2013.

Le commerce avec le reste du monde demeure toujours prépondérant, les membres de l'UMA réalisent des échanges qui varient entre 96% et 98% de leurs échanges commerciaux avec les pays hors de la zone, en particulier avec l'Union Européenne.

La comparaison des échanges effectués à l'intérieur des pays du Maghreb par rapport aux autres groupes régionaux confirme encore plus la faiblesse du niveau d'intégration maghrébine, qui est loin des performances et des améliorations réalisées par les autres groupes régionaux comme le montre le tableau suivant :

Ce tableau montre la multiplication des constructions régionales dans tous les continents du monde où des succès ont pu être accomplis dans certains groupes régionaux à l'exemple de l'Union Européenne (UE) en Europe, l'ALENA (Accord de Libre Echange Nord Américain) en Amérique du Nord, l'ASEAN (Association des Nations de l'Asie du Sud Est) en Asie Pacifique, le MERCOSUR (Marché Commun du Sud Américain) en Amérique du Sud.

*Tableau 3 : Comparaison du niveau des échanges commerciaux intra-régionaux dans les différentes régions du monde, en % des flux totaux*

	1995	2000	2005	2010	2011	2012	2013
UE	64,85	64,64	64,56	61,66	60,97	59,08	59,53
ALÉNA	41,87	47,64	45,11	41,04	40,81	41,1	41,73
ASEAN	21,50	22,51	25,43	24,9	24,41	24,73	24,60
MERCOSUR	18,79	19,30	20,36	17,47	16,72	16,06	16,09
SADC	15,54	16,66	13,57	14,97	13,81	13,26	17,9
CEDEAO	9,35	10,73	11,15	9,44	7,74	8,98	10,46
COMESA	4,91	4,79	5,60	7,09	7,94	6,39	8,28
UMA	3,76	2,76	2,48	2,83	3,04	3,60	3,62
CEMAC	2,66	2,17	2,53	3,31	2,57	2,33	2,65
CEPGL	0,47	0,63	0,83	0,99	1,25	2,09	2,37

*Source : Construit à partir des données de la CNUCED (<http://www.unctad.org>).*

En Afrique, le SADC (Communauté de Développement de l’Afrique Australe) constitue le groupe régional le plus intégré, il a toujours été stimulé par le rôle catalyseur de l’Afrique du sud, suivi par le CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest) et le COMESA (Marché Commun de l’Afrique Orientale et Australe). Quant à l’UMA (Union du Maghreb Arabe), le CEMAC (Communauté Economique et Monétaire des Etats de l’Afrique Centrale) et le CEPGL (Communauté Economique des Pays des Grands Lacs), ils font partie des groupes régionaux où les échanges commerciaux sont les plus faibles.

### **3.2. Performances comparées en matière d’échange intra-maghrébin**

Pour mieux comprendre les échanges intra-maghrébins, nous avons construit les matrices d’exportation et d’importation et des échanges globaux intra-maghrébins. Pour ce faire, nous avons calculé la moyenne des échanges commerciaux bilatéraux pour la période (1990-2013) en utilisant la formule suivante :

$$\text{Moyenne des } X \text{ ou } M = 1/n \sum x_{ij} = 1/24 \sum x_{ij}$$

$x_{ij}$  : Les échanges commerciaux du pays  $i$  vers le pays  $j$ .

Cette matrice montre les relations bilatérales qui existent entre les pays du Maghreb. Le pays en ligne représente le pays d’origine, et le pays en colonne représente celui de la destination des flux.

D’un coté, la matrice met le point sur les partenaires privilégiés pour chacun des pays maghrébins et d’un autre coté, elle montre la contribution de chacun de ces pays dans les importations, les exportations, ainsi que les échanges totaux vers la région du Maghreb.

Globalement, cette matrice illustre de manière plus précise la faiblesse des échanges commerciaux entre les pays du Maghreb et le rôle marginal dans lequel le commerce intra-maghrébin se trouve confiné.



Tableau 4 : Echanges commerciaux intra-maghrébins (1990-2013), en millions de dollars US

	Algérie	Tunisie	Maroc	Libye	Mauritanie	Total
<b>Exportations intra UMA</b>						
Algérie	-	294,46	310,17	10,21	16,18	631,02
Tunisie	194,98	-	95,60	423,85	8,37	722,8
Maroc	72,51	64,64	-	83,92	32,05	253,12
Libye	18,43	297,92	58,49	-	0,19	375,03
Mauritanie	4,23	1,06	0,76	0	-	6,05
<b>Importations intra UMA</b>						
Algérie	-	171,11	77,88	19,93	4,66	273,58
Tunisie	280,31	-	68,46	317,22	0,83	666,82
Maroc	371,25	103,93	-	64,57	0,80	540,55
Libye	11,29	462,86	88,71	-	0	562,86
Mauritanie	16,99	9,21	35,35	0,19	-	61,74
<b>Echanges globaux intra UMA</b>						
Algérie	-	232,78	194,02	15,07	10,42	452,30
Tunisie	237,64	-	82,03	370,53	4,6	694,81
Maroc	221,88	84,28	-	74,24	16,42	396,82
Libye	14,86	380,39	73,6	-	0,09	468,94
Mauritanie	10,61	5,13	18,05	0,09	-	33,88

Source : Calculs effectués par nous-mêmes à partir des données du FMI.

L'objectif de la construction de ces matrices sur les échanges commerciaux est de tenter de comprendre le déroulement des flux commerciaux intra-maghrébins, et de mettre en exergue certaines parts dynamiques dans cette région et les performances comparées entre les pays du Maghreb.

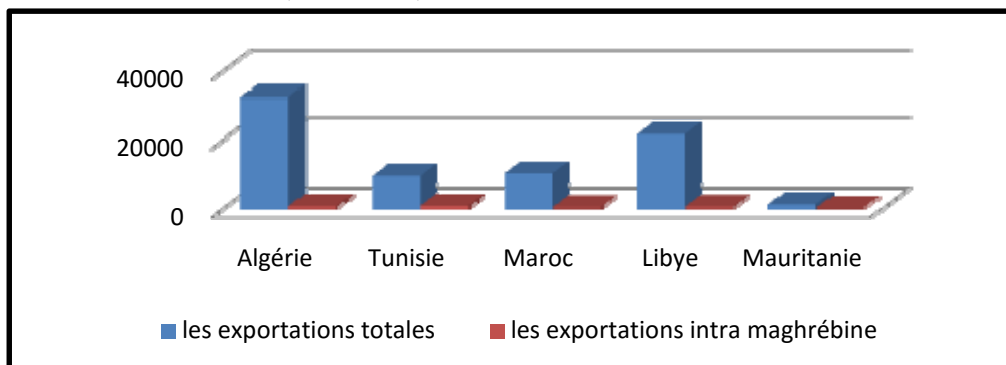
### 3.2.1. Exportations à l'intérieur des pays du Maghreb (1990-2013)

La matrice d'exportation montre que la Tunisie est le premier exportateur durant la période étudiée (1990-2013) avec une part du 36,36% du total des recettes d'exportation intra-maghrébines. Par contre, ces proportions représentent 31,74% en Algérie, 18,86% en Libye, 12,73% au Maroc et 0,03% en Mauritanie.

L'analyse des exportations de chacun des pays maghrébins vers l'UMA dans les exportations totales aboutit aux résultats suivants (voir figure 1).

La Tunisie fait beaucoup mieux que les autres pays du Maghreb. Sa contribution aux exportations maghrébines par rapport aux exportations mondiales représente 7,84%. Néanmoins, ce résultat demeure marginal dans le reste des pays du Maghreb : il est de 1,94% pour l'Algérie, 1,74% pour la Libye, 2,53% pour le Maroc et 0,5% pour la Mauritanie.

Figure 1 : Part des exportations intra-maghrébines dans les exportations totales, (1990-2013), en millions de dollars US



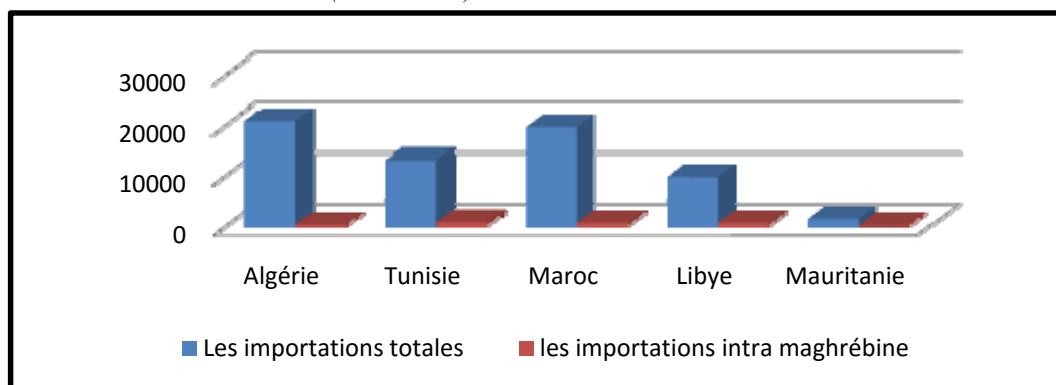
Source : Construit à partir des données du FMI.

### 3.2.2. Importations à l'intérieur des pays du Maghreb (1990-2013)

La matrice d'importation montre également que la Tunisie est le premier importateur intra-maghrébin durant la période observée, avec une contribution de 31,67% du total des importations intra-maghrébines, suivie par la Libye avec une part de 26,73%, le Maroc avec 25,67%, de l'Algérie et enfin de la Mauritanie avec des participations qui sont respectivement de 12,99% et 2,93%.

L'analyse de la part des importations intra-maghrébines dans les importations totales aboutit aux résultats suivants (Voir figure 2).

Figure 2 : Part des importations intra-maghrébines dans les importations totales, (1990-2013), en millions de dollars US



Source : Construit à partir des données du FMI.

La Tunisie mais également la Libye arrivent en premières positions, les taux sont de 5,16% pour la Tunisie et 5,87% pour la Libye. Par contre, les taux sont très faibles dans le reste des pays maghrébins avec l'Algérie qui a contribué à hauteur de 1,14%, le Maroc avec 2,77% et la Mauritanie avec 4,49%.

Les résultats précédents sur les exportations et les importations confirment que la Tunisie est le pays le mieux intégré dans l'espace économique maghrébin.

### *3.2.3. Analyse des échanges commerciaux globaux intra-maghrébins (1990-2013)*

A partir du tableau n°4, et d'après les analyses effectuées précédemment sur les exportations et les importations intra-maghrébines, nous pouvons conclure les résultats suivants :

Globalement, le pays qui a toujours réalisé le plus grand volume d'échanges intra-maghrébins est la Tunisie, avec une participation de 33,94% du total des échanges commerciaux intra-maghrébins. Cela montre un certain potentiel de progrès en matière d'échanges réalisés par la Tunisie avec les autres pays du Maghreb. La Tunisie entretient beaucoup plus ses relations avec la Libye et l'Algérie, avec des taux qui sont respectivement d'ordre de 53,33% et 34,20%.

Selon le classement effectué par le FMI pour le top 10 des pays considérés comme les principaux partenaires commerciaux de la Tunisie en 2012, les deux pays maghrébins (Algérie et la Libye) apparaissent dans ce top 10<sup>1</sup>. Cette prédominance des échanges avec la Libye et l'Algérie est due à leurs caractères de principaux exportateurs des produits énergétiques qui répondent au besoin de l'économie tunisienne. Si la Libye devance l'Algérie, c'est parce que l'Algérie effectue ses opérations presque d'une manière équitable avec la Tunisie et le Maroc vu leurs similarités économiques. Quant à la Libye, elle se base uniquement sur la Tunisie.

En deuxième position, vient la Libye qui mobilise un total de 468,94 Millions de Dollars US, soit 22,91% du commerce intra-maghrébin. Contrairement à l'Algérie, la Libye importe plus de ce qu'elle exporte à l'intérieur des pays du Maghreb. Ses importations ont représenté 1,5 fois ses exportations. Les autres pays du Maghreb, quand ils sont pris individuellement, effectuent leurs relations commerciales au moins avec deux pays voisins avec des proportions assez proches. Quant à la Libye, 81,11% de ses échanges commerciaux se font uniquement avec la Tunisie (79,44% en termes d'exportation et 82,23% en termes d'importation). Les 18,89% qui restent sont partagés entre l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie.

En matière d'échanges intra-maghrébins, l'Algérie se trouve en troisième position avec une participation de 22,09% de l'ensemble du commerce intra-maghrébin. Il est à noter que la contribution de l'Algérie dans le commerce intra-maghrébin est fortement excédentaire, car ses exportations représentent 2,30% fois ses importations. Vu le positionnement géographique central de l'Algérie, ce pays concentre la majorité de ses échanges avec les deux pays voisins : la Tunisie et le Maroc qui sont respectivement d'ordre de 51,46% et 42,89%, alors qu'avec la Libye et la Mauritanie, les parts sont très marginales : 3,33% avec la Libye et 2,30% avec la Mauritanie. Enfin, 95,81% du total des recettes d'exportation de l'Algérie à l'intérieur des pays du Maghreb parviennent des deux pays (Maroc et Tunisie) et 91% de ses dépenses d'importations intra-maghrébines sont destinées également vers ces deux pays.

---

<sup>1</sup> Le Top 10 des exportateurs vers la Tunisie en 2012 est le suivant : La France, l'Italie, l'Allemagne, *la Libye*, les Etats Unis, l'Espagne, la Grande Bretagne, les Pays-Bas, la Belgique et *l'Algérie*. Le Top 10 des importateurs de la Tunisie est le suivant : la France, l'Italie, l'Allemagne, la Chine, l'Espagne, *l'Algérie, la Libye*, la Turquie, les Etats Unis et la Russie.

Du point de vue des échanges intra-maghrébins, le quatrième pays est le Maroc, avec une contribution de 19,39% du total des échanges intra-maghrébins. En dépit de la fermeture des frontières avec l'Algérie, il reste son principal partenaire commercial à l'intérieur du Maghreb avec 55,91%, suivi par la Tunisie avec 21,24%, ensuite la Libye avec 18,71% et, enfin, la Mauritanie avec 4,14%.

La Mauritanie est le pays qui a toujours réalisé le plus bas taux des échanges intra-maghrébins en raison de l'étroitesse de son marché. Son volume d'échange dans le commerce intra-maghrébin est de 1,65%. Son premier partenaire commercial est le Maroc avec 53,27%, suivi par l'Algérie avec 31,31% et la Tunisie avec 15,14%. Ses échanges sont quasiment nuls avec la Libye (0,02%).

### **3.3. Indice d'intensité commerciale relative**

Le calcul de l'indice d'intensité commerciale relative est généralement utilisé pour démontrer un processus de régionalisation, mais également pour compléter et affiner les résultats de l'analyse des échanges commerciaux intra-régionaux.

Cet indice permet de mesurer la proximité commerciale entre les pays dans un réseau régional du commerce international. Il a comme particularité d'éliminer l'effet de taille, pour relever spécifiquement ce qui est dû à la relation bilatérale (Freudenberg, Guillaume, Ünal-Kesenci, 1998).

L'origine de l'indice d'intensité relative remonte à Kojima (1964) qui est le premier fondateur de cet indice suivi par Drysdile (1969). Depuis, on assiste à d'autres rectifications qui ont été faites par Hergog et Lafay (1989). Ces modifications ont été retenues et utilisées par plusieurs auteurs comme Palemiro (1997), Freudenberg et Alii (1998), Gaulier et Alii (2004) pour arriver enfin à la formule proposée par Petri (1993 et 2006) qui est le premier auteur qui a élargi ce calcul, en permettant ainsi d'évaluer l'intensité de la régionalisation dans une communauté économique régionale, qu'il nomme « mesure relative double de l'intensité commerciale » et qu'il a appliquée sur le commerce intra-asiatique. La formule qu'il a utilisée est la suivante :

$$IC = (X_{ij} * X) / (X_i * M_j)$$

**X<sub>ij</sub>** : Les exportations du pays (I) vers le pays (J) ;

**X** : Les exportations mondiales ;

**X<sub>i</sub>** : Les exportations totales du pays I ;

**M<sub>j</sub>** : Les importations totales du pays j.

#### **3.3.1. Résultats de l'indice d'intensité commerciale relative pour les cinq pays du Maghreb**

Le tableau ci-dessous montre les résultats de l'indice d'intensité commerciale relative calculé à partir des données du FMI.

Tableau 5 : L'indice d'intensité du commerce pour les cinq pays du Maghreb

		1990-2000	2001-2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Algérie									
	Maroc	4,11	4,16	3,54	3,31	5,30	5,12	5,75	6,49
	Tunisie	4,92	3,42	7,05	6,43	6,40	6,74	10,54	19,18
	Mauritanie	16,68	2,80	0,21	0,26	0,10	0,04	3,43	1,97
	Libye	0,23	0,38	0,47	0,15	0,36	0,33	0,08	0,24
Tunisie									
	Algérie	7,95	7,89	8,86	9,78	11,04	10,25	10,54	9,88
	Maroc	3,55	4,38	4,92	5,70	6,21	5,69	5,45	4,79
	Libye	36,92	53,32	73,63	33,95	30,87	98,55	45,44	38,02
	Mauritanie	2,16	4,67	8,77	7,30	9,07	7,67	5,55	8,57
Maroc									
	Algérie	4,52	1,84	2,37	2,89	3,02	3,78	3,32	3,16
	Mauritanie	9,54	18,95	18,72	19,27	25,54	25,11	28,89	28,67
	Tunisie	6,26	3,97	3,09	3,81	4,71	4,27	4,63	3,04
	Libye	22,10	5,51	2,70	1,73	1,51	3,09	3,66	2,84
Libye									
	Tunisie	11,55	14,38	10,33	9,33	4,20	0,92	4,16	7,78
	Algérie	0,13	0,06	0,004	0,006	0,20	0,16	0,55	2,60
	Maroc	3,40	1,91	0,50	0,47	0,39	0,29	0,14	0,15
	Mauritanie	0,35	0	0	0	0	0	0	0
Mauritanie									
	Maroc	0,29	0,44	0,85	0,16	0,22	0,11	0,09	0,17
	Algérie	0,66	6,43	2,07	0,009	0,0004	0,02	0,01	0,07
	Tunisie	0,80	1,05	0,81	0,72	0,55	0,23	0,35	0,27
	Libye	0	0	0	0	0	0	0	0

Source : Calculs effectués par nous-mêmes à partir des données du FMI.

### 3.3.2. Interprétation des résultats

**L'intensité du commerce est plus élevée entre les pays frontaliers** : ceci est observé pour la majorité des pays. Leurs commerces sont plus intenses avec leurs voisins. Cela est même vrai pour l'Algérie et le Maroc et cela, malgré la fermeture des frontières entre ces deux pays.

**La complémentarité économique stimule l'intensité commerciale entre les pays** : c'est le cas des échanges entre la Tunisie et la Libye. L'indice d'intensité relative a confirmé la relation intense entre ces deux pays, en particulier de la Tunisie vers la Libye. Il s'agit des indices les plus élevés et qui ont atteint des niveaux record.

**L'intensité du commerce est également favorisée par la similarité économique** : bien qu'il n'existe pas de complémentarité entre les économies tunisienne et marocaine et que ces deux pays ne sont pas frontaliers, l'intensité des échanges est plutôt moyenne : elle varie entre (3,55 et 6,21) pour la Tunisie vers le Maroc, et (2,89 et 5,47) du Maroc vers la Tunisie.

**Le commerce entre deux pays frontaliers est faible quand les deux économies sont spécialisées dans les produits primaires** : c'est le cas de l'Algérie et la Libye qui sont

spécialisés dans les hydrocarbures. L'indice d'intensité commerciale relative est toujours inférieur à l'unité.

**La proximité géographique influe sur la relation commerciale entre les pays** : ceci explique l'intensité très élevée, par exemple du Maroc vers la Mauritanie. Les pays en développement étant donné leur faible ouverture ont des échanges importants avec des pays limitrophes (ayant une frontière terrestre commune).

**Les accords bilatéraux stimulent les échanges commerciaux** : les intensités élevées entre certains pays du même groupe régional, telles que la Tunisie vers la Libye ou la Tunisie vers la l'Algérie, peuvent également être expliquées par les accords bilatéraux conclus entre ces pays, tels que l'accord de partenariat privilégié entre l'Algérie et la Tunisie et également la zone de libre-échange entre la Tunisie et la Libye.

### 3.4. Taux de croissance des échanges commerciaux intra-maghrébins

Le taux de croissance du commerce permet d'évaluer le dynamisme des échanges intra-régionaux. La formule utilisée est la suivante :  $n_1 = ((V_1 - V_0) / V_0) * 100$  où  $V_0$  représente les flux d'exportation à l'année 0 (les flux d'importation),  $V_1$  les flux d'exportation (les flux d'importation) de l'année 1.

Tableau 6 : Taux de croissance des échanges commerciaux intra-maghrébins de 1990 à 2013, en %

Taux de croissance	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Exp intra UMA	65,24	11,73	-10,32	-17,22	21,86	14,52
Imp intra UMA	23,17	16,20	32,95	-19,61	7,80	9,29

Taux de croissance	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Exp intra UMA	0,52	-17,13	-4,66	4,24	13,35	9,20
Imp intra UMA	-0,53	-12,52	27,76	31,13	24,53	2,43

Taux de croissance	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Exp intra UMA	8,25	8,81	25,76	11,32	25,50	7,22
Imp intra UMA	9,002	11,20	5,05	31,45	29,52	20,26

Taux de croissance	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Exp intra UMA	79,41	-29,03	6,73	4,88	25,50	22,35
Imp intra UMA	43,01	-21,69	2,68	5,08	21,10	18,25

Source : Calculs effectués par nous-mêmes à partir des données du FMI.

Les résultats du tableau n°6 montrent que de 1990 jusqu'à 1998, les taux de croissance des échanges commerciaux intra-maghrébins ne sont pas stables, vu qu'il y'a des années qui ont enregistré des taux négatifs et d'autres positifs.

A partir de 1999 jusqu'à 2013, et même avec des proportions faibles, une petite concentration des flux commerciaux s'effectue au sein du Maghreb. Durant ces dernières années, les taux de croissance ont été tous positifs (à l'exception de l'année 2009). Effectivement, il y'a eu des années qui ont enregistré des taux très élevés comme l'année 2008 où le taux de croissance

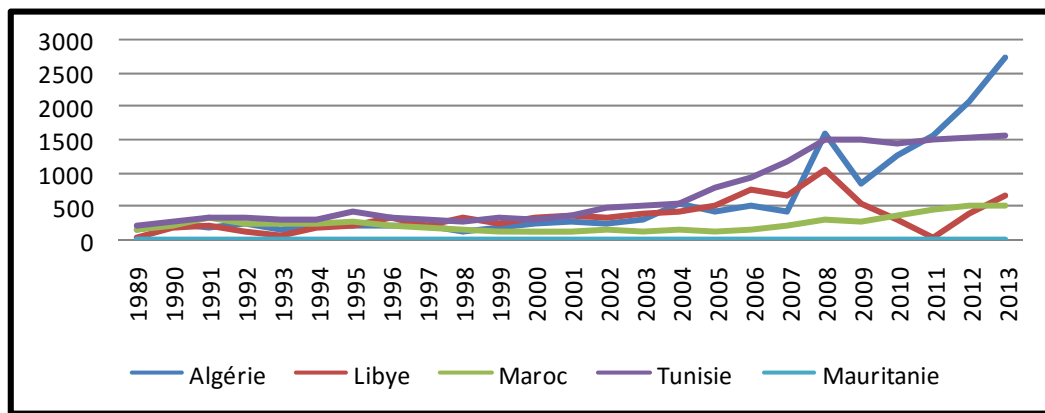
des exportations intra-maghrébines était de 79,41% et le taux de croissance des importations intra-maghrébines était de 43,01%.

Juste après, l'année 2009 a marqué un temps d'arrêt pour cette progression : les importations intra-maghrébines ont baissé de 21,69% par rapport à l'année 2008 et les exportations intra-maghrébines ont baissé de 29,03% par rapport à la même année.

Cette chute des exportations est principalement engendrée par la grande baisse des exportations de l'Algérie et la Libye, qui sont les principaux pays émetteurs d'hydrocarbures comme le montre le graphique 1.

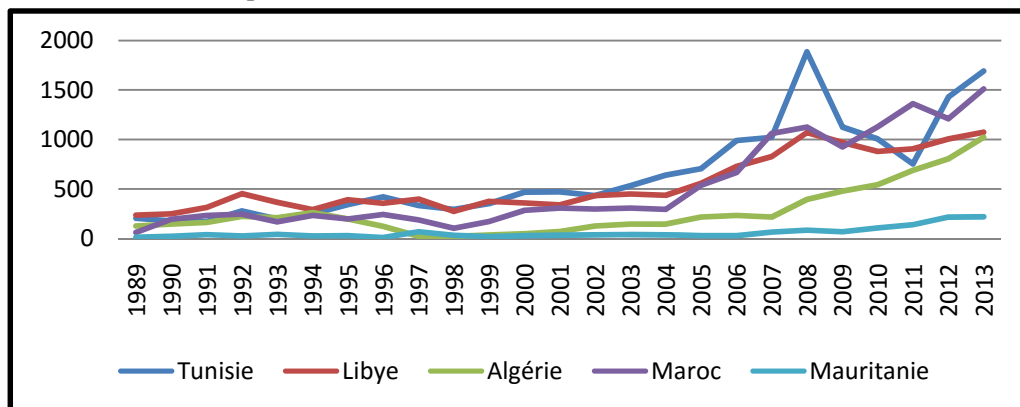
Pour les importations, la chute est due à la grande baisse subie par la Tunisie et légèrement par la Libye et le Maroc. Pour l'Algérie : elles sont faibles mais en légère augmentation; et pour la Mauritanie : elles sont presque stables. (Voir le graphique 2).

*Graphique 1 : Les exportations de chacun des pays maghrébins vers l'UMA, en millions de dollars US*



*Source : Elaboré à partir des données du FMI.*

*Graphique 2 : Les importations de chacun des pays maghrébins en provenance de l'UMA, en millions de dollars US*



*Source : Elaboré à partir des données du FMI.*

Cette période de récession subie par les pays du Maghreb en 2009 est due aux conséquences de la crise financière déclenchée aux Etats-Unis vers la fin de l'année 2007 et qui s'est traduite, par la suite, par une récession économique qui a touché d'abord les pays industrialisés en 2008 avant de se propager au début de 2009 au reste du monde.

Néanmoins, après cette crise, un retour aux tendances extérieures est constaté. La crise de 2009 a eu un impact sur les flux commerciaux intra-maghrébins, mais qui était temporaire. A partir de 2010, les taux de croissance des échanges commerciaux ont augmenté à nouveau : ils sont de 2,68% en 2010, 5,08% en 2011 et 21,10% en 2012 et 18,25% en 2013 pour les importations intra-maghrébines. Sinon pour les exportations intra-maghrébines : ils sont de 6,73% en 2010, 4,88% en 2011, 25,50% en 2012 et 22,35 en 2013.

### **Conclusion**

Dans cet article, nous nous sommes intéressés à la problématique de l'intégration commerciale régionale dans les cinq pays du Maghreb à travers l'analyse et l'évaluation de la réalité commerciale en utilisant les indicateurs de régionalisation. Cette analyse a permis d'aboutir aux résultats suivants :

L'indice de la part du commerce intra-régional a d'abord exprimé la faible concentration des flux commerciaux intra-UMA et une forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Ensuite, une analyse plus détaillée des échanges commerciaux entre les pays du Maghreb en utilisant la matrice des échanges commerciaux, a montré que la Tunisie est le pays le plus intégré dans l'espace économique maghrébin.

L'observation des intensités relatives a montré que les déterminants économiques tels que la complémentarité économique et la similitude économique sont des facteurs stimulants pour l'intégration commerciale et que l'importance de la proximité géographique entre les pays du Maghreb pourrait faire de la régionalisation au Maghreb un phénomène naturel.

Les taux de croissance du commerce montrent que, sur une longue période, une amélioration dans les échanges commerciaux est observée au sein de l'UMA. Il convient de noter que cette amélioration des échanges reste cependant faible, en raison de la grande concentration des pays du Maghreb sur les pays hors de la zone, en particulier avec l'Union Européenne, en profitant de l'accord euro-méditerranéen signé par les trois pays du Maghreb (Tunisie, Maroc, Algérie).

Au total, les indicateurs de régionalisation commerciale ont souligné la faible régionalisation au sein de l'UMA. Mais, le développement des échanges commerciaux pourrait constituer la première condition pour la réussite du processus de l'intégration économique dans les pays du Maghreb.

Malgré l'échec de l'intégration commerciale dans les pays du Maghreb, due notamment aux écueils d'ordre politique, la région maghrébine dispose de plusieurs atouts qui plaident pour sa réussite : des facteurs qui sont partagés entre les pays du Maghreb depuis plusieurs siècles et qui ont été utilisés dans les modèles de gravité pour expliquer leurs contributions dans l'intensification des échanges commerciaux entre les pays partenaires, à savoir la proximité



géographique, un potentiel économique inexploité, le partage de la même identité, la même culture, la même histoire, la même langue et la même civilisation. L'intégration économique demeurera tributaire de la volonté politique qui doit repenser les relations de voisinage dans le sens d'une plus grande solidarité. En effet, l'intégration économique entre les pays du Maghreb est devenue une nécessité économique impérieuse et incontournable vu la concurrence intense qui existe entre les différents blocs économiques régionaux.

### Références bibliographiques

- Achy L. (2006), « Le Commerce en Afrique du Nord : Evaluation du potentiel de l'intégration régionale en Afrique du Nord », *21<sup>ème</sup> réunion du comité intergouvernemental d'experts*, CAN, Maroc.
- Agbodji A.-E. (2007), « Intégration et Échanges commerciaux Intra Sous-régionaux : le Cas de l'UEMOA », *Revue africaine de l'Intégration*, Volume 1, No. 1. Pp. 161-188.
- Balassa B. (1961), *The theory of economic integration*, London, Allen & Unwin.
- Banque Africaine de Développement (2013), « Croissance résiliente et intégration », Edité par Santi E., Ben Romdhane S. et Shaw W., Tunis.
- Banque Africaine de Développement (2012), « Libérer le potentiel de l'Afrique du nord grâce à l'intégration régionale : défis et opportunités », Edité par Emanuelle S., Ben Romdhan S., Shaw W., Tunis.
- Banque Mondiale (2006), *Is there a new vision for Maghreb economic integration?*, Volume I: "Main report, Social and Economic Development Group, Middle East and North Africa Region, The World Bank".
- Darrat A. F. and Pennathur A. (2002), "Are the Maghreb Countries really integrable: Some evidence from the conintegrated systems", *Review of Financial Economics*, n°11. pp. 79-90.
- \*\*\*Etude sur le projet de création d'une Communauté Economique Maghrébine (2008-2009), IDEACONSULT/Louis Berger SAS.
- Fontagné L., Pajot M., Pasteels J.M. (2002), « Potentiels de commerce entre économies hétérogènes : un petit mode d'emploi des modèles de gravitationnel », *Économie et Prévision*, n°152-153, pp. 115-139.
- Figuière C. et Guilhot L. (2006), « Caractériser les processus régionaux: les apports d'une approche en termes de coordination », *Mondes en développement*, n° 135, pp. 79-100.
- Freudenberg M., Gaulier G., Unal-Kesenci D. (2004), "Regionalism and the regionalisation of international trade", *CEPII working paper*, n°2004-16.
- Freudenberg M., Gaulier G., Unal-Kesenci D. (1998), « La régionalisation du commerce international : Une évaluation par les intensités relatives bilatérales », *Document de travail du CEPII*, n°98-05.
- Herzog C, Lafay G. (1989), « Le commerce international : la fin des avantages acquis », *CEPII*.
- Hugon P. (2003), *Les économies en développement à l'heure de la régionalisation*, Paris, Editions Kharthala.
- Kojima K. (1964), "The pattern of international trade among many countries", *Hitosubashi Journal of Economics*, vol. 5, n°1.
- Liyod P. J. (1992), « Régionalisation et commerce mondial », *Revue économique de l'OCDE*, n°18 printemps, pp. 7-49.
- Manuels Statistiques de la Cnuccd (2010, 2011, 2012, 2013, 2014).
- Nicolas F. (1997), « Mondialisation et régionalisation dans les pays en développement- les deux faces de janus », *Revue politique étrangère*, n°2, pp. 293-307.
- Oueslati A., Brini R. (2013), "The Arab Maghreb Union: the "Cost of Non Maghreb" and Sectoral Prospects", *International Journal of Economics, Finance and Management Sciences*, Vol. 1, No. 6, pp. 285-291.
- Palméro S. (1997), "Trade and specialization in the Asian Area" in Dzever S. et Jaussaud J. *Perspectives on economic integration and business strategy in the Asia pacific region*, the Macmillan Press LTD.

Petrii P. A. (2006), "Is est asia becoming more interdependent?" *Journal of Asian Economics*, vol. 17, n°3, pp. 381-394.

Rapport de la Banque d'Algérie, 2013.

Rapport de la Banque Centrale de la Tunisie (2012, 2013).

Sachwald F. (1997), « La mondialisation comme facteur d'intégration régionale », *Revue Politique Etrangère*, n°2, pp 257-264.

Sachwald F. (1996), « Les réalités de l'intégration économique régionale », *RAMSES 1997*, IFRI, Paris, Edition Dunod.

Sakakibara E., Yamakawa S. (2003), "Regional Integration in East Asia", Part II: "Trade, Finance and Integration", *Policy Research Working Paper*, WPS 3079, World Bank.

Siroen J.-M. (2000), *La régionalisation de l'économie mondiale*, Collection Repère, La Découverte.

Unal-Kesenci D. (1998), « Commerce international et complémentarités régionales », *La Lettre du CEPPII*, n°174, décembre.

**Sites internet :**

<http://www.imf.org/>

<http://www.unctad.org/>

Office des Changes du Maroc : <http://www.oc.gov.ma>

Institut National de la Statistique de la Tunisie : <http://www.ins.nat.tn>

Office National des Statistiques de la Mauritanie : <http://www.ons.mr>

Direction Générale des Douanes d'Algérie : <http://www.douane.gov.dz>

**Les villes face au phénomène du changement climatique :  
Quelles implications pour la planification urbaine et quelles  
particularités du cas marocain ?**

**Youssef TACHFINE**

*Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales d'Agadir, Maroc*

[youssef\\_tachfine@hotmail.com](mailto:youssef_tachfine@hotmail.com)

**Résumé**

*L'objet de cet article est de mettre en lumière certains défis que les villes en général devraient surmonter à cause du phénomène du changement climatique tout en essayant d'aborder quelques particularités du cas marocain. Il est montré qu'il s'agit non seulement pour les villes de réduire leur vulnérabilité et de s'adapter face au changement climatique, mais aussi de lutter contre ce phénomène. L'activité urbaine étant reconnue responsable d'une part très importante des émissions des Gaz à Effet de Serre. Mais, il faut également assurer la cohérence entre l'objectif de lutte contre le changement climatique et celui de développement urbain durable. Cela impose la mise en place d'un projet urbain instituant des règlements et des modes de gouvernance appropriés. Toutefois, la réussite d'un tel projet reste largement tributaire d'une très bonne assimilation des comportements individuels et collectifs pour les guider dans le sens du développement durable.*

**Mots-clés**

*changement climatique, durabilité, actions locales pour le climat, planification urbaine, villes marocaines.*

**Abstract**

*The object of this article is to clarify certain challenges that cities need to overcome because of climate change, while trying to address some characteristics of the Moroccan case. It's not only a matter of reducing the vulnerability and adapting to climate change, but also of fighting against this phenomenon. The urban activity being recognized as responsible of the emission of a very important part of greenhouse gases. But it is also necessary to ensure the coherence between the objective of fighting against climate change and that of durable urban development. That requires the establishment of an urban project establishing an appropriate regulations and modes of governance. However the success of such a project remains largely dependent on a very good assimilation of individual and collective behaviours in order to guide them towards sustainable development.*

**Key words**

*climate change, urban sustainability, local climate action, urban planning, Moroccan cities.*

**Classification JEL**

*Q51, Q54, R38.*

**Introduction**

Le réchauffement global de la planète, causé par les différentes formes de pollution de l'air, entraîne aujourd'hui des dommages importants : élévation du niveau des mers, accentuation

des événements extrêmes (sécheresses, inondations, cyclones), désertification, menaces sur les ressources en eau douce, etc. Ces menaces, d'ordre global, touchent aussi particulièrement les milieux urbains.

D'un autre côté, les villes abritent les plus grandes concentrations d'activité humaine. Ces dernières ne sont pas seulement génératrices d'économies d'agglomération mais induisent également des demandes de biens et en déplacement de plus en plus importantes. Ce qui est responsable d'une grande part de la pollution planétaire.

Aussi, les villes seraient-elles victimes et en même temps cause de ce phénomène. Elles devraient pour cela engager d'énormes efforts afin de réduire ses menaces d'autant plus qu'elles constituent des centres de décision très importants à l'heure actuelle.

Mais, avant la montée en puissance du phénomène du changement climatique, les villes, du moins les plus avancées, se sont inscrites dans la préoccupation d'assurer leur développement urbain durable. Ce dernier porte sur une logique prenant en compte à la fois les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement.

Ainsi, il semble qu'il y ait aujourd'hui une multitude de défis devant la planification urbaine. L'objectif de ce travail est de présenter certains de ces défis en relation avec le phénomène du changement climatique montrés par plusieurs études en les expliquant avec des arguments nécessaires. En effet, articuler ces différentes préoccupations nécessite d'abord de bien les distinguer. Tout projet d'agglomération devrait traduire par la suite ces dernières en plans d'action intégrés.

On évoquera le cas de villes des pays « développés » (européens notamment) de même que celui des villes des pays « en développement » (PED). Mais on s'arrêtera plus particulièrement sur le cas marocain.

Notre ambition est d'attirer l'attention sur l'approfondissement de la recherche urbaine liée aux enjeux climatiques.

## **1. Le phénomène mondial d'urbanisation et le changement climatique**

Actuellement plus de la moitié de la population mondiale vit dans des centres urbains et cette proportion est sans cesse en augmentation (Kirabo Kacyira, 2012). Le taux d'urbanisation des pays moins développés se situe vers 44% et pourrait atteindre 50% en 2020. Ces derniers absorberont la plus grande part de la croissance urbaine mondiale.

La vitesse de la croissance urbaine actuelle n'a pas d'équivalent dans l'histoire: par exemple, il a fallu 130 ans à Londres pour passer d'un million à 8 millions d'habitants, mais seulement 45 ans pour Bangkok, 37 ans pour Dhaka ou 25 ans pour Séoul (UN-Habitat, 2004).

La croissance actuelle des villes est de plus en plus consommatrice de terres, ce qui fait que la densité urbaine moyenne est en baisse continue (Angel et *al.*, 2005). Entre 1997 et 2007, la densité moyenne des villes des PED a diminué de 1,7% par an et celle des villes des pays dits développés de 2,2% par an (Fond des Nations Unies pour la Population, 2007).

On peut constater l'existence d'une relation dynamique entre l'ampleur de l'urbanisation et le changement climatique. En effet, d'un côté, les demandes croissantes des villes en termes de consommation et de mode de vie accélèrent le rythme du changement climatique et augmentent les risques. D'un autre côté, des phénomènes comme les sécheresses, la désertification, la baisse des ressources en eau douce poussent un grand nombre de populations à convoiter les villes. Les zones côtières de faible élévation couvrent actuellement 2% de la surface terrestre mondiale mais hébergent 10% de la population mondiale.

Par ailleurs, les habitants des villes des pays riches sont responsables d'une grande partie des émissions des gaz à effet de serre (GES) à cause de la production industrielle et de la demande qui est satisfaite à partir d'autres lieux. Mais ce sont les populations des villes des PED, surtout les plus pauvres et marginalisées, qui assument le prix le plus élevé des effets du changement climatique (UN-Habitat, 2011).

## **2. L'adaptation des villes face au changement climatique**

### ***2.1. Les risques liés au changement climatique et spécifiques aux milieux urbains***

Si les risques liés au changement climatique concernent tout le globe, on peut déceler également l'existence de risques spécifiques aux milieux urbains.

Des canicules plus graves ont été observées à cause de l'effet d'îlot de chaleur urbain. Par exemple, pendant la canicule de 2003, Paris a connu une différence de chaleur de 8°C entre son centre et certaines zones rurales limitrophes.

La submersion des côtes, les inondations côtières et celles dues à des crues et au ruissellement, les tempêtes et cyclones sont désormais fréquents dans les villes<sup>1</sup>.

Les effets climatiques touchent certaines activités économiques dans les villes (tourisme, transport, etc.), ont parfois des répercussions sur la productivité de la main d'œuvre et induisent une certaine variation de la consommation énergétique (pour la climatisation et le chauffage par exemple), qui deviendrait moins régulière.

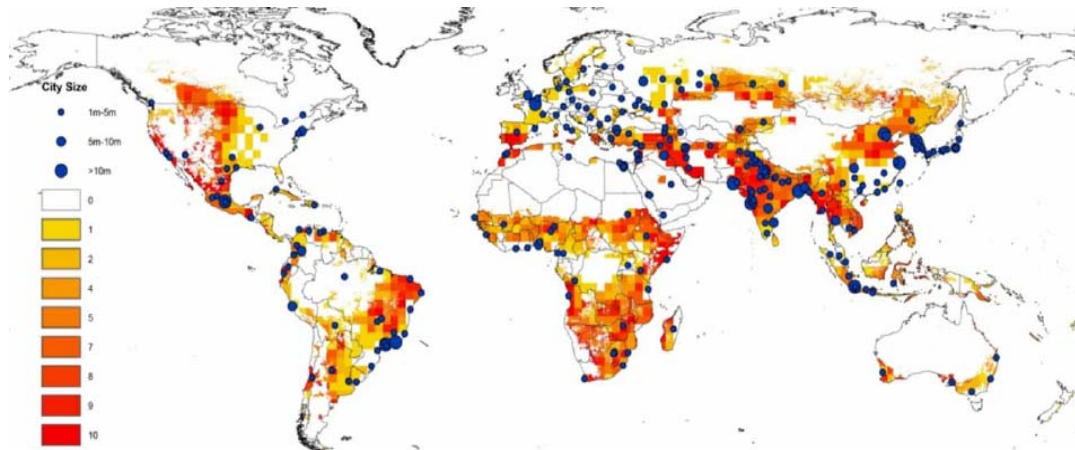
La figure 1 représente les risques liés au climat pour les zones urbaines dans le monde comptant plus de 1 million d'habitants, sur la base d'une recherche de spécialistes américains en géographie et environnement.

La figure montre que, si les risques concernent un très grand nombre de villes un peu partout dans le monde, ils sont plus importants lorsqu'il s'agit de villes côtières et sont concentrés selon un degré élevé dans les villes du Sud-est et Est asiatiques.

---

<sup>1</sup> Par exemple, on peut citer l'ouragan Sandy en 2012 à la ville de New York, sans oublier la grande catastrophe qu'ont connue les villes côtières japonaises en 2011.

Figure 1 : Les villes et les dangers actuels liés au climat<sup>1</sup>



Source : Basé sur de Sherbinin et al. (2007), figure 1, pp. 42-43.

## 2.2. Les facteurs de vulnérabilité

A côté de ces risques, on peut bien relever la forte vulnérabilité des villes surtout dans les PED. Cette vulnérabilité n'est pas une chose nouvelle du moment où ces dernières connaissent depuis longtemps un déficit en matière de planification, une désorganisation de leurs tissus urbains et un manque des infrastructures nécessaires. Le changement climatique a pour effet de l'amplifier et de rendre urgent des mesures d'adaptation.

Parmi les facteurs de vulnérabilité des villes des PED, nous pouvons recenser en se basant sur une étude de l'observatoire français sur les effets du réchauffement climatique<sup>2</sup> :

- Un urbanisme et un bâti non adaptés à la consommation énergétique et au stress thermique ;
- Des ouvrages de protection non adaptés et une extension de l'urbanisation dans des zones à risques (vis-à-vis des inondations ou des glissements de terrain) du fait de la pénurie de foncier (le cas des villes asiatiques denses par exemple) ;
- Le non respect des normes de construction surtout dans ces zones à fort risque ;
- Une pollution importante, un usage non durable de la ressource en eau et une mauvaise protection des ressources naturelles sensibles ;
- Une faible diversification de l'économie et l'existence de fortes inégalités socio-spatiales au sein de ces agglomérations (pouvant pousser les catégories fragiles vers les zones à risque) ;
- Une faible mobilisation politique et citoyenne et une faible conscience de ces risques.

<sup>1</sup> Le niveau de risque est évalué par une note cumulant les risques de cyclones, d'inondations, de glissements de terrain et de sécheresse. La note « 0 » indique un risque faible et la note « 10 » un risque élevé.

<sup>2</sup> Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique (2010) « *Villes et adaptation au changement climatique* » Rapport au Premier ministre et au Parlement français, p. 43.

### **2.3. Les mesures d'adaptation**

Parmi les mesures préconisées, l'étude de l'observatoire français sur les effets du réchauffement climatique donne un regroupement de ces derniers en quatre catégories<sup>1</sup> :

- La réduction de la vulnérabilité existante et l'augmentation de la résilience urbaine : diversifier l'économie locale, instaurer des systèmes d'entraide, etc. ;
- Des mesures concernant l'occupation du sol et l'urbanisation: limiter les développements dans les zones où le risque d'inondation est très élevé, éviter les maisons en plein pied, disposer les réseaux des maisons en hauteur, prévoir des matériaux plus résistants, prévoir l'imperméabilisation du sol, favoriser une densité plus importante dans les zones sûres, etc. ;
- La mise en place d'infrastructures de protection et autres investissements directs: prévoir et renforcer des digues dans la zone côtière, mettre à niveau les systèmes de gestion des eaux (drainage et assainissement), rehausser les routes ou autres infrastructures de transport, déplacer quelques lignes électriques, etc. ;
- L'adaptation du cadre bâti aux fortes températures: bénéficier de l'expérience de l'habitat traditionnel<sup>2</sup>, rénover d'une façon plus accélérée l'habitat en mauvais état, encourager les végétations et matériaux réfléchissants dans les toits, etc.

Réussir l'adaptation face au problème du changement climatique supposerait enfin l'octroi des marchés publics aux organismes (bureaux d'ingénierie, d'étude, sociétés intervenant dans l'immobilier, etc.) ayant conscience de ces risques et capables d'agir en conséquence par des outils de travail plus adéquats.

### **2.4. Le cas des villes marocaines**

Le Secrétariat d'Etat marocain à l'Eau et l'Environnement prévoit à l'horizon 2030 une diminution de 8% à 14% de la pluviométrie et une augmentation d'au moins 1,6°C de la température ambiante moyenne au Maroc, ainsi qu'une augmentation du niveau de la mer entre 10 et 20 cm et une intensification de l'érosion côtière et des effets de houle.

Les villes marocaines sont menacées aujourd'hui par la concentration de la distribution temporelle de la pluviométrie et le dépassement de la capacité des systèmes de drainage urbain. On y assiste également à l'augmentation des températures, des vagues de chaleur saisonnières et l'aggravation de la pollution de l'air, de même qu'à la diminution des ressources en eau les alimentant.

Certaines villes sont plus vulnérables à cause de la présence de quartiers d'habitat informel. Les bidonvilles et habitations menaçant ruine sont souvent construits dans des ravines ou sur des pentes accentuées<sup>3</sup>, donc sur des sites plus vulnérables que d'autres aux inondations et aux

---

<sup>1</sup> Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique, *ibid.*, p 9.

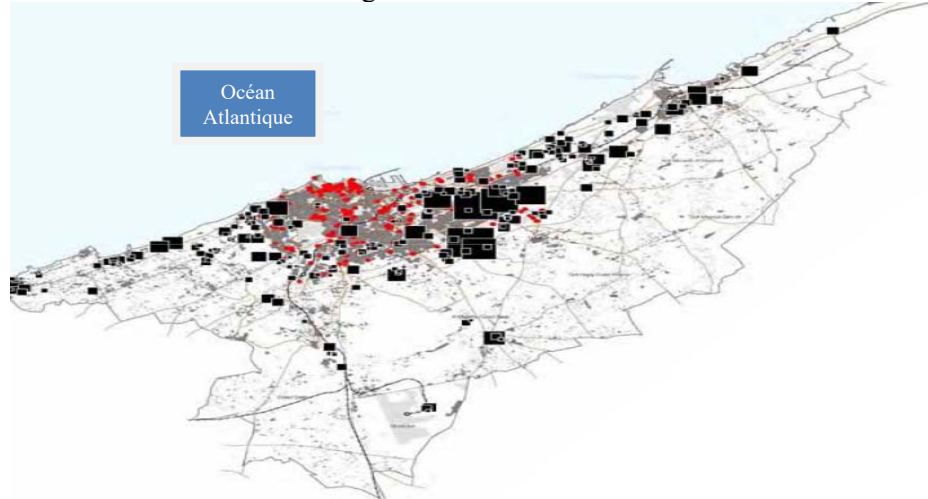
<sup>2</sup> On peut dire que les habitations des anciennes médinas marocaines par exemple (à Fès ou Marrakech) sont plutôt adaptées au stress thermique. Mais, face à d'autres risques comme les fortes précipitations pluviométriques, elles sont bien menacées. On enregistre même des effondrements de temps à autre de certaines d'entre elles qui sont en plus mauvais état.

<sup>3</sup> On peut citer l'exemple des quartiers des « piémonts » à Agadir ou celui des « Jnanates » à Fès.

glissements de terrains. Les quartiers lotis irrégulièrement, malgré la qualité souvent correcte des constructions, sont parfois dépourvus de réseaux et de systèmes de drainage fiables.

Le littoral et les structures portuaires et touristiques des villes comme Casablanca, Mohammedia, Tanger ou Nador sont menacées. Cette dernière ville, développée autour d'une « sebkha » ou lagune, est bien exposée aux phénomènes de changement climatique (Bigio, 2010). L'étude de la Banque Mondiale menée entre 2009 et 2011 sur « l'adaptation au changement climatique et la résilience aux désastres naturels dans les villes côtières d'Afrique du Nord » a révélé l'existence d'un risque actuel et futur (à l'horizon 2030) élevée d'inondations, d'érosion côtière et submersion marine pour Casablanca<sup>1</sup> (capitale économique du Maroc). De même, elle signale un risque futur élevé de submersion marine et très élevé d'inondations pour la vallée de Bouregrag (située entre les villes de Rabat et Salé et faisant l'objet d'un important projet de développement urbain). Selon l'étude, Casablanca est particulièrement vulnérable aux inondations en raison des systèmes de drainage insuffisants dans toute la ville<sup>2</sup> et de l'urbanisation informelle (bidonvilles et structures bâties avec des matériaux de mauvaise qualité) dans les bassins versants (figure 2).

Figure 2 : Habitat insalubre et dangers des inondations dans la ville de Casablanca<sup>3</sup>



Source : Banque Mondiale (2011), p. 12.

Les impacts pour les villes marocaines sont d'autant plus négatifs que l'essentiel de la croissance démographique nationale à l'horizon 2030 se fera en milieu urbain (au moins 8 millions de citoyens de plus, à en croire le Haut Commissariat marocain au Plan), que l'exode rural sera accentué et la littoralisation consolidée (axes El Jadida-Safi, Kenitra-Rabat, Tanger-

---

<sup>1</sup> Le 30 novembre 2010, les pluies qui se sont abattues sur cette ville ont atteint un niveau record de 18centimètres en une seule nuit, l'équivalent de six mois de précipitations en temps normal.

<sup>2</sup> L'étude estime, pour la période 2010–2030, la valeur actuelle nette de pertes économiques potentielles attribuables aux désastres naturels et à l'impact du changement climatique pour Casablanca à un montant de 1,39 milliards de dollars, représentant 7% du PIB actuel du Grand Casablanca.

<sup>3</sup>L'habitat insalubre, indiqué en rouge, représente 28% du parc d'habitations, dont 11% consiste en de bidonvilles. Les carrés noirs (pas à l'échelle) représentent la taille des bidonvilles.



Tétouan, etc.). Le dernier recensement général de la population et de l'habitat au Maroc conforte cette tendance en indiquant un taux d'urbanisation de 60,3% (20,4 millions de citadins) en 2014 contre 55,1% (16,4 millions de citadins) en 2004.

Dans ce cadre, le Maroc dispose depuis un certain temps de plusieurs programmes touchant le milieu urbain. On peut citer le programme « Villes sans bidonvilles » (datant de 2006), le programme national de réhabilitation de l'habitat insalubre ou celui de réhabilitation des ksours, kasbahs et médinas menacés par le risque des inondations. Des mesures ont été prises également comme la prise en compte des cartes de vulnérabilité dans l'examen des projets d'investissement et dans les extensions urbaines, l'intégration de la durabilité, la protection des espaces naturels et la prévention des risques d'inondation dans les schémas directeurs d'agglomération et dans les plans d'aménagement communaux.

Toutefois, ces mesures restent insuffisantes et leur application est entravée par la lenteur des procédures administratives (dans l'octroi des marchés par exemple) et le manque de coopération entre les acteurs concernés. L'effort d'éradication des bidonvilles, aussi difficile et longue soit-elle, est souvent réduit à néant lorsque d'autres apparaissent.

C'est vrai qu'aujourd'hui, il y a une conscience vis-à-vis des problèmes de changement climatique et des actions locales menées dans plusieurs villes pour la protection des sites vulnérables. Mais ces efforts devraient s'intensifier et se multiplier. Il serait indispensable aujourd'hui que soient généralisées des actions comme la surélévation des structures et des défenses maritimes des villes portuaires et la protection des ressources naturelles (première barrière de défense de ces villes), la mise en place de systèmes d'alerte et de préparation des populations<sup>1</sup>, le renforcement des systèmes de drainage, de voirie et des réseaux urbains de même que l'adoption de normes urbanistiques plus sévères en matière de construction et la résorption rapide de l'habitat insalubre (Bigio, 2010 et Banque Mondiale, 2011).

### **3. Les villes et la lutte contre le changement climatique**

#### ***3.1. Les villes, principaux pollueurs de la planète***

Les villes consomment en moyenne jusqu'à 70% de l'énergie d'un pays et produisent la plus grande part de son PIB. Elles sont donc responsables de la majorité des émissions de GES (Bigio, 2010). Les principales sources d'émission de GES en milieu urbain sont la production de l'électricité, le chauffage et combustibles industriels, les processus industriels, le traitement des déchets et le transport terrestre.

La mobilité urbaine (voyageurs et marchandises) représente une part importante des flux totaux de transport routier dans un pays et est responsable d'une grande part des émissions de GES. Par exemple, en France, la part de la mobilité urbaine par rapport à la mobilité totale (urbaine et interurbaine) dans l'émission des GES est à peu près la moitié (voir tableau 1). Ces émissions en milieu urbain sont dues essentiellement à la voiture particulière. En 2005, cette dernière était responsable de l'émission de 45 millions de tonnes CO<sub>2</sub> sachant que la mobilité urbaine tout mode confondu en est responsable de 64 millions.

---

<sup>1</sup> Par exemple le système de « bouées intelligentes » dans les zones côtières.

*Tableau 1 : Part de la mobilité urbaine dans l'émission de CO<sub>2</sub> dans la mobilité totale (Cas de la France en 1990 et en 2005)*

Transports routiers Emission de GES (en millions de tonnes CO <sub>2</sub> )	Voiture	Autres modes voyageurs	Marchandises	Ensemble
Mobilité urbaine (1990)	40	2	13	55
Mobilité totale (1990)	75,6	2,9	34,6	113,1
En %	52,9	68,9	37,5	48,6
Mobilité urbaine (2005)	45	3	16	64
Mobilité totale (2005)	86,0	3,9	45,3	135,2
En %	52,3	76,9	35,3	47,3

*Source: Verdon B. et al. (2008), p 18 (d'après les Comptes de Transport français).*

Ainsi, les efforts pour la réduction des émissions des GES devraient cibler en priorité la baisse de la part du transport individuel dans les déplacements en encourageant des modes alternatifs comme les trains, les tramways ou la marche à pied et le vélo en milieu urbain. Les solutions techniques susceptibles d'apporter des gains d'émission pour les voitures particulières étant parfois vite dépassées par l'augmentation du nombre de déplacements ou leur allongement.

### **3.2. Les villes, principaux leviers de lutte contre le changement climatique**

Les villes, à cause de leur responsabilité dans la pollution de l'air et de l'environnement, sont censées aujourd'hui constituer des principaux leviers d'action des politiques climatiques. La 18<sup>ème</sup> session du congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe à Strasbourg en mars 2010 affirmait clairement que: « Il incombe aux autorités locales et régionales de continuer la voie là où les gouvernements centraux ont échoué »<sup>1</sup>. Aux Etats-Unis, par exemple, de nombreuses villes ont engagé des politiques locales de réduction des émissions de GES, alors que le gouvernement fédéral refusait la ratification du Protocole de Kyoto. En plus, les villes constituent des centres de décision capables de s'adapter, de stimuler l'innovation et de créer de nouvelles ressources urbaines (Mancebo, 2011). Ainsi, elles sont en mesure de trouver les solutions convenables.

Mais, si l'incitation d'ordre international des villes à jouer le rôle de lutte contre le changement climatique est récente, l'initiative de ces dernières sur ce sujet ne l'est pas. Avant même le sommet de la terre de Rio en 1992, donnant lieu par la suite à l'instauration des agendas 21 locaux<sup>2</sup>, on assistait à la constitution de réseaux de villes instaurant une mutualisation de leurs efforts afin de concrétiser un concept intéressant: « la ville post-carbone »<sup>3</sup>. Dans ce cadre, on peut citer le cas du Réseau Eurocities (créé en 1986 par 6

<sup>1</sup> Mancebo F. (2011) « La ville durable est-elle soluble dans le changement climatique ? » *Environnement urbain*, volume 5, p. 2.

<sup>2</sup> Dans ce cadre, le *ministère marocain de l'habitat a mis en place, à partir de 2001, des programmes agendas 21 locaux pour aider les collectivités locales à la promotion de l'environnement et du développement urbain durable. Ces agendas ont touché d'abord trois villes pilotes : Marrakech, Agadir et Meknès, pour englober ensuite d'autres villes secondaires.*

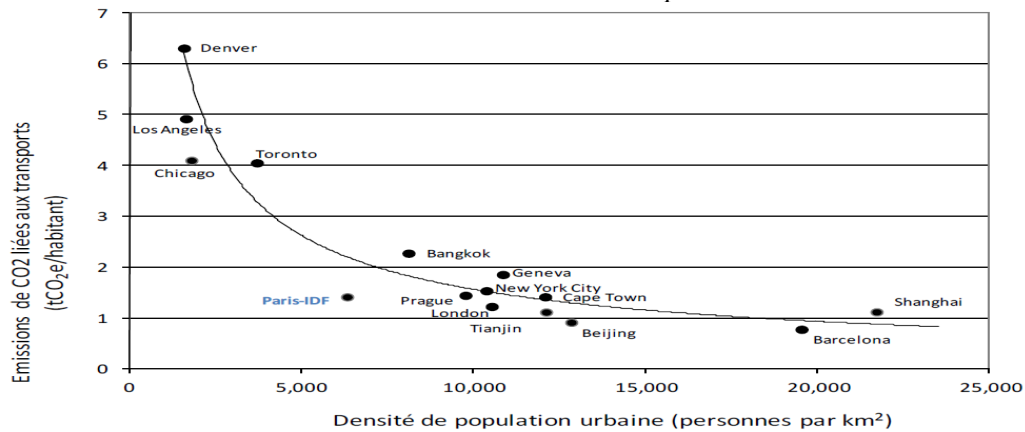
<sup>3</sup> Mancebo F. (2011), op. cit., p. 3.

grandes villes européennes)<sup>1</sup>, Energie-Cités, une association d'autorités locales européennes pour une politique énergétique locale durable (créée dès 1990 et représentant aujourd'hui plus de 1000 villes dans 26 pays) ou le Groupe C40<sup>2</sup> (fondé en 2005 à Londres par les 18 plus grandes villes du monde).

Aujourd'hui, la principale modalité d'intervention européenne est constituée par les Plans Climats Locaux. Ces derniers comportent des mesures ou actions locales concernant principalement :

- La rénovation des bâtiments et l'amélioration de leurs performances énergétiques,
- L'amélioration du transport public et la réduction de la place de la voiture individuelle,
- La favorisation d'une forme de développement urbain moins consommatrice d'énergie (c'est-à-dire une répartition des activités économiques et résidentielles plus dense et nécessitant moins de déplacements motorisés, donc générant moins d'émissions de GES comme le montre la courbe décroissante sur la figure 4),
- L'amélioration de la végétation dans les rues et dans les bâtiments,
- L'encouragement des énergies renouvelables dans la production de l'énergie et le traitement rationnel des déchets ménagers<sup>2</sup> et industriels.

Figure 4 : La relation inverse entre densité de population urbaine et émissions de CO<sub>2</sub> liées au transport<sup>3</sup>



Source : Kamal-Chaoui et Plouin (2012), p. 58 (d'après les calculs de Kennedy, 2011).

---

<sup>1</sup>Actuellement, le réseau Eurocities compte 140 grandes agglomérations européennes. La moitié de ces 140 membres a signé en 2010 une déclaration sur le changement climatique les engageant à mettre en œuvre des actions locales pour la réduction des émissions des GES.

<sup>2</sup> En référence aux 40 plus grandes villes du monde. Ces dernières ont établi, en août 2006, un partenariat avec le *Clinton Climate Initiative* s'engageant à améliorer leur efficacité énergétique et à lutter contre les émissions des GES.

<sup>3</sup>L'année de référence utilisée pour ces calculs varie entre 2000 (Los Angeles) et 2006 mais pour la plupart des villes, il s'agit de 2005. La densité de la surface urbanisée est calculée sans compter les espaces verts. Cette présentation se base d'ailleurs sur l'étude de Newman P.W.G. et Kenworthy J. R. (1989) « *Cities and Automobile Dependence* » An international Sourcebook, Gower Technical, Sidney.

Ces actions constituent actuellement un guide incontournable des politiques d'urbanisme des villes européennes. On espère agir dans ces différents secteurs de façon à contribuer efficacement à la réduction des émissions des GES et favoriser le retour à un environnement vivable qui ne compromet pas les besoins des générations futures.

### *3.3. Le cas marocain*

Des mesures d'atténuation des émissions des GES et de lutte contre le changement climatique sont actuellement envisagées par les ministères marocains concernés. Parmi les programmes importants touchant l'espace urbain, on peut mentionner :

- La mise en application du code d'efficacité énergétique des bâtiments (ce secteur représente environ 36% de la consommation énergétique du pays) ;
- Les mesures environnementales dans les projets publics d'habitat : intégration de normes de performance thermique et durabilité des matériaux de construction et procédés au niveau du projet du code de la construction, études d'impact énergétique des villes nouvelles comme celles de Chrafate (près de Tanger) et de Lakhyayta (près de Casablanca), incitation de la société d'aménagement « Al Omrane » à intégrer l'optimisation de l'éclairage public des programmes d'habitat, etc. ;
- La mise en place d'énergies éoliennes et solaires pour la génération de l'électricité : l'exploitation du complexe solaire de la ville Ouarzazate (composé de 3 centrales solaires d'une durée d'exploitation de 25 ans) permettra au pays d'éviter l'émission de 762 milles tonnes de CO<sub>2</sub> par an et de réduire sa facture énergétique et pétrolière ;
- La définition d'une stratégie nationale nouvelle des déplacements urbains encourageant entre autres le transport collectif : Les villes de Rabat-Salé et Casablanca dispose aujourd'hui de réseaux de tramways tandis que d'autres villes attendent la mise en place effective soit de réseaux de trams (comme Tanger) soit ceux de bus à haut niveau de service (comme Marrakech).

Ces mesures, essentiellement de nature transversale, restent insuffisantes et incomplètes. Le traitement des déchets ménagers et industriels urbains par exemple présente aujourd'hui un énorme défi. De plus, les programmes gagneront à être organisés autour d'une stratégie globale cohérente. Mais le véritable travail se situe en réalité au niveau des collectivités locales et des usagers de l'espace urbain.

Si la lutte contre le changement climatique est une nécessité aujourd'hui devant se traduire en politique d'ordre nationale, l'implication des usagers, de la société civile et des collectivités urbaines s'adaptera selon chaque contexte local. Le problème pour ces dernières ce n'est pas le manque de moyens financiers, aussi importants soient-ils. Elles ont besoin plutôt d'une véritable réforme au niveau administratif, réglementaire (plus de souplesse, une décentralisation avancée), à côté de ressources humaines compétentes pour traduire cette politique sur le terrain<sup>1</sup>. Un véritable problème à surmonter concerne également le manque de

---

<sup>1</sup> Parfois, la municipalité gérant la ville se trouve même responsable d'actions à l'encontre du développement durable. Une étude universitaire récente au profit de la commission européenne de l'environnement menée à Marrakech a montré que 81% des arbres des grands avenues de la ville ont été coupés dans les années récentes et des jardins ont été remplacés en totalité par des zones d'habitation. Cela y entraîne l'augmentation de la pollution de 63% selon l'étude. Ces données ont pour source : Le journal quotidien marocain « Akhbar Alyaoum » (2015), n°1695, vendredi 05/06, page 4.

coopération, voire les conflits d'objectifs entre les différents responsables urbains : municipalité, wilaya (autorité attachée au ministère de l'intérieur), agence urbaine, délégation des eaux et forêts, délégation de l'urbanisme, office d'électricité et d'eau potable, etc.

La lutte contre le changement climatique est un engagement durable, de long terme et qui dépasse la mise en œuvre d'actions instantanées. Des changements profonds doivent en effet s'opérer tant au niveau de la planification urbaine qu'au niveau des comportements et des variables socioculturelles des citoyens.

Dans la planification de la croissance urbaine, des choix de morphologie appropriée devront être faits chaque fois qu'un plan d'aménagement ou de lotissement sera conçu et approuvé. Les tissus urbains denses et compacts offrent généralement plus de qualités urbaines<sup>1</sup> et sont bien moins consommateurs d'énergie que les quartiers «modernes», composés d'immeubles isolés de plus grand volume (Bigio, 2010). Traditionnellement, au Maroc, le bien-être et le confort intérieur des habitations étaient obtenus grâce à une conception architecturale et à un usage de matériaux adaptés au climat et non par climatisation artificielle.

D'un autre côté, les anciennes médinas nous rappellent toujours les longues traditions des marocains de vivre ensemble dans des espaces denses, même s'il y a aujourd'hui une certaine montée de l'individualisme en milieu urbain<sup>2</sup>. S'il y a aujourd'hui une utilisation de plus en plus accrue de la voiture particulière des citoyens marocains, on trouve en même temps qu'il y a toujours l'opportunité de se baser sur des valeurs collectives longuement partagées quand il s'agit d'encourager le transport en commun.

Aussi, faut-il capitaliser sur les expériences et les traditions et savoir traduire les défis en opportunités.

#### **4. Durabilité des villes et lutte contre le changement climatique : une articulation difficile**

Le terme de développement urbain durable renvoie au processus d'internalisation du développement durable dans l'urbanisme. Le développement urbain durable se veut participatif et concerne tous les individus de la société urbaine et toutes les zones ou parties des agglomérations dans le cadre d'une approche globale (Mancebo, 2011).

Le développement urbain durable intègre les politiques climatiques et les plans locaux de réduction de CO<sub>2</sub> urbain et ces derniers sont censés contribuer à la durabilité urbaine. Ils touchent autant les activités économiques que les activités résidentielles (éco-construction) avec la mise en place de politiques de quartiers ou lotissements «durables». Parmi les principales modalités du développement urbain durable, on trouve les politiques en faveur de

---

<sup>1</sup> « L'éco-quartier : *Al Boustane* » à Rabat prévoyant d'accueillir 65000 habitants sur 250 hectares constituerait un bon exemple à suivre. On y envisage la création d'un parc traversant le quartier d'Est en Ouest (trame verte), une plus grande mixité entre les logements, les bureaux et les centres commerciaux et une meilleure cohérence avec le nouveau réseau de transports tout en mettant en place un parcours piéton - vélo aux abords du quartier.

<sup>2</sup> Chouiki M. (2011) « *La ville marocaine : Essai de lecture synthétique* » Edition Dar Attaouhidi, Rabat, p. 91.

la maîtrise de l'utilisation du sol et de la mobilité urbaine: densification, renouvellement urbain, polycentrisme, mixité urbaine, trames d'espaces naturels, mobilité douce et coordination entre transport et urbanisme.

Cependant, on a pu constater avec la mise en application de ces derniers que l'accent est essentiellement porté sur les aspects climatique et énergétique au détriment des autres composantes du développement durable. Parfois même, on pourrait enregistrer plusieurs incompatibilités et difficultés à concilier les deux préoccupations (Mancebo, 2011).

D'abord, la mise en place de quartiers durables dotés de bâtiments à efficacité énergétique élevée (isolation des murs et des fenêtres, perméabilité à l'air, énergie photovoltaïque, etc.), de plantations intérieures intéressantes, de circuits de mobilité « verts », etc. a impliqué parfois l'éviction de populations socialement fragilisées vers des espaces plus pollués. Les éco-quartiers sont destinés en effet la plupart du temps à des catégories de population relativement aisées car elles peuvent assumer une partie des surcoûts de construction. Or le développement durable nécessite l'encouragement de la mixité urbaine dans l'habitat et la mise à disposition de toutes les catégories sociales d'un cadre de vie respectueux de l'environnement<sup>1</sup>. Il s'agit également moins de favoriser un territoire particulier, qui pourra dans certains cas assurer sa durabilité en rejetant son coût (transfert de polluants, exportations de déchets, etc.) sur d'autres territoires, que d'assurer la durabilité intégrale de tous les territoires.

Ensuite, la ville durable est souvent associée à une densification élevée pour limiter surtout l'accroissement du trafic routier (densification pouvant comporter en elle-même des éléments négatifs: congestion, cumul de nuisances, qualité de vie médiocre, non-conformité avec les aspirations des citoyens, etc.), tandis que les politiques locales pour le climat introduisent parfois des arguments en faveur d'un urbanisme de faible densité (pour la végétalisation par les arbres ou l'installation de l'énergie photovoltaïque dans les toitures). La durabilité suppose également le recyclage des déchets alors que les plans climats locaux préconisent le chauffage urbain avec la valorisation thermique des déchets urbains.

Enfin, les villes durables supposent la requalification et la récupération de l'existant (recycler sans cesse les tissus urbains et leurs fonctions) sans gaspillage du sol, tandis que les quartiers énergétiquement efficaces sont le plus souvent des constructions nouvelles dans des aires nouvelles.

---

<sup>1</sup> Facchinetti (2006) nous montre un bon exemple d'inclusion des éco-quartiers dans la ville par une différenciation socio-spatiale urbaine graduelle et par des montages financiers insérant l'habitat aidé et l'habitat social. Il s'agit de l'opération la Caserne de Bonne à Grenoble (en France). C'est une ancienne enclave militaire de 8,5 hectares au centre de Grenoble, où a été édifié un éco-quartier. Sa qualité première tient au fait que cette reconversion urbaine a été pensée comme une extension du centre-ville, en veillant aux transitions et dans la continuité du tissu urbain. Elle offre 900 logements familiaux, dont 40% d'habitat social, 200 logements étudiants, un établissement pour personnes âgées, une école élémentaire, 5 000 mètres carrés de bureaux, deux hôtels, un cinéma, une trentaine de magasins et sept restaurants. Il en résulte un brassage des usages et des populations, assez rare dans ce genre d'opérations. Cela a pu se faire grâce à un pilotage très volontariste et attentif du programme par la municipalité de Grenoble et un soutien financier important, notamment pour les logements sociaux et étudiants. Cette dernière a imposé en effet un rapport de force permanent aux promoteurs, avec un cahier des charges exigeant et un plafonnement des prix, quitte à abaisser leur marge.

Ainsi, même pour les villes qui sont engagées dans des programmes de lutte contre le changement climatique, il faut veiller également à leur articulation avec la politique de développement durable. En Allemagne, par exemple, l'efficacité énergétique commence à s'imposer plutôt dans la réhabilitation des quartiers.

### **Conclusion**

Aujourd'hui, ce qui est certain c'est que le réchauffement climatique va progressivement bouleverser nos modes de vie. Le défi est d'accompagner cette vague de changement pour en minimiser les impacts et en profiter pour diversifier les ressources, améliorer la qualité de vie et renforcer les compétences. La responsabilité oblige à penser la ville du futur en y intégrant le climat futur. Il est indispensable, pour une question de sécurité collective, de veiller à ce que les villes petites, moyennes et grandes puissent faire face aux changements climatiques en les dotant de moyens pour s'y adapter.

Les vulnérabilités auxquelles les villes sont confrontées dépendent de multiples facteurs dont l'urbanisme, les activités économiques locales, l'existence d'infrastructure de protection et le niveau de vie des ménages. Il est évident, de ce fait, que l'échelle locale est incontournable dans la mise en œuvre de la politique climatique et que la politique de la ville permettra justement de faire converger toutes les politiques sectorielles pour faire face à ce défi.

Les villes sont confrontées à de multiples défis avec des objectifs parfois difficilement conciliables : réduire la vulnérabilité, s'adapter face au changement climatique, lutter contre le changement climatique et assurer la durabilité urbaine. Ce qui suppose un effort supplémentaire de leur prise en compte d'une manière simultanée. Si on pense à réduire par exemple la vulnérabilité au stress thermique par une généralisation de la climatisation, cela augmentera la consommation énergétique et les émissions de GES. Il faudrait donc le faire d'une manière qui préserve en même temps l'environnement en encouragement des matières de construction traditionnelles à réutiliser dans un cadre moderne. Lorsqu'on voudra également augmenter le nombre de parcs et d'espaces verts dans la ville pour diminuer l'effet de l'îlot de chaleur urbain, cela doit se faire de manière à économiser le sol et réduire les distances à parcourir par les habitants pour en bénéficier, etc.

L'impératif climatique comme l'impératif de durabilité imposent une transformation en profondeur des référentiels de l'action publique. Il s'agit de mettre en place un projet global d'agglomération. Si l'action urbaine doit donner une attention particulière à l'îlot ou au quartier qui ont leurs propres caractéristiques socio-économiques, on doit penser en même temps à la compatibilité des actions au niveau de l'agglomération.

Cela implique la nécessité de mettre en place des règlements (lois) et des modes de gouvernance appropriés. En plus de l'importance d'une coopération entre villes et départements, il faut une coordination réelle entre les différentes divisions de la planification urbaine et préparer ainsi des cadres et leur donner de la compétence élargie à plusieurs domaines d'urbanisme à la fois: habitat, transport, localisation des activités économiques, etc.

Toutefois, le point le plus important reste la nécessité de très bien comprendre les comportements individuels et collectifs pour les influencer de façon positive. C'est un élément

incontournable pour réussir à surmonter ces défis. La réduction des consommations d'eau, d'énergie ou des déplacements en voiture particulière est largement tributaire de variables culturelles et comportementales des individus. « L'éducation au développement durable » est au cœur des politiques. Le rôle des sciences sociales et des enquêtes comportementales élaborées d'une manière scientifique sérieuse est à ce niveau largement précieux. Multiplier les recherches est très intéressant d'autant plus que chaque milieu urbain garde des spécificités propres.

### Références bibliographiques

- \*\*\* Agence de l'environnement et de maîtrise de l'énergie (ADEME) / Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies en Ile-de-France (ARENE) (2010), « Tableau de bord de l'énergie en Ile-de-France 2010 », Paris, 24 pages.
- « Akhbar Alyaoum » (2015), « La ville de Marrakech a besoin de 19.000 arbres pour retrouver son équilibre environnemental », n°1695, vendredi 05/06, page 4.
- Angel S., Sheppard S. C., Civio D. L., Buckley R., Chabaeva A., Gitlin L., Kraley A., Parent J. et Perlin M. (2005), « The dynamics of global urban expansion », Transport and urban development department, *The World Bank 1*, n°2, Washington D.C., 207 pages.
- \*\*\*Banque Mondiale (2011), « L'adaptation au changement climatique et la résilience aux désastres naturels dans les villes côtières d'Afrique du Nord ». Sommaire de l'étude régionale de Juin. Etude dirigée par Bigio A.G. (urbaniste senior, auteur collaborateur du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). Etude réalisée avec le concours du Centre de Marseille pour l'Intégration en Méditerranée ainsi que de plusieurs experts et centres de recherche internationaux.
- Bigio A. G. (2010), « Les villes marocaines face au changement climatique », *Les cahiers de l'AURIF*, n°154-mai, pp. 84-87.
- Camagni R. et Gibelli M.-C. (dir.) (1997), *Développement urbain durable: Quatre métropoles européennes*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 175 pages.
- Emelianoff C. (2007), « La ville durable: L'hypothèse d'un tournant urbanistique en Europe » *L'information géographique*, Volume 71, n°3, pp. 48-65.
- Facchinetti M. (2006), « Zone d'Aménagement Concertée de la Caserne De Bonne », [www.iar.univ-cezanne.fr](http://www.iar.univ-cezanne.fr), consulté le 18 janvier 2011.
- \*\*\* Fond des Nations Unies pour la Population (2007) « Etat de la population mondiale 2007 » (Rapport sous direction de Thoraya Ahmed Obaid, Directrice exécutive).
- \*\*\* Haut Commissariat au Plan (2010) « Etude prospective "Maroc 2030" ». [http://www.hcp.ma/Quelle-demographie\\_a847.html](http://www.hcp.ma/Quelle-demographie_a847.html), Consulté le 2 juin 2015.
- Kamal-Chaoui L. et Plouin M. (2012), « Villes et croissance verte : Etude de cas de la région Paris/ Ile-de-France », Document de travail de l'OCDE sur le développement régional 2012/02, Paris, Editions OCDE, 149 pages.
- Kennedy C. (2011) Calculs adaptés en utilisant la méthodologie de Kennedy C. et al. (2009) « Greenhouse gas emissions from global cities » *Environmental Science and Technology*, Volume 43, n°19, pp. 7297-7309. Calculs basés sur les données de l'ADEME/ARENE (2010) et d'autres institutions comme l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Paris.
- Kirabo Kacyira A. (2012), « Relever le défi de l'urbanisation durable », *Chronique ONU*, [www.un.org](http://www.un.org). Consulté le 11 juin 2012.
- La Blanche S. (2011), « La gouvernance climatique face à la mobilité quotidienne. Le cas des Lyonnais », *Environnement urbain*, volume 5, Canada, Réseau Villes Régions Monde, pp. 10-23.
- Mancebo F. (2011), « La ville durable est-elle soluble dans le changement climatique? » *Environnement urbain*, volume 5, pp. 1-9.



\*\*\*Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique (2010), « Villes et adaptation au changement climatique », Rapport au Premier ministre et au Parlement français, La Documentation Française.

Peyrache-Gadeau V. et Pecqueur B. (2011), « Villes durables et changement climatique: Quelques enjeux sur le renouvellement des ressources urbaines », *Environnement urbain*, volume 5, pp. d1-d9.

\*\*\*Secrétariat d'Etat marocain à l'Eau et l'Environnement (2009), « Seconde communication nationale du Maroc sur les changements climatiques » Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques, Rabat.

de Sherbinin A., Schiller A. et Pulsipher A. (2007), « The Vulnerability of Global Cities to Climate Hazards », *Environment and Urbanization*, Volume 19, n°1, pp. 39-64.

\*\*\*UN-Habitat (2004), *The state of the world's cities report 2004/2005*, Illustrated edition, Earthscan Ltd, 193 pages.

\*\*\*UN-Habitat (2011) « Villes et changement climatique », Rapport mondial sur les établissements humains, 100 pages.

Verdon B., Varnaison-Revolle P., Lebondidier Ch. et Verry D. (2008), « Mobilité urbaine et réduction des émissions de gaz à effet de serre: Les apports du projet de Plan Transports, Urbanisme, Gaz à Effet de Serre », Document de l'agence régionale de l'énergie et de l'environnement (Rhône-Alpes) avec le concours du Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU), *Transport/Environnement/Circulation*, n°198, avril-juin, pp. 14-24.



## Conseils de rédaction des articles

### 1. Structure du texte

#### Résumé

L'auteur propose un résumé en français et en anglais qui n'excède pas 250 mots. Il limite son propos à une brève description du problème étudié et des principaux objectifs à atteindre. Il présente à grands traits sa méthodologie. Il fait un sommaire des résultats et énonce ses conclusions principales.

#### Mots-clés

Ils accompagnent le résumé. Ne dépassent pas 5-6 mots et sont indiqués en français et en anglais.

#### Classification JEL

Elle est disponible à l'adresse: <http://www.aeaweb.org/jel/guide/jel.php>

#### Introduction

- La problématique: l'auteur expose clairement la question abordée tout au long de l'article et justifie son intérêt. Il formule des hypothèses qui sont des réponses provisoires à la question.

- La méthodologie et les principaux résultats : l'auteur précise la raison du choix d'une méthode particulière et les outils utilisés de collecte de l'information, si nécessaire. Il cite ses principaux résultats. Il annonce son plan.

#### Développements

- Le contexte : l'auteur situe la question posée dans son environnement théorique en donnant des références bibliographiques et en évoquant les apports d'autres chercheurs.

- La méthode: l'auteur explique en détails comment il a mené son étude et quel est l'intérêt d'utiliser ses outils de collecte de données par rapport aux hypothèses formulées.

- Les résultats (si le papier n'est pas uniquement conceptuel): l'auteur présente un résumé des données collectées et les résultats statistiques qu'elles ont permis d'obtenir. Il commente les tableaux et graphiques.

- La discussion: l'auteur évalue les résultats qu'il obtient. Il montre en quoi ses résultats répondent à la question initiale et sont en accord avec les hypothèses initiales. Il compare ses résultats avec les données obtenues par d'autres chercheurs. Il mentionne certaines des faiblesses de l'étude et ce qu'il faudrait améliorer en vue d'études futures.

#### Conclusion

L'auteur résume en quelques paragraphes l'ensemble de son travail. Il souligne les résultats qui donnent lieu à de nouvelles interrogations et tente de suggérer des pistes de recherche susceptibles d'y apporter réponse.

#### Bibliographie

Il reprend tous les livres et articles qui ont été cités dans le corps de son texte.

### 2. Conseils techniques

#### Mise en page:

- Document Word, Format B5 (18,2 x 25,7 cm);
- Marges: haut 2,22 cm, bas 1,90 cm, gauche 1,75 cm, droite 1,75 cm, reliure 0 cm, entête 1,25 cm, bas de page 1,25 cm;

#### Style et volume:

Arial, taille 12 pour le titre de l'article et pour le reste du texte Times New Roman, taille 11 (sauf pour le résumé, les mots-clés et la bibliographie qui ont la taille 10), simple interligne, sans espace avant ou après, alignement gauche et droite. Le texte ne doit pas dépasser 12 pages au maximum en format B5 du papier. Le titre de l'article, l'introduction, les sous-titres principaux, la conclusion et la bibliographie sont précédés par deux interlignes et les autres titres/paragraphes par une seule interligne.

**Titres:**

Le titre de l'article est en gras, aligné au centre. Les autres titres sont alignés gauche et droite; leur numérotation doit être claire et ne pas dépasser 3 niveaux (exemple: 1. – 1.1. – 1.1.1.). Il ne faut pas utiliser des majuscules pour les titres, sous-titres, introduction, conclusion, bibliographie.

**Mention des auteurs:**

Sera faite après le titre de l'article et 2 interlignes, alignée à droite. Elle comporte: **Prénom, NOM** (en gras, sur la première ligne), *Nom de l'institution* (en italique, sur la deuxième ligne), e-mail du premier auteur (sur la troisième ligne).

**Résumé et mots-clés:**

Leur titre est écrit en gras, italique, taille 10 (***Résumé, Mots-clés, Abstract, Key words***). Leur texte est rédigé en italique, taille 10. Les mots-clés sont écrits en minuscules et séparés par une virgule.

**Notes et citations:**

Les citations sont reprises entre guillemets, en caractère normal. Les mots étrangers sont mis en italique. Les pages de l'ouvrage d'où cette citation a été extraite, doivent être précisées dans les notes. Les notes apparaissent en bas de page.

**Tableaux, schémas, figures:**

Ils sont numérotés et comportent un titre en italique, au-dessus du tableau/schéma. Ils sont alignés au centre. La source (si c'est le cas) est placée en dessous du tableau/schéma/figure, alignée au centre, taille 10.

**Présentation des références bibliographiques:**

- Dans le texte : les citations de référence apparaissent entre parenthèses avec le nom de l'auteur et la date de parution. Dans le cas d'un nombre d'auteurs supérieur à 3, la mention *et al.* en italique est notée après le nom du premier auteur. En cas de deux références avec le même auteur et la même année de parution, leur différenciation se fera par une lettre qui figure aussi dans la bibliographie (a, b, c,...).

- A la fin du texte : pour *les périodiques*, le nom de l'auteur et le prénom sont suivis de l'année de la publication entre parenthèses, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique (sans abréviation) en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et numéro des pages. Lorsque le périodique est en anglais, les mêmes normes sont à utiliser avec toutefois les mots qui commencent par une majuscule. Pour *les ouvrages*, on note le nom et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication entre parenthèses, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication et du nom de la société d'édition. Pour *les extraits d'ouvrages*, le nom de l'auteur et le prénom sont à indiquer avant l'année de publication entre parenthèses, le titre du chapitre entre guillemets, le titre du livre en italique, le lieu de publication, le numéro du volume, le prénom et le nom des responsables de l'édition, le nom de la société d'édition, et les numéros des pages concernées. Pour *les papiers non publiés*, les thèses etc., on retrouve le nom de l'auteur et le prénom, suivis de l'année de soutenance ou de présentation, le titre et les mots « rapport », « thèse » ou « papier de recherche », qui ne doivent pas être mis en italique. On ajoute le nom de l'Université ou de l'École, et le lieu de soutenance ou de présentation. Pour *les actes de colloques*, les citations sont traitées comme les extraits d'ouvrages avec notamment l'intitulé du colloque mis en italique. Si les actes de colloques sont sur CD ROM, indiquer : les actes sur CD ROM à la place du numéro des pages. Pour *les papiers disponibles sur l'Internet*, le nom de l'auteur, le prénom, l'année de la publication entre parenthèses, le titre du papier entre guillemets, l'adresse Internet à laquelle il est disponible et la date du dernier accès.

## INSTITUT CEDIMES

### Réseau Académique International Francophone

ALBANIE – ALGERIE – BELGIQUE – BOSNIE-HERZEGOVINE – BULGARIE – BURUNDI – CAMEROUN – CANADA – CHINE – CONGO Brz – CONGO Kin – CROATIE – ETATS-UNIS – FRANCE – GRECE – HAÏTI – IRAN – ITALIE – JAPON – KAZAKHSTAN – LIBAN – MACEDOINE (ERY) – MADAGASCAR – MALI – MAROC – POLOGNE – ROUMANIE – RUSSIE Occ. – RUSSIE Ori. – TUNISIE – TURQUIE – UKRAINE – VIETNAM

#### QUELLE HISTOIRE ?

Le premier CEDIMES a été créé, en 1972, par le Professeur Emérite *Jacques AUSTRUY* au sein de l'Université Panthéon-Assas (Paris II). Ce Centre d'Etudes sur le Développement International et les Mouvements Economiques et Sociaux s'est internationalisé en 1992 pour devenir un Institut présidé par *Claude ALBAGLI*. Son siège est, aujourd'hui, à l'Université Paris-Est. Il regroupe plus d'une trentaine de CEDIMES nationaux établis en Europe, Afrique Amérique et Asie. Ces centres ne constituent pas des filiales, mais *un réseau de partenaires*. Près de 2.500 chercheurs s'y sont inscrits ces 20 dernières années. Depuis le début du nouveau siècle, l'Institut a bénéficié de quatre parrainages prestigieux Prix Nobel, ancien chef d'Etat, Premier Ministre ou Chancelier de l'Académie Française.

#### QUELS BUTS ?

Ce réseau académique a pour tâche de mûrir une réflexion pluridisciplinaire avec une triple orientation :

Le premier axe porte sur les possibilités de *développement durable* avec la prise en compte des liens entre les structures économiques, sociales et culturelles. L'analyse du renouvellement de la *pensée du développement* en constitue un aspect important.

Le second aborde la *mondialisation* à partir des mécanismes de transition. Un accent particulier est porté sur les processus d'intégration et leurs liens avec les périphéries immédiates sous leurs aspects commerciaux, géopolitiques et démographiques.

Le troisième relève des *dynamiques entrepreneuriales* avec la transformation des structures et de leur logique sous l'impulsion de la mondialisation, les interférences des processus culturels et les effets des nouvelles techniques de communication.

#### QUEL ESPRIT ?

Le réseau CEDIMES est un lieu de rencontres, d'échanges et de partage où chacun vient, porteur de ses spécificités, mais à l'écoute de celles des autres pour mieux comprendre et les prendre en compte dans l'appréhension de la globalisation.

En utilisant *le français* comme référence, ce réseau s'inscrit dans la francophonie. Dans un espace de convivialité, sa communauté scientifique composée de chercheurs confirmés et d'enseignants de renom, mais aussi de jeunes chercheurs, combine une approche académique rigoureuse à la richesse d'une pensée scientifique internationale diversifiée.

### QUELLES ACTIONS ?

#### ♦ *L'organisation de forums*

- Un *colloque international fédérateur* annuel centré sur les axes majeurs est organisé avec l'un des CEDIMES. Ils ont pu se tenir au Mali, en Croatie, en Roumanie, en France, à Madagascar, au Canada, en Turquie, en Ukraine...
- Des *colloques régionaux* sur des thèmes plus pointus ou à portée plus locale sont lancés à l'initiative des CEDIMES nationaux ou sont labellisés par l'Institut, pour valoriser une équipe et son ouverture internationale.

#### ♦ *La diffusion des connaissances*

- Le réseau de l'Institut CEDIMES participe à des *cursus universitaires* en Licence et Master en Economie et Gestion à Paris, en Afrique subsaharienne, en Europe orientale, en Asie centrale et en Extrême-Orient.
- La mise en place de *collèges doctoraux* réguliers à Paris et au Maghreb permet de stimuler une élite estudiantine internationale et d'accompagner ces jeunes doctorants dans leurs recherches.
- Des *Universités d'été* en Chine sont organisées annuellement en Chine dans l'une des grandes universités du Yunnan.
- La création d'un *Campus Européen Francophone* pour les Sciences de Gestion avec diplomation française pour la rentrée universitaire 2015.

#### ♦ *La mise en place d'outils*

- L'annuel *CONJONCTURE*, en partenariat avec le quotidien « *Les Echos* », a passé au crible les cinq dernières années du siècle.
- *Les Cahiers du CEDIMES* offre une *revue scientifique* semestrielle à comité de lecture.
- La collection *Mouvements Economiques et Sociaux* (MES) publie travaux d'auteurs et compilations collectives au rythme d'environ deux ouvrages annuels, depuis deux décennies.

### QUELLE VALORISATION ?

Depuis 2008, *quatre Prix Internationaux de la Recherche* (du mémoire Master aux travaux post-doctorat), portant sur « *les processus de développement* », couronnent chaque année, des études originales avec le soutien d'institutions publiques et parapubliques prestigieuses ainsi que des universités. Les Prix sont délivrés aux Lauréats à la Sorbonne.

**INSTITUT CEDIMES**  
**Réseau Académique International Francophone**  
Fondée en 1972

**Président : Claude ALBAGLI**

Vice-présidents : Recteur Maria NEGREPONTI-DELIVANIS & Professeur Ion CUCUI

Directeur Exécutif : Ahmed EL MOUTAOUASSET

**CENTRES ou ANTENNES**

ALBANIE  
ALGERIE  
BELGIQUE  
BOSNIE-HERZEGOVINE  
BULGARIE  
BURUNDI  
CAMEROUN  
CANADA  
CHINE  
CONGO Brz.  
CONGO Kin.  
CROATIE  
ETATS-UNIS  
FRANCE  
GRECE  
HAÏTI  
IRAN  
ITALIE  
JAPON  
KAZAKHSTAN  
LETTONIE  
LIBAN  
MACEDOINE (ERY)  
MADAGASCAR  
MALI  
MAROC  
POLOGNE  
ROUMANIE  
RUSSIE Occ.  
RUSSIE Ori.  
TUNISIE  
TURQUIE  
UKRAINE  
VIETNAM

**DIRECTEURS CEDIMES**

**Bardhyl CEKU**  
**Faouzi TCHIKO**  
**Blandine VANDERLINDEN**  
**Milos TRIFKOVIC**  
**Iskra CHRISTOVA-BALKANSKA**  
**Léonard BIZIMANA**  
**Claude BEKOLO**  
**Zhan SU**  
**Fang SUN**  
**Etienne KOULAKOUMOUNA**  
**Michael MBONEKUBE**  
**Vinko KANDZIJA**  
**Elie CHRYSOSTOME**  
**Jean-Pierre AUDOYER**  
**Maria NEGREPONTI -DELIVANIS**  
**Narcisse FIEVRE**  
**Ebrahim ABBASSI**  
**Sergio CONTI**  
**Seiji YOSHIMURA**  
**Yerengaïp OMAROV**  
**Baiba ŠAVRINA**  
**Ibrahim MAROUN**  
**Mileva GUROVSKA**  
**Succession en cours**  
**Issa SACKO**  
**Ahmed EL MOUTAOUASSET**  
**Léon OLSZEWSKI**  
**Ion CUCUI**  
**Nicholas OLENEV**  
**Olga MAMTCHENKO**  
**Samira KRIA-CHAKER**  
**Kamil TUGEN**  
**Petro SAPOUN**  
**Quan LE**

*Le réseau CEDIMES est Partenaire de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)*



*Mouvements Economiques et Sociaux*  
**Collection dirigée par Claude ALBAGLI**

**EN PREPARATION**

**LA CULTURE ENTREPRENEURIALE  
ET LES JEUNES ENTREPRENEURS VIETNAMIENS**

**LE Quan**

*L'économie du Vietnam a été longtemps fondée sur l'agriculture. Avant 1945, c'était l'époque féodale et coloniale, les petits commerçants, les artisans et les métiers traditionnels de village représentaient les principales composantes du secteur privé. L'indépendance du pays a été proclamée en septembre 1945 par le président Ho Chi Minh, mais il faut attendre jusqu'à 1975 pour l'indépendance totale et la réunification du pays. Le modèle marxiste-léniniste avec une économie planifiée a été appliqué dans le Nord depuis 1954 et puis dans le Sud après la réunification du pays. Ce modèle a abouti à la stérilisation de l'économie privée dans le Nord durant le période 1958-1960 et puis à la nationalisation des entreprises privées dans le Sud en 1978. En 1986, la politique de rénovation, le "Doi moi", a progressivement libéré le secteur privé, limité le rôle du Gouvernement dans l'économie et favorisé l'investissement étranger. La promulgation de la première loi sur les entreprises privées en 1990, a permis la naissance des premiers entrepreneurs nationaux. Mais, il faut attendre jusqu'en 1999 pour en avoir une nouvelle loi plus libérale. L'année 2006 a réunis plusieurs événements nationaux marquant une libération juridique et idéologique totale envers le secteur privé vietnamien.*

*Tous les éléments politiques, économiques et éducatifs ont été réunis pour montrer que le Vietnam d'aujourd'hui porte en soi un bagage historique défavorable au développement de l'entrepreneuriat. Certes, plusieurs traces de son histoire existent encore et donc des programmes d'actions d'aujourd'hui devraient bien en prendre en compte. Une étude quantitative est réalisée par en juillet 1999 sur la perception du public vis-à-vis l'image des entrepreneurs vietnamiens. Les résultats de cette étude ont montré que dans la perception commune du public, l'image des entrepreneurs n'était guère positive. Le public ne faisait pas confiance au secteur privé et comprenait mal la contribution de ce secteur à l'économie nationale. Il pensait toujours que les entrepreneurs étaient des opportunistes, visaient le profit à courte terme et exploitaient des travailleurs.*



## MODELES DE DEVELOPPEMENT DE PAYS EMERGENTS

**SU Zhan et LOUICIUS Michel (sous la Direction)**

Ce livre collectif est réalisé essentiellement à partir de certains articles présentés au XXe colloque fédérateur du CEDIMES qui a eu lieu en novembre 2010 au Canada. Il vise à enrichir les réflexions et les débats en cours sur les caractéristiques, les impacts et la portée des voies de développement empruntées par les pays émergents.

Composé de 20 articles, ce livre est structuré en quatre parties. La première partie porte sur les caractéristiques des modes de développement adoptés par les pays émergents. Elle s'intéresse particulièrement aux stratégies d'industrialisation adoptées par les pays émergents, leur mode de gouvernance, leur niveau d'ouverture au reste du monde et leur participation à la nouvelle division internationale du travail.

La deuxième partie analyse les impacts des pays émergents sur les relations économiques internationales. Elle regroupe les principales discussions autour des impacts sur l'Union Européenne, des conséquences des modèles déséquilibrés de développement des États-Unis et de la Chine, des nouveaux enjeux des relations Sud-Sud et de la place réelle des produits «made in China» dans l'économie mondiale.

La troisième partie examine l'ensemble des défis auxquels les pays émergents font face dans leur développement. Elle analyse notamment les questions relatives au développement durable, à la distribution des richesses, à la gestion du financement, à l'éducation et au développement des capacités d'innovation.

Enfin, la quatrième partie discute des leçons que les autres pays en développement peuvent tirer des expériences des pays émergents. Elle se concentre particulièrement sur les politiques industrielles de l'État, la gouvernance des organisations publiques et le rôle de la diaspora dans le développement.

## BILAN ET PERSPECTIVES D'UNE REFLEXION EN QUATRE DECENNIES 1972-2012

**TSAFACK NANFOSSO Roger A. (sous la Direction de)**

**PREFACE DE CLAUDE ALBAGLI, PRESIDENT DE L'INSTITUT CEDIMES**

Le prétexte de la commémoration des quarante années d'existence (1972-2012) du CEDIMES est apparu comme l'opportunité idoine pour marquer un temps d'arrêt et scruter avec minutie le chemin parcouru. A sa création, le « développement » tenait une place d'autant plus centrale que ce concept s'intéressait à l'ensemble des mutations économiques, techniques, démographiques, sociales, sanitaires, juridiques, institutionnelles, etc... Après son internationalisation, l'Institut CEDIMES a élargi son intérêt originel pour le développement au processus de la « mondialisation », en amont, et aux mécanismes « entrepreneuriaux » comme mode opératoire du développement, en aval. De nouvelles ramifications se sont imposées dans la réflexion à l'instar du développement durable, de l'émergence, de l'enjeu du local, des nouvelles composantes géostratégiques, etc. A l'évidence, ces éléments confrontés aux nouvelles combinaisons de la gouvernance, aux implications culturelles, à l'impact des nouveaux outils de communication et aux biais géopolitiques composent assurément un terreau riche, pertinent et stimulant.

L'Institut CEDIMES, après avoir traversé quatre décennies de questionnements scientifiques, a pris le temps d'une pause-anniversaire pour capitaliser son expertise, inventorier ses compétences, mettre en lumière ses richesses cognitives et tracer les pistes de ses nouvelles investigations. A l'analyse, il faut bien reconnaître que les travaux jusque là réalisés indiquent sans ambiguïté que l'Institut est un Centre d'Excellence des questions générales de développement, aussi bien au niveau national, régional, que mondial. Sa présence internationale couvrant aujourd'hui 34 pays l'autorise à prétendre humblement pouvoir véhiculer des outils et constituer un recueil de base indispensable à tout « think tank » affirmé pour se projeter sur l'avenir et prendre part à l'analyse des nouveaux défis des prochaines années.

**Après 40 années d'existence, en quoi l'Institut CEDIMES a-t-il contribué à l'émergence d'analyses pertinentes ?** La réponse s'articule en deux approches :

La première autour d'un « CEDIMES traditionnel », issue des contributions de ses chercheurs à travers le monde, a enrichi une maturation de son expertise avérée sur sa trilogie : mondialisation, développement et entrepreneuriat.

*La seconde caractérise davantage un « CEDIMES stratégique » offrant un Institut capable de s'emparer de problématiques nouvelles en croisant les champs d'investigation de ses chercheurs par une pluridisciplinarité contribuant à tracer de nouvelles trajectoires scientifiques.*

*Pour en rendre compte, l'ouvrage est structuré en mettant en évidence trois éléments importants : d'abord la préoccupation scientifique centrale, ensuite les questions et thématiques spécifiques, enfin les principaux résultats obtenus à mettre au crédit de l'Institut.*

**30 OUVRAGES DEJA PARUS DEPUIS 2001**

**PRECIS DE CIVILISATION CHINOISE**

**ZHANG-FERNANDEZ Rong**

*La civilisation chinoise est classée par le célèbre philosophe allemand Oswald Spengler parmi les huit hautes civilisations qui ont fait l'histoire du monde. Vieille de cinq mille ans, cette civilisation a rayonné et continue à rayonner, pourtant il ne manque pas de caricatures, de préjugés, de clichés et des idées reçues sur cette civilisation.*

*L'ambition de cet ouvrage est de retracer les différents aspects de cette civilisation en proposant les principaux repères historiques, philosophiques, politiques, linguistiques et culturels. Cette description se veut à la fois panoramique et essentielle. Le regard est en même temps sur le vécu passé comme un miroir du présent et sur la réalité contemporaine pour mieux comprendre la Chine d'aujourd'hui. C'est un monde en perpétuel mouvement enraciné profondément dans ses traditions. Il est impossible de comprendre la Chine et les Chinois sans connaître son passé. Cet ouvrage s'appuie sur les travaux réalisés non seulement par des spécialistes français de la Chine, mais aussi et surtout par des spécialistes chinois dont les recherches font autorité. Ses sources puisent tant dans les statistiques chinoises officielles que dans les données internationales.*

ISBN : 978-2-343-04874-1 • Décembre 2014 • 316 pages. Prix éditeur : 32 €

**ASSASSINAT ECONOMIQUE DE LA GRECE**

**ET LE DERNIER RECOURS : LA DRACHME**

**NEGREPONTI-DELIVANIS Maria**

*Les analyses, concises, directes et souvent empreintes d'ironie, suivent pour ainsi dire jour après jour le déroulement du drame vécu par la Grèce depuis le début de la crise de la dette jusqu'à la fin de 2013. Sorte de journal de bord qui rend essentiellement compte de faits économiques, cette étude est aussi une chronique de la dette grecque et de la façon dont celle-ci est gérée. Les faits sont ainsi mis en relation les uns aux autres qu'ils aident à comprendre pourquoi et comment certaines décisions ont été prises, avec les conséquences désastreuses que l'on sait. Sont présentées les raisons qui ont conduit la Grèce dans l'impasse, la crédibilité de ses dirigeants, les mesures inefficaces, les motivations réelles des Mémoires, mais aussi les alternatives envisagées d'une façon simple et autant que possible objective, laissant à chacun la liberté de se faire une opinion.*

*Après un tour d'horizon de l'économie internationale, l'auteure se focalise sur la marche dramatique des événements qui touchent le pays et développés dans le corps du livre – fruit des visées communes menées et promues par des centres non grecs, et probablement même non européens qui éventuellement préparent une gouvernance mondiale.*

*Le corps du livre comprend quatre unités. Chacune d'elles procède d'un choix, bref recensement, analyse et critique des actes imposés par les Mémoires au cours de ces quatre dernières années. La première unité porte sur les aspects divers et douloureux de l'impasse où se trouve la Grèce et confirme le fait qu'avec les Mémoires, la Grèce ne peut espérer sortir de la crise. Dans la deuxième unité, sont stigmatisées les mesures, totalement inefficaces et parfois qualifiées même d'irrationnelles, tandis que d'autres solutions radicalement opposées et probablement beaucoup plus efficaces et moins dévastatrices pour le pays et sa population sont proposées. Dans la troisième unité, l'auteure essaye de mettre en lumière l'avenir de la Grèce et, dans une certaine mesure, celui de la*

zone euro. Enfin, la quatrième unité comporte des lettres ouvertes adressées à diverses personnalités politiques, aussi bien grecques qu'étrangères ; de graves questions y sont évoquées et demandent des réponses.

Enfin, dans la conclusion, l'auteure passe en revue les ravages causés par les Mémoires et en rejette les solutions prétendument salvatrices. Le retour à la monnaie nationale et une intensification des efforts pour faire redémarrer la croissance ne se feront pas sans d'énormes difficultés, mais apparaissent néanmoins comme la seule alternative possible.

Ce livre s'adresse à un large public ne disposant pas nécessairement des connaissances spécifiques en la matière, mais appartenant à la catégorie des « citoyens européens engagés ».

ISBN : 978-2-343-03940-4 • Septembre 2014 • 236 pages. Prix éditeur 25,00 €

### **INSTITUTIONS DE GOUVERNANCE, CONFIANCE ET DEVELOPPEMENT APPLICATION AUX PAYS ARABES DE LA MEDITERRANEE**

**BEN ABDELKADER Fahmi et LABARONNE Daniel**

*Préface de Claude MENARD*

« Plus riche qu'elle n'est développée », le PNUD faisait ce constat en 2002, dans un rapport analysant la crise de développement de cette région. Ce constat nous a conduit à rechercher l'origine de ces blocages, non pas sous le prisme des seules variables économiques, mais dans le champ des libertés politiques et des opportunités sociales et économiques dont le déni entrave le développement. Pour nous, celui-ci est un processus de transformation institutionnelle qui doit favoriser l'accès aux ressources économiques et politiques au plus grand nombre sur une base égalitaire et impersonnelle. Nous soutenons que les élites dirigeantes de cette région ont réussi à verrouiller l'accès à ces ressources et à neutraliser les institutions de gouvernance sensées délimiter leur pouvoir discrétionnaire. Cette configuration institutionnelle a favorisé la prédation et la recherche de rente privant les pays des moyens de leur développement. L'exacerbation de ces pratiques a sapé la confiance du public dans les institutions de gouvernance, a créé un sentiment général d'injustice et a constitué l'un des principaux vecteurs du soulèvement de la rue arabe.

ISBN : 978-2-343-00346-7 • février 2014 • 244 page. Prix éditeur : 25 €

### **ENTREPRENEURIAT, PME DURABLES ET RESEAUX SOCIAUX**

*Mélanges en l'honneur du Professeur Robert Paturel*

**LEVY-TADJINE Thierry et SU Zhan (sous la coordination)**

Cet ouvrage soutenu par l'Université de Bretagne Occidentale et hommage à Robert Paturel, est une occasion de dresser un état de la recherche en Entrepreneuriat et sur la PME et de questionner leur contribution au développement économique, social et culturel des sociétés. Sur ces bases, l'ouvrage est structuré en quatre parties qui rendent compte de la naissance et de la vie d'une TPE ou d'une PME et de sa contribution au développement.

La première partie évoque l'origine de l'engagement entrepreneurial sous l'angle de l'intentionnalité, de la vision organisationnelle de l'entrepreneur potentiel et des conventions qu'il construit pour conduire son projet. La deuxième partie souligne la variété des manifestations entrepreneuriales et des processus associés. Dans la troisième partie, les contributeurs évoquent cette fois la PME ayant achevée son démarrage et questionnent ses pratiques de gestion et la stratégie de ses dirigeants (aspects traditionnels : la trésorerie, les ressources humaines et l'internationalisation, mais aussi sa stratégie de créativité, les moyens de son engagement en RSE ou la transmission de l'entreprise surtout dans les cas "hybrides" associant salariés et héritiers du fondateur). Enfin, la quatrième partie évoque les réseaux sociaux (informels ou formels tels que les pôles de compétitivité) dans lesquelles la PME peut s'inscrire et qu'il conviendrait d'encourager. Parmi ceux-ci, on interroge le statut des "acadépreneurs", universitaires contribuant à rapprocher universités et entreprises et/ou à faire évoluer enseignement et recherche.

ISBN : 978-2-336-30240-9 • octobre 2013 • 382 pages. Prix éditeur : 30 €

**PROJETS ET ENTREPRENEURIAT AU SEIN DES PAYS EMERGENTS**

**PATUREL Robert (sous la coordination)**

*Le livre rassemble des travaux choisis lors du XX<sup>ème</sup> congrès fédérateur du CEDIMES au Québec (novembre 2011). Il propose quelques illustrations significatives du développement de projets et de l'entrepreneuriat au sein de pays émergents. Les auteurs mettent l'accent sur les derniers résultats de leurs investigations réalisées sur des terrains de pays émergents variés puisqu'on y trouve Liban, Madagascar, Maroc, Tunisie, Turquie, Vietnam, etc.*

*Dans une première partie, sont exposées trois situations mettant notamment en relief le rôle des institutions de formation dans le développement de l'entrepreneuriat de divers pays, alors que dans la deuxième partie, des particularités relevées dans trois autres contrées permettent de voir comment se trouve plus ou moins stimulé leur entrepreneuriat. L'ubiquité résidentielle des entrepreneurs est ainsi abordée dans le cas du Liban et de l'Afrique, l'essaimage est retenu dans une conception propre en Tunisie et l'accès au financement joue son rôle au Vietnam. Enfin, le cas des femmes fait l'objet d'un projet d'envergure au Maroc qui essaie d'institutionnaliser l'égalité des sexes au sein de son administration publique, alors que l'entrepreneuriat féminin est analysé avec deux angles différents à Madagascar et en Turquie.*

ISBN : 978-2-343-00345-0 • Avril 2013 • 316 pages. Prix éditeur 31,00 €

**REGLEMENTATION ET PERFORMANCE**

*L'enseignement supérieur privé au Congo*

**KOULAKOUMOUNA Etienne**

*Cet ouvrage vise à examiner le rapport entre la réglementation et la performance, et montrer que la qualité est la principale dimension de la performance de l'enseignement supérieur privé. La performance passe principalement par une exigence accrue de l'amélioration de la qualité des infrastructures, des prestations du personnel enseignant, du programme d'enseignement, de l'organisation administrative.*

ISBN : 3978-2-296-99767-7 • Mars 2013 • 176 pages. Prix éditeur 19,00 €

**CULTURES, TECHNOLOGIE ET MONDIALISATION**

**KIYINDOU Alain (sous la Direction de)**

*Cultures, technologies mondialisation, trois termes qui s'interpénètrent et se fécondent mutuellement. Dans le « magma » de la mondialisation, les cultures se croisent, s'observent, s'imitent, se confrontent et dialoguent, quand elles ne s'ignorent, ne s'excluent ou ne se rejettent. Elles s'enchevêtrent, s'enlacent et s'écartèlent. Mais au-delà de ce brassage, que deviennent les cultures minoritaires ? Comment les réseaux techniques prennent-ils place dans des espaces particuliers et comment les cultures se construisent ou se détruisent ?*

*Les différentes contributions regroupées dans cet ouvrage apportent un éclairage distancié de ce bouillonnement technico-culturel, fondement de la mondialisation. Les mutations se situent à tous les niveaux, mais les auteurs prennent garde de ne pas confondre changement technologique, culturel, mondialisation au progrès social. Les bénéfices de ces évolutions sont plus complexes et inégalement répartis.*

*Avec les contributions de : AMADOR BAUTISTA Rocío, ANTIOPE Nathalie, AOUDIA Karima, AUBIN France, CAILLE Patricia, CISSOUMA TOGOLA Diama, DIBAKANA Jean-Aimé, GIADAS Marcos, KIYINDOU Alain, LAULAN Anne-Marie, LAVIGNE Michel, OUALLET Anne, SAADAOUI Linda, SMATI Nozha, YEGHNI Samia, ZOGHBI Walid*

ISBN : 978-2-296-12267-3 • Juin 2010 • 180 pages. Prix éditeur : 18,00 €

**LE DEVELOPPEMENT AUX PERILS DE LA FINANCE, ESSAI**

**TRAIMOND Pierre**

*Au tournant des deux millénaires, les pays émergents deviennent parties prenantes des bulles et des crises financières mondiales, qu'ils les subissent ou qu'ils les amortissent. Le développement durable remet en question les conditions de l'accumulation originelle et les étapes du développement de ces pays. Une finance des extrêmes se développe, fruit de l'usure, de la finance informelle et de la microfinance. L'informatique, le numérique, dans leur essor, constituent des vecteurs nouveaux de ces mutations mondiales. Il résulte de ces changements que certains pays émergents comme la Chine et les pays asiatiques vont s'imposer au monde à la faveur de la crise actuelle, tandis que d'autres, notamment en Afrique, ne sortiront pas des marais du sous-développement mais en seront les premières victimes.*

ISBN : 978-2-296-10804-2 • Janvier 2010 • 268 pages. Prix éditeur : 26,00 €

**ENTREPRENEURIAT FRANCOPHONE : EVOLUTION ET PERSPECTIVES**

**GASSE Yvon (sous la direction)**

*Cet ouvrage regroupe les textes des communications présentées lors du colloque international Vers une francophonie entrepreneuriale, qui s'est tenu en mars 2008 à Québec (Canada), et dont l'objectif était de réfléchir aux différentes problématiques en lien avec l'entrepreneuriat et la culture entrepreneuriale dans les pays francophones. Ce fut aussi l'occasion de partager entre les pays de la francophonie les expériences en matière d'entrepreneuriat, et d'identifier des mesures visant à mutualiser ce savoir-faire. L'ouvrage actualise les connaissances de l'entrepreneuriat moderne et réaffirme que le développement du potentiel entrepreneurial dans une société passe par la sensibilisation, la promotion et la mise à la disposition de moyens appropriés.*

ISBN : 978-2-296-10795-3 • Décembre 2009 • 376 pages. Prix éditeur 34,00 €

**LES SEPT SCENARIOS DU NOUVEAU MONDE**

**Préface de Jean-François LE GRAND, Sénateur, Président de Commission du Grenelle de l'Environnement**

**ALBAGLI Claude**

*Alors que le **sommet de Copenhague** nous interpelle, pour une large part de l'humanité, la concrétisation des attentes consuméristes sont bien peu probables. Leur réalisation s'avère même infaisable au regard des ressources disponibles. Et si cela eut été possible, les conséquences écologiques de nos savoir-faire actuels n'en rendraient même pas souhaitable l'avènement. Ce constat suscite une myriade d'initiatives bien trop diverses cependant pour s'inscrire dans une même logique et faire système. L'ouvrage débusque les différentes cohérences pour parvenir à réduire l'impact de cette empreinte écologique. Les interférences dans tel paramètre du marché ou tel principe de la mondialisation, définissent **sept scénarios** :*

*L'**innovation technologique** constitue la plus optimiste des perspectives. L'adjonction de la Nature au Capital et au Travail, comme **troisième facteur** de production modifie la rationalité des calculs. Si ces deux premiers scénarios constituent des ajustements, deux autres s'appuient sur une rétention consumériste soit en préconisant davantage de frugalité (**L'état stationnaire**), soit en en réduisant l'accès (**la partition sociale**). Deux scénarios proposent des schémas de rupture : l'un remet en cause la mondialisation et débouche sur un monde en **alvéoles**, l'autre s'écarte du paradigme d'un bonheur consumériste au profit de nouvelles **valeurs sacralisées**. Enfin, un septième soumet la logique économique au **quitus des scientifiques**.*

*Nourrie des solives du passé (l'histoire) et des tourbillons du présent (l'actualité), cette exploration éclaire les chemins du possible. Quelles remises en cause seront acceptées ? Quel scénario finira par s'imposer ? Un monde plus écologique n'est pas nécessairement plus radieux, les scénarios oscillent des attentes du grand soir aux affres des petits matins blêmes. Mais si rien n'est décidé, l'Humanité risque de s'engager vers un funeste destin : **l'écosuicide**, un ultime scénario en quelque sorte...*

ISBN : 978-2-296-10140-1 • Novembre 2009 • 278 pages. Prix éditeur 27,00 €

**L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT**

**TSAFACK NANFOSSO Roger A. (sous la Direction de)**

*L'économie sociale et solidaire (ESS) désigne l'ensemble des activités économiques qui, dans une économie développée ou en développement n'ont pas pour motif principal le profit. Ces activités peuvent prendre des formes juridiques variées : associations, mutuelles, coopératives, groupes d'initiatives communautaires, groupements d'initiatives économiques, etc. L'ESS regroupe des activités économiques de dimensions hétérogènes, et la nature de leurs activités se caractérise également par une grande diversité (soutien scolaire, insertion sociale, sport, culture, service à la personne, finance de proximité, logement, troisième âge, parents d'élèves, développement communautaire, etc.). Indépendamment des pays et des régions, l'ESS s'est progressivement constituée pour répondre à des besoins peu ou mal pris en compte par les institutions conventionnelles, notamment par l'Etat ou le marché, tant au niveau national qu'international.*

*Cet ouvrage présente des travaux discutés pour une part lors du XVème colloque fédérateur de l'Institut CEDIMES organisé à Alexandrie en Egypte. L'objectif poursuivi est de proposer une analyse documentée de l'ESS en se focalisant particulièrement sur les pays en développement.*

*L'ouvrage regroupe les participations de Jean-Michel SERVET (Genève, Suisse), Gérard TCHOUASSI (Yaounde, Cameroun), Odile CASTEL (Rennes, France), Roger TSAFACK-NANFOSSO (Yaounde, Cameroun), Célestin MAYOUKOU (Rouen, France), Raphaël NKAKLEU avec Francis KERN et Régis LARUE de TOURNEMINE (Strasbourg, France).*

ISBN : 978-2-296-04405-0 • Janvier 2007 • 146 pages. Prix éditeur : 16,00 €

**DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

**PATUREL Robert (sous la Direction de)**

*S'insérant dans la collection CEDIMES, « Dynamiques Entrepreneuriales et Développement Economique » est un ouvrage collectif, coordonné par le professeur Robert PATUREL, qui rassemble des travaux réalisés essentiellement dans le cadre du Laboratoire ERMES (Laboratoire d'Etudes et de Recherches Méditerranéennes en Management des Entreprises). Cet ouvrage offre un éclairage original sur la problématique du développement des économies en relation avec l'entrepreneuriat.*

*Partageant une philosophie systémique et processuelle de l'entrepreneuriat, les auteurs mettent notamment l'accent sur les dynamiques individuelles, pierre angulaire du développement économique local, régional et national. Le découpage opéré se veut respectueux d'une cohérence thématique et offre successivement aux lecteurs de voyager au cœur de la dynamique entrepreneuriale et de son accompagnement, de mieux comprendre l'essor de l'entrepreneuriat singulier et de discuter les problématiques propres à trois publics différents sur lesquels se focalise l'action des pouvoirs publics.*

*Ont participé à cet ouvrage, Amine CHELLY, Julien De FREYMAN, Sandrine EMIN, Yvon GASSE, Quan LE, Thierry LEVY-TADJINE, Raef MASMOUDI, Robert PATUREL, Katia RICHOMME-HUET, Jilène ZOUTEN.*

ISBN : 978-2-296-02367-3 • Janvier 2007 • 320 pages. Prix éditeur : 25,50 €

**JEAN-CHARLES BORDA (1733 – 1799) OU LE SYSTEME METRIQUE**

**TRAIMOND Pierre**

*Le Borda de Pierre Traimond, sans oublier combien la vie et l'œuvre du savant paraissent indissociables, vise à rappeler que cet homme de science fait encore autorité au XXIe siècle.*

*Le Mémoire sur les élections au scrutin, plus connu sous le no, de paradoxe de Borda-Condorcet, continue à interroger les politologues et les économistes, comme le montre son influence sur l'école anglo-saxonne des choix publics sur le prix Nobel comme l'américain Arrow ou le britannique Sen. De manière plus générale, Borda introduit au problème non résolu du passage des choix individuels aux décisions collectives.*

*L'aventure du système métrique, deux fois centenaire, mérite d'être contée, mais le système décimal s'impose chaque jour davantage avec les progrès du numérique et des nanotechnologies.*

ISBN : 97862629660248467 • Janvier 2006 • 210 pages. Prix éditeur : 18,5 €

**MARCHES ET MARCHANDS DE VIVRES A DOUALA**

**TCHAWÉ Hatcheu Emile**

Préface de Georges COURADE

*Quel est le rôle des marchands de vivres dans l'approvisionnement de Douala ? Quelle place y occupe les marchés ? Cet ouvrage montre que les campagnes peuvent nourrir les villes d'Afrique quand existent des réseaux marchands efficaces. Plus que l'Etat, c'est le grossiste-citadin, chef du réseau et animateur de tontines, qui est le principal régulateur du système alimentaire de Douala.*

*L'intérêt de l'étude tient aux enquêtes approfondies réalisées auprès des commerçants, mais aussi à la méthodologie qui différencie ravitaillement et approvisionnement dans la problématique de l'alimentation urbaine africaine.*

ISBN : 2-296-01132-2 • Juillet 2006 • 190 pages. Prix éditeur : 17 €

**LES SCIENCES SOCIALES CONFRONTEES. AU DEFI DU DEVELOPPEMENT**

**GERN Jean-Pierre (sous la Direction de)**

*Pratiques et théories du développement sont en crise ; une partie des pays du « Tiers-Monde » sont devenus émergents, tandis que les autres subissent la pression de la mondialisation. Claude ALBAGLI en retrace l'histoire. Tandis que la Banque mondiale renouvelle sa politique (Deux artisans de ce changement, Michael M. CERNEA et Alexandre MARC, le décrivent), l'Afrique élabore un programme, le « NEPAD » dont Henri-Philippe CART fait la présentation critique. L'importance de la politique, de l'action collective au niveau de l'Etat, c'est Gérard LAFAY qui la rappelle.*

*Y a-t-il une spécificité des approches francophones ? Leur contribution face à la théorisation anglo-saxonne (à laquelle s'oppose Maria NEGREPONTI-DELIVANIS) c'est leur pragmatisme, ancré dans les problèmes de la pratique du développement, ce que montrent Alain REDSLOB et Philippe HUGON. En conclusion Jean-Pierre GERN rappelle que les théories datant de l'industrialisation de l'Europe offrent un regard critique sur nos conceptions actuelles.*

ISBN : 2-296-00543-8 • Juin 2006 • 226 pages. Prix éditeur : 12,50 €

**ISLAM FACE AU DEVELOPPEMENT**

**AUSTRUY Jacques**

*Il est toujours délicat de faire des prévisions et plus encore de proposer des solutions aux problèmes de l'avenir. Cependant l'Histoire s'accélère, comme il est devenu banal de le remarquer, et par conséquent, le meilleur moyen d'être actuel est sans doute de risquer son regard au loin. Ainsi les hypothèses sur la nature essentielle du type d'économie que peut concevoir l'Islam, si elles doivent nécessairement rester assez vagues, peuvent cependant être soumises à l'épreuve des faits dans un futur prochain.*

*C'est pourquoi s'interroger sur le sens d'une économie musulmane ne nous paraît pas une chimère, mais une réflexion nécessaire sur une voie possible de l'évolution dans laquelle nous sommes engagés. Pour cerner la spécificité de cette économie musulmane qui se dessine, il convient d'examiner, d'abord, les moyens dont elle peut disposer pour actualiser les fins qu'elle se propose. La nature des moyens mis en œuvre détermine, en effet, dans une large mesure, la réalité des fins poursuivies, mais, à l'inverse, la prise de conscience de la spécificité des fins peut influencer sur le choix des moyens...*

ISBN : 2-296-00543-8 • Mars 2006 • 132 pages. Prix éditeur : 12,50 €

**UNIVERSITES ET ENTREPRENEURIAT.**

**DES RELATIONS EN QUETE DE SENS**

**SCHMITT Christophe (sous la Direction de)**

*La place de l'entrepreneuriat au sein de l'université se généralise de plus en plus et ce quelque soit le pays. Mais derrière cette réalité, le sens de la relation entre Université et entrepreneuriat prend souvent des formes différentes. Dans cet ouvrage dix chercheurs s'intéressent à cette relation à travers des expériences menées dans huit pays (Belgique, France, Iran, Maroc, Mexique, Canada, Turquie, Vietnam).*

*Les auteurs s'attachent tout particulièrement, pour chaque pays, non seulement au sens de la relation et à son évolution mais aussi aux actions et moyens mis en œuvre au sein des universités pour la faire*

vivre. Pour aborder cette relation, l'ouvrage s'articule autour de trois parties qui correspondent à l'initialisation, à l'institutionnalisation et à l'intégration de la relation.

ISBN : 2-7475-9627-3 • Décembre 2005 • 322 pages. Prix éditeur : 26 €

**INTELLIGENCE ECONOMIQUE ET VEILLE STRATEGIQUE.  
DEFIS ET STRATEGIES POUR LES ECONOMIES EMERGENTES**

**GUERRAOUI Driss & RICHEL Xavier (Coordination)**

*Le concept d'intelligence économique est-il opérationnel pour répondre aux défis auxquels font face les économies émergentes dans le nouvel environnement concurrentiel ?*

*Il faut voir dans ce concept un prolongement de l'économie de la connaissance, qui elle-même indique un dépassement de la fonction de production classique : la concurrence entre firmes se déplace de plus en plus en amont, vers la conception des produits et des procédés, là où les découvertes et leur exploitation peuvent donner un avantage concurrentiel durable. L'autre approche relève de l'économie de l'information. Ce mouvement implique la mobilisation importante de ressources, notamment en formation et en capital humain, pour pouvoir dominer ces connaissances.*

*Les économies émergentes peuvent-elles s'engager dans ce mouvement, réaliser des raccourcis en accumulant les savoirs et les expériences ?*

ISBN : 2-7475-9096-8 • Novembre 2005 • coédition ARCI • 280 pages. Prix éditeur : 25 €

**LA SOCIO-EUPHÉMIE. EXPRESSIONS, MODALITÉS, INCIDENCES**

**COURTHEOUX Jean-Paul**

*La socio-euphémie adoucit, déguise, embellit les réalités sociales notamment dans la désignation des activités professionnelles (l'éboueur devient "technicien benniste", les élèves faibles sont dits "élèves en phase d'appropriation", les grèves sont présentées comme "mouvements sociaux"). Cet ouvrage décrit ses manifestations, caractérise ses modalités et analyse ses incidences avec entre autre ses effets pervers : pertes de sens, dispersion du langage, langue de bois, police de la parole, illusions diverses...*

ISBN : 2-7475-9066-6 • septembre 2005 • 138 pages. Prix éditeur : 13 €

**ENTREPRISES ROUMAINES EN TRANSITION**

**Etudes de cultures organisationnelles**

**DUPRIEZ Pierre (sous la Direction de)**

*Tout management est culturel. Tout acte de gestion est occasion de rencontre entre plusieurs systèmes de valeurs. D'une façon ou d'une autre, par le conflit ou par le compromis, par voie d'autorité ou de consensus, ces systèmes devront trouver le moyen de composer. Universel, ce constat est ressenti avec une acuité toute particulière dans les économies en transition. Très présentes, les références culturelles peuvent constituer un frein ou un moteur pour le développement des activités économiques. Au-delà des entreprises roumaines, la question concerne tous ceux qui ont choisi de s'investir dans les pays de l'Europe de l'Est.*

ISBN : 2-7475-8714-2 • juillet 2005 • 270 pages. Prix éditeur : 23 €

**GOVERNANCE, COOPÉRATION ET STRATÉGIE DES FIRMES CHINOISES**

**HUCHET Jean-François et RICHEL Xavier (sous la Direction de)**

*Les études rassemblées dans cet ouvrage visent à présenter les facteurs et les mécanismes à l'origine de la transformation de l'économie chinoise, considérée aujourd'hui comme "l'atelier du monde". Comment une économie en transition où les principaux préceptes du "consensus de Washington" sont absents a-t-elle pu connaître une si forte croissance, avec une montée en gamme qui en fait aujourd'hui une économie redoutée y compris parmi les économies les plus développées ?*

ISBN : 2-7475-8056-3 • mars 2005 • 212 pages. Prix éditeur : 18,5 €



### NOUVEL EMPIRE AMÉRICAIN

*Causes et conséquences pour les Etats-Unis et pour le monde*

**TREMBLAY Rodrigue**

*Quelles sont les origines du mouvement impérialiste néo-conservateur aux Etats-Unis ? Qu'est-ce qui se cache derrière les visées impériales du gouvernement américain de Georges W. Bush ? Que signifie concrètement la "Doctrine Bush" d'hégémonie américaine dans le monde ? Pourquoi le gouvernement s'est-il opposé à la création de la Cour pénale internationale ? Pourquoi Georges W. Bush veut-il mettre les Nations unies au rancart, leur préférant des coalitions fortuites de pays ? Est-il possible que les Etats-Unis du XXI<sup>ème</sup> siècle deviennent une menace ?*

ISBN : 2-7475-6287-5 • avril 2004 • 314 pages. Prix éditeur : 27 €

### CORÉE DU SUD. LE MODELE ET LA CRISE

**KIM Yersu & ALBAGLI Claude (coordination)**

*La Corée s'est imposée dans les médias avec la coupe du monde de football. Voici un pays dont le PNB par tête d'habitant était similaire à celui du Sénégal dans les années 60 et qui, aujourd'hui, s'impose comme la 11<sup>ème</sup> puissance économique de la planète. En 97 éclata toutefois une crise qui prit la plupart des opérateurs au dépourvu. Les différents auteurs coréens de cet ouvrage suivent pas à pas ce cheminement d'exception, la brusque embarquée de 1997 et le ressaisissement obtenu sans tarder.*

ISBN : 2-7475-6224-7 • mars 2004 • Coédition UNESCO • 212 pages. Prix éditeur : 18,5 €

### CAHIER DU CEDIMES

**ALBAGLI Claude (coordination)**

*Cet ouvrage reprend des textes présentés à l'occasion de l'Hommage réalisé en l'honneur de Jacques AUSTRUY, fondateur du CEDIMES. Ont contribué à cet ouvrage : Jean-Paul COURTHEOUX « Expressions, modalités et incidence de la socio-euphémie », Alain REDSLOB « La politique de coopération internationale de l'Union européenne », Xavier RICHET « Changements institutionnels et réorganisation industrielle, les nouveaux contours de la firme », Guy CAIRE « Crise du syndicalisme et mondialisation », Sergio CONTI « Développement local : réseaux, institutions et complexité », Yves-Marie LAULAN « Comment sauver l'Afrique du chaos ? » et Colette NEME « La notion de pouvoir chez Jacques AUSTRUY ».*

ISBN : 2-7475-5779-0 • janvier 2004 • 224 pages. Prix éditeur : 19,5 €

### ALTER DÉVELOPPEMENTS ET DÉVELOPPEMENTS ALTÉRÉS

**ALBAGLI Claude (coordination)**

*Les auteurs replacent la pensée du développement dans l'histoire des idées économiques, soulignent les réussites, les paradoxes, voire les chimères de certains aspects de cette quête, prolongent l'analyse de Jacques AUSTRUY, situent le débat avec les éclairages de l'actualité. La richesse de ce contenu fait que les décideurs et les opérateurs du développement y trouveront de nombreux sujets de réflexion : un regard critique sur les tentatives de décollage, les développements altérés, mais aussi des jalons pour des alter-développements dégagés d'utopies perverses ou de doctrines plaquées.*

ISBN : 2-7475-5681-6 • janvier 2004 • 208 pages. Prix éditeur : 18 €

### GOVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

**MAYOUKOU Célestin, THUILLIER Jean-Pierre, ALBAGLI Claude et TORQUEBLAU Emmanuel (sous la Direction de)**

*La gouvernance du développement local part du principe qu'il serait possible d'agir au niveau local sans s'en remettre à l'autorité de l'Etat. Le rôle de l'Etat ne consiste plus à intervenir directement, mais à innover dans les techniques et outils à utiliser pour orienter et guider l'action collective. Les autorités au niveau local doivent identifier et offrir des possibilités, favoriser et créer des partenariats et jouer un rôle protecteur à l'égard de l'environnement local. Dans cette nouvelle approche, l'Etat a besoin de nouvelles formes de régulation. La décentralisation en constitue une.*

ISBN : 2-7475-5363-9 • novembre 2003 • Coédition CIRAD • 244 pages. Prix éditeur : 21,2 €

**MUTATIONS CONTEMPORAINES ET DÉVELOPPEMENT**

**ALBAGLI Claude et RAJEMISON Sahondravololona (coordination)**

**Préface de M. le Ministre Jean-Théodore RANJIVASON**

*Cet ouvrage dessine quelques pistes sur les liaisons entre la mondialisation et le développement en abordant les problèmes d'un point de vue académique et en prenant pour référence diverses situations dans les pays émergents. Si la première partie couvre quelques conséquences du changement de l'environnement économique, notamment en ce qui concerne la structure des prix, les mouvements de capitaux et les fondements du libéralisme, la seconde, étayée par des analyses nationales, illustre les impacts de ce changement en milieu africain et en Europe Centrale.*

ISBN : 2-7475-4027-8 • juin 2003 • 162 pages. Prix éditeur : 13,75 €

**UNE MONDIALISATION HUMANISTE**

**RUBY Marcel**

**Préface de M. le Ministre Pierre-André WILTZER**

*A l'heure de l'ordinateur et de la conquête du cosmos, la mondialisation est irréversible. Une globalisation libérale anarchique, sans contre-pouvoir, risque de provoquer d'immenses drames sociaux. Le Centre Solidariste a alors réuni des théoriciens de l'économie et des réalisateurs d'actions solidaires pour réfléchir sur un monde solidaire, plus respectueux, plus équitable économiquement et socialement.*

ISBN : 2-7475-4325-0 • avril 2003 • 158 pages. Prix éditeur : 13,75 €

**MONDIALISATION CONSPIRATRICE**

**NEGREPONTI-DELIVANIS Maria**

*La mondialisation, un terme d'un contenu remarquablement vague et qui reste intentionnellement obscur, ce qui permet toutes sortes d'interprétations. La mondialisation conspiratrice présente de nombreux aspects jusqu'ici méconnus. De nombreuses références et données statistiques ainsi qu'une argumentation économique fondée donnent une nouvelle dimension à la mondialisation qui fait de nombreuses victimes... Et peu de vainqueurs.*

ISBN : 2-7475-3317-4 • décembre 2002 • Coédition Fondation DELIVANIS • 402 pages. Prix éditeur : 30 €

**LE SURPLUS AGRICOLE. DE LA PUISSANCE A LA JOUISSANCE**

**ALBAGLI Claude**

*Les sociétés agraires n'avaient, autrefois, pas d'autres issues que d'être autosuffisantes pour survivre. La très faible productivité de leurs agricultures faisait de la captation du micro-surplus auprès de chaque cultivateur un enjeu fondamental. Mais lorsque ce résidu vivrier se transforme en part majeure de la production, il transforme toute la chaîne des cohérences et devient capable d'enclencher le processus du développement. Il ouvre les voies de la démocratie comme celle de la division sociale du travail, verrou du monde industriel...*

ISBN : 2-7475-0880-3 • 2001 • 272 pages. Prix éditeur : 22,9 €

L'Harmattan

**« Théorie et pratique du droit »  
Une collection de manuels juridiques**

Cette collection de manuels juridiques s'adresse aux étudiants désireux d'apprendre et de comprendre les notions fondamentales du droit. Pour chaque matière abordée ils y trouveront l'état actuel du droit mais aussi des réflexions des auteurs sur ce qu'elle pourrait être de *lege ferenda*.

Chaque ouvrage de la collection se décompose de la façon suivante :

- ✎ des repères permettant d'introduire le cours et d'en dégager les enjeux ;
- ✎ un cours clair et accessible présentant l'essentiel des connaissances à acquérir ;
- ✎ des applications concrètes du cours permettant à l'étudiant de se préparer efficacement aux examens, mais aussi
- ✎ des réflexions permettant d'acquérir l'ouverture d'esprit indispensable à un étudiant en droit soucieux de maîtriser la matière telle qu'elle est mais telle qu'elle pourrait être.

Cette collection est dirigée par Marc Richevaux, Maître de conférences à l'Université du Littoral Côte d'Opale.

marc.richevaux@yahoo.fr à qui peuvent être envoyés des manuscrits qui sont dans cet esprit pour une éventuelle publication.

## Historique des "Cahiers du Cedimes"

### 2007:

- Vol. 1, n°1 : *Economie du développement* ▪ *Changements organisationnels. Perspectives européennes* ▪ *Transformations économiques et sociales actuelles*
- Vol. 1, n°2 : *Economie de la transition* ▪ *Politiques monétaires et croissance* ▪ *Transformations économiques et sociales actuelles*

### 2008:

- Vol. 2, n°1 : *Géopolitique de la mondialisation* ▪ *Mondialisation, culture, entreprises* ▪ *Transformations sociales en Europe*
- Vol. 2, n°2 : *Pauvreté et développement* ▪ *Reformes agraires* ▪ *Finance et gouvernance*

### 2009:

- Vol. 3, n°1 : *Analyses macroéconomiques* ▪ *Stratégies des firmes* ▪ *Tourisme et développement durable*
- Vol. 3, n°2 : *Développement durable* ▪ *Finance et développement*

### 2010:

- Vol. 4, n°1 : *La crise économique et ses conséquences*
- Vol. 4, n°2 : *Développement durable et responsabilité sociale des entreprises*
- Vol. 4, n°3 : *Microéconomie du développement*
- Vol. 4, n°4 : *Logistique, transports et développement*

### 2011:

- Vol. 5, n°1 : *TIC Mobiles et développement*
- Vol. 5, n°2 : *Management interculturel et performance d'entreprise*
- Vol. 5, n°3 : *Le développement durable en manque de communication*
- Vol. 5, n°4 : *Les processus de développement dans le monde : Prix Cedimes 2011*

### 2012:

- Vol. 6, n°1 : *Varia*
- Vol. 6, n°2 : *Chine*

**2013:**

- Vol. 7, n°1 : *Les limites de la mondialisation*
- Vol. 7, n°2 : *Développement et structures territoriales*

**2014:**

- Vol. 8, n°1 : *Education, formation, citoyenneté*
- Vol. 8, n°2 : *Economie et gouvernance*

**2015:**

- Vol. 9, n°1 : *La Grèce et l'euro*
- Vol. 9, n°2 : *Ressources, commerce, commercialisation*

Adresse Internet de la revue:

<http://www.cedimes.com/index.php/publications/les-cahiers-du-cedimes.html>

**Procédure à suivre pour publier**

\* Envoi du document en français ou en anglais par mail à M. Marc RICHEVAUX (Directeur de publication) : [marc.richevaux@yahoo.fr](mailto:marc.richevaux@yahoo.fr) ou au rédacteur en chef invité du numéro thématique (voir les appels à articles en cours sur le site [www.cedimes.com](http://www.cedimes.com)).

\* Les documents envoyés doivent respecter les conseils de rédaction indiqués dans la revue.

\* L'auteur est invité à rejoindre le réseau CEDIMES si ce n'est pas encore le cas.

\* Notification des résultats de l'évaluation à l'auteur qui doit effectuer les modifications demandées (le cas échéant).

\*La parution du nouveau numéro est annoncée sur le site Internet du CEDIMES.

# Institut Cedimes

## Université Valahia de Târgoviște

### Publication semestrielle

Articles du numéro précédent des *Cahiers du Cedimes*

Vol. 9, N° 2, 2015

#### MACRO-ECONOMIE

Avec le referendum, ce sont les masques des « institutions » qui tombent  
(*M. Negreponi-Delivanis, Grèce*)

Pourquoi la croissance ? L'absence de liens organiques avec les sociétés agraires  
(*C. Albagli, France*)

Intelligence économique : Valorisation de l'information et construction du savoir  
(*J.-L. Monino, France et S. Sedkaoui, Algérie*)

Innovation, TIC et performance des PME en Afrique Subsaharienne  
Francophone : Cas du Cameroun (*A. D. Tsambou, L.1er Ndokang Esone , Cameroun*)

Commerce intra-branche et croissance d'une économie ouverte en développement :  
une analyse par les données de panel statique (*A. Souguir, B. Z. Nacer , Tunisie*)

Brèves réflexions sur le gaspillage (*H. Bouillon, France*)

#### MICRO-ECONOMIE

Les bases théoriques du développement de l'entreprise tenant compte  
d'équilibre du marketing-mix (*V. Stetsenko, Ukraine*)

#### DROIT

Un aperçu juridique du contrat en général (*C. Moulougui, France*)

La notion de double clic dans le commerce électronique  
(*A. Mayougoung Bogue, Cameroun*)

La loi Macron : l'implantation de l'ultra-libéralisme en France (*M. Richevaux, France*)

#### VARIA

Histoire et genèse de la civilisation kazakhe (*Y. Omarov, Kazakhstan*)

ISSN 2110 - 6045